uvrent
[illegible]ettencourt

[illegible] le territoire américain

[illegible] expliqué : « *M. Bettencourt n'est pas accusé de crimes contre l'humanité. En France, l'enjeu est pour lui une question d'honorabilité. [illegible] le valeureux résistant qu'il prétend être ?* » L'avocat « espère » que la campagne menée par son association coûtera à M. Bettencourt « *le poste qu'il occupe dans le holding qui contrôle L'Oréal* ».

Mᵉ Klarsfeld a centré sa conférence de presse sur la « soi-disant » participation de M. Bettencourt à la résistance française. L'homme d'affaires Jean Frydman, qui mène avec son frère David, depuis 1989, une campagne contre L'Oréal, était présent lors de cette conférence de presse. Selon M. Frydman, le fait « *qu'un sénateur français, possédant la première fortune de France et jouissant de l'amitié du président de la République* » ait été antisémite « *montre à quel point les Français sont réticents à se confronter avec leur passé.* » « *Je ne m'intéresse que lorsqu'il aura été démis de toutes ses responsabilités* », a indiqué M. Frydman. Cette conférence de presse a été organisée par l'Alliance d'action [illegible], une organisation qui a lancé un appel au boycott des produits de L'Oréal aux Etats-Unis.

Afsané Bassir Pour

[illegible]ants de déportés juifs

[illegible]e qu'en juillet 1944 »

Quant à M. Bettencourt, ce n'est pas seulement la gloire de [illegible] certaine haine des juifs. [illegible] M. Mitterrand, que celui qui [illegible]

« **Ces fonds récupérés à Genève étaient donc fournis par les Américains. A combien s'élevaient-ils ?** »

[illegible]

Propos recueillis par Laurent Ze[illegible]

[illegible]adur

[illegible]

FRANCE-INTER

[illegible]

Un communiqué du conseil de surveillance du Monde SA

LE DIRECTOIRE du Monde SA a présenté au conseil de surveillance, réuni mardi 21 février, le budget 1995, qui marque une volonté de redressement économique, s'appuyant sur les premiers résultats du renouveau éditorial et sur des mesures importantes de rigueur.

L'exercice devrait, malgré la forte hausse du prix du papier, s'achever par un déficit d'une [illegible]zaine de millions de francs, montrant ainsi une nette amélioration des comptes de l'entreprise. L'essentiel porte sur la réduction des charges structurelles, ce qui doit permettre le retour à l'équilibre en 1996 et aux bénéfices dès 1997.

Le conseil de surveillance a, par ailleurs, été informé du processus de recapitalisation du Monde SA. A ce stade actuel, les engagements enregistrés représentent 75 % du montant global, lequel sera complété dans les prochaines semaines. D'autre part, la société éditrice de *La Stampa* (groupe Agnelli) a annoncé, mardi 21 février, son entrée dans le capital du Monde SA par une prise de participation [illegible] de 1,[illegible] %, soit 15 millions de francs. Elle explique sa décision d'investissement ainsi : « Le Monde et *La Stampa* *reprennent et relancent leurs anciennes relations de coopération en donnant une nouvelle impulsion aux intégrations éditoriales réciproques et en ouvrant la [illegible] d'initiatives journalistiques conjointes.* »

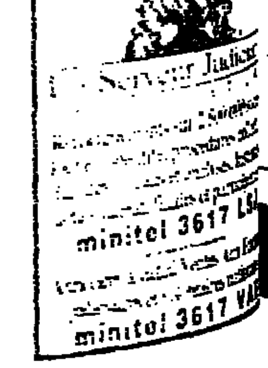
[Fidèle à sa tradition de transparence, Le Monde publiera, dès qu'elle sera [illegible], la liste des investisseurs entrés dans le capital, le montant de chacune des [illegible] et le détail des mécanismes [illegible] et structurels destinés à consolider [illegible] dépendance.]

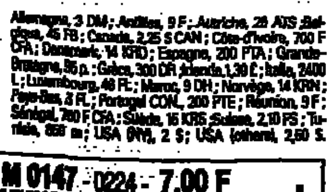
L'excédent commercial en 1994 atteint 87,8 milliards

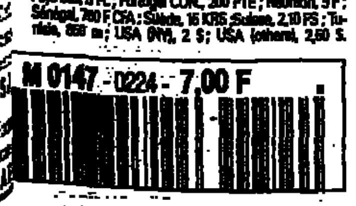
[illegible] en milliards de [illegible]

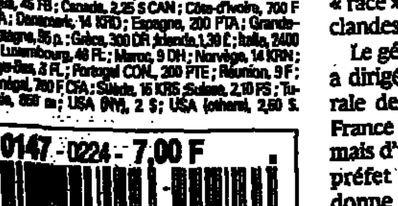
1935 | 37 | 89 | 91 | 9[illegible]

SELON [illegible]









Le Monde

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 15577 – 7 F

VENDREDI 24 FÉVRIER 1995

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

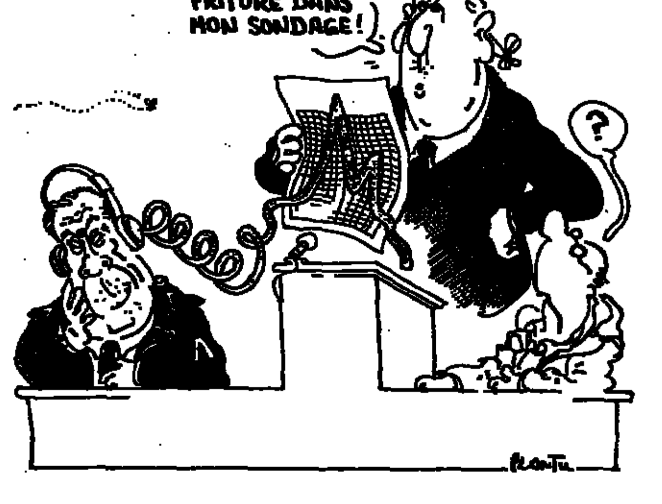
Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 700 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 85 p. ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 700 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 850 m ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 0224 - 7,00 F

M. Juppé demande une enquête sur les fuites à propos de l'espionnage américain en France

La baisse de M. Balladur dans les sondages affecte le franc

LE MINISTRE des affaires étrangères, Alain Juppé, a demandé, jeudi 23 février, l'ouverture d'une enquête sur les fuites dans l'affaire d'espionnage américain en France. « *Je souhaite*, a-t-il dit, *que le gouvernement français diligente une enquête pour faire toute la lumière sur l'origine de ces fuites* ». Le ministre s'est dit « *scandalisé qu'une telle question ait pu être étalée sur la place publique par l'intermédiaire du* Monde ». M. Juppé faisait allusion à nos révélations sur la demande française de départ de cinq citoyens américains, dont quatre en poste à l'ambassade, soupçonnés d'être des agents de la CIA. Tandis que Paris confirmait nos informations mercredi, par un communiqué conjoint des ministères des affaires étrangères et de l'intérieur, Washington rejetait les accusations d'espionnage. *Le Monde* a recueilli le témoignage de deux des Français approchés par les services américains.



Les mauvais résultats que M. Balladur enregistre dans les sondages affectent le franc. la monnaie française est passé, mercredi 22 février, au-dessus du seuil des 3,50 francs pour un mark. Ces sondages, s'ajoutant aux difficultés gouvernementales provoquées par la polémique sur les IUT et, surtout, par la révélation d'écoutes administratives dans l'affaire Schuller, ont convaincu Edouard Balladur de changer de ton et de style dans sa campagne présidentielle. Mercredi 22 février, le premier ministre a pris la parole inopinément dans un meeting organisé à Puteaux, dans les Hauts-de-Seine. Il a dénoncé les « *agitations* », les « *faux espoirs* » et les « *fausses promesses* », en soulignant qu'il n'est pas, lui, un « *marchand d'illusions* ». M. Balladur s'est gardé, cependant, de polémiquer ouvertement contre M. Chirac, qu'il n'a pas nommé. Il a revendiqué pour lui-même la capacité de « *rassembler les Français* » et de représenter « *l'inspiration gaulliste* », au moment où, selon les enquêtes d'opinion, l'électorat RPR semble se reclasser plus nettement autour du maire de Paris.

Les chiraquiens observent avec satisfaction les mouvements indiqués par les sondages, mais se gardent d'afficher un optimisme immodéré. Ils estiment que la campagne reprend ses droits, au détriment des positions acquises dans l'opinion au long des deux années de gouvernement. Philippe Vasseur, vice-président du Parti républicain, qui soutient la candidature de M. Chirac, a déclaré, jeudi matin sur Europe 1, que la divulgation des mesures prises par le gouvernement à l'encontre de cinq ressortissants américains accusés d'espionnage relève d'une tactique de « *diversion* » et de la volonté d'« *allumer des contre-feux* » après l'affaire des écoutes.

Lire pages 3, 9 et 18

Les patrons français sous l'œil des actionnaires d'outre-atlantique

LES PATRONS français de droit divin, habitués à verrouiller leurs conseils d'administration, avec l'aide de leurs « *chers amis* » présents dans le « *noyau dur* », vont devoir cesser de mépriser leurs actionnaires. Ce sont les Américains qui s'apprêtent à les y forcer.

Cette année, pour la première fois, les célèbres fonds de pension américains vont exercer systématiquement leurs droits de vote lors des assemblées générales des sociétés non américaines dont ils sont actionnaires. Les gestionnaires de ces fonds y sont contraints par un règlement du département du travail américain du 29 juillet 1994. Jusqu'à présent, seules les sociétés américaines étaient concernées par cette mesure. Les investisseurs étrangers, qui détiennent le tiers des actions de la place de Paris, pourraient donc se transformer en « faiseurs de rois » dans les conseils d'administration français.

Les fonds de pension vont probablement se regrouper pour voter d'une seule voix, comme souvent aux Etats-Unis. Pour ce faire, ils suivent les consignes de vote données par des sociétés spécialisées comme l'Institutional Shareholder Services (ISS), qui conseille environ trois cents fonds américains, dont la force de frappe est supérieure à 5 000 milliards de francs. La capitalisation boursière de Paris, elle, n'est que de 2 300 milliards.

Pour juger les entreprises françaises, l'ISS a passé un contrat avec une jeune avocate, Sophie L'Hélias, qui n'est autre que l'ancienne représentante à Paris du cabinet belge Deminor, spécialisé dans la défense des actionnaires minoritaires. Ce cabinet s'est notamment illustré en 1994 dans l'affaire Euro Disney. Sophie L'Hélias informera l'ISS sur les cent cinquante premières entreprises françaises.

Elle compte organiser l'intendance pour permettre aux fonds américains de voter en assemblée générale, leur suggérer des consignes de vote et obtenir éventuellement des procurations de leur part.

Certains investisseurs prépareraient même une offensive individuelle en Europe, à l'image du fonds californien Calpers, qui gère 410 milliards de francs d'actifs et est présent au capital de deux cents entreprises françaises. Calpers n'a pas hésité à établir une liste noire des entreprises américaines dont la performance boursière est mauvaise ou l'équipe dirigeante jugée incompétente. Il s'invite auprès des équipes de direction des entreprises concernées pour faire part de ses exigences, en demandant, par exemple, des changements de stratégie. Quitte à obtenir le départ de leurs présidents. Le fonds californien envisage d'appliquer ces méthodes en Grande-Bretagne et en France.

Les chefs d'entreprise français vont devoir apprendre à écouter leurs actionnaires. Ils pourront d'autant moins faire la sourde oreille que les fonds de pension investissent à long terme, avec pour unique objectif de maximiser la rentabilité de leurs investissements. Leur souci n'est nullement de sauver la face à des présidents contestés.

Arnaud Leparmentier

Les espions font leur révolution culturelle

LES ESPIONS seraient-ils de retour ? Le gouvernement français donne du crédit à cette question en ayant demandé le départ de cinq ressortissants américains soupçonnés d'avoir travaillé pour la CIA à Paris. Mais les « hommes de l'ombre » avaient-ils jamais quitté le devant de la scène ?

Un temps, des esprits superficiels ont imaginé et ont fait croire que, parce que la « guerre froide » n'était plus à l'ordre du jour dans les relations internationales, l'espionnage avait perdu sa raison d'être. C'était, en vérité, une vision simpliste. Au contraire, plus le monde devient instable et imprévisible, plus le besoin de savoir est impératif et permanent. L'univers de l'espionnage a changé ou, plutôt, il est devenu encore plus polymorphe, se trouvant de nouveaux terrains d'action où s'appliquer, de nouveaux « créneaux » pour exercer sa curiosité et, surtout, de nouveaux modes d'intervention, voire une nouvelle « race » d'agents pour agir dans la clandestinité.

Le général François Mermet, qui a dirigé la DGSE (direction générale de la sécurité extérieure) en France avant de s'occuper désormais d'une société de conseil, et le préfet Rémy Pautrat, qui coordonne aujourd'hui le renseignement stratégique au secrétariat général de la défense nationale (SGDN), admettent que l'espionnage se fait tous azimuts et qu'il touche à tout : au secteur militaire ou, plus exactement, aux rapports de forces entre les nations, dont la connaissance n'a pas perdu son importance, mais aussi aux activités de souveraineté – au sens large du terme – d'un Etat ou à celles, censées être plus modestes, d'un groupe industriel, là où s'affrontent durement les intérêts nationaux, transnationaux ou privés.

Si l'on met de côté le secteur traditionnel qui relève de l'art militaire et qui continue d'occuper le quart des activités d'un service, il est apparu, au début des années 90, d'autres champs à l'espionnage, qui ont trait aux rivalités politiques, économiques, commerciales ou scientifiques de la compétition internationale. Après Alvin Toffler, qui avait prévu, dans les années 70, que l'information serait la richesse marchande de demain, et après les Britanniques, qui furent des précurseurs de ce qu'ils appelèrent la « *competitive intelligence* », Robert Gates, qui a dirigé la CIA avant l'arrivée de Bill Clinton à la Maison Blanche, et le général Jean Pichot-Duclos, qui est l'une des figures marquantes du renseignement français, ont été parmi les pionniers de cette « révolution culturelle » dans l'espionnage.

De quoi s'agit-il ? De la prise en compte que le renseignement politique, économique ou technologique est tout aussi nécessaire dans la conduite d'un Etat que la détention d'un secret militaire, dès lors que, derrière le terrorisme, la criminalité « mafieuse », la corruption généralisée ou les trafics en tout genre (armes, drogue ou brevets, par exemple), il peut se cacher et, de fait, il se dissimule souvent des organisations et des opérations de nature financière, industrielle, bancaire, commerciale ou immobilière qui les soutiennent.

Les spécialistes du renseignement conviennent que 90 % de ce qu'ils appellent la « *production informative* » dans le monde est pratiquement sur la place publique. A charge pour les experts de savoir où les dénicher, comment les trier, comment les exploiter et qui servir, c'est-à-dire qui avertir. L'information « *fermée* », ce qui recouvre le secret d'Etat ou le secret d'entreprise au sens strict et légal de l'expression, représente les 10 % restants.

Dans ces 10 %, il y a en quelque sorte le fin du fin ou la pointe de diamant. Et, en particulier, il y a le plus difficile d'accès, c'est-à-dire le secret protégé, camouflé, délibérément travesti pour tromper l'intrus – c'est la « *désinformation* » chère aux espions de l'Est ou « *l'intoxication* » volontaire dans les pays de l'Ouest – dans les domaines géostratégique, politique, économique et scientifique. Nul n'est *a priori* exclu du champ d'investigation de cette partie la plus « noble » du renseignement : adversaire, bien sûr, mais aussi ami, partenaire ou allié. Dans cette quête, ce qui relève plus spécialement des professionnels de la clandestinité et, donc, ce qui est interdit aux amateurs se rapporte aux intentions des principaux acteurs ou animateurs de la scène internationale. Savoir à l'avance ce qui se trame en quelque sorte dans la tête d'un « *décideur* » ou d'un dirigeant à l'étranger et pouvoir le communiquer à un service, équipé pour l'analyser, de façon qu'un gouvernement puisse anticiper, voilà un exploit, le seul qui motive aujourd'hui les espions malgré les risques encourus.

Les moyens techniques pour y parvenir sont légion. Qu'il s'agisse des écoutes – devenues banales – de conversations officielles ou particulières, des interceptions par satellites de transmissions d'Etat, des décryptages et de « cassages » de codes, de vols de documents ou d'effractions de locaux et de valises diplomatiques, aucun service ne manque de « gadgets ».

Jacques Isnard

Lire la suite page 17

Une mutinerie dans une prison algérienne s'est terminée par un massacre

LA MUTINERIE de la prison de Serkadji à Alger a duré moins de vingt-quatre heures, mais le bilan de la répression, après l'assaut des forces de l'ordre, mercredi 21 février, est très lourd : une centaine de prisonniers auraient été tués et plusieurs dizaines d'autres blessés, selon des sources diplomatiques concordantes. Quatre gardiens ont été « *égorgés d'une manière atroce* » a annoncé, pour sa part, le ministère de la justice.

La prison de Serkadji abritait quelque 800 détenus de droit commun et environ 200 islamistes, parmi lesquels Abdelkader Hachani, ancien responsable du bureau exécutif provisoire du Front islamique du salut (FIS), et Abdelhak Layada, l'un des premiers chefs du Groupe islamique armé (GIA), ainsi que l'assassin présumé du président Mohamed Boudiaf, Lambarek Boumaraafi. Selon certains quotidiens algériens, ce dernier aurait été grièvement blessé et l'ancien chef du GIA aurait été tué alors qu'il tentait de lancer une grenade, informations démenties par d'autres journaux locaux. De Washington, Anouar Haddam, président de la délégation parlementaire de l'ex-FIS, a rejeté « *sur les militaires au pouvoir* » la responsabilité du carnage dans lequel, selon lui, « *200 détenus ont été tués* ».

En novembre 1994, une mutinerie dans la prison de Berrouaghia (au sud d'Alger) s'était soldée par une centaine de morts, en majorité des islamistes.

Lire page 5

Un radical dans la course à l'Elysée



JEAN-FRANÇOIS HORY

EN ANNONÇANT, dans l'entretien qu'il nous a accordé, sa candidature à l'élection présidentielle, Jean-François Hory, président de Radical, s'expose. Sur les photos, c'était jusqu'à présent l'homme d'à côté : celui qui est toujours dans le champ de l'objectif, mais qui ne retient pas la lumière. Lorsqu'en juillet 1992, il est devenu président du Mouvement des radicaux de gauche, il savait que, pour exister, il lui faudrait un réflecteur. Il l'a trouvé avec Bernard Tapie.

Le tandem allait se révéler efficace : aux élections européennes, avec 12,5 % des voix, la liste radicale frôle celle du PS. Les démêlés judiciaires de M. Tapie l'empêchent de renouveler ce « hold up électoral » en avril, mais l'ambition d'exister à côté du PS reste, elle, intacte. En s'engageant personnellement dans cette campagne, alors même qu'il n'est pas sûr du soutien de M. Tapie, M. Hory prend le risque de ramener l'influence de son parti à la réalité, c'est-à-dire loin des 12,5 % de juin 1994. Entre ce chiffre et les 2,24 % obtenus par Michel Crépeau, candidat du MRG en 1981, sa marge reste grande.

Lire page 10

AMBITIONS Alors que la guerre en Tchétchénie achève de diviser les forces politiques russes en « parti de la guerre » et « parti de la paix », le général Alexandre Lebed, commandant de la XIVe armée russe en Moldavie, s'impose de plus en plus sur la scène politique, où il se verrait bien jouer le rôle du « sauveur de la nation ». Lui, qu'on dit soutenu par d'influents « barons » régionaux, critique vertement la politique de M. Eltsine, notamment l'intervention en Tchétchénie. ● ALEXANDRE ROUTSKOÏ, l'ancien vice-président russe rebelle, confirme qu'il sera candidat à l'élection présidentielle prévue pour juin 1996. ● LES MÉDIAS russes indépendants s'inquiètent d'un décret de M. Eltsine interdisant la publicité pour le tabac et l'alcool, qui les prive de leurs ressources, une punition pour leur trop grande liberté de ton dans l'affaire tchétchène, selon eux.

Alexandre Lebed, le général qui attend l'appel de la Russie

Cet ancien d'Afghanistan, qui ne mâche pas ses mots, aurait conclu une « alliance » avec des « barons » régionaux pour accéder au pouvoir

MOSCOU
de notre correspondante

« La Russie est un bateau sans gouvernail. » On le disait déjà à l'été 1994, quand la mer et le rouble semblaient assagis ; on le dit avec inquiétude maintenant que la guerre en Tchétchénie a ramené les tempêtes sur le tsar Boris et son armée. Et on l'entend d'autant plus quand un général d'active de quarante-cinq ans, cultivant toutes les apparences d'un sauveur de la nation, se permet de le proclamer.

Alexandre Lebed, chef de la XIVe armée stationnée en Transnistrie, multiplie depuis des mois les entretiens avec les médias russes et étrangers. Et il ne mâche pas ses mots. En résumé, il est prêt à assumer le pouvoir, constitutionnellement bien sûr, dans cette Russie *« où le contrôle de l'Etat est perdu »*, si *« la situation l'y contraint »*. Or celle-ci *« s'aggrave à chaque minute où le président Eltsine reste en fonctions »*, déclarait-il, mardi 21 février, au quotidien allemand à grand tirage *Bild*. Affirmant que *« tout est possible »* maintenant en Russie, notamment une explosion sociale, il ajoute que *« seules les forces armées seront en mesure d'éviter une désintégration du pays »*.

Ce fils de cosaque au physique de boxeur, qui se fait gloire d'avoir résolument refusé de tirer sur la foule qui défendait la Maison Blanche lors du putsch manqué d'août 1991, est le général le plus populaire parmi les officiers. Il peut pratiquement tout se permettre. Notamment de critiquer son ministre Pavel Gratchev, ce qui ne pouvait qu'augmenter encore sa popularité. Boris Eltsine tenta bien, à l'été 1994, de le priver de son armée, mais il dut vite faire marche arrière : l'irréprochable Lebed était moins dangereux à Tiraspol qu'en disgrâce à Moscou. D'autant plus que les Moldaves eux-mêmes, dont il avait pourtant bombardé l'armée quand, en 1992, il défendait les nationalistes russes de Transnistrie, réclament maintenant son maintien. Ils le considèrent comme le meilleur rempart contre l'extrémisme des russophones.

Face à la guerre en Tchétchénie, Alexandre Lebed a sans doute été l'officier russe dont les critiques publiques contre cette aventure, *« menée*, selon lui, *par des dilettantes ou des fous »*, ont été les plus conséquentes. On ne peut pas *« rétablir l'ordre constitutionnel avec des chars et des avions »* ni vaincre dans *« une guerre contre un peuple »*, affirme cet ancien d'Afghanistan. Prenant une attitude déjà « gaullienne », il a déclaré qu'il accepterait de commander les troupes russes en Tchétchénie s'il en recevait l'ordre, mais seulement pour en organiser le retrait avec des négociations politiques à la clé.

Autre « condition » : que les enfants des généraux qui décident de la guerre servent dans les rangs des troupes qu'ils y envoient. Car, à l'image de l'officier courageux


ALEXANDRE LEBED

guidé par le *« bon sens »*, en ces temps de trouble où les militaires sont jetés contre leur gré dans la politique, il ajoute celle du « chevalier sans reproche », pourfendeur de la corruption qui mine l'armée, comme toute la société, y compris dans son fief de Transnistrie.

Boris Eltsine essaya une nouvelle fois de l'intimider. Peine perdue : une mission d'inspection de son armée trouva des troupes dans un état exemplaire, disciplinées et même honnêtement nourries et vêtues. Et qui menacaient de refuser d'obéir à tout nouveau chef. Alexandre Lebed le nie, mais mollement. Le proconsul de Transnistrie affirme s'entendre avec tous les officiers *« de bon sens »*, plus ou moins sanctionnés pour leur opposition à la guerre en Tchétchénie : les Gromov, Vorobiev, Mironov ou Kondratiev. Mais il reste muet sur les alliances politiques qu'il entend passer pour sauver le pays.

A l'automne, une rumeur avait bouleversé Moscou, comme les capitales étrangères : le *« futur de Gaulle de la Russie »* avait passé un accord secret avec Grigori Iavlinski, candidat déclaré à toute élection présidentielle. Cet économiste éclairé, dont Mikhaïl Gorbatchev n'avait pas osé utiliser les services, est devenu le favori des cercles intellectuels de Moscou et d'Occident, mais personne ne se risque à prédire son succès dans les profondeurs russes, où, si on le connaît, c'est pour les cheveux un peu trop longs qu'il a longtemps portés ou les attaques antisémites lancées contre lui. Il est clair qu'une alliance avec l'homme le plus populaire de l'armée lui serait bien utile, il n'est pas le seul à le courtiser.

« Je ne suis pas un démocrate », affirme Alexandre Lebed, de son étonnante voix de basse profonde. Fronçant encore son front bas, il dit chercher un *« parti du bon sens »*, comprenant que la Russie *« est, et restera encore un certain temps, un empire »*. Grigori Iavlinski serait d'ailleurs d'accord, mais apprécie sans doute moins une autre affirmation du jeune général, pour qui seuls *« l'orthodoxie ou le nationalisme peuvent désormais remplacer en Russie les croyances disparues »*. Non pas, bien sûr, à la façon de Jirinovski : si 56 % de l'armée a voté en 1993 pour ce *« clown »*, affirme Alexandre Lebed, c'est seulement pour rendre au pouvoir l'humiliation que ce dernier lui a infligée. Mais, pour le reste, les penchants naturels du général devraient moins le porter vers le parti des intellectuels moscovites qu'en direction d'un nouveau groupe d'opposition qui semble actuellement se mettre en place, avec ou autour de lui.

La presse en parle à peine. Mais le *Moskovski Komsomolets*, le journal le plus lu de Moscou, a affirmé le 11 février, sans être démenti, que le général Lebed a conclu une *« alliance »* avec un visiteur récent, le député *« centriste »* Konstantin Zatouline, qui défend énergiquement et habilement les « russophones » des marches de l'empire. Aux côtés de Zatouline, se tient le président du Comité économique de la Douma, Serguei Glaziev, lui-même allié de Iouri Skokov : ce « baron » du complexe militaro-industriel, passé en 1991 au service de Boris Eltsine, est devenu, deux ans plus tard, un de ses plus célèbres opposants, prônant une gestion plus centralisée de l'économie et un certain protectionnisme. Sa présence aux réunions tenues début janvier à Tcheboksary sur la Volga par des dirigeants de régions et de Républiques – dont le président de Tchouvachie, Nikolaï Fedorov –, affolés par l'aventure tchétchène, a fortement inquiété le Kremlin. Il y a vu, avec raison, l'émergence d'une nouvelle et puissante opposition régionale. *« Si je devais faire de la politique avec quelqu'un, ce serait avec Skokov »*, aurait confié, de son côté, Alexandre Lebed à un ami journaliste.

Pour leur part, les « conjurés » de Tcheboksary cachent à peine leur volonté de s'allier au jeune général. Même si ce dernier fustige la *« situation absolument anormale »* en Russie où des *« princes régionaux »* payent des forces armées, régulières ou non, pour s'assurer leur loyauté ou simplement *« se créer une armée privée »*. *« Toutes les forces armées doivent être sous commandement unique »*, tonne Alexandre Lebed.

Le fief de Transnistrie

La République du Dniestr, ou Transnistrie, où est stationnée la XIVe armée du général Lebed, est une province de la Moldavie (peuplée de quelque 700 000 habitants, en majorité russophones) qui a proclamé son indépendance en 1991. Les 8 000 soldats russes stationnés sur son territoire constituent la meilleure garantie de survie de cette « République » coincée entre la République moldave à peuplement d'origine roumaine et l'Ukraine. En août 1994, les dirigeants de Moscou et de Chisinau (la capitale de la Moldavie, qui s'appelait Kichinev du temps de l'URSS) se sont mis d'accord sur un retrait en trois ans des soldats russes. Les autorités de Tiraspol (capitale de la Transnistrie) ont décidé d'organiser le 26 mars un référendum sur le retrait de la XIVe armée.

CHACUN ATTEND

« Pour l'instant, le commandant de la XIVe armée attend le jour où Boris Eltsine lui donnera lui-même l'occasion de se manifester. En annoncant par exemple un report des élections. Il frappera alors du poing sur la table et dira : assez. Mais si le général Lebed devait alors arriver au pouvoir, on n'entendra plus du tout parler d'élections », affirme *Moskovski Komsomolets*. C'est lui prêter des intentions que l'intéressé n'avoue pas, malgré une admiration pour le général Pinochet, largement partagée depuis des années par les « libéraux » russes.

Aujourd'hui, Alexandre Lebed est sans doute plus en vue dans les médias étrangers qu'en Russie. Mais chacun ici attend *« quelque chose »*, et pas seulement les élections à la Douma prévues pour la fin de l'année et la présidentielle de juin 1996, pour lesquelles aucune loi n'est encore prête. Alexandre Lebed sera-t-il candidat ? L'agence Interfax l'a affirmé, mercredi, à l'issue du congrès de la très influente Union des anciens d'Afghanistan. D'après elle, c'est à l'unanimité, et après consultation de l'intéressé, que les « anciens d'Afghanistan » auraient décidé de présenter le général Lebed. Deux heures plus tard, un porte-parole de l'Union publiait un démenti indigné. Alexandre Lebed, lui, *« refuse catégoriquement de faire des commentaires »*. *« J'ai une armée à diriger et je ne veux pas qu'on puisse m'empêcher de le faire. »*

Sophie Shihab

Un décret contre la publicité pour l'alcool et le tabac menace l'indépendance des médias

MOSCOU
correspondance

Un nouvel oukaze présidentiel, publié mercredi 22 février, met en émoi le monde des médias à Moscou : il interdit toute publicité pour l'alcool et le tabac dans la presse et à la télévision, menaçant ainsi lourdement les médias plus ou moins indépendants. La première chaîne d'Etat russe a, pour sa part, bien réagi à l'oukaze, signé quatre jours avant sa publication : le présentateur du journal du soir de la chaîne Ostankino a annoncé que sa direction a décidé de supprimer purement et simplement toutes les publicités, lesquelles *« irritent »* les téléspectateurs, nuisent au *« développement économique de la société »* comme à *« la morale »*. Cette mesure sera appliquée le 1er avril, date à laquelle il était déjà prévu qu'Ostankino devienne la télévision publique russe – avec Boris Eltsine à la tête du conseil d'administration, aux côtés de plusieurs grands banquiers russes. Mais le reste des médias sont sous le choc.

Le décret de M. Eltsine, qui ressuscite une loi votée il y a près de deux ans par l'ancien Soviet suprême, précise que l'argent reçu par d'éventuels contrevenants sera reversé aux *« programmes gouvernementaux de santé »*. L'oukaze ne prend pas en considération les problèmes des chaînes de télévision qui ont déjà passé des contrats souvent faramineux avec des firmes occidentales pour les six mois à venir.

« MALADRESSE »

En signant ce décret, M. Eltsine a, semble-t-il, voulu couper l'herbe sous le pied au Parlement. La Douma doit, en effet, se prononcer prochainement, en seconde lecture, sur une loi concernant la réglementation de la publicité, comportant encore toute une gamme de restrictions plus limitées. Certains observateurs voient dans l'apparition de cet oukaze, dont l'application serait, une fois de plus, incertaine, une nouvelle preuve de la *« maladresse »* de l'entourage présidentiel. Mais la plupart des commentateurs présentent ce décret comme une volonté de mettre au pas, en période préélectorale, des médias qui résistent déjà à de lourdes pressions depuis l'entrée des troupes russes en Tchétchénie. L'oukaze « oublie » d'ailleurs d'interdire la publicité pour l'alcool et le tabac sur les affiches qui inondent les rues des grandes villes russes. Les experts prédisent déjà que cette mesure fera perdre à la Russie plus de 1 milliard de dollars de revenus pour les cinq ans à venir. Les investissements publicitaires en Russie dépassaient 100 millions de dollars par mois en 1994, plus de la moitié de cette somme allant aux télévisions. Les publicités pour le tabac et l'alcool étaient récoltées par la chaîne privée NTV et, dans une moindre mesure, par la Télévision russe (RTR). Cette chaîne d'Etat n'a reçu cette année que le tiers de la somme qui lui est allouée par le budget fédéral et perd, avec l'oukaze, 25 % de ses revenus publicitaires.

Mais c'est NTV qui risque de souffrir le plus. Déjà, le principal sponsor de la chaîne, le patron du groupe financier MOST, Vladimir Goussinski, a dû s'exiler cet hiver à Londres, après une opération commando orchestrée par le chef de la garde présidentielle, Alexandre Korjakov. La suppression d'une grande partie de ses recettes risque d'étouffer encore plus NTV. A moins qu'elle ne renonce à sa liberté de parole ?

Manon Loizeau

Le secrétaire général de l'OTAN, le Belge Willy Claes, est rattrapé par le scandale Agusta

BRUXELLES
de notre correspondant

La chambre du conseil de Liège s'est prononcée, mercredi 22 février, pour le maintien en prison des suspects arrêtés la semaine dernière à la suite d'un rebondissement de l'affaire Agusta. Parmi ceux-ci, Etienne Mangé, ancien trésorier du Parti socialiste flamand (SP), a reconnu que la firme italienne bénéficiaire d'une importante commande d'hélicoptères militaires par la Belgique en 1988 avait versé des pots-de-vin s'élevant à 50 millions de francs belges (plus de 8 millions de francs français). La plus grande partie de cet argent a servi à éponger les dettes d'associations de la mouvance socialiste flamande, notamment celle qui avait renfloué le quotidien socialisant *De Morgen* au milieu des années 80.

Selon M. Mangé, une réunion a eu lieu au début de 1989 au cabinet de Willy Claes, alors ministre de l'économie, en présence de celui-ci, de Frank Vandenbroucke, aujourd'hui ministre des affaires étrangères et alors président du SP, ainsi que de Louis Tobback, successeur de M. Vandenbroucke à la tête du SP, alors ministre de l'intérieur. Selon M. Mangé, *« l'offre de don »* d'Agusta a alors été évoquée et aurait été repoussée avec indignation parce qu'il était contraire aux principes des socialistes flamands d'accepter des commissions sur des marchés militaires. M. Mangé aurait pris sur lui seul d'accepter l'argent et d'en faire bon usage au profit du parti. Cette version suscite divers commentaires dans les médias belges qui se demandent comment les hauts dirigeants du SP ne se sont aperçus de rien et ne se sont pas posé de questions quant aux contreparties du contrat sur les hélicoptères, auquel ils avaient donné leur aval.

CONFIANCE

Quoi qu'il en soit, M. Claes, devenu secrétaire général de l'OTAN en septembre 1994, a informé mardi les seize représentants permanents (ambassadeurs) au Conseil atlantique de son rôle dans le traitement du dossier Agusta alors qu'il était ministre. Les représentants permanents lui *« ont réitéré unanimement leur confiance »*, selon une déclaration du porte-parole de l'Alliance. On s'attend néanmoins que les enquêteurs demandent une confrontation de M. Claes avec les personnes arrêtées. Sur les ondes et les écrans belges, des professeurs de droit donnaient mercredi soir leurs avis, pas toujours convergents, quant aux modalités et conditions de son éventuelle levée d'immunité diplomatique.

En outre, les autorités judiciaires ont opéré lundi une perquisition au siège de la Commission européenne, dans les bureaux du commissaire Karel Van Miert, président du SP en 1988. *« Je ne vois aucune raison de lui retirer ma confiance »*, a déclaré Jacques Santer, président de la Commission.

Jean de la Guérivière

Edouard Balladur souhaite une Alliance atlantique « plus souple »

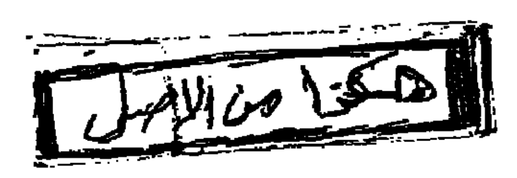
LE PREMIER MINISTRE Edouard Balladur, qui défendait, mercredi 22 février, devant la presse diplomatique à Paris, son projet de politique étrangère, a tenté de dédramatiser les mesures d'expulsion à l'encontre de cinq ressortissants américains accusés d'espionnage. Il a affirmé qu'il s'agissait de choses qui arrivent *« régulièrement »* de part et d'autre de l'Atlantique et rappelé que le gouvernement français était *« l'ami »* du gouvernement américain *(lire page 3)*. Ce coup de sang dans les rapports franco-américains n'étant donc, à l'en croire, qu'une péripétie, M. Balladur a brossé à grands traits les contours d'une politique qui doit permettre à la France de jouer son role pour *« la paix et la stabilité »*.

Avec la construction européenne, l'aide à l'Afrique, les relations entre l'Europe et les Etats-Unis figuraient mercredi parmi les priorités du candidat à la présidence, qui tentait de faire bonne contenance malgré des affaires, dont, estime-t-il, l'impact a été *« exagéré »* à l'étranger. Souhaitant le maintien de la présence américaine en Europe, le premier ministre a réaffirmé la nécessité d'une réforme en profondeur pour *« renouveler le lien atlantique »*. Il a plaidé pour une organisation *« plus souple, plus modulée »*, qui soit mieux à même de répondre à des crises comme celle de la Yougoslavie. M. Balladur a une nouvelle fois défendu la nécessité pour l'Union européenne, à travers l'UEO, de se doter d'une capacité de défense complémentaire de celle de l'OTAN, disposant de moyens propres et d'une force d'intervention humanitaire. Cette capacité de défense n'inclut pas le partage de la force de frappe française, qui reste, selon lui, à usage national.

Sans s'étendre sur la réforme des institutions communautaires, M. Balladur a rappelé qu'il était pour une Europe *« efficace et cohérente »*, où la France et l'Allemagne doivent continuer à jouer un rôle moteur. Interrogé sur sa proposition de refonte du traité allemand de 1963, qui avait suscité quelques irritations, il a affirmé que ce traité est *« un monument, une référence à laquelle il n'est pas souhaitable de toucher »*, mais qu'il serait bon de le compléter pour fixer des objectifs nouveaux.

M. Balladur conçoit la future architecture européenne organisée en trois cercles, un cercle de « droit commun », composé des pays s'engageant sur la base du traité actuel, et deux cercles réunissant les pays désireux d'approfondir leur coopération en matière économique et monétaire, d'une part, de défense, d'autre part. Le premier ministre, qui avait rejeté l'idée d'un *« noyau dur »*, estime cependant que la France et l'Allemagne doivent appartenir aux trois cercles qui ne seraient, selon lui, qu'une étape *« transitoire »* en attendant que les autres pays puissent les rejoindre.

H. de B.



se rebelle, confirme qu'il sera didat à l'élection présidentielle vue pour juin 1996. ● LES ME-S russes indépendants s'in-ètent d'un decret de M. Eltsine interdisant la publicité pour le tabac et l'alcool, qui les prive de leurs ressources, une punition pour leur grande liberté de ton dans l'affaire tchétchène, selon eux.

l l'appel de la Russie

es mots,
pour accéder au pouvoir

stríe

ol et le tabac

dias

Edouard Balladur souhaite

ne Alliance atlantique plus souple

Le plan de paix en Irlande a été plutôt bien reçu

LONDRES
de notre correspondant

Le plan de paix anglo-irlandais sur l'Irlande du Nord présenté, mercredi 22 février, à Belfast, par John Major et John Bruton a été accueilli avec satisfaction à Londres comme à Dublin, cependant les unionistes protestants y ont vu une sorte de trahison. Ceux-ci ne sont pas allés toutefois jusqu'à y opposer un veto formel. Les Parlements des deux pays, opposition confondue, ont massivement soutenu le document rendu public après dix-huit mois d'intenses négociations (*le Monde* du 23 février).

Ce document, qui doit servir de base à la négociation entre les deux communautés sous l'œil de Londres et de Dublin, est plus audacieux que prévu. Sur des propositions de M. Major concernant le rétablissement d'un ordre constitutionnel dans le Nord, une solution à une guerre d'un quart de siècle y est proposée :

– l'élection à la proportionnelle d'une nouvelle Assemblée à Belfast avec des garanties pour la minorité (*catholique*) ;

– la création d'un organisme comprenant des délégués élus des Assemblées du Nord et du Sud pour discuter des sujets soumis par les deux gouvernements. Les décisions y seront prises d'un commun accord. *Des organismes transfrontaliers se verraient déléguer certains pouvoirs techniques* ;

– l'abandon par Dublin de sa revendication constitutionnelle sur le Nord et la reconnaissance par Londres du droit de la majorité des Irlandais du Nord de déterminer leur avenir ;

– le développement de la coopération entre Londres et Dublin.

GUÈRE D'ALTERNATIVE

Le chef travailliste Tony Blair l'a reconnu, il n'y avait guère d'autre choix, et M. Major a trouvé les mots justes pour tenter de rassurer ses compatriotes de Belfast. « *Nous cherchons à aider à la paix, mais seul le peuple d'Irlande du Nord peut y parvenir.* » « *Le consentement reste au cœur de notre politique. (...) C'est pourquoi tout accord devra être approuvé par les parties, soutenu par le peuple* [par référendum] *et ratifié par le Parlement, une procédure de triple consentement.* »

« *Nous proposons une fin à l'incertitude, à l'instabilité et aux divisions internes qui ont diabolisé l'Irlande* », a-t-il ajouté. Après lui, M. Bruton ne pouvait que tendre un rameau d'olivier aux unionistes et tenter de les rassurer sur le fait que l'unité de l'île ne pourrait se faire contre leur volonté.

Du côté protestant, le chef du Parti démocratique d'Ulster (DUP), le pasteur Paisley, a parlé de « *mutation monstrueuse et hideuse* », « *sens unique vers Dublin* ». Le député du Parti unioniste (UUP), David Trimble, a affirmé que le document était « *pire que prévu* ». Le chef du PUP, proche des paramilitaires protestants, David Ervine, nous a dit que ce texte se révélait « *terrible* », mais que cela ne l'empêcherait pas de participer aux négociations. Les extrémistes semblent paradoxalement plus modérés dans ce débat que les chefs de partis protestants, indignés d'entendre Gerry Adams, au nom du Sinn Fein, branche politique de l'IRA, se féliciter du « *caractère panirlandais* » du texte.

En donnant aux Irlandais du Nord, en majorité protestants, le droit de dire oui ou non au processus proposé, M. Major a su habilement les placer devant leurs responsabilités : s'ils ne veulent pas la paix, ce sera donc leur faute, et Londres aura tout fait pour y parvenir. Le discours du premier ministre s'adressait, par-dessus les politiciens, à une population lasse de la guerre, mais qui hésite à faire le premier pas vers la réconciliation ; et, par-delà les Irlandais du Nord, aux Britanniques, en majorité favorables au processus de paix et qui auront à ratifier, par le biais des Communes, tout accord. Si possible avant les prochaines élections, prévues au début de 1997.

Patrice de Beer

Les Etats-Unis démentent avoir espionné en France

Tandis que Paris confirme avoir demandé le rappel de plusieurs Américains, dont des fonctionnaires de l'ambassade, Washington rejette les accusations françaises en les qualifiant d'« allégations »

Par un communiqué conjoint des ministères des affaires étrangères et de l'intérieur, le gouvernement français a confirmé, mercredi 22 février, avoir demandé le départ de plusieurs Américains, dont des diplomates, qui *« se livraient à des activités incompatibles avec le statut sous lequel ils résident en France »*. Des sources officielles françaises ont confirmé à l'AFP que la DST a mis en cause sept Américains et que parmi les cinq, dont le départ rapide a été demandé, figure le *chef de poste de la CIA à Paris. Mais pour* les porte-parole américains, à la Maison Blanche comme au département d'Etat, où l'on juge *« injustifiées »* les *« allégations [sur] de prétendues activités officielles américaines »*, cette affaire aurait dû se traiter discrètement. Sa divulgation à la presse relèverait d'une opération de politique intérieure française.

WASHINGTON
de notre correspondant

Faute de trouver une explication rationnelle à la décision française d'exiger publiquement le rappel de plusieurs diplomates américains accusés d'espionnage en France, Washington a réagi avec mesure, tout en mettant en doute la réalité des faits reprochés à ses ressortissants. Le département d'Etat s'est contenté, mercredi soir 22 février, de rendre public un bref communiqué pour rejeter des accusations « injustifiées », souligner que celles-ci sont bien peu conformes aux relations qui prévalent habituellement entre alliés *« pour résoudre des affaires délicates »*, réaffirmer *« l'esprit d'alliance »* franco-américain, enfin... laisser la porte ouverte à des mesures de représailles.

Cette première réaction américaine est empreinte de circonspection. Le gouvernement français n'est pas directement mis en cause (c'est la *« presse française »* qui est visée), et Washington se garde de reconnaître pour acquis le départ des personnes concernées, comme si celui-ci pouvait encore être annulé. Les Etats-Unis laissent ainsi entendre à mots couverts qu'ils comprennent que la divulgation des mesures visant cinq de leurs ressortissants, dont quatre diplomates en poste à l'ambassade des Etats-Unis, n'était peut-être pas plus souhaitée à Paris qu'à Washington, et qu'elle est probablement en rapport avec le jeu politique subtil provoqué par la campagne électorale française. Tel est le sens de cette précision selon laquelle l'administration ne fera pas *« de spéculations sur les raisons de la parution de ces articles dans la presse française »*.

Le porte-parole de la Maison-Blanche, Michael McCurry, a été *moins sibyllin lorsque*, interrogé sur le point de savoir si le gouvernement français ne cherchait pas à détourner l'attention des médias des récentes affaires d'écoutes téléphoniques, il a précisé : *« Vous savez qu'il y a une élection présidentielle là-bas. » Tout comme* les autorités françaises, les responsables américains ont souhaité dédramatiser cette brusque tension transatlantique. Officiellement, les relations franco-américaines restent *« solides »*, comme l'a rappelé *le secrétaire général de la* présidence, Leon Panetta.

Néanmoins, la demande de rappel, officiellement confirmée par le gouvernement français, de plusieurs diplomates américains est une affaire grave – et sans précédent –, qui, si elle se matérialise, ne peut rester sans réponse. Il est donc aussi précisé que l'administration américaine *« examine les implications de cet incident »*, lesquelles pourraient prendre la forme, ultérieurement, de mesures similaires à l'encontre de diplomates française en poste à Washington. *Une telle réaction serait* d'ailleurs conforme à la pratique généralement adoptée dans ce genre de circonstances. Dans cette affaire, les Américains ont manifestement été pris de court. Non par la décision française – celle-ci *aurait été connue de la CIA depuis* plus d'un mois, selon le *Washington Post* –, mais par la décision de la rendre publique.

Leur surprise n'était d'ailleurs pas isolée : l'ambassade de France à Washington n'a pas été avertie *de la décision prise à Paris*. En outre, contrairement aux explications de la Maison Blanche selon lesquelles des *« discussions privées »* avaient lieu à ce propos, à Paris et à Washington, les diplomates français n'avaient pas encore été saisis, mercredi soir, de la moindre demande d'explication du département d'Etat. Faute de pouvoir répondre eux-mêmes à la question de savoir qui, en France, a voulu conférer un tel retentissement à une décision qui n'était pas destinée à être ébruitée, les Américains constatent que le ou les auteurs de ces révélations ont joué aux apprentis sorciers en prenant le risque de provoquer une sérieuse dégradation des relations bilatérales.

LA CIA CRITIQUÉE

L'administration américaine estime manifestement que la gravité des faits ne justifiait pas une telle sanction. Les pratiques d'espionnage (militaire et commercial) sont courantes des deux côtés de l'Atlantique et l'habitude veut que les contentieux à ce sujet fassent l'objet de règlements discrets, surtout entre pays alliés. Mais Washington est doublement irrité par la décision française, dans la mesure où l'impression prévaut, aux Etats-Unis, que ce sont précisément les Français *qui*, ces dernières années, se sont livrés à une activité soutenue dans le domaine de l'espionnage industriel. La réputation de la France est entretenue par des articles de la presse américaine, qui soulignent régulièrement à quel point les Français sont avides de technologies *« made in America »*.

Le dernier exemple en date, rappelé en janvier par le *Wall Street Journal*, est celui de la polémique qui s'est développée entre Machines Bull et Texas Instruments. En 1993, la compagnie française a accusé TI de fabriquer illégalement des composants d'ordinateurs inventés par un chercheur français, Michel Ugon. L'action judiciaire engagée par Bull semblait à ce point fondée que la firme américaine était prête à dédommager les Français. Jusqu'au moment où le « pot aux roses » fut découvert : selon le FBI, c'est en réalité un Français, Jean-Pierre Dolait, qui, ayant successivement été employé par TI et *Bull*, fut à l'origine du « vol » du procédé américain ; selon les avocats de Texas Instruments, le « procédé Bull » était donc une pâle copie de la découverte américaine. De manière surprenante, le litige s'est réglé à l'amiable, grâce à un arrangement financier dont le montant n'a pas été précisé. Mais cette affaire un peu rocambolesque n'a fait que renforcer la « mauvaise réputation » des Français.

S'il est encore prématuré d'évaluer les effets négatifs de cette affaire d'espionnage sur les relations diplomatiques entre la France et les Etats-Unis, ses conséquences sur le plan intérieur américain sont davantage prévisibles : la CIA ne sort, en effet, pas grandie de cet épisode, puisque ses agents semblent avoir été « manipulés » par les services français, et il est probable que les républicains vont accentuer leurs critiques. La principale agence de renseignements américaine est sur la sellette pour des échecs autrement importants. L'affaire Aldrich Ames, du nom de cet agent double américain qui a travaillé pendant huit ans pour Moscou, n'en finit pas de faire parler d'elle. Le Congrès a réclamé une étude approfondie sur la finalité et les missions de la CIA, lesquelles sont remises en cause depuis la fin de la guerre froide. Son ancien directeur, James Woolsey, a été obligé de démissionner en raison de l'affaire Ames, et son successeur, le général à la retraite Michael Carns, attend de voir sa nomination confirmée par le Congrès.

Laurent Zecchini

Le département d'Etat : « Accusations injustifiées »

Le texte du communiqué rendu public mercredi soir par le département d'Etat est le suivant : *« Nous considérons les allégations publiées par la presse française, citant des sources gouvernementales françaises, et concernant de prétendues activités officielles américaines, comme étant injustifiées. Nous ne nous livrerons pas à des spéculations sur les raisons de la parution de ces articles dans la presse française. Le traitement de cette affaire en France est contraire à l'approche que des* [pays] *alliés ont adopté dans le passé pour résoudre des affaires délicates. Il n'y a pas de raison d'expulser un seul Américain, et le gouvernement français ne le demande d'ailleurs pas. Nous examinons les implications de cet incident. Nous tenons à réaffirmer qu'il est important pour les Etats-Unis et la France de continuer à travailler ensemble dans l'esprit d'alliance qui a depuis longtemps caractérisé nos relations. »*

Les souvenirs de deux « cibles inconscientes »

« UN JOUR, j'ai reçu un coup de téléphone de la DST. Au bout du fil, le policier m'a dit qu'il désirait me rencontrer. Ils m'ont fait venir jusqu'à leurs bureaux, et c'est là qu'ils m'ont raconté cette histoire, pour me mettre en garde, et qu'ils m'ont demandé d'interrompre tous mes contacts. » Ainsi a débuté, pour l'un des trois fonctionnaires français « approchés », en 1992, par des agents de la CIA (*Le Monde* du 23 février), la plus inattendue des histoires d'espionnage. Ce jour-là, au siège du contre-espionnage français, rue Nélaton, l'homme découvre que les agents de deux services se sont intéressés à lui depuis plusieurs mois. Il y a les Américains, lui dit-on, qui ont organisé cette rencontre qu'il croyait fortuite, avec une femme *« un peu mûre, assez distinguée, qui se présentait comme chargée des relations publiques d'une grande fondation de Dallas »*. Et il y a les Français, puisque les deux jeunes inspecteurs qui l'interrogent semblent connaître bon nombre de détails auxquels lui-même n'avait pas prêté attention.

« J'avais rencontré cette femme dans un cocktail à l'Unesco. Un type que je connaissais, un Brésilien un peu étrange, qui cherchait à réunir des fonds pour sauver la forêt amazonienne, me l'avait présentée. A la DST, ils m'ont ensuite raconté que le rôle de cet homme était de recruter des femmes d'âge mûr pour les services américains. Ils m'ont expliqué que cette rencontre ne devait rien au hasard. Je reconnais que je ne me suis pas méfié. Peut-être aurais-je pu vérifier qui elle était, ce qu'elle faisait. Mais ça ne m'est pas même venu à l'idée. Je leur ai dit que je ne voyais pas en quoi le haut fonctionnaire que je suis pouvait intéresser la CIA. Ils m'ont dit : « Nous non plus ». Puis ils ont fini par me dire que j'étais, pour les Américains, une « cible inconsciente ». Quelqu'un sur qui l'on mise, en se disant qu'il pourra fournir des renseignements dans plusieurs années... »

Le roman d'espionnage, dès lors, n'est plus très loin. Le haut fonctionnaire français sera nommé, au printemps 1993, au cabinet du premier ministre, mais il n'y restera pas deux semaines. Pourtant ce passage éphémère, assure-t-il, est *« sans rapport »* avec l'affaire franco-américaine : s'il a prestement quitté Matignon, c'est simplement, dit-il, pour des raisons liées *« à la vie politique locale »*, dans laquelle il est engagé depuis quelques années. Pour comprendre, il avoue avoir fouillé dans ses souvenirs, s'être livré, comme il dit, à *« une sorte d'introspection »*. La femme rencontrée à l'Unesco, bien sûr, avait elle-même *« repris contact »*. La DST était à l'écoute. La réalité a néanmoins ses limites : elle n'avait rien d'une Mata Hari. *« Elle était sensiblement plus âgée que moi, et pas très belle »*, dit-il. Mais il s'est souvenu que *« les banalités qu'*[il] *lui disait sur la politique française, le souci de la France de ne pas se laisser enfermer dans la négociation sur le GATT, etc., tout cela avait l'air de la passionner. »*

Un autre des trois fonctionnaires français que la CIA aurait tenté de circonvenir explique : *« Aujourd'hui, on est tenté de se dire que ces détails glanés au fil des conversations sur la préparation des accords du GATT, vus du côté français, étaient sans intérêt : tout a été publié par la presse sur cette question, tout a été dit. Mais dans une négociation pareille, il peut arriver que chaque heure compte, et que le fait de détenir une information quelques heures avant qu'elle soit rendue officielle s'avère déterminant. Je pense que c'était en cela que des gens comme nous pouvaient les intéresser. »* Utilisés, contactés par un service, puis par l'autre, convaincus ou retournés, ces *« agents »* malgré eux racontent leur histoire avec un rien d'effroi, se rassurent en répétant qu'ils n'ont *« jamais détenu aucun secret »*, mais continuent à dire *« ils »* pour *« la CIA »*.

Au premier témoin, la DST a confié que *« cette affaire les intéressait parce qu'ils avaient été mis en cause par les Américains, et qu'ils se réservaient d'utiliser ce dossier en guise de rétorsion, pour montrer que la France n'est pas seule à espionner ses petits copains »*. Il n'a plus jamais revu l'Américaine rencontrée à l'Unesco. Les inspecteurs de la DST lui ont demandé de *« couper les ponts »*, et de *« ne garder aucune trace de cette affaire »*. Au début de l'année 1993, la *« cible inconsciente »* a scrupuleusement brûlé tous les documents qu'elle pouvait posséder : dossiers, lettres, jusqu'aux cartes de visite. Les policiers lui ont dit qu'*« aucun reproche ne* [lui] *serait fait »*. *« Lorsque je suis parti*, se souvient-il, *ils m'ont simplement dit que mon dossier était classé « secret défense » et que je n'entendrais plus jamais parler d'eux. »*

Hervé Gattegno

Paris s'efforce d'éviter une crise diplomatique

VISIBLEMENT désireux de ne pas ouvrir une *« crise »* avec les Etats-Unis, le gouvernement s'efforce de ramener l'affaire d'espionnage révélée par *Le Monde* à *« de plus justes proportions »*, pour reprendre l'expression d'un haut fonctionnaire. Si les ministères des affaires étrangères et de l'intérieur ont, dans un communiqué commun, confirmé, dans la soirée du mercredi 22 février, que Paris avait bien demandé le départ de plusieurs citoyens américains, dont des diplomates, ils soulignent également que *« cette démarche n'était pas destinée à être rendue publique »* et *« ne saurait mettre en cause les relations d'amitié solides et anciennes »* entre les deux pays. Un peu plus tôt, devant la presse diplomatique, le premier ministre s'était, lui aussi, efforcé de banaliser l'affaire. *« Le peuple français est l'ami du peuple américain, le gouvernement français est l'ami du gouvernement américain »*, disait Edouard Balladur, qui assurait que *« ce type d'incident est arrivé régulièrement d'un côté et de l'autre de l'Atlantique »*.

M. Balladur a ensuite reçu l'ambassadeur des Etats-Unis, Mme Pamela Harriman, qui participa aussi à une cérémonie à l'Elysée alors que François Mitterrand élevait au *grade de commandeur* de la Légion d'honneur le banquier new-yorkais Felix Rohatyn. Le président en profita – évidemment pas par hasard – pour exalter les relations entre la France et les Etats-Unis. Bref, on avait, à l'évidence, le souci d'éviter que l'affaire ne dérape, n'évolue en polémique publique et ne dégénère en vrai coup de froid avec l'allié américain. Il s'agissait, autant que faire se peut, de contrôler l'impact diplomatique d'un gros incident dont une partie du gouvernement estime qu'il n'aurait jamais dû faire l'objet de fuites à la presse.

Dans le communiqué conjoint des deux ministères, les mots ont été choisis avec soin – et sont destinés, là encore, à minimiser l'incident : les fonctionnaires américains n'ont pas été expulsés (certains d'entre eux sont toujours en France), dit le communiqué ; *« il a été recommandé »* aux autorités américaines, *« à plusieurs reprises et depuis plusieurs semaines »*, de leur faire quitter la France... Au Quai d'Orsay, on redoute l'effet qu'une telle affaire peut produire sur un Congrès de plus en plus isolationniste à Washington. Le moment serait particulièrement mal choisi pour ouvrir une mini-crise avec les Etats-Unis. La coopération entre les deux pays *est plus que jamais essentielle* pour tenter d'empêcher une reprise de la guerre dans l'ex-Yougoslavie. Américains et Français conviennent que le temps est sans doute venu pour renégocier un pacte de sécurité transatlantique entre les Etats-Unis et le Vieux Continent. Bref, par-delà les querelles commerciales en cours, les *intérêts stratégiques des deux* pays restent éminemment liés et, pour les Etats-Unis, la relation avec la France est la clé de l'avenir de l'OTAN en Europe.

Reste alors à s'interroger sur les motivations ayant pu présider à la décision de divulguer l'affaire dans la presse. Pressions des *« services »* pour rendre la monnaie de leur pièce à leurs homologues américains ? Volonté de détourner l'attention d'une autre affaire embarrassante pour une des composantes de la majorité à l'heure de la bataille présidentielle ? Désir chez certains de faire revivre une certaine culture gaulliste en provoquant le Goliath américain, ce qui fait toujours vibrer une certaine corde nationaliste en France ?

Alain Fruchon et Claire Tréan

Le gouvernement français : une « recommandation »

***Le communiqué conjoint, diffusé mercredi 22 février par les ministères des affaires étrangères et de l'intérieur, est le suivant :* « A plusieurs reprises, et depuis plusieurs semaines, il a été signalé à l'ambassade américaine à Paris que des ressortissants des Etats-Unis, et parmi eux des diplomates, se livraient à des activités incompatibles avec le statut sous lequel ils résident en France. Il a donc été recommandé aux autorités américaines de prendre les dispositions nécessaires pour que ces personnes quittent le territoire français. La recommandation les concernant ne constituait en aucun cas une mesure d'expulsion. Bien entendu, cette recommandation faite à l'ambassade des Etats-Unis l'a été dans l'esprit de confiance existant entre les deux pays. Elle n'était pas destinée à être rendue publique. Le gouvernement français tient à souligner qu'une telle démarche ne saurait mettre en cause les relations d'amitié solides et anciennes existant entre la France et les Etats-Unis. »**

Zagreb est décidé à renvoyer les « casques bleus » déployés sur son sol

Le président Tudjman propose que les forces de l'OTAN se positionnent aux frontières reconnues de la Croatie

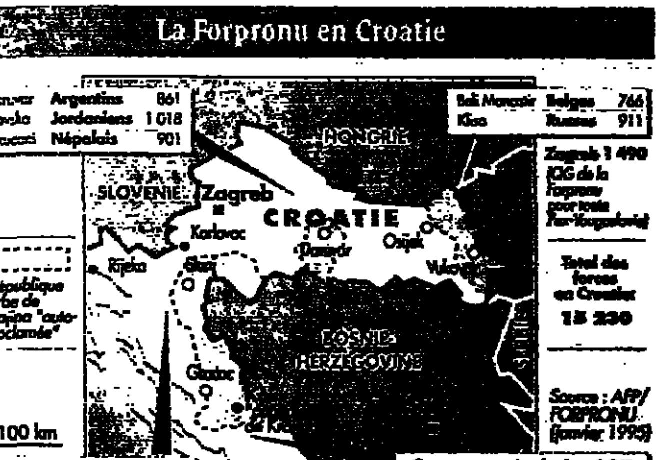
Décidée à rétablir son autorité sur les régions de Krajina, aux mains des Serbes sécessionnistes, la Croatie n'autorisera pas le renouvellement, le 31 mars, du mandat des « casques bleus » déployés sur son sol. Les autorités de Zagreb tentent de convaincre la communauté internationale que le départ des soldats de la Forpronu ne signifie pas qu'elles veulent reprendre la guerre. Le président Tudjman a proposé récemment le déploiement de forces de l'OTAN aux frontières reconnues de la Croatie, afin d'isoler les « *rebelles serbes* ».

ZAGREB
de notre envoyé spécial

L'offensive croate est lancée. Après trois années de *statu quo*, durant lesquelles les séparatistes serbes, qui se sont adjugé vingt-cinq pour cent du territoire de la Croatie, n'ont cessé de répéter que leur seule volonté est de s'unir avec la Serbie, Zagreb a repris l'initiative en réclamant le départ des « casques bleus » après le 31 mars prochain, date de l'expiration du mandat de la Forpronu. L'objectif de la Croatie est, à terme, de rétablir son autorité sur les territoires de la « République serbe de Krajina » (RSK) autoproclamée. Quelle que soit la méthode qu'ils choisiront, la force ou la négociation, les Croates estiment de toute façon que la présence de la Forpronu représente un obstacle majeur pour une réintégration de la RSK dans le giron de la Croatie. Car, déployés depuis trois ans le long des lignes de front, les « casques bleus » contribuent, en veillant à l'application du cessez-le-feu, à « *entretenir l'illusion des rebelles serbes qu'ils ont un Etat* ». La décision croate de renvoyer la Forpronu provoque l'émoi des diplomates et des militaires étrangers, qui estiment qu'en cas de retrait des forces des Nations unies un nouvel embrasement serait inévitable.

La Croatie a-t-elle donc les moyens, trois ans après la déroute, de s'offrir un nouveau conflit ? « *Certainement pas*, répond-on en chœur à Zagreb, *Sauf si...* » Sauf si les sécessionnistes serbes s'entêtaient à refuser la tutelle croate, et qu'ils soient peu à peu lâchés par une Serbie étranglée par les sanctions. Les déclarations actuellement apaisantes des Croates, après l'émoi provoqué par la décision de renvoyer les « casques bleus » dans leurs chaumières, paraissent sincères. Zagreb veut convaincre la communauté internationale que le départ de la Forpronu ne signifie pas forcément la guerre, et que des étapes progressives peuvent être envisagées avant la « réintégration » de la Krajina. Economiquement exsangue, toujours fragile militairement, la Croatie souffrirait terriblement d'une reprise des combats. Sans compter que le pouvoir, massivement soutenu par la population pour donner son congé à la Forpronu, risquerait de l'être nettement moins lorsque les premiers cercueils des combattants morts seront de retour à Zagreb.

Le président Franjo Tudjman le rabâche toutefois sans répit, la décision de la Croatie est « *irrévocable* ». Convaincus que les « casques bleus » permettent aux séparatistes de survivre sous perfusion internationale, grâce à l'aide humanitaire et aux forces d'interposition, les Croates sont décidés à se débarrasser des encombrants soldats des Nations unies. M. Tudjman a proposé récemment un déploiement de l'OTAN aux frontières internationalement reconnues de la Croatie, c'est-à-dire entre la « République serbe de Krajina » et ses alliés serbes de Bosnie et de Serbie. Zabreb estime que cette présence servirait ses intérêts en isolant les « *rebelles serbes* », tandis que la présence de la Forpronu renforce ces derniers en leur permettant d'être en contact étroit avec Pale, le fief des Serbes bosniaques, et Belgrade.



« *La Forpronu n'a réalisé aucune des tâches que lui avait fixées le Conseil de sécurité, et elle est devenue le protecteur de l'agresseur* », commente Zarko Domjan, le président de la commission des affaires étrangères au Parlement croate. « *La présence onusienne est utilisée par les rebelles pour renier la Croatie, et cela est inacceptable. Cependant, la Croatie ne recourra pas à la force militaire, car il y a déjà eu trop de destructions, trop d'invalides et de tués. La guerre n'est pas dans notre intérêt, nous aspirons à la paix et à la prospérité* », poursuit M. Domjan, avant de préciser toutefois, le ton dur, que « *l'ordre international doit être rétabli, et les agents de la purification ethnique punis* ». « *La réintégration des territoires peut se dérouler sous contrôle international*, explique-t-il. *Si des forces sont déployées le long des frontières de la Croatie, nous pourrions peut-être accepter que la Forpronu demeure sur les lignes de front.* »

ETRE SERBE EN CROATIE

La Croatie, qui se dit prête à recourir à la force, craint cependant une escalade de la violence dont la communauté internationale lui imputerait la responsabilité. Depuis plusieurs mois, un lent processus de normalisation des relations économiques a été engagé entre la Croatie et Knin, qui a permis la réouverture d'une portion d'autoroute et la remise en service d'un oléoduc. Les Serbes de Krajina, dont le niveau de vie est très nettement inférieur à celui des Croates, pourraient être intéressés par une intensification de ces échanges. Ils refusent toutefois catégoriquement d'envisager de réintégrer la Croatie, persuadés qu'ils seront traités, en tant que minorité, en citoyens de second rang.

« *La Croatie leur propose au contraire des perspectives nouvelles, et notamment de sortir de la misère sociale dans laquelle ils sont plongés* », précise Ljubomir Antic, président de la commission des droits de l'homme et des minorités ethniques au Parlement de Zagreb. « *Les Serbes de Krajina doivent comprendre que seule la Croatie leur permettra d'entrer dans l'Europe. Leur peur des Croates est irrationnelle...* » Trois ans seulement après un conflit qui a engendré quantité d'atrocités, les plaies ne sont cependant pas cicatrisées. Ces souffrances encore vivaces et la vague de ferveur nationaliste qui submerge la Croatie sont autant de motifs d'inquiétude pour les Serbes.

Les Serbes qui, au début de la guerre, ont choisi la Croatie plutôt que l'aventure indépendantiste vivent cependant assez convenablement. Ils sont ainsi plus de deux tiers à être restés dans le camp gouvernemental, les indépendantistes de Krajina ne représentant donc absolument pas tous les Serbes de Croatie. Des problèmes de respect des droits de l'homme sont certes régulièrement soulevés par les organisations internationales. Mais ils sont difficilement évitables après le développement de la « haine du Serbe » consécutive à la guerre de 1991. Ces trois dernières années, des Serbes ont ainsi été expulsés de leur appartement par des réfugiés croates revanchards, d'autres ont été écartés de leur poste dans l'administration, mais la plupart témoignent qu'il est toujours possible d'être d'origine serbe et de vivre en Croatie, et que leur situation s'est améliorée ces derniers mois. L'inverse n'est, en revanche, pas envisageable, les territoires sous contrôle des séparatistes serbes de Krajina ou de leur cousins de Bosnie-Herzégovine ayant été « ethniquement purifiés » de toute présence croate ou musulmane.

Les Serbes de Krajina paraissent toutefois être absolument décidés à ne pas accepter la « réintégration » prônée par les Croates. Leur mère-patrie est la Serbie, ou plutôt la Grande Serbie. De même, il refuseront sans aucun doute un déploiement international le long des frontières administratives de la Croatie, qui les couperait de cette Grande Serbie. Ils ont récemment refusé d'examiner le plan de paix conçu par le « Groupe Zagreb 4 » (Etats-Unis, Russie, Union européenne et Nations unies), qui leur offre une large autonomie et prévoit que les « casques bleus » restent interposés durant les cinq prochaines années.

LE DILEMME CROATE

« *Nous sommes donc dans une impasse*, commente un officier de la Forpronu. *La décision croate semble irréversible dans le cadre de notre mandat actuel, et les Serbes ne nous autoriseront pas à appliquer un autre mandat. Nous risquons donc de partir au printemps, laissant derrière nous des zones vierges pour lesquelles les deux camps s'empresseront de se battre. Les Serbes de Bosnie viendront très probablement soutenir ceux de RSK, de même que certaines unités de Serbie. Dans le même temps, l'armée gouvernementale bosniaque profitera de l'ouverture de ce nouveau front en Croatie pour lancer des offensives. Et ce sera l'embrasement.* » Ce scénario-catastrophe paraît effectivement être le plus plausible, sauf si les Croates acceptent de nouvelles concessions.

« *Les diplomates se trompent d'adresse*, répond Drago Krpina, parlementaire croate, chargé du comité pour la réintégration pacifique. *Ce n'est pas sur la Croatie qu'il faut faire pression, mais sur les Serbes. Il faut menacer la Serbie, car là se trouvent les vrais chefs.* » « *Faire pression sur la victime encourage l'agresseur* », conclut-il. Le Parlement et le gouvernement de Zagreb reçoivent actuellement encouragements et menaces destinés à faire évoluer leur position. L'ambassadeur américain, Peter Galbraith, s'est publiquement exprimé contre un retrait de la Forpronu, avertissant les Croates qu'ils n'auront aucun soutien des Etats-Unis en cas de dérive guerrière. « *Certains ambassadeurs se comportent en gouverneurs* », dénonce Zarko Domjan, exprimant le ras-le-bol de la Croatie vis-à-vis des « conseils amicaux » de l'Occident à un pays qui aspire à rejoindre un jour la famille européenne. Les Croates n'ont, apparemment, aucune intention de modifier leur position – sauf si la monnaie d'échange est suffisamment satisfaisante pour convaincre leur opposition publique d'attendre encore avant de récupérer les « *territoires occupés* » – et de renvoyer les centaines de milliers de réfugiés vers leurs foyers. La Croatie est prisonnière de ce dilemme : soit le *statu quo*, qui risque de mener à l'explosion sociale et à la perte définitive des territoires de Krajina, soit l'étincelle qu'est l'adieu à la Forpronu, accompagnée du danger d'une épreuve de force à l'issue incertaine.

Rémy Ourdan

Les hommes de la Forpronu s'inquiètent de leur éventuel départ

ZAGREB
de notre envoyé spécial

LA FORPRONU s'inquiète de son éventuel départ de Croatie, estimant que son retrait provoquerait une reprise de la guerre. Elle s'inquiète également pour sa propre sécurité car son départ pourrait s'avérer extrêmement compliqué à mettre en œuvre. Les Serbes de Krajina ont déjà fait savoir qu'ils n'approuvaient pas la décision croate de prier la Forpronu de quitter le pays, et ils pourraient décider de prendre les « casques bleus » en otage. Cette hypothèse est prévue dans les plans de retrait établis par les experts militaires. Utiliser la force pour libérer les soldats de l'ONU représente toutefois deux dangers considérables : qu'une partie d'entre eux soient tués dans l'opération et qu'un conflit entre la Forpronu et les Serbes en Krajina ait des conséquences désastreuses en Bosnie-Herzégovine, où les séparatistes serbes n'ont jamais hésité à prendre des otages dès qu'une crise éclate.

Les « casques bleus » sont quinze mille en Croatie, sur les quarante mille déployés en ex-Yougoslavie. Ils sont principalement présents dans les territoires contrôlés par les sécessionnistes serbes, et assurent une mission d'interposition entre les belligérants. Pour les évacuer, la Forpronu pourrait faire appel aux forces de l'OTAN, qui ont entamé des discussions avec la Croatie pour l'utilisation des ports et aéroports. Le mandat des « casques bleus » expire le 31 mars, mais les autorités croates ont accordé trois mois supplémentaires à la Forpronu pour organiser un départ dans de bonnes conditions. « *Quel sera notre mandat après le 31 mars si la Croatie ne change pas d'avis ?* », s'interroge un officier. « *Devrons-nous nous consacrer exclusivement à notre départ, ou continuer à remplir notre mission en même temps ?* » « *Le retrait prendra de toute façon plus de temps, si nous voulons qu'il se déroule sans incidents* », pense cet officier. Un véritable casse-tête pour les experts, qui sont persuadés que les Serbes de Krajina provoqueront les « casques bleus ».

Au quartier général de la Forpronu à Zagreb, on continue cependant de travailler sans relâche, notamment pour relancer les négociations économiques entre la Croatie et la RSK. Le général de Laprêle, le patron des « casques bleus » en ex-Yougoslavie, a donné de strictes consignes pour que les missions soient remplies jusqu'au 31 mars à minuit. En attendant l'orage... Le Conseil de sécurité des Nations unies aura alors décidé si les « casques bleus » se retireront ou non de Croatie dans un certain délai et selon certaines règles. Jusqu'au dernier moment, les « casques bleus » désirent rester confiants. Certains officiers se disent persuadés que, effrayée par l'ampleur du conflit qu'elle risque de déclencher, la Croatie acceptera de réexaminer sa position. « *Peut-être dix mille hommes devront-ils partir*, estime un officier, *afin de satisfaire les Croates. Mais il en resterait alors cinq mille, ce qui est suffisant pour poursuivre notre tâche. Maintenant que des contacts économiques ont été établis entre les deux camps, nous avons davantage besoin de négociateurs et d'experts civils que de milliers de « casques bleus.* »

R. O.

La rép... une prison d'...

sol

…onnues de la Croatie

…é récemment le déploiement de forces de l'ONU aux frontières reconnues de la Croatie, …d'isoler les « rebelles serbes ».

…donc absolument pas tous les Serbes de Croatie. Des problèmes de respect des droits de l'homme sont certes régulièrement soulevés par les organisations internationales. Mais ils sont difficilement évitables après le développement de la « haine du Serbe » consécutive à la guerre de 1991. Ces trois dernières années, des Serbes ont ainsi été expulsés de leur appartement par des réfugiés croates revanchards, d'autres ont été écartés de leur poste dans l'administration, mais la plupart témoignent qu'il est toujours possible d'être d'origine serbe et de vivre en Croatie, et que leur situation s'est améliorée ces derniers mois. L'inverse n'est, en revanche, pas envisageable, les territoires sous contrôle des séparatistes serbes de Krajina ou de leur cousins de Bosnie-Herzégovine ayant été « ethniquement purifiés » de toute présence croate ou musulmane.

Les Serbes de Krajina paraissent toutefois être absolument décidés à ne pas accepter la « réintégration » prônée par les Croates. Leur mère-patrie est la Serbie, ou plutôt la Grande Serbie. De même, il refuseront sans aucun doute un déploiement international le long des frontières administratives de la Croatie, qui les couperait de cette Grande Serbie. Ils ont récemment refusé d'examiner le plan de paix conçu par le « Groupe Zagreb 4 » (Etats-Unis, Russie, Union européenne et Nations unies), qui leur offre une large autonomie et prévoit que les « casques bleus » restent [illegible] durant les cinq prochaines années.

LE DILEMME CROATE

« Nous sommes donc dans une impasse, commente un officier de la Forpronu. [illegible]

Les hommes de la Forpronu s'inquiètent de leur éventuel départ

ZAGREB
de notre envoyé spécial

LA FORPRONU s'inquiète… son éventuel départ de Croatie, estimant que son retrait provoquerait une reprise de la guerre. Elle s'inquiète également pour sa propre sécurité car son départ pourrait s'avérer extrêmement compliqué à mettre en œuvre. Les Serbes de Krajina ont déjà fait savoir qu'ils n'approuvaient pas la décision croate de prier la Forpronu de quitter le pays, et ils pourraient décider de prendre des « casques bleus » en otage. [illegible]

La répression d'une mutinerie dans une prison d'Alger fait une centaine de morts

Les forces de sécurité ont mis vingt-quatre heures pour mater la révolte des détenus islamistes

La mutinerie de la prison de Serkadji à Alger, qui avait débuté mardi 21 février, a été violemment réprimée mercredi par les forces de sécurité. Quatre gardiens ont été égorgés par les mutins et une centaine de détenus tués, plusieurs dizaines d'autres ont été blessés lors de l'assaut donné par les soldats d'élite. L'établissement de Serkadji abritait près de 200 détenus islamistes dans des quartiers de haute sécurité.

UNE SPECTACULAIRE tentative d'évasion de détenus islamistes s'est achevée par un carnage, mercredi 22 février, à la prison de haute sécurité de Serkadji (ex-Barberousse) à Alger. Une centaine de prisonniers et quatre gardiens ont été tués, selon des sources diplomatiques concordantes. Plusieurs dizaines de détenus ont également été blessés, selon ces sources.

Mercredi, à l'aube, les forces de sécurité ont donné l'assaut pour reprendre le contrôle de la prison, située à la périphérie de la Casbah, non loin du siège de la gendarmerie nationale, vingt-quatre heures après le début de la tentative d'évasion. L'établissement abriterait, selon la presse algérienne, prés de 200 prisonniers islamistes et quelque 800 détenus de droit commun.

Les mutins, disposaient d'armes blanches confectionnées avec des morceaux de literie en fer, de plusieurs grenades et d'armes automatiques, ce qui laisserait supposer des complicités au sein de l'établissement. Ils ont *« atrocement égorgé »* quatre gardiens, ont annoncé les autorités, qui soulignent, sans toutefois donner un bilan précis, que l'intervention des forces de sécurité a fait des *« victimes et des blessés plus ou moins graves »*.

Mercredi soir, de source informée, on a cependant affirmé qu'au moins 99 détenus avaient été tués, dont un membre de la direction du Front islamique du salut (FIS dissous), Ikhlef Cherati, imam de la mosquée La Montagne, dans un quartier populaire d'Alger, et que l'auteur présumé de l'assassinat du président Mohamed Boudiaf, en juin 1992, Lembarek Boumarafi, aurait été très grièvement blessé. Selon le quotidien *Le Matin*, les deux principaux dirigeants islamistes détenus à Serkadji, Abdelkader Hachani, dirigeant du bureau exécutif de l'ex-FIS, et Abdelhak Layada, premier chef du Groupe islamique armé (GIA), auraient tenté, sans y parvenir, de faire revenir à la raison le groupe des mutins.

La mutinerie avait débuté mardi à l'aube. *« Je me suis levé vers 4 heures du matin pour le s'hour* [repas nocturne du ramadan], raconte un habitant de la Casbah, *j'ai entendu vaguement des cris comme lors d'une manifestation puis des rafales de mitraillettes. J'ai pensé que la prison était attaquée. Quand le jour s'est levé, tout le monde a compris qu'il s'agissait de quelque chose à l'intérieur. La prison était encerclée, des gendarmes avaient pris position sur les toits. »* L'assaut des forces de l'ordre a été donné mercredi vers 7 heures, heure locale. *« Il y a eu beaucoup de morts et de blessés, j'ai vu de nombreuses ambulances passer, de l'une d'entre elles, du sang dégoulinait sur la chaussée »*, affirme une femme dont le fils est détenu à Serkadji. Un communiqué du ministère de la justice a indiqué que le *« succès du plan »* des forces de sécurité a *« permis d'épargner des centaines de vies humaines et de ramener le calme au sein de cet établissement pénitentiaire »*.

Pour sa part, le président de la délégation parlementaire de l'ex-Front islamique du salut à l'étranger, Anouar Haddam, a rejeté sur les *« militaires au pouvoir »*, la responsabilité du carnage qui a fait, selon lui, *« 200 morts parmi les détenus »*. Il a ajouté qu'en novembre 1994 *« 500 détenus de la prison de Berrouaghia avaient été liquidés par les militaires qui ont décidé de prendre les prisonniers en otages »*. Exceptionnellement meurtrière, l'affaire de la prison de Serkadji n'est toutefois pas la première du genre. Parmi les tentatives de mutinerie ou d'évasion les plus retentissantes, menées par les groupes islamistes au cours de ces quatre dernières années, figurent l'attaque contre la prison de Blida, au sud d'Alger, en juin 1991, ou celle contre la prison militaire de Mers-el-Kébir, près d'Oran, en juillet 1993. Dans les deux cas, le nombre des évadés n'avait pas dépassé la centaine.

En revanche, l'assaut lancé, le 10 mars 1994, contre la prison-forteresse de Tazoult, dans la région de Batna, avait permis à près de 1 000 détenus (dont une centaine d'islamistes condamnés à mort et environ 400 autres condamnés à la détention à perpétuité) de s'évanouir dans la nature. Cette opération avaient coûté la vie à deux gardiens de prison, tués par les mutins, et à cinq évadés, rattrapés par l'armée.

COMMENTAIRE

UNE GUERRE SANS HONNEUR

Les émeutiers de Serkadji ont-ils surestimé leurs forces, s'imaginant pouvoir réitérer, en plein centre d'Alger, l'« exploit » des mutins de Tazoult, cette prison-forteresse de la région de Batna, d'où s'étaient échappés, il y a tout juste un an, près de mille détenus – dont environ deux tiers d'islamistes ? Ont-ils cru la *« junte militaire »* à ce point affaiblie qu'il suffisait de quelques pistolets et couteaux, pour recouvrir la liberté, au nez et à la barbe des soldats d'élite du *groupe d'intervention spéciale* (GIS), les célèbres « ninjas », cantonnés à deux pas, au siège de la gendarmerie nationale ?

L'hypothèse ne doit pas être exclue. Mais elle laisse perplexe. Si les groupes armés islamistes *ne brillent pas par excès d'intelligence militaire*, on ne peut pas leur imputer, non plus, de tels abîmes de candeur suicidaire. En l'absence d'informations réellement fiables, il n'est pas interdit d'imaginer d'autres scénarios. Celui, par exemple, d'une révolte isolée qui aurait mal tourné. Un de ces incidents communs à toutes les prisons du monde, mais qui aurait, au fil des heures, pris l'ampleur d'un désastre.

Dans cette guerre sans honneur, qui déchire l'Algérie depuis près de trois ans, aucun des camps en présence, qu'il s'agisse de l'armée ou des groupes islamistes, n'a l'habitude de faire de quartier. Une seule règle domine, dans ce duel sanglant dont la population est l'otage impuissant : œil pour œil, dent pour dent. Tandis que les « maquis d'Allah » égorgent, violent et décapitent, l'armée rafle, tabasse et exécute.

De là à penser que les encombrants prisonniers de Serkadji ont pu être « liquidés » à l'occasion par des forces de sécurité excessivement zélées, il y a un pas qu'il serait imprudent de franchir à ce stade. De ce nouvel épisode sanglant, on ne peut tirer qu'une banale *certitude* : la spirale de mort, où l'Algérie est plongée, ne présage aucune éclaircie à court terme.

Catherine Simon

Timide démocratisation au Tchad

Sous la pression de la France, le président Deby relance le processus électoral

N'DJAMENA
de notre envoyé spécial

Anciens ministres représentant tous les gouvernements depuis l'indépendance du Tchad, chefs politico-militaires, ralliés plus ou moins tardivement au processus démocratique, responsables de partis à l'assise plus qu'incertaine, Sudistes ou Nordistes : samedi 19 février, les jardins de la résidence de l'ambassadeur de France au Tchad accueillaient la quasi-totalité de ceux qui comptent ou voudraient compter dans la vie du pays. Tous étaient venus se faire entendre du ministre français de la coopération, Bernard Debré. Plus tard dans la soirée, celui-ci devait dîner avec le président Deby.

De bonne ou de mauvaise grâce, les responsables tchadiens voient toujours en la France l'arbitre du jeu politique dans leur pays. Mais les intentions de M. Debré restaient un mystère pour l'assistance. Officiellement, Paris a pris le parti de la fermeté face aux atermoiements du président Idriss Deby, qui n'a pas renoncé à la violence politique, surtout dans le Sud, et multiplie les prises de contacts avec les pays sous influence islamistes. Mais certains – jusque dans les milieux diplomatiques français – craignaient que M. Debré ne fasse des concessions au chef de l'Etat tchadien, sans obtenir en contrepartie la garantie de l'engagement de celui-ci dans le processus démocratique.

Finalement, le président Deby n'a obtenu un milliard de francs CFA (10 millions de francs) pour financer les opérations de recensement et l'organisation des élections qu'après avoir conclu un accord, quelques heures avant l'arrivée de la délégation française, avec les partis d'opposition, sur la composition de la Commission électorale nationale indépendante (CENI). Aux termes des décisions de la Conférence nationale souveraine (CNS) qui s'est tenue en 1993, il faut, avant le 9 avril, recenser les électeurs, soumettre la nouvelle Constitution à référendum et procéder à la première élection présidentielle pluraliste qu'ait jamais connue le Tchad.

Bien sûr, ce calendrier est impossible à tenir : le recensement vient à peine de commencer. D'un côté, le M. Deby multiplie les signaux contradictoires, entre provocation et conciliation ; en face, l'opposition morcelée (on compte 56 partis, pour un pays d'environ 5 millions d'habitants) semble saisie de crainte à l'approche du scrutin. L'aide française a été accordée malgré les critiques dirigées contre les premières opérations préparatoires : dans les quartiers dont la population est d'origine nordiste, donc a priori plutôt favorable au Mouvement pour le salut national (MPS) de M. Deby, on recenserait des enfants de douze ans, alors que dans les quartiers « sudistes » ont distribuerait des cartes d'électeur dépourvues des cachets réglementaires. Mais la quasi-totalité de l'opposition a décidé de jouer le jeu, comptant sur les garanties françaises et internationales et surtout sur la faiblesse de la position de M. Deby dans le pays.

Arrivé au pouvoir en décembre 1989, après avoir chassé Hissène Habré par les armes, avec l'aide de Paris, M. Deby n'a accepté la transition démocratique que sous la pression conjuguée de la France et des institutions financières internationales. Mais, ces derniers mois, la situation matérielle du Tchad s'est aggravée. Le FMI et la Banque mondiale ont interrompu leur aide, et la France, en vertu de « la doctrine Balladur » aux termes de laquelle les pays africains ne seront aidés que s'ils se conforment aux recommandations des institutions financières internationales, a considérablement réduit la sienne. Les fonctionnaires comptent tous plusieurs mois d'arriérés de salaire, ce qui ne laisse pas d'inquiéter quant au sens tactique de M. Deby : *« Quand Hissène Habré devait faire face à des échéances politiques, il payait au moins les fonctionnaires, Deby ne le fait même pas au Nord, dans son fief »*, remarque un journaliste tchadien.

« LE CERCLE DE L'IMPUNITÉ »

De même, personne ne s'accorde sur la signification des dernières manœuvres diplomatiques du président : le ministre tchadien des affaires étrangères s'est rendu en Iran, et Jean Bawoyeu Alingue, ancien premier ministre et possible candidat à la présidentielle, a adressé un message de protestation contre l'achat d'armes chinoises par le régime. Mais ce sont les liens du président avec le Soudan qui suscitent le plus d'interrogations. L'ethnie zaghaoua se répartit de part et d'autre de la frontière soudano-tchadienne, et l'inscription des Tchadiens de l'étranger sur les listes électorales suscite de nombreuses polémiques.

Comme en témoigne l'affaire des armes chinoises, ce débat parfois byzantin sur les procédures constitutionnelles peut à chaque instant basculer dans la violence. Me Enok Djondang, le président de la Ligue tchadienne des droits de l'homme, affirme que chaque jour trois Tchadiens meurent, souvent du fait de la violence de ce qu'il appelle *« le cercle de l'impunité »*, les guerriers de l'ethnie zaghaoua qui composent la garde présidentielle. Un coopérant français explique que la plupart des villas de l'ancien quartier résidentiel français sont occupées par des chefs des factions du clan zaghaoua et transformées en arsenals.

Autre facteur d'instabilité, les tensions religieuses. La multiplication des prédicateurs islamistes soudanais ou pakistanais suscite une crainte réflexe chez les populations du sud, souvent animistes ou chrétiennes. On a vu des colonnes armées, revêtues d'uniformes portant des inscriptions en arabe, jusque dans le Sud. En réaction, certaines tendances intégristes chrétiennes rencontrent de plus en plus d'écho. Pendant ce temps, les candidats à la présidentielle, en attendant de mesurer leur influence réelle, se succèdent à Paris, dans l'espoir d'une investiture, qui assure-t-on du côté français, ne sera accordée à personne. Si tout va bien, le référendum constitutionnel, assorti de nouvelles mesures transitoires, pourrait avoir lieu avant la date fatidique du 9 avril, et le Tchad pourrait connaître le nom de son premier président démocratiquement élu avant la saison des pluies, qui commence en juin.

Thomas Sotinel

Réduction des effectifs de l'armée

Un des éléments essentiels du dispositif de démocratisation mis en place par la France au Tchad est la réduction des effectifs de l'armée. De 40 000 hommes, l'objectif était d'arriver à 25 000. Il est officiellement presque atteint, puisqu'on en est à 28 000 soldats. Mais les effets de l'opération sont sujets à controverse. D'une part, les opposants au président Deby affirment que celui-ci a profité de cette réduction pour épurer l'armée des éléments sudistes, renforçant encore l'influence de la garde présidentielle. D'autre part, le mécanisme retenu, soit la simple attribution d'une prime de départ aux « déflatés » (démobilisés), a encouragé la fraude. De l'aveu même de certains militaires français chargés de contrôler les opérations, des chefs de guerre nordistes ont présenté des listes fictives de candidats au départ, pour empocher les primes. En revanche, il semble que la création de la gendarmerie tchadienne ait eu un effet bénéfique sur les relations entre population et forces de l'ordre.

Succession difficile à la tête de l'Unicef

Le secrétaire général de l'ONU souhaite qu'un Européen succède à l'Américain James Grant. Mais les Quinze ont été incapables de s'entendre sur un candidat unique

Le mois prochain, Boutros Boutros-Ghali devrait faire connaître le nom du successeur de James P. Grant, le directeur depuis quatorze ans du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) brutalement disparu en janvier. Le secrétaire général de l'ONU avait suggéré aux Européens de lui proposer un candidat, de préférence une femme, le Fonds ayant été dirigé par des Américains depuis sa fondation en 1946. Les Quinze n'ayant pu se mettre d'accord, quatre candidats restent en lice : un Américain, une Finlandaise, une Belge, et l'Anglais Richard Jolly, actuel numéro deux de l'organisation. Paradoxalement, le tiers-monde, terre de mission traditionnelle de l'Unicef, n'a présenté aucun candidat.

LE SUSPENSE CONTINUE. Un mois après la brutale disparition de James Grant, l'Unicef, le Fonds des Nations unies pour l'enfance, est toujours en attente d'un directeur général. Le choix est entre les mains de M. Boutros-Ghali. A lui de désigner le futur patron d'une organisation – présente dans plus d'une centaine de pays, riche de 7 000 salariés, et dotée d'un budget proche du milliard de dollars (5 milliards de francs) – vouée au service *« de la protection, de la survie et du développement de l'enfant »*.

Trouver un successeur n'est pas une tâche aisée. Au fil de ses quatorze années passées à la tête de l'Unicef, James Grant s'était taillé une stature hors du commun. Homme de terrain, énergique et flamboyant, grand communicateur, *« il est irremplaçable »*, jurent ceux qui à New-York, au siège du Fonds, ont été ses collaborateurs. Aussi assistent-ils avec un brin de fausse indifférence à la course à la succession. Lancée du vivant de James Grant, elle met aux prises quatre personnes. Deux hommes et deux femmes. Un Américain et trois Européens (paradoxalement, le tiers-monde, terre de mission traditionnelle de l'Unicef, n'a présenté aucun candidat).

Au nom de la continuité, M. Boutros-Ghali pourrait être tenté de désigner Richard Jolly, le numéro deux de l'Organisation, chargé d'assurer l'intérim. britannique de nationalité, économiste de formation, ce sexagénaire un peu terne, spécialiste de l'Afrique de l'Est, s'est fait connaître en n'hésitant pas à critiquer le Fonds monétaire international (FMI) et les dégâts causés par sa politique d'ajustement structurel. Si la santé et l'éducation ne sont plus systématiquement sacrifiées sur l'autel des grands équilibres macroéconomiques, c'est en partie grâce à Richard Jolly. De ce *« savant Cosinus »* ses détracteurs disent qu'il est *« ennuyeux »* et n'a pas de *« vision de l'avenir de l'UNICEF »*. Mais, ajoutent-ils, *« il est parfait comme numéro deux »*.

DÉSUNION EUROPÉENNE

William Fœge est le candidat des Américains. Candidat par défaut, d'une certaine façon. Washington ne le soutient que depuis la défection de Mary Anne Edeleman, la présidente d'une ONG, la *Children's defense fund* (le Fonds pour la défense des enfants), davantage attirée par une carrière politique que par l'Unicef. Directeur général une dizaine d'années durant du *Center for disease control* (CDC), le plus important centre d'épidémiologie du monde, M. Fœge anime depuis le milieu des années 80 le *Carter Center for peace*, une fondation pour la paix créée par l'ancien président démocrate, au sein de laquelle il a mis en place un forum où les plus hauts dirigeants de grandes institutions internationales réfléchissent aux programmes d'aides aux enfants du tiers-monde.

James Grant n'avait pas fait de ce grand gaillard de soixante-deux ans son ami intime. Mais il le respectait infiniment et avait accepté, sur sa suggestion, de confier à un organisme externe un audit de l'Unicef. Très réservé, attentif, M. Foege fait autorité en matière de santé infantile. *« C'est un homme très organisé. Il saura gérer l'acquis des années Grant qui furent celles des « coups » médiatiques »*, font valoir ses supporters. Les points faibles ? Il serait *« trop sec, trop scientifique »*.

Restent les deux candidates. La première, Elisabeth Rehn, soixante et un ans, est finlandaise. Ancien ministre de la défense dans un gouvernement de centre droit, assez largement battue à l'élection présidentielle de 1994, longtemps présidente du Comité finlandais de l'Unicef, elle a pour elle d'appartenir à un pays doté d'une bonne image et qui est un gros contributeur aux finances du Fonds. *« Tous les jours, des messages arrivent en faveur de notre candidate, en particulier des pays du tiers-monde »*, fait-on valoir à Helsinki. Seules ombres au tableau : Mme Rehn a eu des ennuis de santé assez sérieux. Et elle ne parle pas français. *« L'inverse favoriserait sa candidature auprès du secrétaire général de l'ONU »*, reconnaissent ses amis.

Anne-Marie Lizin, quarante-six ans, la candidate belge, elle, parle français, ce qui lui vaut d'être soutenue par Paris. Militante dans l'âme, animatrice d'une quantité impressionnante d'associations et de groupements dévoués à la cause des femmes, des enfants de couples mixtes, des Sahraouis... c'est une femme volontaire, peu décidée à s'en laisser conter. Maire de Huy, une commune de la périphérie liégoise, son expérience des organisations internationales est mince mais elle peut compter sur l'appui de plusieurs pays arabes et de l'Internationale socialiste, dont elle est vice-présidente.

Il y a quelques mois, M. Boutros-Ghali avait suggéré aux Européens de proposer un – ou plutôt une candidate. Le secrétaire général de l'ONU n'avait pas caché qu'il était disposé le jour venu à lui offrir la direction de l'Unicef, chasse gardée des Etats-Unis depuis sa création en 1946.

Mais, en dépit des tractations, ni la Grande-Bretagne ni la Belgique n'ont osé courir le risque de voir leur candidat éliminé dès ce premier tour. Le consensus entre les Quinze se limite à la nécessité de voir un Européen diriger l'Unicef. Le choix de la personnalité a été laissé à M. Boutros-Ghali. Ce dernier devrait faire connaître sa décision le mois prochain, au lendemain du Sommet mondial pour le développement social qui se tiendra à Copenhague.

Jean-Pierre Tuquoi

L'OLP lance une campagne diplomatique pour tenter de contraindre Israël à des concessions

AU TERME D'UNE RÉUNION extraordinaire au Caire, le Comité exécutif de l'OLP (CEOLP) a décidé, mercredi 22 février, de lancer une campagne diplomatique destinée à montrer qu'Israël est responsable de la *« stagnation du processus de paix »*.

Selon le communiqué final, les premiers visés par cette initiative sont les pays arabes, que le CEOLP invite à se réunir *« au plus haut niveau et le plus vite possible »*. Cette demande est à la mesure du désarroi des dirigeants palestiniens, pris dans la nasse d'un processus de paix très sérieusement grippé. Les participants à la réunion du Caire savent bien qu'un sommet relève de l'utopie, étant donné la division des pays arabes depuis la guerre du Golfe. Ils savent aussi que les pays arabes ne voudront pas assumer la responsabilité de la rupture des pourparlers avec Israël – auxquels ils ont donné leur aval il y a un peu plus de quatre ans.

Dès mercredi, le président du CEOLP s'est rendu en Arabie saoudite, qui, en janvier 1994, avait fini par passer l'éponge sur la *« faute »* commise par l'OLP en soutenant l'Irak lors de l'invasion du Koweït en 1990. Dans un récent entretien publié par le quotidien saoudien *El Hayat*, M. Arafat rendait hommage à la position de Riyad, seul contributeur arabe, selon lui, à avoir honoré ses engagements dans le cadre de l'aide internationale aux territoires palestiniens autonomes ou destinés à le devenir. En sa qualité de gardien des principaux lieux saints de l'Islam, l'Arabie saoudite est aussi l'un des plus ardents défenseurs du caractère arabe et musulman de Jérusalem-Est.

Le CEOLP a aussi décidé de prendre des *« contacts immédiats avec l'Union européenne, les Etats-Unis et la Russie, la Norvège, le groupe des pays islamiques et celui des non-alignés et s'adressera au Conseil de sécurité »* de l'ONU. Des émissaires vont être dépêchés à cette fin dans plusieurs capitales.

La plaidoirie du CEOLP tourne essentiellement, selon le communiqué, autour des arguments suivants :

– *« la colonisation dans les territoires occupés et le bouclage de ces territoires sont une violation flagrante des engagements »* qui ont permis de mettre en route le processus de paix, sur la base *« des résolutions 242, 338 et 425 »* (relative au Liban) du Conseil de sécurité de l'ONU ;

– *« l'impasse à laquelle ont abouti les négociations est le résultat d'une politique délibérée et planifiée du gouvernement israélien qui s'est servi de divers prétextes pour obstruer l'application de cet accord »* ;

– l'accord conclu, en août 1993, à Oslo, entre l'OLP et Israël et signé, le 13 septembre suivant, à Washington, *« forme un tout »* et la tentative de le disséquer *« le menace d'effondrement et mène le processus de paix dans l'impasse »* ;

– Israël *« n'a pas honoré »* ses engagements quant à la libération des prisonniers palestiniens, alors qu'il s'agit d'un *« élément primordial de l'accord de paix »* ;

– Israël *« obstrue délibérément »* les *« rapports économiques du peuple palestinien avec l'Egypte et la Jordanie »*, ce qui *« ne fait qu'accroître la tension »*.

Les Palestiniens réclament un sommet arabe et veulent inciter les Occidentaux et l'ONU à faire pression sur l'Etat juif

REPLI A TUNIS

Parallèlement, le CEOLP a annoncé la formation d'un comité présidé par M. Arafat *« pour ouvrir un dialogue avec toutes les forces et les personnalités palestiniennes »*. Et s'il fallait une preuve de plus de son dépit face à l'attitude d'Israël, M. Arafat a décidé de réunir une nouvelle fois le CEOLP, au début de mars, à Tunis, et ultérieurement, toujours dans la capitale tunisienne, le Conseil central, instance intermédiaire entre le Conseil national (« parlement » en exil) et le CEOLP. Depuis qu'il s'est installé à Gaza, au début de l'été, le dirigeant de l'Autorité palestinienne insistait pour que toutes ces réunions aient lieu dans ce territoire. Ce repli symbolique sur Tunis revalorise aussi l'OLP, quelque peu laissée pour compte depuis l'entrée en fonction de l'Autorité palestinienne.

Mouna Naïm

Le plan de paix de l'ONU en Afghanistan est retardé d'un mois

KABOUL
de notre envoyée spéciale

L'envoyé spécial de l'ONU, Mahmoud Mestiri, a annoncé devant la presse internationale, mercredi 22 février, au centre de Kaboul, le report d'un mois – au 21 mars – du transfert de pouvoir entre l'ancien président Burhanuddin Rabbani et une nouvelle commission intérimaire.

M. Mestiri n'a pas mâché ses mots. Le *« mécanisme »* de transfert de pouvoir que l'ancien ministre tunisien des affaires étrangères avait envisagé est mis au rancart. Préparé avant l'émergence spectaculaire du mouvement des *talibs*, ces « étudiants religieux » qui campent aujourd'hui aux abords de Kaboul après avoir enlevé le tiers sud du pays, il doit céder la place à un nouveau plan.

L'ancien projet prévoyait la création d'un conseil intérimaire représentatif des provinces et des factions moudjahidines. Les *talibs* ont refusé d'y siéger, les conditions qu'ils avaient posées n'ayant pas été satisfaites. Ils réclamaient un conseil intérimaire comprenant de *« bons »* musulmans ainsi qu'un représentant de chacune des vingt-neuf provinces, et la création d'une force de sécurité *« neutre »* – en clair, formée par eux-mêmes – à Kaboul. M. Mestiri a tenu à affirmer *« n'avoir jamais entendu de leur bouche cette dernière précision »*. Pour sa part, l'ancien président Rabbani a estimé que cet organe ne serait pas viable en l'absence des *talibs*. Ce qui n'était pas *« l'avis »* de M. Mestiri.

L'envoyé spécial de l'ONU a donc précisé la seconde mouture de son projet. Un conseil de trente membres, composé de personnalités indépendantes et de représentants politiques et provinciaux, est à mettre sur pied dans les mois à venir. Sans attendre, un groupe de travail va préparer les bases de ce futur compromis pour obtenir *« un cessez-le-feu sérieux et permanent »*. *« Les* talibs *ont donné leur accord et ont promis de ne pas attaquer Kaboul durant le mois qui vient. Le 21 mars, jour du Nouvel An ici, sera aussi celui du transfert du pouvoir »*, a conclu M. Mestiri avant de repartir pour Islamabad.

Danielle Rouard

■ Les forces du général Ahmed Shah Massoud se sont emparées, mercredi 22 février, de Sher Khan Bandar, le plus important port fluvial afghan, sur l'Amou Daria (extrême nord), ainsi que de la ville d'Aliabad dans la province du Kunduz, selon la radio gouvernementale de Kaboul. Ces deux victoires, acquises au détriment du chef des milices ouzbèkes, le général Dostom, renforcent la position du « camp présidentiel » de Burhanuddin dont le général Massoud est l'allié.

Les métallurgistes allemands lancent la grève

FRANCFORT : la Bavière inaugure, vendredi 24 février, le mouvement de grève lancé en Allemagne par le syndicat IG Metall, qui réclame une augmentation de salaires de 6 % pour les salariés de la métallurgie et des industries électro-mécaniques. Appelés à se prononcer sur la grève, comme le prévoit la législation allemande, les métallos bavarois, qui ont été choisis par leur centrale syndicale pour prendre la tête du mouvement, l'ont approuvée avec le quorum nécessaire des trois quarts.

« IG Metall conduira cette grève avec la force nécessaire mais aussi avec la flexibilité nécessaire », a déclaré Klaus Zwickel, président du syndicat, en annonçant mercredi 22 février à Francfort le résultat de la consultation des Bavarois. Le patronat de la métallurgie a menaçé de recourir à des mesures de lock-out. – *(AFP.)*

Réserves sur l'accord financier entre Washington et Mexico

WASHINGTON : l'accord concernant les modalités du plan d'aide financière américaine, signé mardi 21 février, a suscité des réserves de la part des milieux d'affaires ainsi que des milieux financiers. L'accord permettrait de faire face au problème de liquidités à court terme du Mexique, mais ne résoudra pas les problèmes de fond de l'économie du pays. Les entrepreneurs, en particulier, parlent d'*« asphyxie »* de l'économie, en raison de la hausse des taux d'intérêt. Le taux des Cetes (bons du Trésor payés en pesos), sur lesquels est basé le coût de l'argent à un mois, a augmenté de 19 points mercredi 22 février, pour atteindre 59 %. Jorge Kawaghi, président de l'Institut des petites et moyennes entreprises du Mexique, a déclaré mercredi 22 février que ces taux *« exorbitants »* risquent de conduire les PME *« à une suspension de paiement pour une durée indéterminée »*.

EUROPE

■ **ESPAGNE : la levée de l'immunité parlementaire** de l'ancien vice-président du gouvernement, Alfonso Guerra, actuellement numéro deux du PSOE (Parti socialiste ouvrier espagnol), a été demandée au Tribunal suprême mercredi 22 février par le juge Marino Barbero, afin de pouvoir le poursuivre dans le cadre du dossier Filesa, une affaire de financement occulte du Parti socialiste. Le PSOE a protesté en faisant remarquer que Alfonso Guerra n'a jamais été responsable des finances du parti. – *(Corresp.)*

■ **ITALIE : le gouvernement de Lamberto Dini veut faire tout son possible** en vue d'un retour de la lire dans le système monétaire européen (SME), qu'elle a quitté en septembre 1992, a indiqué, mercredi 22 février, le ministre italien des affaires étrangères, Susanna Agnelli. Par ailleurs, Mme Agnelli a indiqué que le gouvernement s'efforcerait *« d'assurer la pleine participation »* de l'Italie *« aux mécanismes prévus par les accords de Schengen »*.– *(AFP.)*

AMERIQUES

■ **ETATS-UNIS : le président Bill Clinton**, en voyage officiel au Canada, jeudi 23 et vendredi 24 février, a préféré renoncer, avant son départ de Washington, à un projet de taxe à l'entrée par la route aux Etats-Unis qui menaçait d'être une pomme de discorde avec le gouvernement canadien. Cette visite sera consacrée aux questions commerciales, à lasituation en Bosnie et aux questions de sécurité. – *(AFP.)*

■ **HAITI : neuf jeunes Haïtiens** appartenant à une organisation populaire soutenant le président Jean-Bertrand Aristide ont entamé mercredi 22 février, une grève de la faim sur le parvis de la cathédrale de Port-au-Prince pour protester contre la venue jeudi de l'ancien président Jimmy Carter. Ces jeunes militants accusent M. Carter de venir *« orienter »* les prochaines élections. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

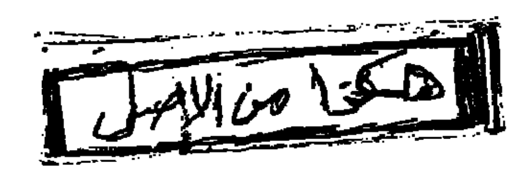
■ **IRAK : le dinar, qui ne cesse de se déprécier** depuis plus de quatre ans, a perdu plus de 30 % de sa valeur en un mois. Le dollar s'échangeait mercredi à Bagdad sur le marché noir à 905-915 dinars contre 700 fin janvier. Le dinar valait 3,2 dollars avant l'embargo imposé à l'Irak en août 1990. – *(AFP.)*

■ **Six membres du groupe extrémiste palestinien d'Abou Nidal** ont tenté de faire sauter le quartier général du chef de l'OLP, Yasser Arafat, à Gaza, a rapporté, mercredi 22 février, le quotidien palestinien *el Qods*, paraissant à Jérusalem-est, qui précise que les terroristes ont été capturés en novembre. – *(AFP.)*

■ **Un nouveau mouvement d'opposition**, « l'Assemblée palestinienne », hostile aux accords entre l'OLP et Israël, vient d'être formé en Cisjordanie, a annoncé, mercredi 22 février, son fondateur, Bassam Chakaa, ancien maire de Naplouse. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **RWANDA : huit « casques bleus » tunisiens ont été blessés** par l'explosion d'une mine, mercredi 15 février, à Mutura, dans le nord-ouest du pays. La veille, leurs baraquements avaient été attaqués à la grenade. Le 18 février, dans la ville voisine de Gisenyi, des convois de ravitaillement en route vers les camps de réfugiés rwandais au Zaïre ont été pillés par la population. L'armée a ouvert le feu, tuant deux personnes. – *(AFP.)*



Les métallurgistes allemands lancent la grève

FRANCFORT : la Bavière inaugure, vendredi 24 février, le mouvement de grève lancé en Allemagne par le syndicat IG Metall, qui réclame une augmentation de salaires de 6 %, pour les salariés de la métallurgie et des industries électro-mécaniques. Appelés à se prononcer sur la grève, comme le prévoit la législation allemande, les métallos bavarois, qui ont été choisis par leur centrale syndicale pour prendre la tête du mouvement, l'ont approuvée avec le quorum des trois quarts.

« IG Metall conduira cette grève avec la force nécessaire mais aussi … la fermeté nécessaire », a déclaré Klaus Zwickel, président du syndicat, en annonçant mercredi 22 février à Francfort le résultat de la consultation des Bavarois. Le patronat de la métallurgie a menacé de recourir à des mesures de lock-out. – (AFP)

Réserves sur l'accord financier entre Washington et Mexico

WASHINGTON : l'accord concernant les modalités du plan d'aide financière américaine, signé mardi 21 février, a suscité des réserves de la part des milieux d'affaires ainsi que des milieux financiers. L'accord permettrait de faire face au problème de liquidités à court terme du Mexique, mais ne résoudra pas les problèmes de fond de l'économie du pays. Les entrepreneurs, en particulier, parlent d'« asphyxie » de l'économie en raison de la hausse des taux d'intérêt. Le taux des Cetes (bons du Trésor payés en pesos), sur lesquels est basé le coût de l'argent à un mois, a augmenté de 19 points mercredi 22 février, pour atteindre 59 %. Jorge Kawagin, président de l'Institut des petites et moyennes entreprises du Mexique, a déclaré mercredi 22 février que ces taux « exorbitants » risquent de conduire les PME « à une … de paiement pour une durée indéterminée ».

EUROPE

■ **ESPAGNE : la levée de l'immunité parlementaire de l'ancien** vice-président du gouvernement, Alfonso Guerra, actuellement numéro deux du PSOE (Parti socialiste ouvrier espagnol), a été demandée au Tribunal suprême mercredi 22 février par le juge Marino Barbero, afin de pouvoir le poursuivre dans le cadre du dossier Filesa, une affaire de financement occulte du Parti socialiste. Le PSOE a … en faisant remarquer que Alfonso Guerra n'a jamais été … des finances du parti …

■ **ITALIE : le gouvernement de Lamberto Dini veut faire tout son possible** …

AMÉRIQUES

■ **ÉTATS-UNIS : le président Bill Clinton** …

■ **HAÏTI : neuf jeunes Haïtiens** …

PROCHE-ORIENT

■ **IRAN : le dinar, qui ne cesse de se déprécier** …

■ **Six membres du groupe extrémiste palestinien** …

■ **Un nouveau mouvement d'opposition** …

AFRIQUE

■ **RWANDA : huit « casques bleus »** …

DÉBAT Les dépenses des collectivités locales et l'augmentation des impôts qu'elles perçoivent sont mises en cause dans le débat ouvert à l'occasion de l'élection présidentielle. Soucieux de se ménager l'appui des élus, les candidats se gardent de toute accusation publique, mais le soupçon de « gaspillage » court sous les discours et dans les propos privés. ● SAGESSE. A en croire le Crédit local de France, la gestion des élus s'est améliorée, et les investissements sont freinés en 1995. Il est vrai que les années électorales incitent les maires à la modération. ● CRISE. Les départements, qui ont en charge l'aide sociale, doivent assumer cependant le coût du chômage et de l'exclusion. Les budgets sociaux de certains d'entre eux ont crû considérablement, ces dernières années, en raison notamment de l'irrépressible augmentation du RMI.

Les collectivités territoriales sont soupçonnées de dépenser trop

Transferts de charges de l'Etat, augmentation des besoins sociaux ou dépenses inconsidérées des élus locaux, les budgets des communes, des départements et même des régions se sont alourdis. Les impôts aussi, sans que les contribuables aient le sentiment d'y trouver leur compte

SONT-ELLES les paniers percés de la République ? Rarement formulé de façon aussi directe, le soupçon sur les collectivités locales pèse dans l'esprit d'une partie de la classe politique. L'un des ministres d'Edouard Balladur ne juge-t-il pas, en privé, que Paris devrait imposer un coup d'arrêt à l'accroissement continu de la fiscalité locale ? Quant au premier ministre-candidat, il observe, dans son programme présidentiel : *« Les collectivités se plaignent du désengagement de l'Etat, alors que la part des versements d'Etat dans leur budget est passée de 17 % à 22 %. »*

Qui a tort, qui a raison ? Les relations financières entre Etat et collectivités locales baignent dans une opacité que tout le monde regrette... et que personne ne semble en mesure de dissiper. Avec le développement de la décentralisation, les transferts de charges se sont accompagnés de transferts de ressources, ajoutés aux multiples compensations correspondant, par exemple, à des dégrèvements d'impôts décidés par Paris. Tous ces flux croisés ont fini par produire un écheveau d'où il ressort, au moins, que l'Etat est aujourd'hui, par le jeu de ces transferts, le premier contribuable local.

A l'évidence, l'inflation des dépenses des collectivités locales, qui se répercute sur leur fiscalité, est parfois due à des dérapages : la *« maladie de la pierre »* – dénoncée par Michel Charasse lorsqu'il était ministre du budget –, qui a poussé certains conseils généraux à se doter de sièges luxueux ; ou les dépenses de communication de conseils régionaux, voire de communes, qui ont trop bien compris les ressorts de la démocratie médiatique. Ces excès, cependant, n'expliquent pas tout.

PACTE DE STABILITÉ

Certes, la règle est que l'Etat, lorsqu'il transfère une charge financière, transfère les ressources correspondantes. Les conseils régionaux et généraux conservent, toutefois, un souvenir cuisant du transfert de la responsabilité des lycées pour les premiers, des collèges pour les seconds : les investissements qu'ils avaient dû consentir, pour accueillir un nombre grandissant d'élèves aussi bien que pour réhabiliter des bâtiments souvent très dégradés, n'avaient que de lointains rapports avec les moyens que l'Etat leur avait octroyés.

Aujourd'hui encore, les élus se disent confrontés, trop souvent, à un décalage entre charges et ressources. Dans le département du ministre des collectivités locales, Daniel Hoeffel, le Bas-Rhin, les ressources transférées pour l'entretien des collèges ont couvert en 1994... 15 % des investissements effectivement réalisés. Quant aux dépenses sociales à la charge des départements, leur explosion, liée à la situation de crise du pays, pose un gros problème de financement. En outre, l'Etat est parfois tenté, plus ou moins subrepticement, de mettre à contribution les collectivités locales pour régler ses propres problèmes. L'affaire de l'augmentation de la cotisation employeurs de la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales (CNRACL), que les élus, toutes tendances confondues, n'ont toujours pas digérée, en est une illustration. Edouard Balladur a d'ailleurs emboîté le pas à Jacques Chirac qui, le premier, au cours de sa campagne, a souligné la nécessité d'un *« pacte »* de stabilité dans les relations financières entre l'Etat et les collectivités locales.

L'évolution des prélèvements obligatoires

des collectivités locales — en % du PIB

1987	88	89	90	91	92	93
5,87						6,8

de l'État

*Ce graphique représente l'évolution des prélèvements obligatoires des administrations publiques locales, c'est-à-dire essentiellement les collectivités locales, mais aussi les organismes divers d'administration locale (chambres d'agriculture, de commerce...)

Source : ministère de l'économie

La fiscalité de l'État est en baisse alors que les prélèvements des collectivités locales (y compris les transferts financiers par l'État en direction de ces collectivités) sont en hausse.

Enfin, des facteurs propres au fonctionnement des collectivités locales doivent être pris en compte. Elles enregistrent les évolutions de la conjoncture nationale avec un décalage et subissent maintenant une baisse de leurs ressources, tandis que, par un phénomène classique, les dépenses, elles, courent sur leur erre. Par ailleurs, Pierre Richard, président du Crédit local de France met en avant les conséquences, non pas d'une tendance au gaspillage, mais, au contraire, d'un comportement vertueux, consistant à moins recourir à l'emprunt et à compter davantage sur l'autofinancement.

Critiquée pour son poids croissant, la fiscalité locale l'est aussi pour sa structure, jugée trop complexe. Le produit des quatre impôts locaux (taxe d'habitation, taxes sur le foncier bâti et non bâti, taxe professionnelle) est aujourd'hui perçu par les trois niveaux de collectivités territoriales : communes, départements, régions. Quant aux groupements de communes, ils sont autorisés à prélever une taxe professionnelle d'agglomération. Actuellement, les collectivités locales fixent librement, à l'intérieur de certaines limites, les taux qu'elles appliquent. La plupart du temps, lorsque les bases sont importantes, les taux sont fixés à un niveau faible, et réciproquement, ce qui pénalise *a priori* les contribuables – particuliers ou entreprises – des collectivités les moins riches.

REMISE A PLAT

L'enchevêtrement des divers prélèvements locaux ne satisfait personne. Les maires, en particulier, s'estiment parfois victimes d'une injustice : la mairie constituant le niveau d'administration locale le plus proche du citoyen de base, c'est spontanément aux impôts communaux que pense le contribuable lorsqu'il découvre une feuille d'impôts locaux qu'il juge un peu chargée... Un premier pas a été fait avec l'apparition, sur ces formulaires, de couleurs différentes pour identifier chaque type de prélèvement, municipal, départemental, régional.

Au-delà de cet aménagement « cosmétique », le moyen le plus radical de clarifier les responsabilités des uns et des autres – clarification toujours réclamée et toujours ajournée –, est la *« spécialisation »* de l'impôt, introduite par M. Balladur dans son programme présidentiel : une collectivité, un impôt. La mise en œuvre de ce principe simple supposerait, en fait, une véritable révolution dans l'organisation des pouvoirs et des finances locaux. C'est bien pourquoi les gouvernements successifs ont jusqu'à maintenant reculé devant une telle réforme, qui ne fait toujours pas l'unanimité (voir, notamment, *Le Monde des débats* de février).

Ses adversaires craignent les effets pervers de cette remise à plat, qui poserait de redoutables problèmes techniques. La sagesse fiscale, il est vrai, dit qu'un bon impôt est un vieil impôt, ce qui n'encourage guère à l'audace. Si M. Balladur est élu et qu'il tient ses promesses, il est donc au moins un domaine, même si ce n'est pas le plus médiatique, où il sera sorti de sa légendaire prudence...

Jean-Louis Andréani

Le Crédit local de France défend la gestion des élus

PRÉSIDENT du Crédit local de France (CLF), Pierre Richard, ancien directeur général des collectivités locales au ministère de l'intérieur, s'est, une nouvelle fois, fait le défenseur vigoureux des élus locaux en présentant, jeudi 23 février, la note de conjoncture sur les finances locales que publie la banque deux fois par an. *« Au moment où beaucoup parlent pêle-mêle de corruption, de dette excessive et croissante, de gestion dispendieuse, voire de faillite, j'affirme que le secteur local est parmi les plus sains d'Europe. La gestion financière des collectivités locales s'est améliorée grandement depuis dix ans »*, a-t-il déclaré.

Il n'empêche que les collectivités ont moins d'aisance aujourd'hui que dans les premières années qui avaient suivi 1982 et le lancement de la décentralisation. Elles devront apprendre, demain plus qu'hier, à gérer leurs finances dans la contrainte, avec des bases fiscales qui stagnent (au moins jusqu'à l'entrée en vigueur de la révision en 1997) et des charges qui ont tendance à s'alourdir.

1995 sera une année de pause au moins pour quatre raisons. L'impact de la crise économique de 1992-1993 va se marquer par une inflexion de la progression des bases de taxe professionnelle : + 4,5 % contre 6 % en 1994. Par ailleurs, la dotation globale de fonctionnement (DGF) versée par l'Etat, ne progresse que de 1,7 %, alors que les recettes de l'Etat augmentent de près de 7 %. Les années d'élections municipales sont aussi, traditionnellement, des périodes d'attentisme des élus.

FREINAGE DES INVESTISSEMENTS

Or la pression fiscale a atteint un plafond dans la plupart des collectivités, puisque le produit des impôts locaux progresse depuis quelques années de 1 à 2 points de plus que le PIB (produit intérieur brut). Enfin, la hausse obligatoire des cotisations pour la retraite des agents territoriaux, imposée par le gouvernement d'Edouard Balladur, obligera quasiment tous les élus à comprimer leurs dépenses, voire à repousser des projets d'investissement.

Ces éléments expliquent que les dépenses, selon les estimations du CLF, ne progresseront que de 3,9 %, au lieu de 4,8 % l'an dernier. Le changement est encore plus net pour ce qui concerne les travaux d'équipement : – 5,1 % contre + 3,5 %. Cependant, selon l'Association des présidents de conseils généraux, les départements se singulariseront puisque, après une chute de 4 % l'an dernier, leurs investissements (notamment dans les collèges) devraient croître, légèrement, de 0,6 %.

Le poids des contraintes politiques et économiques réduit les marges de manœuvre des élus pour la préparation de leurs budgets. L'épargne disponible, qui avait abondamment progressé depuis dix ans ans (ce qui réduit à néant les arguments de ceux qui agitent régulièrement le spectre du découvert de trésorerie), va accuser en 1995 une chute sensible : – 4 %.

Ce n'est pas pour autant qu'ils vont *« pratiquer un recours intempestif à l'emprunt »*, précise Pierre Richard. L'endettement va même diminuer de 5 %. *« Voilà qui démontre,* conclut-il, *que les collectivités font preuve de sagesse puisque, lorsque l'autofinancement décroît, elles préfèrent réduire simultanément les dépenses d'équipement et le recours à l'emprunt. »*

François Grosrichard

L'aide sociale flambe dans le Gard

NÎMES
de notre correspondant

Le recours à la fiscalité n'est plus en mesure d'absorber, dans le Gard, l'augmentation des dépenses d'aide sociale. Ce volet du budget du conseil général, que préside Alain Journet (PS), progressait à un rythme annuel de 6 % jusqu'en 1992. Depuis trois ans, il connaît une flambée : plus 21,7 % en 1993 (de 637 millions à 776 millions de francs). Ces dépenses représentent 928 millions de francs, soit 52 % des dépenses de fonctionnement. Leur hausse s'explique par la situation économique du Gard : un taux de chômage record de 16,8 % et un peu plus de 13 000 bénéficiaires du RMI. Entre 1990 et 1993, les seules dépenses liées au RMI ont enregistré une croissance moyenne annuelle de 56 %.

« A cela, s'ajoutent les dispositions réglementaires de l'Etat. En 1992, elles ont entraîné une charge supplémentaire de 53 millions de francs, qui n'a pas été compensée par des transferts de ressources », commente Yves Dellac, chargé de mission du département, qui cite, entre autres, l'accès à l'aide médicale gratuite (45 000 personnes) ou l'augmentation du prix de journée des établissements médico-sociaux.

En 1993, l'augmentation des dépenses d'aide sociale a été compensée par une hausse de 10 % de la fiscalité directe, mais la marge de manœuvre se rétrécit, vu la faiblesse du potentiel fiscal et la forte pression qui s'exerce déjà à travers les quatre taxes locales. En comparant le Gard aux vingt-deux départements de taille similaire, un cabinet d'expertise constatait, en septembre 1994, que les taux des taxes – d'habitation (8,33 %), sur le foncier non bâti (12,45 %) et professionnelle (10,25 %) –, étaient déjà les plus élevés.

« Un point d'impôt supplémentaire, c'est 9 millions de francs, observe M. Dellac. *Comme, depuis deux ans, les dépenses sociales augmentent en moyenne de 80 millions de francs chaque année, cela signifie qu'il faudrait rehausser la fiscalité de 10 % à chaque nouvel exercice. Ce n'est pas possible. »*

Richard Benguigui

Le « miracle toulousain » agace la gauche

TOULOUSE
de notre correspondant

Des impôts locaux qui n'augmentent pas plus vite que l'inflation, une dette qui, en six ans, a fondu comme neige au soleil, une capacité d'investissement raisonnable : c'est le « miracle toulousain ». La ville, il est vrai, affiche une belle prospérité, attire des habitants venus de Midi-Pyrénées, mais aussi d'autres régions, l'Ile-de-France en particulier. Après avoir diminué de 1975 à 1982, la population a augmenté de 3,1 % entre 1982 et 1990, à Toulouse, et de 28,7 % pour les 57 communes de l'agglomération...

L'opposition de gauche, guère portée à croire aux miracles, est sûre d'avoir trouvé l'explication : *« Dominique Baudis, le maire CDS de la ville, vend l'argenterie. C'est comme cela qu'il désendette la ville ! »*, tonne Jacques Lévy, chef de file des socialistes. Le maire, qui s'est forgé, en deux mandats, une image de gestionnaire prudent, récuse la critique. *« Je n'ai rien vendu*, explique-t-il. *J'ai concédé. Au terme du bail, la ville pourra, si elle le veut, récupérer ses biens. »* Dans une trentaine d'années pour la distribution de l'eau et l'assainissement !

Ce beau « coup », en 1991, a permis de récupérer 517 millions de francs. De quoi rembourser par anticipation une partie de la dette : 2 726 millions de francs en 1988, 1 288 millions de francs dès 1992, 93 millions de francs pour 1995. Toulouse a ainsi multiplié les concessions de service public : parkings souterrains, crédit municipal et, même, campings.

Les taux de taxe d'habitation ou de taxe professionnelle mettent Toulouse au milieu du peloton des grandes cités, Paris excepté. *« Ce que le contribuable économise est pris au consommateur »*, lance pourtant l'opposition, qui dénonce les coûts de l'eau et des parkings. Cette année, la ville investira quelque 900 millions de francs dans divers programmes. Cette enveloppe est presque autofinancée et pas loin d'avoir triplé en six ans, selon le maire, grâce à une *« politique de rigueur budgétaire »* et, surtout, grâce aux recettes fiscales.

COLÈRE CONTRE L'ÉTAT

Toulouse attire, en effet, de nouvelles entreprises. De longue date, la ville a réservé des terrains et s'enrichit d'une taxe professionnelle qui, ailleurs, tombe dans les escarcelles des communes périphériques. Quant à la taxe d'habitation, elle bénéficie de la reprise démographique. Seule ombre au tableau, relevée d'ailleurs par la chambre régionale des comptes, les frais de personnel : la mairie emploie plus de sept mille salariés.

Malgré ces résultats, M. Baudis ne décolère pas contre l'Etat. Il n'a pas apprécié les conclusions du débat national sur l'aménagement du territoire, qui a signé, dit-il, une *« alliance de fait entre jacobins et ruralistes »*. Premier visé, Charles Pasqua est accusé de préférer les départements aux grandes villes ou aux régions. Le maire énumère les équipements de la ville, ces infrastructures utilisées par des habitants des communes voisines et *« qui profitent à tous et ne sont payées que par quelques-uns »*.

Fidèle à la culture radicale, Dominique Baudis reproche à l'Etat ses largesses pour Paris. A preuve, selon lui, le rapport Delafosse, commandé par Edouard Balladur, qui établit qu'un contribuable parisien et un contribuable rural paient une taxe d'habitation équivalente, quand ceux des grandes villes sont 2,6 fois plus taxés. Le maire de Toulouse, qui se pose désormais en champion des grandes villes, demande avec de plus en plus d'insistance une évaluation du coût du rôle de « ville-centre ».

Gérard Vallès

La Seine-Saint-Denis étouffe

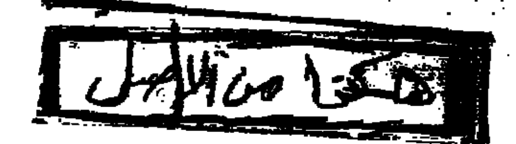
DANS UN CONTEXTE très difficile (départs et fermetures d'entreprises, licenciements, aggravation du chômage, dégradation de la situation des familles), le conseil général de Seine-Saint-Denis a de plus en plus de mal à boucler son budget. Aujourd'hui, affirme son président, Robert Clément (PCF), le département *« n'en peut plus »*. *« Ses recettes se réduisent*, dit M. Clément, *alors que ses dépenses sociales explosent et* [que] *les transferts de charges de l'Etat s'accélèrent. »* Dans le cadre de l'élaboration du budget 1995, les élus se retrouvent devant *« un choix impossible »* : ou bien augmenter la pression fiscale, ou bien réduire l'investissement et les services rendus à ses 1 400 000 habitants.

Depuis 1991, les dépenses n'ont cessé d'augmenter, alors que les ressources (taxe professionnelle, vignette) ont stagné, voire *« diminué sévèrement »*. Le marasme de l'immobilier a fait chuter les recettes liées aux droits de mutation. Dans le même temps, l'augmentation des dépenses liées à la situation sociale a été *« brutale »*. En trois ans, de fin 1990 à fin 1993, le nombre des bénéficiaires du RMI est passé de onze mille à vingt mille. Fin 1994, il aurait dépassé les vingt-six mille.

Pour faire face à ses responsabilités et maintenir son effort d'investissement (1,5 milliard de francs en 1994), le conseil général est contraint depuis deux ans de recourir, de façon importante et cumulative, à l'emprunt : 700 millions de francs en 1992 et près de 1 milliard de francs en 1993, dont 500 millions pour financer les travaux dans les collèges. Chaque année, précise le vice-président, Jacques Gonzalez (PCF), chargé des questions budgétaires, les intérêts payés par le département représentent l'équivalent de deux collèges, soit 200 millions de francs.

Malgré l'alourdissement des charges, (plus 100 millions de francs pour l'aide sociale à l'enfance, plus 62 millions de francs pour les handicapés, plus 51 millions de francs pour les personnes âgées), la baisse des recettes et le manque à gagner de quelque 147 millions de francs découlant de la loi de finances 1995 (non-compensation des réductions de la taxe professionnelle, augmentation de la contribution au Syndicat des transports parisiens, etc.), le conseil général espère pouvoir, cette année, maintenir l'investissement à plus de 1 milliard de francs sur un budget de 6 milliards de francs.

Martine Boulay-Méric



M. Balladur adopte un ton plus offensif tout en évitant de polémiquer avec M. Chirac

Le premier ministre s'est invité à l'improviste dans un meeting

A deux mois, jour pour jour, du premier tour de l'élection présidentielle, l'espoir règne dans les camps chiraquien et balladurien. Les sondages soulagent le premier et poussent le chef du second à *s'impliquer plus fermement, pour ne pas* laisser l'initiative à Jacques Chirac. Mercredi 22 février, M. Balladur s'est félicité, lors d'une *réunion électorale à Puteaux, que la campagne* commence vraiment.



« *IL ÉTAIT MEILLEUR qu'à la télévision. Il commence à se dégeler. Avec un petit coup de gnôle ou de calva, ça ira encore mieux !* » Elle était toute revigorée au point de flirter avec le langage « popu », cette citoyenne bien mise des Hauts-de-Seine qui venait de se commettre, mercredi 22 février, à Puteaux, dans une réunion électorale. Elle avait manifestement besoin que son candidat, Edouard Balladur, la rassure, après la tempête qu'il vient d'essuyer avec les suites téléphoniques de l'affaire Schuller-Maréchal et les sondages qui virent de bord. Cette balladurienne était venue chercher un espoir qui, à l'évidence, a refleuri dans le camp d'en face. A deux mois, jour pour jour, du premier tour de l'élection présidentielle, les chiraquiens sentent, selon l'expression de *La Lettre de la Nation*, l'organe officiel du RPR, que « *le vent tourne* » au profit de leur champion.

VISITE EN BANLIEUE

Pour la première fois, Alain Juppé s'est rendu, mercredi 22 février, au point de presse hebdomadaire que tient François Baroin, député (RPR) de l'Aube et porte-parole de Jacques Chirac, au quartier général de campagne, avenue d'Iéna à Paris. Avant de réexpliquer le projet présidentiel de M. Chirac, le président par intérim du RPR a, de son propre chef, « *tiré quelques leçons* » des sondages, sans pour autant « *s'emballer* ». « *Aucune élection n'est gagnée d'avance* », a-t-il souligné, en pensant très probablement au premier ministre, dont les partisans mettaient en avant, ces derniers mois, des sondages pour lesquels les chiraquiens avaient la plus grande méfiance. M. Juppé a noté « *l'érosion continue des positions d'Edouard Balladur, la progression de Lionel Jospin et la consolidation de l'électorat de Jacques Chirac* ». Pour conjurer « *les paroles qui blessent* », le ministre des affaires étrangères a souligné que le « code de bonne conduite », pour lequel il plaide bien seul, est devenu « *une nécessité et une condition de la victoire* ».

Poursuivant son petit bonhomme de chemin, M. Chirac a développé, le soir, à Villepinte, en Seine-Saint-Denis, son programme pour les banlieues, où vivent, a-t-il précisé, onze millions de Français. Parlant des quartiers les plus défavorisés, le maire de Paris a réaffirmé la nécessité d'« *assurer l'ordre républicain* », comme il l'avait fait la veille à Rouen (*Le Monde* du 23 février). « *C'est dans la cité que s'est construit la civilisation, et ce mot superbe est désormais utilisé pour désigner ces endroits où la République se défait* », a-t-il déclaré. Pour M. Chirac, les quartiers difficiles sont l'un des terrains pour lesquels il faut bousculer « *le conservatisme des technocrates* », en introduisant la fiscalité dérogatoire et en consacrant un surcroît de moyens aux établissement scolaires.

Il s'agissait pourtant, comme semblait l'avoir détecté M. Juppé, d'un moment particulier de la campagne, un de ces jours où l'on sent que les choses sont en train de se modifier et qu'elles peuvent basculer. Et cela ne tenait pas seulement à la révélation tonitruante de la demande de départ du territoire français, par le gouvernement, de cinq ressortissants américains soupçonnés d'émarger à la CIA. Reçu par la presse diplomatique, dans l'après-midi, M. Balladur avait répondu sur le ton de l'ironie au président de cette association, qui situait cette rencontre « *entre deux épisodes tumultueux* ». « *Après des épisodes tumultueux ? J'espère que vous n'en voyez pas d'autres !* », avait dit le premier ministre, en minimisant l'affaire des écoutes.

Affirmant qu'il ne s'était jamais attendu à une campagne facile, il avait expliqué sa baisse dans les sondages par un retour aux « *équilibres de la vie politique nationale* » et aux « *difficultés qui n'ont pas manqué ces dernières semaines dans sa tâche de premier ministre* ». « *Cela rend la tâche plus sportive, plus stimulante. Cela me plaît assez* », avait-il osé. C'est précisément ce qu'il est venu répéter – par surprise, car il n'était pas attendu – au cours de la réunion publique tenue, le soir, à Puteaux, en présence de 2 500 à 3 000 personnes, par les élus de la *majorité d'Ile-de-France conduits* par Charles Pasqua.

IMPATIENCE

Assailli par d'embarrassantes affaires, le président du conseil général des Hauts-de-Seine a seulement souligné que « *pour toutes ces attaques, ces coups tordus* », dont il s'estime victime, il a, « *comme le général de Gaulle, un mépris de fer* ».

Comme s'il avait saisi qu'il fallait transformer un vote de résignation déclinant, en sa faveur, en vote d'adhésion à son personnage, M. Balladur s'est pris au jeu du « meeting », en se montrant « *heureux que le campagne commence* ». « *Ils étaient nombreux, ceux qui attendaient de savoir si nous étions capables de rentrer en campgne. Ils étaient nombreux, ceux qui étaient impatients de lancer, comme ils disaient, le débat d'idées. Ils étaient nombreux, ceux qui voulaient que l'on combatte, projet contre projet, bilan contre bilan. Mais qu'ils se rassurent, il n'y avait pas qu'eux qui étaient impatients. Nous aussi, nous sommes impatients de nous expliquer !* », a lancé Nicolas Sarkozy, en annonçant la venue inopinée de celui dont il assure la promotion médiatique.

« *Loin des agitations, des faux espoirs et des fausses promesses* », M. Balladur s'est présenté comme « *le véritable espoir de changement* » car, a-t-il dit, « *nous ne sommes pas des marchands d'illusions* ». « *Nous avons bâti un projet parfaitement réalisable et parfaitement compréhensible* », a affirmé le premier ministre-candidat, qui a rappelé les principaux axes de son projet présidentiel : « *Davantage d'égalité de chances pour tous, davantage de libertés pour les Français, plus de force et d'influence dans l'Europe et dans le monde pour la France.* »

Puis il s'est lancé dans une série de questions – « *Qui représente le rassemblement des Français ? Qui représente l'union de la majorité ? Qui représente l'ambition d'une réforme profonde ? Qui représente le mieux la conception qui doit être la nôtre du rôle de la France dans le monde ?* » – s'achevant toutes par la même réponse : « *C'est nous* ». « *Qui représente le mieux l'inspiration gaulliste ?* », a enfin décoché M. Balladur, laissant le soin à la salle, au comble du plaisir, de répondre : « *C'est nous !* » « *C'est une question qui mérite qu'on s'y attarde* », a insisté le chef du gouvernement, avant d'arriver, au bout du compte, à la même conclusion que son auditoire.

Dès lors, il pouvait demander à ses partisans, ravis et soulagés par la découverte d'une pugnacité qui avait tardé a émerger, de ne se montrer « *ni tendus ni crispés* », mais plutôt « *confiants* » et « *optimistes* ». A la tribune, ministres et élus étaient aux anges.

Olivier Biffaud

MM. Juppé et Balladur opposés sur la monnaie unique

Alain Juppé, président par intérim du mouvement néogaulliste, a déclaré, mercredi 22 février, au quartier général de campagne de Jacques Chirac, que « *l'objectif de 1997* » pour le passage à la troisième phase de l'union monétaire, celle de la monnaie unique européenne, n'est « *pas réaliste* ». « *Tout le monde le sait, donc il faut tenir l'objectif de 1999* », a précisé M. Juppé, en soulignant qu'il s'exprimait « *à titre personnel* ».

Lors d'un colloque franco-allemand organisé à Paris, le 23 janvier, par une association que préside Raymond Barre, Edouard Balladur avait déclaré : « *La convergence de nos économies et la confiance réciproque qui nous anime nous permettent d'envisager sereinement le passage à la troisième phase, si possible dès 1997.* » « *Il faut tout faire pour que cela soit possible* », avait ajouté le premier ministre. « *Je ferai tout pour que le France soit au rendez-vous* » de 1997, avait indiqué pour sa part Edmond Alphandéry, ministre de l'économie, le 16 janvier, à Bruxelles.

Des réformes économiques de plus en plus voisines

N'EN PARLER JAMAIS, y penser toujours... Depuis qu'il est entré en campagne, Edouard Balladur se garde en permanence de citer le nom de Jacques Chirac, mais, visiblement, il a pris bonne note des critiques indirectes que celui-ci lui adresse. Il a lu avec attention la plate-forme présidentielle que le maire de Paris a dévoilée le 17 février. Dans un entretien publié jeudi 23 février par *Les Echos*, le premier ministre apporte, en effet, de nombreuses précisions sur le volet économique de son propre programme, dans l'intention transparente de répliquer à son rival.

Le premier front de la contre-attaque concerne la lutte contre le chômage. M. Balladur éprouve le besoin de faire cette mise au point : « *Je ne dis pas aux Français : élisez-moi et vous aurez un million de chômeurs de moins dans cinq ans. Je leur dis : si vous me faites confiance, je ferai tout pour y parvenir.* » Le premier ministre-candidat n'avait, certes, jamais dit auparavant qu'il s'engageait personnellement à réduire le nombre des demandeurs d'emploi au rythme de deux cent mille par an. Avec des variations, il avait toujours pris soin de préciser que c'était plutôt un pacte qu'il proposait de passer avec le pays ; en quelque sorte, un objectif, pas une promesse. Cependant, cette annonce avait soulevé diverses critiques. M. Chirac avait jugé utile de souligner qu'il n'est pas homme, lui, à avancer de manière inconsidérée une telle prévision. Raymond Barre, lui aussi, a observé qu'il est imprudent d'évoquer le moindre chiffre dans ce domaine.

CALENDRIER

M. Balladur ne se dédit donc pas, mais son propos n'en est pas moins beaucoup plus prudent. Il tient, en effet, à rappeler que, si cette baisse du chômage est possible, il n'y parviendra « *pas tout seul* ». Il ajoute : « *Il faudra que les partenaires sociaux s'y mettent ; mais l'objectif est à notre portée.* »

Le premier ministre détaille, également, de nombreux aspects de sa plate-forme dans le même souci, manifeste, de soutenir la comparaison avec les propositions chiraquiennes. En présentant son propre programme, le maire de Paris avait distingué les deux types de mesures qu'il entend mettre en œuvre : les dispositions d'urgence, dans les six premiers mois ; les réformes de long terme, ensuite. M. Balladur, lui, n'avait pas encore indiqué pour quel calendrier il opterait.

LES DROITS DE SUCCESSION

Il y remédie dans cet entretien. « *Il y aura des réformes immédiates*, dit le premier ministre. *Elles concernent aussi bien la baisse des cotisations maladie des entreprises sur les bas salaires, par exemple, que le dispositif des chômeurs en fin de droits.* » La réforme des droits de succession devra aussi, de l'avis de M. Balladur, être mise en œuvre « *immédiatement* ». Enfin, le premier ministre retient cette dernière priorité : « *Je souhaite aussi, s'agissant de l'impôt sur le revenu, que la simplification des déductions et des abattements intervienne dès le budget de 1996 et qu'elle s'accompagne à due concurrence de la baisse du barème.* »

Le dossier des droits de succession est d'ailleurs symbolique de la compétition qui oppose M. Balladur à M. Chirac. Jusqu'à présent, en effet, les deux candidats avaient avancé deux pistes de réformes opposées. Le premier avait suggéré que l'on procède à un allègement général des droits de succession en relevant le seuil d'exonération (actuellement fixé à 330 000 francs pour un conjoint et 300 000 francs par enfant). Le second avait préconisé que l'on diminue la fiscalité des transmissions pour les seules entreprises.

Dans son entretien aux *Echos*, le premier ministre maintient, apparemment, sa proposition. « *C'est une question très complexe*, dit-il, *parce qu'elle touche au principe de l'égalité des héritiers devant l'impôt : au sein d'une même famille, il est difficile d'imposer différemment celui qui reçoit l'entreprise et celui qui reçoit autre chose.* » M. Balladur souhaite donc toujours « *que les petites successions soient très largement exonérées au-dessous de 500 000 francs* », mais, sous la pression chiraquienne, il amende sa proposition initiale en la complétant de deux dispositions nouvelles. D'abord, il propose que la taxation de la vente des entreprises soit ramenée de 14,2 % actuellement « *à moins de 5 %* » ; ensuite, il fait cette suggestion, en cas d'héritage portant sur une entreprise : « *Depuis 1993, on peut taxer les droits sur quinze ans avec un taux d'intérêt de 3 %. Je serais tout à fait d'accord pour appliquer un taux zéro.* »

Dans un cas, M. Balladur refuse ostensiblement de reprendre à son compte une idée chiraquienne. Il s'agit, logiquement, de la proposition d'engager un « audit » des dépenses publiques, avec le concours du Parlement et de la Cour des comptes. « *L'audit, je l'ai déjà fait faire* », répond le premier ministre, avant d'ajouter : « *De sorte que mon successeur ne pourra pas me reprocher de lui laisser la France en mauvais état. S'il est honnête.* »

A cette nuance près, le constat se confirme de jour en jour. Une même proposition, ou presque, hier, sur le chômage de longue durée, des pistes maintenant voisines sur la fiscalité : au fil de la campagne, les deux programmes de MM Balladur et Chirac tendent à se ressembler, même si le discours, en apparence, diverge.

Laurent Mauduit

« L'objectif » des 200 000 chômeurs

La proposition de faire baisser le nombre des chômeurs de deux cent mille par an est évoquée depuis plusieurs mois par Edouard Balladur. Sur France 2, à l'automne (*Le Monde* du 28 octobre), il fixe ce cap en prenant soin de préciser que « *c'est un objectif, ce n'est pas une promesse* ». Quelques semaines plus tard, sur TF 1, il revient à la charge – « *c'est tout à fait possible* » – et lance une invitation aux partenaires sociaux pour qu'ils en discutent avec lui (*Le Monde* du 7 décembre).

Joignant le geste à la parole, le premier ministre écrit, le 19 janvier, aux organisations syndicales et patronales, qui le prennent plutôt mal. Le secrétaire général de FO, Marc Blondel, répond (*Le Monde* du 21 janvier) qu'il n'apprécie « *pas du tout le côté patelin, conseilleur, du premier ministre* ». Jean Gandois, lui, observe que « *l'activité, voire l'activisme, du CNPF, en matière de dialogue social, n'ont pas nécessairement à être forcés par les déclarations gouvernementales* ».

Jean-François Hory, président de Radical

« Lionel Jospin, à tort ou à raison, porte l'image d'un certain archaïsme »

Jean-François Hory, président de Radical, a décidé de se porter candidat à l'élection présidentielle. Il soumettra sa candidature à la convention nationale de son parti, convoquée le 26 février. M. Hory estime que le Parti socialiste et son candidat, Lionel Jospin, ont démontré leur refus de prendre en compte les idées dont se réclame Radical et de lui faire une place suffisante dans leur dispositif de campagne.

« Vous avez rencontré à deux reprises Lionel Jospin, sans parvenir à un accord entre vos deux formations pour l'élection présidentielle. Quelles sont les raisons de cet échec ?

– Manifestement, le candidat du PS n'avait pas la volonté d'aboutir à un accord. Le rassemblement ne peut pas être une incantation, un discours ; c'est une démarche politique, qui doit être démontrée par des gestes précis, aussi bien sur le fond – les thèmes d'une campagne commune – que sur les modalités d'organisation de cette campagne, notamment sur les équilibres entre Radical et le PS.

» Nous souhaitions voir reprendre un certain nombre de thèmes que nous défendons. Il s'agit, par exemple, de l'Europe fédérale, de l'illégalité du chômage des jeunes, de la fiscalisation de la Sécurité sociale. Sur tous ces thèmes, nous n'avons noté aucune avancée. J'ai fait tout ce que je pouvais – et plus que je ne devais – en faveur d'un rassemblement de l'ensemble de la gauche. Je suis obligé de déduire du comportement de mes interlocuteurs qu'il n'y avait pas de volonté de rassemblement, mais je n'abandonne pas l'objectif de rénovation de la gauche.

– Pour vous, M. Jospin n'incarne pas cette modernité de la gauche...

– Le candidat du PS, à tort ou à raison, porte l'image d'un certain archaïsme, d'un certain dogmatisme de son parti. Je pense qu'il y a toute une attente de rénovation de la gauche, qui ne correspond pas au message que Lionel Jospin se prépare à délivrer, pour ce qu'on en connaît.

– Le mitterrandisme est-il aussi un archaïsme ?

– Pas du tout. Je crois, au contraire, que les impulsions que François Mitterrand a données à la politique française, sur les thèmes de la solidarité, de la liberté et de la fraternité, et la manière dont il a porté la voix de la France en Europe et dans le monde sont extrêmement modernes. Je suis d'ailleurs étonné que, dans cette campagne, personne ne déclare vouloir porter aussi l'héritage politique de François Mitterrand. Moi, je suis mitterrandiste, et les radicaux dans leur ensemble considèrent avec gratitude l'action de François Mitterrand. Il me vient ce soupçon tardif que, finalement, il est peut être plus radical que socialiste.

– Au moment où les sondages révèlent une dynamique en faveur de M. Jospin, comment allez-vous justifier, auprès de vos électeurs de gauche, le fait d'empêcher peut-être la présence d'un candidat de gauche au second tour ?

– Je n'ai rien à justifier. Il y a dans la gauche française un pluralisme construit sur trois grandes familles : radicale, socialiste et communiste. Chacune a le droit d'avoir un candidat, c'est la logique présidentielle, et nous, nous en avons le devoir, parce que nous estimons être en charge de la modernisation de la gauche. L'union de la gauche est une figure de mémoire ; sa rénovation est une figure d'avenir. Quant à empêcher la gauche d'être au second tour, je serais tenté de dire que si toutes les vieilles lunes de la gauche sombraient au premier tour, ce serait plutôt un service rendu au pays et à elle-même.

> « Il y a dans la gauche française un pluralisme construit sur trois grandes familles. Chacune a le droit d'avoir un candidat »

» Même si l'histoire ne se répète jamais à l'identique, nous avons eu en 1993 des élections législatives comparables à celles de 1968. Au premier tour de la présidentielle, en 1969, la gauche avait plusieurs candidats, et personne n'a reproché à Michel Rocard de se présenter contre Gaston Defferre. La gauche a disparu dès le premier tour, mais je note, aussi, que moins de deux ans après, en 1971, à Epinay, elle se dotait d'une organisation nouvelle, dynamique, le Parti socialiste, qui allait dominer le débat public pendant une vingtaine d'années. Donc, à quelque chose malheur peut être bon, et la décomposition relative de la gauche peut être une promesse de rénovation.

– Vous présidez ce parti – le MRG, devenu Radical – depuis deux ans et demi. Vous avez toujours défendu son indépendance par rapport au PS. Etes-vous prêt, aujourd'hui, à le représenter dans l'élection présidentielle ?

– J'ai en effet décidé d'être candidat. Je demanderai, lors de la convention nationale, dimanche 26 février, le soutien de Radical, mais je ne serai pas le candidat de Radical seulement. Je veux être, dans cette élection, le candidat de la gauche moderne et je vais travailler à un rassemblement qui ira bien au-delà de Radical.

– N'êtes-vous pas un candidat de substitution, par rapport à Bernard Tapie, et quelle sera la place du député des Bouches-du-Rhône dans cette campagne ?

– Bernard Tapie a dit à plusieurs reprises, avant qu'on essaie de le rendre inéligible, qu'il n'avait pas vocation à aller dans cette élection-là et qu'il voulait concentrer ses efforts sur d'autres enjeux, notamment les élections municipales à Marseille. Si être le candidat de Bernard Tapie, cela signifie porter les idées de Radical, qu'il a puissamment et brillamment contribué à rénover, notamment pendant la campagne européenne, alors oui. Mon soutien ne lui a jamais été mesuré depuis deux ans, et j'ai le ferme espoir qu'il mettra son énergie, sa vitalité et sa popularité au service de cette campagne.

– Avez-vous déjà reçu le soutien de socialistes qui n'étaient pas favorables à une candidature de M. Jospin ?

– Je souhaite conduire cette entreprise avec beaucoup de gens.

– Des personnalités comme Jack Lang ou Bernard Kouchner ?

– Evidemment, il y aura des discussions avec eux. Et avec d'autres.

– Plusieurs responsables de votre mouvement ont émis des réserves sur votre candidature et sont favorables à un accord avec Lionel Jospin dès le premier tour.

– Rien n'effraie les gens comme leur propre liberté. Je ne désespère pas de les convaincre.

– Reconnaissez-vous le renouvellement de la vie politique que vous souhaitez dans l'action, par exemple, de Philippe de Villiers ?

– Paradoxalement, oui. On l'a déjà noté aux élections européennes : la droite, qui veut se donner des airs réformistes, et la gauche, qui veut se donner une image gestionnaire, se rejoignent dans un consensus qui est celui de la pensée résignée. Il n'y aurait qu'une politique à conduire en France. Par rapport à cette bouillie pour les chats de tous les gens qui ont consenti définitivement à la domination de l'économie et de la technique sur la politique et la culture, à droite il y a un projet clair, audible, inacceptable, celui de Philippe de Villiers, qui dit : « Travail, famille, patrie. » Symétriquement, je veux dire à gauche : « Liberté, égalité, fraternité. »

Propos recueillis par
Daniel Carton
et Pascale Robert-Diard

M. Barre précise le cadre d'une éventuelle candidature

DANS LE NUMÉRO de février de sa lettre, *Faits et arguments*, intitulé « Tout est possible », Raymond Barre précise le cadre de son éventuelle candidature, en mutipliant, tout d'abord, les critiques sur la campagne présidentielle. *« Deux sentiments sont absents*, écrit le député (apparenté UDF) du Rhône. *Le sentiment d'urgence et celui de la réalité. Le sentiment d'urgence parce que des réformes décisives sont à accomplir sans délai (...). Le sentiment de la réalité, d'autre part, parce que notre pays connaît une crise qui n'est pas seulement économique, mais aussi politique et morale, et qui l'atteint au plus profond de lui-même. »* L'ancien premier ministre se montre extrêmement sévère vis-à-vis du gouvernement. *« La France connaît aujourd'hui*, estime-t-il, *une période de doute. (...) Une oligarchie financière, administrative et politique prétend incarner seule le bien de la nation. Les phénomènes de corruption menacent l'esprit public. Le parlementarisme est menacé par la concentration du pouvoir et les phénomènes de cour. La neutralité de la fonction publique est battue en brèche. La justice n'a pas les moyens de son indépendance. »* M. Barre juge que *« la séparation des pouvoirs et l'éthique qui doit s'imposer aux responsables républicains dans l'exercice de leurs fonctions ministérielles souffrent de graves atteintes. Par ces errements, c'est notre conception même de l'Etat démocratique qui est mise en cause. »*

LE « SAUT DES OBSTACLES »

Le député du Rhône passe en revue les trois candidats en tête des intentions de vote, Jacques Chirac, Edouard Balladur et Lionel Jospin. *« Les Français se trouvent devant un choix crucial*, estime-t-il. *Doivent-ils s'engager sur une voie qui, au nom d'une rupture éclatante avec le passé, conduirait à des actions peu cohérentes et donc à l'impasse ? Doivent-ils adopter, au contraire, une action circonspecte et précautionneuse, qui ne serait pas à la mesure des problèmes à résoudre et qui rendrait, à terme, plus difficile le saut des obstacles ? Ou bien se laisseront-ils convaincre* (...) *de chercher une fois encore à changer la vie, au risque d'un nouvel et douloureux échec ? »*

« Rien n'est joué, conclut l'ancien premier ministre. *Les Français peuvent faire un autre choix : celui d'un effort résolu au service de leur pays. (...) Ils le feront s'ils sont convaincus que cet effort sera payé de retour. »*

M. Barre fait cependant l'économie de l'annonce de sa candidature, qui serait la conséquence logique de son analyse. Fixé à la mi-février, puis à la fin février, le choix définitif de M. Barre risque d'être de nouveau remis, cette fois au début du mois de mars.

G. P.

M. Rinaldi, maire de Digne, est déclaré « comptable de fait »

DANS UN JUGEMENT définitif, la chambre régionale des comptes de Provence-Alpes-Côte-d'Azur a déclaré Pierre Rinaldi, maire (RPR) de Digne, président du conseil général des Alpes de Haute-Provence, et Jean-Guy Forcioli, son ancien chef de cabinet, conjointement et solidairement comptables de fait des deniers de la commune, à hauteur de 120 000 francs, et du centre communal d'action sociale (CCAS) à hauteur de 1 440 000 francs. Ce jugement entraîne l'inégibilité du maire de Digne, dont le fauteuil est convoité par Jean-Louis Bianco, ancien ministre des affaires sociales (*Le Monde* du 10 janvier). Déjà mis en examen, le 10 novembre 1994, pour faux et usage de faux en écritures publiques, M. Rinaldi a décidé de déposer un recours auprès de la Cour des comptes en demandant le sursis à exécution de la décision de la chambre.

Le jugement de gestion de fait dont M. Rinaldi et son ancien chef de cabinet viennent de faire l'objet se rapporte à des subventions versées par la commune et le CCAS sur un compte bancaire ouvert, le 2 juillet 1987, au Crédit lyonnais, par M. Forcioli, au nom d'une association, Midi-Phénicie, créée, en 1984, à Aix-en-Provence, pour *« promouvoir les échanges culturels et économiques entre le Liban et le Midi de la France »*. – *(Corresp.)*

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

■ **AFFAIRE SCHULLER-MARÉCHAL.** Dominique Voynet, candidate des Verts à l'élection présidentielle, a renouvelé, mercredi 22 février, sa demande de démission du ministre de l'intérieur, Charles Pasqua : *« C'est une affaire d'Etat, et je ne m'explique pas la sagesse apparente de Jacques Chirac, qui propose, aujourd'hui, de baisser d'un ton et de revenir à une campagne bien sereine entre gens de bonne compagnie. »* Elle a ajouté : *« J'ai noté que c'est arrivé moins de 24 heures après que Charles Pasqua lui tire les oreilles, à Marseille, dans un meeting public. »*

■ **CANDIDATURE :** Laurent Fabius a estimé, mercredi 22 février sur France 2, que la campagne électorale était *« à un tournant »*. *« La petite berceuse balladurienne est de moins en moins reçue par les Français*, a-t-il expliqué, *et je crois que Lionel Jospin peut parfaitement gagner l'élection présidentielle. »* M. Fabius a estimé que la candidature du président de Radical, Jean-François Hory, *« poserait un grand problème »*.

DÉPÊCHES

■ **EMPLOI : une PME sur deux a l'intention d'embaucher au moins** un salarié en 1995, selon un sondage Louis Harris-Agefos PME réalisé entre le 2 et le 6 février auprès de 407 chefs d'entreprise de 10 à 200 salariés. En juillet 1994, 37 % seulement des PME interrogées manifestaient une telle intention. C'est le secteur du commerce, avec 58 % d'intentions d'embauche, qui est le plus demandeur, devant le secteur industriel, avec 54 %. Pour la moitié des PME interrogées, les embauches projetées prendront la forme de contrat à durée indéterminée.

■ **CNRS : le budget de 1995 débloqué.** La crise financière que traverse actuellement le CNRS semble en voie de règlement. Mardi 21 février, l'engagement de l'Etat à couvrir l'arriéré budgétaire de 500 millions de francs de l'organisme de recherche a été confirmé par le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, François Fillon, au directeur général du CNRS, Guy Aubert. M. Fillon a demandé le lancement d'une enquête de l'Inspection générale des finances. Au terme de cet audit, un plan de redressement devrait être mis au point, en collaboration avec le Conseil d'administration du CNRS, pour apurer définitivement ce « déficit » dû à l'accumulation, entre 1991 et 1993, d'autorisations de programme non couvertes par des crédits de paiement.

■ **ARMÉE : le général Rondot, qui « pista » Carlos,** recevra sa troisième étoile de général de division à compter du 1er mars, sur décision du ministre de la défense, François Léotard, approuvée mercredi 22 février par le conseil des ministres. Agé de cinquante-neuf ans, Philippe Rondot est récompensé d'avoir été *« l'envoyé spécial »* de Charles Pasqua au Soudan, quand le ministre de l'intérieur l'a chargé de *« pister »* le terroriste Carlos, arrêté en août 1994 et emprisonné depuis en France. Saint-cyrien, le général Rondot est un spécialiste des pays arabes et du terroriste international. Il a contribué à la libération de plusieurs otages français au Liban et a longtemps travaillé pour les services secrets, notamment au service « action », avant d'être appelé, comme conseiller, à la Direction de la surveillance du territoire (DST) et de participer, au cabinet de Pierre Joxe, ministre de la défense, à la création de la direction du renseignement militaire.

Le numéro 2 de la FNSEA battu à la présidence de la chambre d'agriculture de la Marne

GÉRARD LAPIE, secrétaire général de la FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles), a été battu, lundi 20 février, à l'élection à la présidence de la chambre d'agriculture de la Marne. Dans l'histoire de cette instance consulaire, c'est la première fois qu'un viticulteur accède à la présidence. Il s'agit du vice-président du Syndicat général des vignerons (SGV), Jean-Marie Tarlan.

Cette élection traduit la détermination du secteur viticole à prendre sa part dans la gestion des affaires. C'est au nom de l'alternance que les vignerons s'étaient alliés à la FDSEA et au CDJA en présentant une liste commune aux élections du 31 janvier (collège exploitants). Mais les agriculteurs-cultivateurs marnais ont maintenu un candidat à la présidence de la chambre, pensant que la personnalité de M. Lapie, qui avait avancé sa candidature apparemment sans en avoir informé les instances nationales de la FNSEA, permettrait de l'emporter. M. Tarlan s'est imposé au troisième tour, bénéficiant du soutien d'élus du collège des salariés. Bien qu'un président de chambre soit élu pour six ans, M. Tarlan a annoncé qu'il rendrait sa place au secteur des cultures dans trois ans pour prouver sa fidélité à ce principe d'alternance. – *(Corresp.)*

M. Dumas succède à M. Badinter à la présidence du Conseil constitutionnel

M. Mitterrand a nommé un de ses proches à la tête de l'institution chargée de la protection des libertés. M. Monory et M. Séguin ont désigné des hommes réticents face à l'exercice du contrôle de la constitutionnalité des lois

Le renouvellement du Conseil constitutionnel, qui intervient par tiers tous les trois ans, est, cette année, le dernier qui donne à François Mitterrand la possibilité de nommer le président de cette institution. Il en a usé *pour récompenser* Roland Dumas, vieux compagnon de combat depuis les années 50 et ancien ministre des affaires étrangères, qui va donc succéder, à l'âge de soixante-douze ans, à Robert Badinter *(nous publions le portrait de M. Dumas page 15).* Le président du Sénat et celui de l'Assemblée nationale ont nommé, quant à eux, pour succéder à Jacques Latscha et à Robert Fabre, deux personnalités qui n'ont rien en commun, sinon leur désaccord avec la façon dont le Conseil constitutionel exerce le contrôle des lois votées par le Parlement lorsqu'elles lui sont soumises. Etienne Dailly, soixante-dix-sept ans, sénateur *(UDF-rad, RDE)* de Seine-et-Marne, a souvent critiqué l'institution du Palais-Royal. Michel Ameller, soixante-neuf ans, ancien secrétaire général de l'Assemblée nationale, est connu pour s'en méfier.

LA « MITTERRANDIE » survivra à François Mitterrand. Pendant neuf ans, c'est un proche de l'actuel président de la République qui présidera aux destinées d'une institution qui joue dorénavant un rôle essentiel dans le fonctionnement des pouvoirs publics français, et donc dans la vie politique. En nommant Roland Dumas à la présidence du Conseil constitutionnel, le chef de l'Etat a certes saisi une opportunité que le calendrier lui a offerte – le mandat de Robert Badinter vient à son terme le 4 mars –, mais il en a profité pour confier à un homme politiquement très engagé le soin de veiller au respect de la Constitution et des grands principes du droit par les majorités qui se succèderont à la gestion du pays pendant neuf ans.

PROTÉGER LES LIBERTÉS

Cette nomination, comme celle d'Etienne Dailly par René Monory, président du Sénat, et celle de Michel Ameller par Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale, ne peut que déboucher sur une nouvelle évolution du Conseil constitutionnel. Cette institution, qui n'avait été voulue par le général de Gaulle que pour empêcher le pouvoir législatif de sortir des étroites limites où l'avait enfermé la Constitution de 1958, est, petit à petit, devenue la protectrice sourcilleuse des libertés individuelles et publiques contre toute atteinte des majorités politiques successives. En deviennent membres aujourd'hui deux hommes qui n'ont jamais véritablement accepté le principe du contrôle de la constitutionnalité des lois par une instance indépendante.

L'ÉTAT DE DROIT

La mise en œuvre de ce principe est effectivement contraire à toute la tradition juridique française, mais elle a permis à la France de rejoindre la plupart des autres grandes démocraties occidentales, où il est appliqué depuis longtemps. Elle a permis, aussi, d'accroître ce qu'il est convenu d'appeler « l'Etat de droit », qui implique qu'une majorité respecte les règles fondamentales autour desquelles la nation s'est réunie : les droits de l'homme et la Constitution.

Ce changement a commencé en France en 1971, lorsque le Conseil constitutionnel, alors présidé par Gaston Palewski, fidèle du général de Gaulle, a censuré une loi sur les associations jugée contraire aux principes fondamentaux reconnus par les lois de la République, notion figurant dans le préambule de la Constitution de 1946. Or c'est justement le fait que le Conseil constitutionnel puisse s'appuyer sur ce préambule, comme sur la déclaration des droits de l'homme de 1789, que conteste M. Dailly, de même, d'ailleurs, qu'Edouard Balladur, à l'automne 1993, quand le Conseil avait contraint la droite à modifier la Constitution sur le droit d'asile.

La préservation de cet acquis est donc en jeu aujourd'hui. Elle tiendra, pour beaucoup, à M. Dumas, le président du Conseil constitutionnel ayant toujours joué un rôle essentiel dans l'évolution de cette institution. La succession est très lourde. M. Badinter a su donner au Conseil un lustre que nul ne lui conteste. Certes, la plupart des grands principes sur lesquels est bâtie la jurisprudence constitutionnelle avaient été dégagés avant son arrivée, en 1986, mais, sous son autorité, le Conseil a su démontrer qu'il pouvait les appliquer dans des conditions politiquement délicates.

Que la majorité des membres du Conseil aient été nommés par des personnalités de droite – comme ce fut le cas jusqu'en 1989 – ou par des dirigeants de la gauche – comme cela devrait durer, au moins, jusqu'en 1998 –, le Conseil n'a pas changé dans la façon de remplir sa mission. Les lois pénales ou sur le contrôle de l'immigration, par exemple, ont été aussi sévèrement surveillées, qu'elles émanent de la gauche ou de la droite. Toutes les majorités ont eu à se plaindre de M. Badinter, mais les accusations de parti pris se sont toujours révélées sans fondement.

L'HÉRITAGE

Tenu à l'obligation de réserve, cet avocat talenteux s'est interdit la polémique, mais la qualité du travail juridictionnel de l'institution qu'il présidait valait la meilleure des plaidoiries. Les professeurs de droit, quelles que soient leurs opinions politiques, ont été ses meilleurs défenseurs, les Français et les étrangers résidant en France ne se rendant pas encore parfaitement compte de la protection de leurs droits et libertés que leur a assurée le Conseil constitutionnel.

C'est cet héritage que le Conseil, dans sa nouvelle composition, et son président vont devoir non seulement préserver, mais faire fructifier.

Thierry Bréhier

Les six autres membres du Conseil constitutionnel

- **Maurice Faure**, ancien ministre, ancien président du Parti radical, nommé le 22 février 1989 par François Mitterrand.
- **Jean Cabannes**, ancien premier avocat général à la Cour de cassation, nommé le 22 février 1989 par Alain Poher, alors président du Sénat.
- **Jacques Robert**, ancien professeur de droit, nommé le 22 février 1989 par Laurent Fabius, alors président de l'Assemblée nationale.
- **Georges Abadie**, ancien préfet, ancien chargé de mission auprès de Michel Charasse au ministère du budget, nommé le 25 février 1992 par François Mitterrand.
- **Marcel Rudloff**, président du conseil régional d'Alsace, nommé le 25 février 1992 par Alain Poher.
- **Noëlle Lenoir**, ancien maître des requêtes au Conseil d'Etat, nommée le 25 février 1992 par Henri Emmanuelli, alors président de l'Assemblée nationale.

M. Dailly, un sénateur hostile au « gouvernement des juges »

RENÉ MONORY vient de faire perdre au palais du Luxembourg l'un de ses sénateurs « inamovibles », élu depuis trente-cinq ans et vice-président du Sénat depuis 1968. Âgé de soixante-dix-sept ans – il en aura donc quatre-vingt-six à la fin de sa nouvelle charge –, Etienne Dailly n'a cependant rien d'un juriste austère, contraint et réservé.

Le nouveau membre du Conseil constitutionnel a tout d'abord déployé, au long de sa vie, une intense activité d'homme d'affaires, souvent égratignée par *Le Canard enchaîné*, qui lui a fait croiser le chemin de Marcel Boussac et de Jimmy Goldsmith. Catholique fervent, mais aussi franc-maçon, aujourd'hui président d'honneur du Parti radical, le sénateur de Seine-et-Marne a suivi un parcours politique évolutif, quoique solidement ancré à droite.

DÉCISION « BURLESQUE »

Hostile à de Gaulle, il assure, en 1963, que la V[e] République est un *« immense quiproquo »* et prédit, après mai 1968, *« la révolution »* si le gaullisme perdure. Maire de Nemours et président du conseil général de Seine-et-Marne, il est partisan de Valéry Giscard d'Estaing en 1974 et en 1981. Après la défaite, lors du débat sur les nationalisations, il s'interroge gravement : *« La France sera-t-elle encore, demain, une République ? »* Très actif pendant la bataille pour l'école privée que mène le Sénat contre les socialistes en 1984, il soutient Jacques Chirac, en 1988, avant de rallier Edouard Balladur. Pilier de l'institution sénatoriale, volontiers serviable, il présente ainsi, en vain, en novembre 1994, à l'occasion du débat sur le projet de loi sur l'aménagement du territoire, un amendement « Futuroscope » visant à modifier la loi sur les sociétés d'économie mixte, *« déposé à la demande expresse du président du Sénat »* et qui aurait permis au conseil général de la Vienne, présidé par M. Monory, de récupérer une partie des fonds avancés pour le parc de loisirs.

M. Dailly a montré aussi un appétit sans limites pour les débats constitutionnels. Hostile à l'élargissement du bloc de constitutionnalité (la prise en compte des principes généraux énoncés dans le préambule de la Constitution), qualifié par lui de *« phénomène ancien et préoccupant »* et qui a permis au Conseil constitutionnel, depuis plus de vingt ans, de prendre sa place dans les institutions, il a souhaité à plusieurs reprises le rétrécissement de ce « bloc » aux seuls articles de la Constitution.

Après la révision de novembre 1993, provoquée par la censure d'une partie des textes sur l'immigration votés par la droite, il tonne, depuis la tribune du Congrès, à Versailles, contre cette décision *« burlesque »* du Conseil constitutionnel et contre la tentation de s'ériger en *« gouvernement des juges »*.

Gilles Paris

M. Ameller, défenseur des prérogatives parlementaires

EN NOMMANT Michel Ameller au Conseil constitutionnel, Philippe Seguin a désigné un ami personnel, mais il a aussi fait un choix politique. Certes pas sur des critères partisans – cet ancien secrétaire général de l'Assemblée nationale a démontré, tout au long de sa carrière, qu'il sait faire abstraction de ses opinions politiques –, mais sur une option institutionnelle.

M. Ameller n'est pas le premier haut fonctionnaire d'une Assemblée parlementaire à siéger au Conseil constitutionnel. François Goguel, qui fut secrétaire général du Sénat, y avait été nommé par Georges Pompidou. Il est effectivement souhaitable que siège dans l'instance chargée, notamment, de contrôler le bon respect de la Constitution par le Parlement un homme maîtraisant parfaitement le droit et la pratique parlementaires. L'ancien secrétaire général de l'Assemblée nationale est reconnu, à droite et à gauche, comme l'un des plus compétents.

M. Seguin, toutefois, ne peut ignorer que cet amoureux fou de l'institution parlementaire n'accepte pas que l'évolution du rôle du Conseil constitutionnel ait restreint encore un peu plus les prérogatives de la représentation nationale. M. Ameller n'a jamais caché son regret que le Conseil surveille les méthodes de fonctionnement de l'Assemblée et du Sénat, ni même qu'il prive la majorité d'une totale liberté dans le vote de la loi.

Dans une lettre publiée par *Le Monde*, le 18 septembre 1993, il brocardait ces *« sages désignés de façon discrétionnaire pour donner des leçons de morale constitutionnelle, dans le secret, à des représentants du peuple »*. Le voici aujourd'hui parmi ces « sages ». Son caractère ne laisse pas présager qu'il puisse changer d'opinion.

Th. B.

M. Rinaldi, maire de Digne, est déclaré « comptable de fait »

DANS UN JUGEMENT définitif, la chambre régionale des comptes de Provence-Alpes-Côte-d'Azur a déclaré Pierre Rinaldi, maire (RPR) de Digne, président du conseil général des Alpes de Haute-Provence, et Jean-Guy Forcioli, son ancien chef de cabinet, conjointement et solidairement comptables de fait des deniers de la commune, à hauteur de [illegible] francs, et du centre communal d'action sociale (CCAS), à hauteur de 1 440 000 francs. Ce jugement entraine l'inégibilité du maire de Digne, dont le fauteuil est convoité par Jean-Louis Bianco, ancien ministre des affaires sociales (*Le Monde* du 10 janvier). Déjà mis en examen, le 10 novembre 1994, pour faux et usage de faux en écritures publiques, M. Rinaldi a décidé de déposer un recours auprès de la Cour des comptes en demandant le sursis à exécution de la décision de la chambre.

Le jugement de gestion de fait dont M. Rinaldi et son ancien chef de cabinet viennent de faire l'objet se rapporte à des subventions versées par la commune et le CCAS sur un compte bancaire ouvert, le 2 juillet 1987, au Crédit lyonnais, par M. Forcioli, au nom d'une association, Midi-Phénicie, créée, en 1984, à Aix-en-Provence, pour « promouvoir les échanges culturels et économiques entre le Liban et le Midi de la France ». *(Corresp.)*

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

■ **AFFAIRE SCHULLER-MARÉCHAL.** Dominique Voynet, candidate des Verts à l'élection présidentielle, a renouvelé, mercredi 22 février, sa demande de démission du ministre de l'intérieur, Charles Pasqua. *« C'est une affaire d'Etat, et je ne m'explique pas la sagesse apparente de Jacques Chirac, qui propose, aujourd'hui, de baisser d'un ton et de [illegible] une campagne bien sereine entre gens de bonne compagnie. »* Elle ajoute : *« J'ai noté que c'est arrivé moins de 24 heures après que Charles Pasqua lui tire les oreilles, à Marseille, dans un meeting public. »*

■ **CANDIDATURE : Laurent Fabius** a estimé, mercredi 22 février sur France 2, que la campagne électorale était *« à un tournant »*. *« La poussée balladurienne est de moins en moins reçue par les Français,* a-t-il expliqué, *et je crois que Lionel Jospin peut parfaitement gagner l'élection présidentielle. »* M. Fabius a estimé que la candidature du président de Radical, Jean-François Hory, *« poserait un grand problème »*.

DÉPÊCHES

■ **EMPLOI : une PME sur deux a l'intention d'embaucher** au moins un salarié en 1995, selon un sondage Louis Harris-Agefos PME réalisé entre le 2 et le 6 février auprès de 407 chefs d'entreprise de 10 à 200 salariés. En juillet 1994, 37 % seulement des PME interrogées manifestaient une telle intention. C'est le secteur du commerce, avec 56 % d'intentions d'embauche, qui est le plus demandeur, devant le secteur industriel, avec [illegible]. Pour la moitié des PME interrogées, les embauches prévues prendront la forme de contrat à durée indéterminée.

■ **CNRS : le budget de 1995 débloqué.** La crise financière que traverse actuellement le CNRS semble en voie de règlement. Mardi 21 février, l'engagement de l'Etat à couvrir l'arrière budgétaire de 500 millions de francs [illegible] de recherche a été confirmé par le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, François Fillon, au directeur général du CNRS, Guy Aubert. M. Fillon a demandé le lancement d'une enquête de l'inspection générale des finances. [illegible]

■ **ARMÉE : le général Rondot, qui « pista » Carlos,** [illegible]

Le numéro 2 de la FNSEA battu à la présidence de la chambre d'agriculture de la Marne

[illegible]

MARSEILLE Ibrahim Ali, un lycéen âgé de 17 ans, d'origine comorienne, a été tué, dans la nuit de mardi à mercredi 22 février, à Marseille, d'une balle de 22 long rifle tirée dans le dos par des colleurs d'affiches de Jean-Marie Le Pen. ■ A LA « DEMANDE » du Front national, trois hommes se sont rendus, mercredi, à la police et ont été placés en garde à vue. Le parquet des mineurs est saisi de l'affaire et envisage d'ouvrir une information judiciaire, vendredi 24 février. M. Mégret, délégué du FN, avance la thèse de la légitime défense, expliquant que ses colleurs d'affiches auraient été agressés. Ce que démentent les témoins du drame. ■ LA PLUPART DES PARTIS, syndicats et associations ont vivement condamné ce meurtre. Plusieurs centaines de personnes ont défilé mercredi à Marseille, où une nouvelle manifestation devrait avoir lieu samedi, jour des obsèques d'Ibrahim Ali.

Des militants du FN sont impliqués dans la mort d'Ibrahim Ali, 17 ans

Trois personnes étaient placées en garde à vue, jeudi 23 février, à Marseille, après la mort d'un lycéen d'origine comorienne, tué d'une balle dans le dos par une équipe de colleurs d'affiches du parti d'extrême droite

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

Sur le mur gris de l'entrepôt désaffecté, Jean-Marie Le Pen continue de sourire derrière ses lunettes. Entre les lacérations, on distingue toujours le faisceau tricolore qui s'élance à droite de l'affiche vers un avenir radieux : « *Avec Le Pen, trois millions d'immigrés rapatriés. En avant pour la Sixième République.* » Dans la nuit de mardi 21 à mercredi 22 février, les militants du Front national (FN) n'ont pas fait que coller les affiches de leur chef. Ibrahim Ali, lycéen âgé de dix-sept ans, né à Foumbuni (Comores), français de nationalité et marseillais depuis treize ans, a été tué d'une balle de 22 long rifle tirée dans le dos alors que, selon toute vraisemblance, il fuyait ses agresseurs.

Autour de minuit, personne ne se risquerait à pied au carrefour des Aygalades, coincé entre la voie de chemin de fer Lyon-Marseille et des friches industrielles clôturées de barbelés. Personne, sauf la petite dizaine de rappeurs de B Vice qui revenaient d'une répétition, et sauf une brochette de militants du Front national, certains d'entre eux pratiquant l'affichage sauvage pendant que d'autres, armés, surveillaient les opérations à bord de deux voitures.

Moins de 50 mètres séparaient les rappeurs de l'arrêt de l'autobus R, le service de nuit qui devait les remonter vers la Savine, leur cité perchée dans la pinède. Ils couraient, les bras chargés de platines, tables de mixage et autre matériel de sono, pour que le dernier bus ne leur échappe pas.

AU MOINS TROIS ARMES

« *Une 205 grise m'a dépassé doucement. J'ai eu peur, d'autant qu'elle était bourrée d'affiches du FN*, raconte Hassany, un lycéen âgé de vingt ans. *Le type a stoppé et s'est mis à tirer. Tac-tac, avec un flingue comme ils ont dans les films.* » Simultanément, les occupants d'une R18 ont ouvert le feu, rapportent les musiciens. Soulé, dix-huit ans, pense avoir été visé avec un pistolet à grenaille. Il s'est couché pour faire le mort. Hassany, lui, a fait demi-tour en courant : « *J'ai entendu d'autres coups de feu, des cris : venez, ils ont eu Ibrahim. Quand je l'ai vu par terre, je l'ai cru évanoui. Je croyais qu'ils avaient voulu nous faire peur, juste avec des fusils à plomb. Mais le SAMU n'a pas pu le ranimer.* »

Au total, neuf douilles de calibre 22 et 7,65 ainsi que des étuis de grenaille ont été retrouvés par les inspecteurs du SRPJ. Au moins trois armes différentes ont été utilisées. Hébété, au bord des larmes plusieurs heures après le drame, Hassany cherche encore à comprendre : « *Ils ont vu des Noirs courir dans la nuit et ont dû penser qu'on allait les agresser*, avance-t-il. *Mais ils n'avaient aucune raison de tuer un jeune. Sauf la haine.* »

Ainsi la communauté comorienne de Marseille, partout citée comme un miracle de gentillesse et d'intégration, a-t-elle découvert que sa peau foncée n'était pas du goût de tous les Phocéens. Pourtant, des marins originaires de l'océan Indien travaillent au port depuis des lustres. Ils ont été rejoints par leurs familles depuis l'indépendance des Comores, en décembre 1974. Les quelque vingt mille Comoriens – dont les deux tiers sont français – sont l'une des plus récentes pièces de la mosaïque marseillaise. Très attachés à la France, fortement structurés en association, ils sont presque absents des registres de la délinquance et comptent beaucoup de musulmans pieux.

« *On a essayé la discrétion, le respect de l'autre, il faut croire que ça ne marche pas* », confiait un responsable associatif comorien lors du rassemblement silencieux qui, sur les lieux du drame, a réuni mercredi quelque cinq cents personnes, élus de gauche, militants antiracistes, blancs, blacks et beurs mêlés, dans un climat de tension très maîtrisée. « *Le Pen joue la confusion entre Français et Blancs. Ses affiches sont une incitation à nous jeter à la mer. Elles devraient être interdites* », ajoute-t-il. Une gerbe de fleurs a éclairé un instant l'asphalte à l'endroit précis où Ibrahim est tombé. Aucun discours, mais beaucoup d'inquiétudes murmurées. « *La provocation verbale des colleurs d'affiches fait partie du folklore marseillais. Les mots, mais pas les fusils* », insiste un élu du secteur, venu « *pleurer anonymement* » à la mémoire de « *ce gamin tué seulement parce qu'il était noir* ». « *Si la campagne a commencé ainsi, où en serons-nous dans quatre mois ?* », s'alarmait un autre élu.

SOLIDARITÉ

Samedi, on enterrera Ibrahim Ali au cimetière Saint-Pierre. Une manifestation parcourra la Canebière jusqu'à la préfecture, « *pour symboliser un acte qui aurait été évité si les autorités avaient pris les mesures qui s'imposent* », précise un représentant de la Fédération des Comoriens de Marseille.

Car le patron maghrébin du Modern Bar, témoin direct des événements, l'a dit et répété : un incident similaire a eu lieu au même endroit, peu avant Noël, impliquant la même R18. Une femme coiffée d'un képi et chaussée de rangers aurait tenu en joue un jeune d'origine maghrébine pendant que des colleurs d'affiches du Front national s'affairaient. « *Ça n'a pas intéressé la police* », tonnent en chœur les jeunes. Ils voient dans ce nouveau fait divers un motif de solidarité avec les « blacks » : « *Commoriens ou Arabes, le tarif est le même. Ces gens-là ne parlent pas, ils tirent.* »

L'interpellation des trois auteurs présumés de la fusillade, « invités » à se présenter à la police par le FN, a très provisoirement calmé les esprits. Les trois hommes, dont deux sont âgés de quarante ans et un de soixante ans, ont été placés en garde à vue. Mais la thèse de la légitime défense avancée par Bruno Mégret, délégué général du parti d'extrême droite, a révolté les jeunes. Selon M. Mégret, l'un des colleurs d'affiches « *a été violemment agressé par une quinzaine de Comoriens et, pour se dégager, les colleurs, se sentant menacés de mort, ont tiré en l'air en direction de leurs agresseurs et ont quitté rapidement les lieux pour leur échapper.* » « *Tiré en l'air en direction...* », ce lapsus, exposé sans commentaires au journal de 20 heures, a fait monter d'un cran la rage.

Dans leur local, au rez-de-chaussée d'une HLM, les membres de B Vice ne comprenaient plus, mercredi soir, comment une répétition pour un concert prévu début mars, à Vitrolles, au profit des enfants malades du sida, avait pu déboucher sur pareille catastrophe. Fils d'un employé d'une société de nettoyage, Ibrahim Ali venait de rejoindre B Vice (pour « Blacks Vu de l'intérieur comme de l'extérieur), un groupe de rap créé en 1985 qui a obtenu par deux fois la reconnaissance des Francofolies de La Rochelle.

B Vice, qui mêle des jeunes de toute origine mais à dominante comorienne, donne des spectacles pour les Restaurants du cœur et bénéficie de l'aide du conseil communal de prévention de la délinquance. Ses textes oscillent entre la dénonciation de la drogue, de la violence, les hymnes à la fraternité – « *Aimons-nous, aimons-nous vivants* » – et la dénonciation de la galère des quartiers nord et du racisme. L'une des dernières productions de Mohamed, alias M.T. Soly, s'en prenait à Jean-Marie Le Pen sans le nommer : « *Il était naguère une bête sanguinaire qui rêvait de faire de la terre entière un enfer pour ceux qui avaient l'erreur et le malheur de venir au monde sans la bonne couleur de peau, car ce sot inculte, n'ayons pas peur des mots, rêvait d'un nouveau monde où seuls les Blancs seraient égaux.* »

Philippe Bernard

Plusieurs membre du Front national déjà condamnés lors de campagnes électorales

Plusieurs sympathisants ou militants du Front national ont été ces dernières années condamnés pour des actes de violence lors de campagnes électorales.

● **Le 28 avril 1994,** Marc Georges, candidat du FN aux législatives de mars 1993, est condamné par le tribunal correctionnel de Pontoise à dix-huit mois de prison, dont douze mois avec sursis. Au cours d'une échauffourée entre colleurs d'affiches, un sympathisant d'extrême droite avait fait feu, blessant un jeune homme à la jambe.

● **Le 12 mars 1993,** Emilien Bonnal, militant du FN, est condamné à huit ans de réclusion criminelle par la cour d'assises du Var pour le meurtre d'un jeune homme âgé de vingt-cinq ans. Abdallah Moktari avait invectivé Emilien Bonnal, candidat du FN aux élections cantonales, alors qu'il collait des affiches. Il avait été tué d'un coup de fusil à pompe.

● **Le 6 décembre 1989,** un adhérent et six sympathisants du Front national de Dreux sont condamnés à des peines allant de trois mois à huit mois de prison. Ils avaient agressé un groupe de jeunes après l'annonce de la victoire de Marie-France Stirbois à l'issue de cette élection législative partielle.

● **Le 11 avril 1989,** deux membres du FN sont condamnés par le tribunal correctionnel de Nancy à trois mois de prison avec sursis pour avoir insulté et menacé d'un pistolet un Maghrébin lors de la campagne des élections municipales.

● **Le 25 avril 1988,** un sympathisant du FN est condamné par le tribunal correctionnel du Havre à un an de prison pour avoir attaqué à coups de batte des partisans de M. Juquin qui recouvraient des affiches de M. Le Pen.

● **Le 7 mars 1986,** Philippe Brocard, un sympathisant du Parti socialiste, est mortellement blessé de neuf coups de poignard au cours d'une rixe avec des colleurs d'affiches du Front national.

Indignation générale au sein des partis et des associations

LA PLUPART DES RESPONSABLES de partis politiques et d'associations antiracistes ont condamné le meurtre d'Ibrahim Ali, dans la nuit de mardi à mercredi 22 février. Jean-Claude Gaudin (UDF-PR), président du conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, a déclaré : « *Aucun enjeu électoral ne vaut la mort d'un adolescent.* » Le premier secrétaire du Parti socialiste, Henri Emmanuelli, estime que le gouvernement doit prendre « *toutes ses responsabilités* » après « *ce crime raciste* ». Dominique Voynet, candidate des Verts à l'élection présidentielle, juge, pour sa part, Jean Marie Le Pen « *moralement responsable* » et demande au ministre de l'intérieur d'exercer « *un strict contrôle sur la possession d'armes* ». Radical « *condamne ces pratiques de bandits* ».

Pour la CGT, « *cette mort n'est ni accidentelle ni involontaire, c'est un assassinat ! Les hommes qui l'ont perpétré militent au FN, un parti dont les thèses sont celles de l'exclusion* », poursuit la centrale syndicale, en exigeant que « *les lois antiracistes soient pleinement appliquées* ». Pour la CFDT, « *ce meurtre met en évidence les conséquences odieuses de l'action de ceux qui, dans notre pays, propagent des idéologies racistes et xénophobes* ». Enfin, le Syndicat général de la police « *dénonce cet acte indigne de la République française* » et exige « *une répression impitoyable contre les éléments factieux qui tentent de promouvoir les idées que l'on croyait mortes depuis cinquante ans* ».

Les associations ont également réagi. Le président de la Fédération comorienne (FECOM) a condamné ce crime « *à caractère raciste et fasciste* ». « *Le FN est passé du discours à l'acte,* poursuit la FECOM, dont le siège est à Marseille. *Cet assassinat se déroule à un moment où, une nouvelle fois, les étrangers et les jeunes d'origine étrangère se trouvent pris au piège tendu par des démagogues.* » Pour le MRAP, le meurtre d'Ibrahim Ali est « *la conséquence logique et tragique d'une idéologie prônée par le Front national* ». Quant au CRIF (Conseil représentatif des institutions juives de France), il « *tient à réagir contre un acte criminel de caractère raciste* ». Enfin, pour l'association Droit de cité, « *le tir aux jeunes est ouvert* » et SOS Racisme « *envisage de se porter partie civile contre les coupables. Nous ne pouvons pas accepter qu'un parti mène une campagne électorale en armant ses militants* ».

Quant au président du Front national Jean-Marie Le Pen, il s'est déclaré « *profondément peiné par la mort* » d'Ibrahim Ali. Mais il « *pense aussi aux militants et à leurs familles qui ont eu le malheur d'être impliqués dans ce tragique accident* ». « *Ceux qui se dévouent pour défendre leurs idées et leurs convictions (...) sont, eux aussi, des victimes de l'insécurité* », ajoute le leader d'extrême-droite.

Daniel, Christian, David, et leur débrouille ordinaire qui s'achève sur les voies du RER

CE SOIR-LÀ, ils avaient décidé d'« *aller au cuivre* ». Ils n'en avaient pas dit beaucoup plus. A sa femme, Daniel Bourgeois avait bien mentionné ces couronnes de fil métallique qui traînaient le long de la voie. L'ouvrier, âgé de cinquante-cinq ans, les avait vues plusieurs jours de suite, en prenant le train pour se rendre à son travail. Peut-être avait-il aussi remarqué, quelques nuits plus tôt, le chantier de la SNCF. Projecteurs, train de matériel et brigade de cheminots : de sa fenêtre au dixième étage, le changement des fils de caténaires sur la ligne Corbeil-Evry, là-bas à quelques centaines de mètres, pouvait difficilement lui échapper.

Ça ne devait être qu'une opération de routine. Passé le dernier immeuble de la cité, Daniel n'aurait qu'à traverser les entrepôts, franchir le grillage de 1,50 mètres et escalader le talus. Là, il atteindrait sans mal le pont qui franchit la route nationale à quatre voies, la Francilienne. Une question de quelques minutes pour Daniel, son fils âgé de vingt-cinq ans, Christian, et David Ferreira, le voisin embarqué au passage. Ils n'auraient même pas à couper les fils de cuivre puisque tout avait été fait par les cheminots. Ils ne récupéreraient sans doute pas d'un coup la centaine de rouleaux de 20 mètres qui les attendaient. Mais en quelques heures, ils se feraient déjà un joli butin.

Partis à 19 h 10, samedi 18 février, les trois hommes ne sont pas revenus. Un peu avant 21 heures, le train RER Paris-Corbeil les a fauchés alors qu'ils roulaient les couronnes le long des rails. Le convoi venait de sortir du tunnel du Bras de fer et filait dans la descente à 80 km/h. Les apercevant au dernier moment, le conducteur n'a pas eu le temps de klaxonner. Eux n'ont pas entendu venir la rame. Deux corps déchiquetés ont été retrouvés sur le côté. Les équipes de désincarcération ont mis deux heures pour dégager le troisième, bloqué sous la locomotive.

En découvrant le carnage, les policiers pensent spontanément à un trafic organisé. Entre les fils des caténaires, qui transportent le courant en l'air, les cables dits « de retour » qui courent dans l'emprise des voies, et diverses autres pièces de l'installation électrique, la SNCF recense plus de cinquante vols de cuivre chaque année. A 10 francs le kilo, le métal se revend bien. Certains s'attaquent aux entrepôts ou aux sites en construction. D'autres risquent l'accident ou l'électrocution en dérobant le matériel sur les voies.

> Il allait au cuivre comme d'autres vont aux champignons

En décembre, 400 mètres de câble ont ainsi été volés à Grigny. En janvier, 240 mètres ont disparu entre Saint-Cloud et Saint-Nom-la-Bretèche. Il y a quelques semaines, la gendarmerie de Tours a arrêté trois hommes qui écumaient les chantiers du centre de la France avec un camion-grue. Chaque visite leur rapportait entre 40 000 et 120 000 francs.

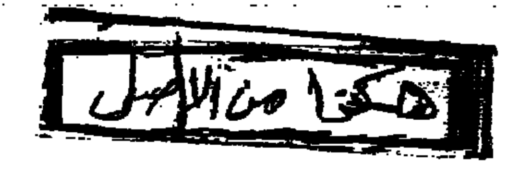
La carte d'identité trouvée dans la poche d'une des victimes balaie l'hypothèse d'un réseau. Corbeil, avenue Léon-Blum, quartier des Tarterêts : à elle seule, l'adresse semble fournir un tout autre motif. Cette cité, une des plus « réputées » de l'Essonne, ne peut être que le théâtre d'un drame de la misère. Trois chômeurs au bout du rouleau, partis tenter le diable... Le scénario est si séduisant que, lundi, il sera dans tous les journaux.

La réalité est bien plus ordinaire. Inconnus des policiers, les trois hommes l'étaient également des services sociaux de la ville. Magasinier à l'aéroport de Villacoublay, David Ferreira partait travailler tous les matins, rentrait tous les soir. On le voyait parfois descendre faire les courses avec son pantalon à pince, son pull et ses mocassins, sa fille, âgée de huit ans à ses côtés. On savait aussi que sa femme, handicapée d'un bras, peinait à se déplacer. Son beau-frère, Joao Rodrigues, hausse les épaules. « *Un garçon simple. Arrivé du Portugal à onze ans. Ecole jusqu'à seize. Puis le boulot.* » Un peu de football, la télévision tous les soirs, presque chaque jour, l'apéritif avec les Bourgeois. Eux, en revanche, étaient bien connus dans la tour du 21. La petite taille et la maigreur de Daniel le rendaient assez repérable, surtout lorsqu'il sortait avec sa femme, Christiane, plus grande et nettement plus imposante. Et puis, dans cette cité où le chômage est presque la norme, les Bourgeois vivaient bien. « *Il faut dire qu'ils bossaient,* s'étonne encore Jean-Claude Thiault, voisin et ami du neuvième étage. *Le père comme le fils. Ils n'avaient jamais changé de place. L'un était à la boulangerie industrielle, comme sa mère avant qu'elle ne tombe malade, l'autre dans une entreprise de cartonnage.* »

Enfin venait le week-end. Christian, le fils, en passait une partie sur le parking. Quand il en avait fini avec sa Ford, il y avait toujours un voisin pour demander un petit coup de main. « *C'était plus intéressant que le garage* », assure l'un d'eux. Daniel, lui, partait faire un tour. Lui, l'amateur de vieux métaux, le ferrailleur du dimanche, mettait son caddie dans le vieux 4X4 Lada beige et allait au cuivre comme d'autres vont au champignon. « *Pour avoir un petit extra,* dit son ami. *Vous savez, le cuivre, on le fait tous un peu.* » Sa fille s'emporte : « *C'était pour le plaisir. Il volait pas, il ramassait.* » Elle ajoute : « *Comment on a pu dire qu'ils étaient chômeurs. Vous croyez pas qu'on a payé assez cher comme ça ?* »

Chez les enquêteurs, cette histoire de la débrouille ordinaire n'a pas suscité de zèle. Des torches et des pinces qu'ils avaient vu chez les Bourgeois en venant annoncer la mauvaise nouvelle, les policiers n'ont pas soufflé mot. Pas plus que la SNCF n'a, semble-t-il, tenu a fournir la véritable valeur des 800 mètres de fils de cuivre manquant. Le parquet semble bien décidé à prendre son temps. « *Le prix payé vaut largement le préjudice subi,* dit un magistrat. *Et puis, que pouvons nous faire ? Perquisitionner chez les veuves ?* »

Nathaniel Herzberg



ort d'Ibrahim Ali, 17 ans

mort d'un lycéen d'origine comorienne,
u parti d'extrême droite

sein des partis et des associations

i s'achève sur les voies du RER

Plus de la moitié des lycées ont installé des distributeurs de préservatifs

L'enseignement général est mieux équipé que l'enseignement professionnel

Trois ans après avoir provoqué une polémique, l'installation de distributeurs de préservatifs dans les lycées ne fait plus débat. 58 % des établissements en sont désormais équipés, mais des disparités sont perceptibles entre régions et types d'établissements. La faible utilisation de ces distributeurs ne doit pas être interprétée comme un échec car ces équipements font partie « d'une stratégie globale de prévention ».

SANS ESCLANDRE ni polémique, la prévention du sida perd peu à peu son aspect sulfureux au sein de l'éducation nationale et s'impose comme une constante. *Désormais, 58 % des lycées possèdent* un distributeur de préservatifs dans leur locaux, soit 1 492 lycées professionnels et d'enseignement général sur les 2 580 étudiés, révèle un document de la direction des collèges et des lycées. Le mouvement est général puisque 10 % de ceux qui ne sont pas équipés affichent leur intention de le faire.

Toutefois, cette moyenne cache de profondes disparités sur l'ensemble du territoire. Ainsi, l'académie d'Aix-Marseille paraît particulièrement peu sensibilisée au problème : seul un lycée sur trois possède un distributeur. Même score plutôt faible dans l'académie de Besançon, où 42 % des lycées en sont pourvus, un chiffre comparable à ceux recueillis dans l'académie de Rennes, de Nancy-Metz et de Lille. En revanche, Caen se distingue comme l'académie la plus en avance dans ce domaine avec 57 établissements équipés sur 66. Dijon et Limoges ont *aussi largement anticipé le* mouvement avec des taux d'équipement supérieurs à 70 %.

Aucune logique ne paraît expliquer ces différences régionales, estime-t-on au ministère de l'éducation nationale. Toutefois, la personnalité des recteurs d'académie et leur volontarisme en la matière *semblent jouer de manière* importante. *« Les académies les plus engagées dans des actions de prévention sont les plus équipées »*, entend-on rue de Grenelle. Les refus restent rares : seuls 206 établissements, soit 8 % des lycées, ont avoué avoir clairement écarté l'idée d'installer un distributeur. Les raisons invoquées sont diverses : certains chefs d'établissement y sont personnellement opposés, d'autres précisent que le besoin est inexistant du fait de la présence de distributeurs dans une pharmacie voisine ou de l'action de l'infirmerie du lycée.

L'éducation sexuelle bientôt au collège

Le ministère de l'éducation nationale envisage de rendre obligatoires des cours d'éducation sexuelle au collège. Actuellement en préparation, une circulaire prévoit deux heures de cours obligatoire – prises sur l'horaire global – pour les élèves des classes de quatrième et de troisième. Un horaire minimum obligatoire constituerait un changement important : jusqu'à présent, l'information sur la sexualité se limite à un enseignement centré sur la reproduction humaine et les maladies sexuellement transmissibles incluses dans les cours de biologie et d'économie familiale et sociale.

***« La disparité des actions de prévention, leur caractère trop souvent ponctuel, l'absence d'un créneau horaire spécifique, sont autant de raisons qui nous ont conduits à impulser de nouvelles orientations pour améliorer et généraliser la prévention dans les collèges et lycées »*, indique-t-on au ministère. Le projet de circulaire s'inspire des propositions du rapport sur le sida remis au premier ministre le 1er décembre 1993 par le professeur Montagnier. Ce nouveau texte devrait succéder à une circulaire du 23 juillet 1973 tombée en désuétude.**

Globalement, les lycées d'enseignement général sont plutôt mieux équipés que ceux d'enseignement professionnel. Un résultat étonnant lorsque l'on sait que les élèves en LEP, *plus âgés*, sont plus actifs sexuellement. C'est ce que révèle une enquête nationale de l'Inserm sur les adolescents *menée en 1994*. Ainsi, 65 % des garçons et 55 % des filles en filière professionnelle ont – ou ont eu – des relations sexuelles, contre 55 % et 42 % dans les filières d'enseignement général. 71 % des adolescents ayant des rapports irréguliers utilisent un préservatif.

Si les distributeurs se banalisent dans les établissements scolaires, ils demeurent toutefois peu utilisés. Au point que certains installateurs refusent d'en assurer la maintenance car *« le débit est trop faible »*. La campagne du ministère de la santé « préservatif à un franc » a visiblement porté préjudice à ces machines qui proposent un produit trois fois plus cher... *« L'important n'était pas d'écouler un maximum de préservatifs*, modère-t-on au ministère de l'éducation nationale. *En revanche, il fallait rendre accessible le seul moyen de se prémunir de manière efficace du sida. Le distributeur n'est qu'une étape dans une stratégie globale de prévention. »*

En moins de trois ans, ce discours a singulièrement évolué. Le temps est révolu où, en juin 1992, Jack Lang, alors ministre de l'éducation nationale, déclenchait une polémique en suggérant l'installation de distributeurs de préservatifs après avoir *« recherché un accord entre tous les interlocuteurs concernés »*. Pour couper court aux critiques, M. Lang rappelait qu'*« en cette circonstance, c'est la vie de nos élèves qui est en jeu »* et demandait aux recteurs de faire preuve d'une *« grande détermination »*. A l'époque, l'Eglise catholique s'était opposée à une telle proposition, estimant que *« la banalisation de l'acte sexuel n'est pas le meilleur chemin ni pour freiner le développement du sida, ni pour promouvoir la beauté d'un amour fidèle dans une famille »*. Quant à la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public, la PEEP, elle avait manifesté une franche hostilité à l'initiative de M. Lang.

Désormais, le ministère produit un film, *Temps d'amour*, sur la prévention du sida. 30 000 vidéocassettes viennent d'être expédiées dans les lycées et collèges publics et privés sous contrat. Elles devraient être diffusées devant les lycéens et les collégiens en classe de troisième. A condition que les équipes pédagogiques prennent le relai.

Michèle Aulagnon

Le château bien gardé du maire de Nîmes

NÎMES
de notre correspondant

La mise en examen, mercredi 22 février, de Jacques Kimpe, directeur général des services de la ville de Nîmes, est la septième prononcée depuis le début du mois par le juge nîmois Jean-Pierre Bandiera dans l'affaire du gardiennage de la propriété du député et maire UDF de Nîmes, Jean Bousquet. M. Kimpe, quarante-sept ans, a été mis en examen à l'issue de quarante-huit heures de garde à vue pour complicité de faux et usage, et complicité d'escroquerie. Il a été remis en liberté sous contrôle judiciaire.

La justice soupçonne la SOGANIM, une société de *sécurité aujourd'hui disparue, d'avoir établi* entre 1991 et 1993 une vingtaine de fausses factures d'un montant total de 400 000 francs. Ces factures, payées par la ville, mentionnaient le gardiennage d'ateliers et de garages municipaux. En réalité, les prestations concernaient la surveillance du château de Roquecourbe appartenant à Jean Bousquet.

Mise en examen pour abus de biens sociaux, détournement d'actifs, faux et usage de faux, et escroquerie, l'ancienne gérante de la SOGANIM, Paulette Baldy, cinquante-sept ans, avait été placée en détention provisoire une quinzaine de jours au début du mois de février. Tout comme le chauffeur de Jean Bousquet, Lucien Zamitt, soupçonné d'avoir été le gérant de fait de la société et qui fut, lui, incarcéré durant quarante-huit heures. Parmi les autres personnes mises en examen dans ce dossier, figurent l'ancien directeur de cabinet de Jean Bousquet, Jean Amoretti, *et le secrétaire général adjoint de la mairie*, Gérard Aldebert. Jacques Kimpe se trouvait en garde à vue dans les locaux de la section économique et financière du SRPJ de Montpellier en compagnie de l'ancien chef de cabinet du maire, Jean-Louis Requena qui était toujours entendu jeudi matin. Quant au premier adjoint RPR de la ville, Jean-Louis Olivier, il a été remis en liberté mercredi, au terme de sa garde à vue.

Mis en examen pour abus de biens sociaux le 5 janvier dernier dans le cadre d'une autre affaire de fausses factures, Jean Bousquet pourrait prochainement être entendu dans ce dossier. Le PDG de Cacharel dit ne pas comprendre l'attitude de la justice dans cette affaire. *« Tout le monde savait que le gardiennage que payait la ville était celui de ma propriété »*, affirme-t-il. Le maire de Nîmes se déclare également choqué par la fréquence des *perquisitions effectuées ces dernières semaines* et par le nombre d'employés de la ville entendus, placés en garde à vue ou mis en examen.

Richard Benguigi

L'intermédiaire financier Michel Pacary, recherché dans une affaire de fausses factures, a été arrêté au Luxembourg

MICHEL PACARY, un intermédiaire financier impliqué dans plusieurs affaires politico-financières mettant en scène des personnalités politiques et des grandes entreprises, *a été arrêté, mercredi* 22 février, au Luxembourg.

M. Pacary, qui était en fuite depuis plusieurs mois, faisait l'objet d'un mandat d'arrêt international lancé par le juge d'instruction Edith Boizette, en octobre dernier. A cette époque, le magistrat parisien, chargé d'instruire une information judiciaire visant les époux Pacary pour abus de biens sociaux, faux, usage de faux et recel avait placé Chantal Pacary en détention (*Le Monde* du 28 octobre 1994).

Michel et Chantal Pacary, possèdent plusieurs sociétés (Rhodds management, Rhoddlams et Rhills), spécialisées dans le financement des collectivités locales, la gestion et le conseil d'entreprises ou encore le commerce d'œuvres d'art. Des activités qui fonctionnent, légalement, à la commission. Ce qui n'a pas empêché, ces dernières années la multiplication des démêlés du couple avec la justice et avec le fisc.

C'est le *conseiller Renaud Van* Ruymbeke qui avait, le premier, placé les Pacary sous les feux de l'actualité en révélant, en février 1994, les tractations dont avait fait l'objet un tableau célèbre de Van Gogh, *Jardin à Auvers*. Un imbroglio dans lequel Michel Pacary (53 ans) avait servi d'intermédiaire, début de 1993, entre le fils de l'ancien propriétaire du tableau, Jean-Jacques Walter et le cabinet de Jack Lang, alors ministre de la culture.

Des documents saisis attestent des nombreuses activités et relations de M. Pacary

Des documents saisis lors d'une perquisition au château de Chabrol, que possède le couple Pacary à Saint-Patrice, dans le Val de Loire, attestaient de la diversité de leurs activités *et de nombreuses* relations qu'ils entretenaient, dans les milieux politiques avec des personnalités haut-placées.

Il y *était* notamment question d'opérations de refinancement des dettes contractées par les collectivités locales (Michel Pacary a notamment travaillé avec les municipalités de Nice, de Grenoble et d'Angoulême...), de la recherche de tableaux de maîtres contemporains et de commissions sur des marchés publics. Ces documents attestaient également d'opérations financières entreprises en Afrique par Michel Pacary, tout particulièrement au Congo. Certains prêts ayant pour contrepartie des livraisons de pétrole. Ils révélaient, enfin, le rôle d'intermédiaire joué par Michel Pacary dans l'octroi par une entreprise du BTP, en mars 1993, de contributions financières aux campagnes électorales de Lucette Michaux-Chevry, ministre de l'action humanitaire et député (RPR) de la Guadeloupe, et de Jean Kieffer, *maire d'Amneville et député (RPR)* de la Moselle. Dans les deux cas il s'agissait de chèques d'un montant légalement admis de 50 000 francs.

En février 1994, quelques jours après avoir été interrogé par le conseiller Van Ruymbeke sur son rôle dans l'affaire du *Jardin à Auvers*, Michel Pacary, était incarcéré à *Pointe-à-Pitre* (Guadeloupe) après avoir été mis en examen par le juge Hubert Hansenne pour détournement de fonds publics et corruption dans une affaire de financement pour laquelle le maire de Baie-Mahault, Edouard Chammougon, devait par la suite être démis de son mandat de député (République et Liberté) et privé de ses droits civiques pour cinq ans. Il avait été question dans cette affaire d'une commission de 600 000 francs que le courtier parisien aurait remise à M. Chammougon. M. Pacary avait été remis en liberté, le 12 avril 1994.

Six mois plus tard, en octobre, *L'Express* avait révélé que les Pacary avaient effectué, à partir de 1989, *pour plus de 8,5 millions de* travaux dans leur château de Chabrol en précisant que l'essentiel de cette somme avait été réglée, au moyen de fausses factures, par plusieurs entreprises. A commencer par la société Dumez et par sa filiale des Grands travaux de Marseille (GTM). La police judiciaire d'*Orléans-Tours s'était* intéressé à l'affaire ; Chantal Pacary, placé en garde à vue, avait multiplié les contradictions mais, curieusement, alors que tout semblait réuni pour une mise en examen, le procureur de Tours avait décidé de remettre Mme Pacary en liberté et de ne pas ouvrir d'information. Révélant cette affaire, *L'Express* avait accusé le ministre du budget, Nicolas Sarkozy, d'avoir étouffé l'enquête, ce que le cabinet du ministre avait, à l'époque, formellement démenti. Peu après une information, confiée au juge Boizette avait été ouverte.

R-P. P

Un ancien préfet de police mis en examen dans l'affaire Doucé

PIERRE VERBRUGGHE, préfet de police de Paris de juillet 1988 à *avril 1993, a été mis en examen au mois de juin 1994* par Martine Anzani, président de chambre à la cour d'appel de Paris, dans le cours de l'instruction sur la mort du pasteur Joseph Doucé, a révélé France Inter mercredi 22 février.

M. Verbrugghe a été mis examen pour s'être refusé à communiquer à la justice le nom du fonctionnaire de police qui avait procédé à l'écoute des conversations opérées sur l'une des lignes téléphoniques du pasteur Doucé (article 369 du Code pénal). Spécialiste des minorités homosexuelles et animateur d'une librairie, le pasteur avait disparu en juillet 1990 alors qu'il était l'objet d'une surveillance étroite des RG parisiens. Son corps avait été retrouvé en forêt de Rambouillet.

Plaintes de plusieurs victimes des écoutes de l'Elysée

PATRICK DEVEDJIAN, député (RPR) des Hauts-de-Seine et maire d'Antony a annoncé, mercredi 22 février, qu'il avait déposé plainte avec constitution de partie civile dans l'affaire des écoutes de la cellule antiterroriste de l'Elysée. Le député (RPR) de la Haute-Vienne Alain Marsaud et l'écrivain Jean-Edern Hallier ont également indiqué au *Monde* leur intention de déposer plainte afin d'avoir accès au dossier.

M. Devedjian, qui est également avocat, inscrit au barreau de Paris, a précisé qu'il s'apprêtait à saisir le bâtonnier de l'Ordre des avocats de Paris, Me Jean-René Farthouat, après la révélation par *Le Monde* (nos éditions du 21 février) d'écoutes ayant visé, en 1985 et 1986, le conseiller de Charles Pasqua Joël Gali-Papa, dont il était l'avocat. Appelé par son client, M. Devedjian figure sur une transcription d'écoute datée du 24 septembre 1985. *« Je souhaite que l'Ordre se constitue partie civile dans la mesure où ce sont les intérêts mêmes de la profession et de la défense qui sont atteints »*, estime M. Devedjian. M. Gali-Papa s'était constitué partie civile en mars 1993. Pour sa part, Jean-Edern Hallier assure avoir l'intention de *« porter plainte contre Gilles Ménage »*, actuel patron d'EDF et ancien directeur du cabinet de François Mitterrand au moment des faits, mis en examen dans ce dossier pour *« atteinte à l'intimité de la vie privée »*.

DÉPÊCHES

■ **AFFAIRE MARÉCHAL : le Parti socialiste demande au** garde des sceaux *« d'ordonner sans délai l'ouverture d'une instruction qui puisse établir les conditions dans lesquelles la provocation [contre le docteur Maréchal] a été faite et par qui elle a été autorisée, voire décidée »*. Le président du groupe socialiste à l'Assemblée, Martin Malvy, demande par ailleurs l'audition publique par la Commission des lois de Charles Pasqua et Pierre Méhaignerie, ainsi que de l'ancien directeur de la police judiciaire, Jacques Franquet.

■ **FAUSSES FACTURES : la chambre criminelle** de la Cour de cassation a rejeté, lundi 20 février, les pourvois formés par Pierre Bentata, *ancien directeur général de la SAE*, Gérard Monate, Bruno Desjoberts et Joseph Delcroix contre l'arrêt de la cour d'appel de Paris qui les avait condamnés le 8 juillet 1993 dans l'affaire des fausses factures de la SORMAE et d'Urbatechnic. Tous avaient été condamnés à un an de prison avec sursis et à des amendes.

■ **DIJON : l'ancien président** de la Ligue de Bourgogne de handball, Jean-Marc Cètre, a été condamné, mercredi 22 février, à dix mois de prison avec sursis pour abus de confiance par le tribunal correctionnel de Dijon (Côte-d'Or). M. Cètre était accusé d'avoir détourné 1,3 million de francs au préjudice de la Ligue et du comité départemental de Côte-d'Or de handball. L'ancien directeur administratif de la Ligue a été condamné à trois ans de prison, dont un avec sursis.

■ **PRISONS : les surveillants** bloquaient, jeudi matin 23 février, l'entrée des établissements pénitentiaires d'Arles, Aix-en-Provence et Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône), afin d'empêcher tout transfert de détenus. Le mouvement a été lancé par l'intersyndicale FO-UFAP-CGT pour réclamer des effectifs supplémentaires.

■ **MEURTRE : un homme de 46 ans,** soupçonné d'avoir tué par balles son ex-épouse mercredi 22 février à Oberhoffen-sur-Moder (Bas-Rhin), près de Haguenau, a été interpellé tôt jeudi *matin à son domicile*. Patrick Sigler, agent de surveillance dans un supermarché, a été arrêté à son domicile par la gendarmerie. Retrouvé dans un état semi-inconscient, en raison vraisemblablement d'une tentative de suicide, il a été hospitalisé à l'hôpital de Haguenau.

■ **ASSURANCE : un Livre blanc sur la prévention des incendies d'habitation** a été publié mercredi 22 février par l'Association des sociétés d'assurances pour la prévention en matière de santé (APMS) et le Centre d'information et de rencontre pour la prévention des accidents d'enfants (CIRPAE). Entre 70 et 100 enfants décèdent chaque année dans de tels incendies. Les adultes, indique cette étude, semblent sous-estimer la fréquence des incendies, pensant que le danger vient des flammes alors que les décès sont essentiellement dus aux fumées toxiques et comptent sur l'arrivée des secours extérieurs au lieu de chercher à tout prix à quitter le lieu du sinistre. Le Livre blanc appelle les pouvoirs publics à lancer des campagnes d'information et de sensibilisation et recommande l'installation de détecteurs de fumée dans chaque habitation.

■ **PÊCHE : un pêcheur de Propriano (Corse-du-Sud) a ramené** dans ses filets un requin pélerin de sept mètres pesant deux tonnes, mercredi 22 févrer au large de Tizzano. Le corps fuselé, terminé par un rostre pointu, a dû être extrait de l'eau par un *camion-grue*.

L'affiche du film « Prêt-à-porter » interdite à Lyon

LA CAMPAGNE D'AFFICHAGE du dernier film de Robert Altman, *Prêt-à-Porter* qui montre trois corps de femmes entièrement nus, mais dont le sexe est caché par le titre du film, a été annulée par la société des transports en commun de Lyon (TCL). La société renonce ainsi, *« par égard pour ses clients et leurs convictions »*, à faire apposer ces affiches sur les bus et dans les stations du métro, estimant que *« sa clientèle représente une palette très variée d'âges, de sensibilités, de croyances qu'il lui faut prendre en compte dans le cadre de ses activités de service public appartenant à l'agglomération »*.

La campagne de promotion du film – une satire sur les dessous du monde de la mode – devait démarrer dans le courant de la semaine, dans le cadre d'un contrat conclu entre la régie publicitaire des TCL et le distributeur du film en France, Gaumont. Au début du mois, les TCL avaient déjà retiré dans plusieurs stations de métro lyonnaises les affiches du film de Barry Levinson *Harcèlement*. Une polémique avait éclaté à propos de cette affiche jugée trop provocante par certains, et plusieurs villes – Arcachon, Aix-en-Provence, Versailles – avaient décidé son retrait total des panneaux publicitaires (*Le Monde* du 15 février).

Industriels et médecins réclament une évaluation des effets de la loi Evin

Contrairement aux impératifs du texte législatif, l'efficacité de la loi qui est destinée à lutter contre l'alcoolisme et le tabagisme n'a pas été mesurée pour être ensuite soumise au Parlement

La majorité des producteurs et les importateurs de boissons alcoolisées industrielles, mais aussi les spécialistes de santé publique dénoncent l'absence de toute forme d'évaluation de la loi Evin de lutte contre l'alcoolisme et le tabagisme. Au terme du texte législatif, une double évaluation aurait dû intervenir – au 1er janvier 1993 et au 1er janvier 1995 – et être soumise au Parlement. En refusant de respecter le calendrier et les engagements de 1991, le gouvernement a donc réussi le tour de force de voir se constituer face à lui un front commun d'intérêts divergents. Une évaluation, estiment industriels et médecins, permettrait de confirmer ou d'infirmer le bien-fondé d'une politique dont l'objectif est de réduire le niveau général de la consommation. De son côté, l'Association nationale de prévention contre l'alcoolisme (ANPA) réclame une modification de la législation. Cinq millions de personnes rencontrent aujourd'hui en France des difficultés liées à l'alcool, et 1,5 million d'entre elles sont considérées comme alcoolo-dépendantes.

IL EST pour le moins inhabituel de voir converger les points de vue des « sages » de la santé publique et des producteurs ou importateurs de boissons alcoolisées. Tel est pourtant aujourd'hui le cas. La frilosité du gouvernement dans le domaine de la lutte contre l'alcoolisme – l'un des principaux dossiers de santé publique dans notre pays – a permis de réunir des courants de pensée et des intérêts fondamentalement divergents.

Dans son article 13, la loi du 10 janvier 1991, dite « loi Evin », stipule : *« Un rapport d'évaluation (...) devra être soumis par le gouvernement au Parlement pour le 1er janvier 1993 et pour le 1er janvier 1995. »* *« Malgré les nombreuses relances et les interpellations parlementaires depuis deux ans, cet engagement solennel n'a pas été respecté et aucune des deux évaluations promises n'a, à ce jour, été conduite »*, dénonce Michaël Grant, président d'Entreprise et prévention. Cette association créée en 1990 réunit les chefs des principales entreprises spécialisées dans la fabrication ou la commercialisation de boissons alcoolisées industrielles (brasseries Heineken et Kronenbourg, LVMH, Martini et Rossi, groupe Pernod-Ricard, Rémy-Cointreau, Seagram France, Guinness/United Distillers...). *« Compte tenu des problèmes juridiques, économiques et sociaux que continue de poser la loi Evin tant aux producteurs qu'aux médias et aux agences de publicité ainsi qu'aux milieux sportif et culturel, il est urgent d'en évaluer l'efficacité en termes de santé publique »*, ajoute M. Grant.

Il s'agit là du dernier chapitre en date de l'application fort controversée de la loi Evin de lutte contre l'alcoolisme et le tabagisme. Ce texte voit s'affronter de manière récurrente depuis quatre ans différents groupes de pression et d'intérêts d'origines diverses. Dans sa partie lutte contre l'alcoolisme, cette loi ne visait nullement à l'instauration d'un dispositif prohibitionniste. Elle prenait en compte les intérêts de la viticulture française de qualité et limitait les incitations à la consommation réflexe, par voie publicitaire, de boissons alcoolisées produites sur un mode industriel (bières, alcools de grain, boissons anisées). Contrairement à ce qui a été souvent déclaré, la presse écrite pour adultes ne devait nullement pâtir d'un tel dispositif législatif, cette presse devant bénéficier tout au contraire de l'interdiction à l'affichage avant que ce dernier ne soit, contre toute attente, récemment autorisé par le Parlement.

A la fin de 1990, Edouard Balladur, alors député (RPR) de l'opposition avait (à la différence de Jacques Chirac) voté la loi Evin dans sa première – et quelque peu courageuse – version. Pour l'association Entreprise et Prévention, l'évaluation de la loi Evin est aujourd'hui d'autant plus importante qu'elle permettrait de vérifier la pertinence d'une politique fondée sur la réduction générale de la consommation en France, par rapport à un dispositif plus ciblé de prévention de l'abus.

Cela apparaît d'autant plus opportun que le haut comité de la santé publique vient de recommander au gouvernement une réduction de 20 % de la consommation des boissons alcoolisées dans les cinq prochaines années.

Pour le professeur Claude Got (hôpital Ambroise-Paré), ancien conseiller technique de Simone Veil et l'un des cinq « sages » de santé publique dont l'action fut à l'origine de la loi Evin, l'évaluation réclamée par l'association Entreprise et Prévention est bel et bien une nécessité.

« Même si cette loi a, au fil du temps, été vidée d'une partie de sa substance, son évaluation prévue dans les textes est indispensable, nous a-t-il déclaré. *Le fait que le gouvernement n'ait pas jugé utile de se conformer aux dispositions législatives montre clairement quelle importance il accorde réellement, au-delà de propos ministériels superficiels, aux véritables questions de santé publique qui se posent à la population française. »*

Edouard Balladur avait voté la loi Evin, à la différence de Jacques Chirac

Dans l'entourage de Mme Veil, ministre des affaires sociales, on précise que, si aucun rapport n'a été soumis au Parlement en 1993, c'est que les responsables d'alors avaient estimé disposer de trop peu de recul pour être en mesure d'étudier l'impact de la loi sur les modifications de comportement. On ajoute par ailleurs que des études sont en cours, sous l'égide notamment du réseau national de santé publique, qui devraient conduire à une première et intéressante évaluation *« dans le courant de l'année 1995 »*.

Pour sa part, l'ANPA (Association nationale de prévention de l'alcoolisme) réclame une modification de la législation. L'ANPA souhaite redéfinir le code des débits de boissons en vigueur depuis quarante ans et interdire la publicité par affichage incitant à la consommation. De même, l'association revendique l'interdiction de la vente d'alcool dans les stations-service et aux mineurs dans les grandes surfaces. Pour Entreprise et Prévention, cette dernière proposition est *« contre-productive en termes de prévention des conduites à risque »*. *« Les trop rares évaluations de la prévention menées en France insistent sur le fait qu'à partir de 15-16 ans les interdictions provoquent des réactions de rejet et vont à l'encontre du but recherché en accentuant le désir de transgression de la part des jeunes, notamment de ceux qui sont déjà les plus exposés car en rupture avec leur environnement social et familial »*, fait-elle valoir.

Jean-Yves Nau

Un million et demi d'alcoolo-dépendants

Selon l'Association nationale de prévention de l'alcoolisme (ANPA), 5 millions de personnes rencontrent actuellement en France des difficultés liées à l'alcool et 1,5 million d'entre elles sont alcoolo-dépendantes. Par ailleurs, 40 % des accidents mortels de la circulation et des accidents mortels du travail sont étroitement corrélés à la consommation de boissons alcooliques. Toujours selon cette association, l'absentéisme pour cause d'alcoolisme représente entre quatre et cinq millions de journées de travail perdues. Une estimation du ministère de la santé situe le coût global de l'alcoolisme économique et social entre 100 et 200 milliards de francs par an.



CARNET

DISPARITION

■ **CALDER WILLINGHAM** est mort le 19 février à Laconia, New Hampshire. Il était âgé de soixante-douze ans. Originaire d'Atlanta (Géorgie), il avait été éduqué à The Citadel, un collège militaire de Caroline du Sud qui servit de cadre à son premier roman, *Demain ce seront des hommes* (Gallimard, 1952). Ce livre lui valut un grand succès critique et commercial mais fut aussi au centre d'une controverse, l'éditeur américain Vanguard Press étant attaqué pour obscénité par The New York Society for the Suppression of Vice. Le procès, retentissant, valut à l'auteur une grande notoriété, il fut même comparé à J. D. Salinger. Il adapta son roman en pièce de théâtre, qui fut jouée à Broadway puis en fit un film. Ses autres romans, souvent situés dans le Sud profond, eurent moins de succès (le dernier disponible en français s'intitule, *Rose, la petite coureuse*, Presses de la renaissance, 1992). En revanche, il fit carrière à Hollywood en devenant scénariste, en particulier des *Sentiers de la Gloire* (1957), de *La Vengeance aux deux visages* (1961), avec Marlon Brando, du *Lauréat* (1967), ou de *Little Big Man* (1970).

AGENDA OFFICIEL
PREMIER MINISTRE

Samedi 25 février :

– Le premier ministre clôt les Etats généraux du textile au CNIT, à la Défense.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du jeudi 23 février sont publiés :

● **Associations** : une liste des créations, modifications ou dissolutions d'associations loi de 1901 au cours des mois de janvier et février, département par département, précisant notamment leur objet et leurs coordonnées.

● **Adoption** : un décret précisant le montant de l'allocation d'adoption créée par la loi sur la famille et les pièces à fournir aux caisses d'allocations familiales pour pouvoir en bénéficier.

● **Accidents du travail** : un décret améliorant la couverture des personnes agréées gardant des enfants à domicile. Pour les accidents du travail et les maladie professionnelles, elles seront couvertes à leur domicile, mais également lors de leurs déplacements avec l'enfant ou pour le compte de celui-ci.

● **Médicament** : plusieurs groupes de travail sont créés au sein de l'Agence du médicament, notamment pour étudier la mise sur la marché de produits anti-sida et anticancéreux.

● **Armée** : un arrêté précisant la composition du contingent qui sera appelé sous les drapeaux à partir du 1er avril 1995. Il sera notamment constitué des jeunes gens nés entre le 1er octobre 1976 et le 31 mars 1977 et qui ne bénéficient pas d'un report d'incorporation.

● **Naturalisations** : un décret donnant la liste des personnes naturalisées ou réintégrées dans la nationalité française et de celles qui en bénéficient du fait de l'acquisition de cette nationalité par leurs parents.

NOMINATIONS
DÉFENSE

Le conseil des ministres du mercredi 22 février 1995 a approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées :

● AIR. – Est élevé au rang et à l'appellation de général de corps aérien, le général de division aérienne **Jean-Jacques Brun**.

Sont promus : général de division aérienne, le général de brigade aérienne **Bernard Deperrois** ; général de brigade aérienne, les colonels **François Kosher**, **Maurice Gérard** et **Michel Crouineau**.

● MARINE. – Est élevé au rang et à l'appellation de vice-amiral d'escadre, le vice-amiral **Bernard Moysan**.

● TERRE. – Sont promus : général de division, le général de brigade **Philippe Rondot** ; général de brigade, les colonels **Albert Marin**, **Gilbert Leroux**, **Pierre Peyrous**, **Jean Laudet** et **Jacques Desson**.

● ARMEMENT. – Sont nommés : directeur de l'établissement de construction navale de Toulon, l'ingénieur général de première classe **Jean-Baptiste Dard** ; directeur du centre d'essais des Landes, l'ingénieur général de première classe **Pierre Jamin** ; adjoint au directeur de la recherche et de la technologie, l'ingénieur général de deuxième classe **Robert Bruneau** ; chargé de mission auprès du directeur des constructions navales, l'ingénieur général de deuxième classe **Roger Diez**.

● CONTRÔLE GÉNÉRAL DES ARMÉES. – Est promu contrôleur général des armées, le contrôleur des armées **Olivier Rochereau**.

AÉROPORTS DE PARIS

Emmanuel Duret, conseiller maître à la Cour des comptes, a été nommé, mercredi 22 février au conseil des ministres, directeur général de la société Aéroports de Paris.

[Né le 16 octobre 1947 à Paris, Emmanuel Duret est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA. Directeur de cabinet du directeur de la SNCF, de 1979 à 1983, puis directeur de la région Paris-Nord à la SNCF, il entre comme conseiller technique au cabinet de Jacques Douffiagues, ministre délégué auprès du ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports, chargé des transports en 1987. Deux ans plus tard, il est nommé directeur général adjoint de la RATP, puis secrétaire général du Commissariat à l'énergie atomique en 1991 et directeur du cabinet de Bernard Bosson, ministre de l'équipement, des transports et du tourisme, en 1993.]

AU CARNET DU MONDE

Anniversaires de naissance

– Bon anniversaire,

GRAND-PAPA.

Colin, Alice, Bruno Albizzati,
Et leurs vingt et un cousins Giard.

Décès

– Millau. Paris. Saint-Etienne.

Mme René Albouy,
M. et Mme Jean-Claude Albouy,
Xavier et Mathieu,
M. le docteur Alain Albouy et Mme,
Laure et Guillaume,
ont le regret de faire part du décès de

M. René ALBOUY,
receveur particulier
des finances honoraire,
croix de guerre avec Palmes 1939-1945,
officier de l'ordre
des Palmes académiques,
chevalier de la Légion d'honneur,

décédé le 19 février 1995, dans sa quatre-vingt-troisième année.

L'incinération a eu lieu dans la plus stricte intimité au cimetière Saint-Etienne, route de Mauguio, Montpellier.

4, rue de la Saunerie,
12100 Millau.
10, rue Oswaldo-Cruz,
75016 Paris.
3, rue des Mutilés-du-Travail,
42000 Saint-Etienne.

– Mme Robert Antzenberger,
son épouse,
Les docteurs Jean-Paul
et Dominique Antzenberger,
Philippe Antzenberger
et Marie-Catherine Poirier,
ses enfants,
Claire et Bruno, Anne-Laure,
Martial, Bruno,
ses petits-enfants,
M. et Mme Roger Crépin,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean-Louis Lestrade,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert ANTZENBERGER,
ingénieur civil de l'aéronautique,

le 21 février 1995, à l'âge de soixante-treize ans.

Ses obsèques auront lieu le jeudi 23 février, à 14 heures, en l'église de Panazol.

6, avenue du Palais,
87350 Panazol.
6, bd Gambetta,
87000 Limoges.
5, rue du Guet,
92140 Clamart.

– Mme Annie Dereuddre,
son épouse,
Alain et Sophie Dereuddre,
ses enfants,
Ainsi que ses collègues,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean DEREUDDRE,
directeur de recherches
et maître de conférences
à l'université Paris-VI.

– Mme Nelly Bouilly,
son épouse,
Gilles, Dominique,
ses enfants,
Isabelle, Jacques,
ses petits-enfants,
Ses frère et sœur,
Et toute la famille,
Ses voisins et amis fidèles,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel BOUILLY,
professeur honoraire de mathématiques,

survenu le 19 février 1995, dans sa soixante-seizième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 22 février, à Béthisy-Saint-Pierre.

Ceux qui l'ont connu se souviennent de sa rigueur, de sa conscience et de son honnêteté intellectuelle.

40, allée des Tourelles,
60320 Béthisy-Saint-Pierre.

– Donia,
sa fille,
Férid Mahresi,
son époux,
Béchir et Bessima,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Djilali BOURENANE.

L'inhumation a eu lieu le 20 février 1995, au carré musulman du cimetière parisien de Thiais.

Tiaret, Algérie.
8, rue La Vieuville,
75018 Paris.
Tunisie,
26, rue Habib-Thameur,
2070 La Marsa.

– Jean-Pierre et Maguy,
Cury, Sabine et Matthieu,
Françoise Cury-Raingeard,
Camille et Caroline,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Pierre CURY,
née Jeannie Niedrist,

le 19 février 1995.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité familiale au temple de l'Etoile.

« Ce Dieu est notre Dieu pour toujours à perpétuité il nous fera surmonter la mort. »
Psaume 48.

38, rue Brunel,
75017 Paris.

– Mme Henri Schmitt-Jubeau,
son épouse,
Ses enfants, petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès du

professeur Henri SCHMITT,
docteur ès-sciences,
professeur honoraire de pharmacologie
à l'université Paris-VI,

survenu le 16 février 1995, dans sa soixante-douzième année.

Les obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité familiale.

40, rue de Turenne,
75003 Paris.

– Caroline Stephan,
son épouse,
Christine et Olivier Waisblat,
Laurence et Martin Stephan,
François Stephan,
Marion Stephan,
ses enfants,
Soline, Arthur, Arnaud, Quentin et Anaïs, Marion,
ses petits-enfants,
Chouna et Edouard Stephan,
Michelle et Robert Pavesi,
Simone et Jacques Stephan,
ses frères, sœurs, beau-frère et belles-sœurs,
ont la grande tristesse de faire part du décès du

Dr Jean-Claude STEPHAN,
ancien interne des hôpitaux
de la région de Paris,
docteur en économie de la santé,

survenu à Paris, le 21 février 1995, à l'âge de soixante-quatre ans.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

– Jean de Kervasdoué,
Les conseils d'administration
de SANESCO et de SCIC AMO,
Ses amis et collaborateurs,
ont la tristesse de faire part du décès du

Dr Jean-Claude STEPHAN,
directeur d'études à SANESCO,

survenu à Paris, le 21 février 1995, dans sa soixante-cinquième année.

Tous, amis, collègues, collaborateurs, se souviendront de sa très grande compétence, de son imagination, de sa rigueur et de sa très grande courtoisie.

– Meudon. Habas. Paris.

Mme François Laffargue,
sa mère,
Ses frères et sœurs,
Beaux-frères et belles-sœurs,
Ses neveux et nièces,
petits-neveux et petites-nièces,
Et tous ses amis,

ont la grande tristesse de faire part du décès de

Bernard LAFFARGUE,

survenu le mardi 21 février 1995.

Il avait quarante-neuf ans.

Une célébration religieuse aura lieu à l'église Saint-Médard, Paris-5e, le mardi 28 février, à 11 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

– Le directeur et les membres du Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales (CESDIP), ont la tristesse de faire part du décès, le 21 février 1995, à l'âge de quarante-neuf ans, de leur collègue et ami, l'un des plus anciens membres du Centre,

Bernard LAFFARGUE,
ingénieur au CNRS.

CESDIP,
4, rue de Mondovi
75001 Paris.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Remerciements

– Mme Mary Leroux,
Et toute sa famille,
très touchées par les nombreuses marques de sympathie reçues lors du décès de

Jacques LEROUX,

remercient très sincèrement toutes les personnes qui ont partagé leur chagrin.

51, bd Auguste-Blanqui,
75013 Paris.

– Gilberte Sutra de Germa,
Anne et Christian Sutra-Gil,
Parents et alliés,
remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné leur amitié par leur présence, leurs messages et leurs envois de fleurs, lors du décès de

Georges SUTRA DE GERMA,
député honoraire au Parlement européen.

Conférences

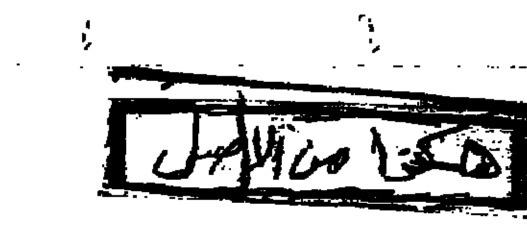
– **« La création, le paradis et la chute », quatre études bibliques**, conduites conjointement par un rabbin et un pasteur. Avec Daniel Farhi, rabbin au Mouvement juif libéral de France, et Alain Houziaux, pasteur à l'église réformée de l'Etoile. Jeudi 9 mars 1995, à 20 h 30 : « La Création du Monde » (Genèse 1). Au temple de l'Etoile, 54, avenue de la Grande-Armée, 75017 Paris, métro Argentine. Jeudi 13 avril 1995, à 20 h 30 : « Le Paradis, Adam et Eve » (Genèse 2). Au siège du Mouvement juif libéral de France, 11, rue Gaston-de-Caillavet, 75015 Paris, métro Charles-Michel. Jeudi 11 mai 1995, à 20 h 30 : « La chute, le péché originel » (Genèse 3). Au temple de l'Etoile. Jeudi 8 juin 1995, à 20 h 30 : « Caïn et Abel » (Genèse 4). Au siège du Mouvement juif libéral de France. Entrée libre.

Thèses

– Catherine Ouallet a soutenu, le 16 février 1995, une thèse de doctorat en droit intitulée « La notion juridique de déchet » et obtenu la mention « très honorable » avec félicitations du jury à l'unanimité.

Communications diverses

– « A l'École des vins », avec le président de l'Union des sommeliers de France. Stage de seize heures (8 séances de deux heures). Début de cours : 22 février, 18 h 30. Appeler Euroscope Communication : 40-15-09-75.



on des effets de la loi Evin

à lutter contre l'alcoolisme et le tabagisme
arlement

Edouard Balladur avait voté la loi Evin, à la différence de Jacques Chirac

HORIZONS

PORTRAIT

Roland Dumas, seigneur tortueux du mitterrandisme

Résistant à vingt ans, puis brillant avocat, l'ancien ministre des affaires étrangères a accompagné François Mitterrand pendant quarante ans. Dans l'ombre et la lumière



SELON l'un des anciens collaborateurs de l'ex-ministre des affaires étrangères, *« en France, il y a deux grands avocats concurrents. Robert Badinter pour le droit et Roland Dumas pour le tordu »*. A soixante-douze ans, Roland Dumas, successeur de Robert Badinter à la présidence du Conseil constitutionnel, continue d'entretenir sur lui-même de vagues et tortueux mystères. Il s'y complaît, et cela plaît. Il a le charme agaçant des hommes d'âge capables de parler des heures durant, sans rien en dire, d'un sujet dont ils savent tout. Il a tant fait et si peu révélé d'essentiel. On lui a tant prêté, si peu prouvé. Les lignes-forces de sa vie, leurs racines, sont connues, sinon exactement décrites. La Résistance, la sienne et surtout celle de son père, Georges Dumas, arrêté à Limoges par la Gestapo le 24 mars 1944, fusillé le 26 à Brantôme (Dordogne) ; le fils n'avait pas vingt-deux ans. Limoges, où il est né le 23 août 1922, c'est la Résistance et, dès 1956, les débuts en politique. Brantôme, la Dordogne, c'est encore la politique. Son père, d'origine modeste, capitaine d'aviation pendant la « drôle de guerre », était membre du Parti socialiste clandestin et de l'Armée secrète, chef en 1943, pour le Limousin, du « noyautage » des administrations publiques. Le fils était de la même trempe. Roland Dumas, arrêté en mai 1942 par la police française, sera interné au fort de Barraux, près de Grenoble, et s'en évadera vite. Jusqu'alors, il étudiait à Lyon, en zone libre, le droit et les sciences politiques. Roland Dumas dit que, membre des Jeunesses du Mouvement uni de résistance, il doit son arrestation au convoyage, de Lyon à Limoges, de mitraillettes, les premières livrées au maquis.

Le père, et la Résistance. Ces points d'ancrage lui permettront, à l'après-guerre, d'engager et d'assurer sa vie professionnelle. Un ami de son père, Jean Mons, s'occupera de lui lorsque, de retour à Paris, il continuera ses études à la faculté de droit avant de s'inscrire, en 1950, au barreau de Paris. On retrouvera Jean Mons, secrétaire général de la défense nationale en 1954, lors de l'« affaire des fuites » sur le secret-défense dont profite le Parti communiste. Pierre Mendès France est président du conseil, François Mitterrand ministre de l'intérieur. Soupçonné – une brouille durable avec Pierre Mendès France suivra –, François Mitterrand est rapidement mis hors de cause. Pas Jean Mons, accusé, dont l'avocat Roland Dumas obtient l'acquittement.

A la même époque, Georges Guingouin, l'instituteur ancien « préfet du maquis » de la Haute-Vienne, de la Corrèze et de la Creuse, lieutenant-colonel à la Libération, maire de Limoges entre 1945 et 1947, figure de légende, est écroué à la suite de crimes commis par des résistants incontrôlés. Georges Guingouin avait été un ami de Georges Dumas. Le fils avocat se charge de sa défense. Georges Guingouin est lavé de tout soupçon. Roland Dumas soignait déjà le charme et les allures dilettantes qu'il a gardés tout au long de sa vie, à son détriment parfois. Cette forme de dandysme paresseux cachait une belle vivacité, l'intelligence du dossier et des hommes, l'aptitude au travail rapide à marche forcée, une rage de réussir. *« Après ces deux affaires*, dit-il, *j'étais lancé. »*

LA politique alimente cette activité, bien que dans les périodes les plus envahissantes elle l'ait freinée. Roland Dumas fera valoir ses talents d'avocat, sous de Gaulle, dans l'affaire Ben Barka, opposant marocain enlevé à Paris en 1965 par deux policiers français, et celle, ignominieuse, de l'assassinat de Stefan Marcovitch, exploitée par les adversaires de droite de Georges Pompidou pour tenter de briser sa carrière ; sous Pompidou, dans l'affaire, politico-financière, de la Garantie foncière ; sous Valéry Giscard d'Estaing, dans celles des « plombiers » du *Canard enchaîné*, dont il est l'avocat, et de l'assassinat du prince Jean de Broglie. Roland Dumas exerce aussi ses talents sur les arts et lettres, au profit de Chagall et surtout de Picasso, des héritiers de Braque, Giacometti, Jacques Lacan.

Jusqu'au milieu des années cinquante, il n'avait accompli, en somme, que de menus travaux. Du journalisme, dès 1946, à l'Agence économique et financière où il fréquente Pierre Charpy, aujourd'hui décédé, qui se souviendra, en 1984, du confrère de ses débuts : *« Debout à 5 heures pour être au journal à 6 heures, il prenait des cours de chant l'après-midi, car c'était un passionné d'opéra. Le reste du temps, il faisait son apprentissage d'avocat en bûchant ses dossiers jusque tard le soir. »* Du journalisme encore, un peu mieux « lancé », au service étranger de *L'Information*, ancêtre du *Nouveau Journal*, puis de *La Tribune*, où il s'intéresse de près au monde arabe et islamique. Cela peut toujours servir.

Seuls deux socialistes semblent trouver grâce à ses yeux : François Mitterrand et lui-même

Roland Dumas dit avoir rencontré François Mitterrand, alors qu'il était journaliste, dans les couloirs de l'Assemblée nationale. Mais les retombées de la défense de Georges Guinguoin et de l'affaire des fuites serviront de vraie toile de fond à ses débuts en politique. François Mitterrand et Limoges, le voilà lancé à trente-quatre ans ! Elu en 1956 député Union démocratique et sociale de la résistance (UDSR), en Haute-Vienne, Roland Dumas sera, avec François Mitterrand, l'un des quatre de cette formation (sur quatorze) à refuser, en 1958, l'investiture au général de Gaulle. Etoile filante de l'Assemblée nationale (1956-1958, 1967-1968, 1981-1983, 1986-1987, 1988) pour cause de revers électoraux (il sera battu en mars 1993) ou de carrière ministérielle, il ne se séparera plus de François Mitterrand, avec lequel il est moins intime qu'il ne le paraît ou qu'il ne veut bien le laisser croire : *Roland Dumas n'a jamais* appartenu pas au cercle étroit du tutoiement.

Il se hausse du col, à l'occasion, pour placer la nature de ses relations au niveau souhaité. Roland Dumas exagère un peu le rôle qu'il a joué en soutien de son ami dans l'affaire de l'Observatoire, sombre machination dont François Mitterrand fut la cible en octobre 1959, et celui qu'il revendique, en 1965, dans les contacts préparatoires à l'élection présidentielle de cette année-là, contre de Gaulle, entre Waldeck Rochet, *secrétaire général* du Parti communiste, et le futur candidat de la gauche. Péchés véniels, en regard d'une fidélité sans défaillance fatale qui se défie tout de même des déviances de l'adulation. Une malice dans l'œil lui suffit à signifier, quand il convient, le millimètre de distance admis. Roland Dumas sert François Mitterrand, un point c'est tout, sans lui abandonner tout le détail de ses propres inclinations.

A la fin de la IVe République, ils n'étaient pas toujours sur la même longueur d'onde. François Mitterrand s'apprêtait, anti-de Gaulle annoncé, à dénoncer le « coup de force » du général et à tailler en pièces son *« coup d'Etat permanent »*. En 1956, Roland Dumas appelait de ses vœux un régime cousin du gaullisme, *« pouvoir présidentiel »*, *« exécutif fort »*, pouvoir législatif *« qui ne représente plus sans cesse une menace négative pour l'exécutif »*. Le temps passant, ils réussiront sans peine la synthèse, aboutie lorsque François Mitterrand se coulera, fort à l'aise, dans les institutions de la Ve République.

Dans le monde politique socialiste français, Roland Dumas *semble ne reconnaître* quelques mérites qu'à deux personnages, François Mitterrand et lui. Du moins a-t-il revendiqué des inimitiés durables. Laurent Fabius et Michel Rocard, pour ne parler que *des plus voyants, en ont* fait les frais.

A Laurent Fabius, Roland Dumas reproche une outrecuidance, le *« trouble »* que, premier ministre, il avait exprimé, en 1985 devant l'Assemblée nationale, lors de l'annonce de la visite à l'Elysée du général polonais aux lunettes noires, Jaruzelski. Il lui en veut aussi d'avoir demandé, puis obtenu, la tête de Charles Hernu, ministre de la défense au moment de l'affaire Greenpeace, ancien compagnon du chef de l'Etat à la *Convention des institutions républicaines*. Il fallait que sa rancœur fût tenace pour qu'en mai 1988, moment venu pour les mitterrandistes de choisir le successeur de Lionel Jospin à la tête du Parti socialiste, Roland Dumas supporte d'interminables débats d'appareil, dans une méchante salle du Sénat, et dise : *« Je reste. Jusqu'au bout. Pour voter contre. »* Contre Laurent Fabius, l'infidèle, l'ingrat. François Mitterrand avait à moitié pardonné, *pas lui. Au congrès de Rennes*, apocalypse du socialisme d'appareil, Roland Dumas préférait Jospin. François Mitterrand avait choisi Fabius. Roland Dumas n'a cédé qu'à demi. Il s'est abstenu.

A l'encontre de Michel Rocard, Roland Dumas n'a d'autre grief à formuler que d'exister. Ce *« barreur de petit temps »* méritait de couler. Il coulera. Le ministre des affaires étrangères s'y emploiera de l'intérieur du bateau. François Mitterrand lui avait demandé d'être du gouvernement Rocard, *il s'était inscrit au* rôle d'équipage.

Sa relation de chef de la diplomatie française (1984-1986, 1988-1993) avec le président de la République est plus complexe. Il a tiré le meilleur parti de la confiance accordée par François Mitterrand. Elle lui conférait une forte crédibilité aux yeux des partenaires étrangers. Elle lui a permis aussi – surtout à partir de son retour au Quai d'Orsay en 1988, après la première cohabitation –, de forcer parfois les réactions de l'Elysée, voire d'infléchir la « ligne » présidentielle. *« Roland Dumas colle au président*, disait l'un des hauts fonctionnaires de son entourage. *Mais quand il sent que le moment est venu, qu'il faut agir, il pèse de tout son poids, qui est alors très lourd. »* Il était à l'époque, ajoutait ce fonctionnaire, l'une des rares personnes auxquelles François Mitterrand acceptait de déléguer, y compris quand il n'était pas convaincu. Alors que les bouleversements que connaît le continent européen à partir de la fin des années 80 paraissent prendre François Mitterrand de court, Roland Dumas, plus souple et qui entretient avec son homologue allemand Hans Dietrich Genscher des rapports très étroits, proches de la connivence, joue à plusieurs reprises un rôle de contrepoids par rapport aux rigidités présidentielles.

C'est le cas, en particulier, pendant les mois, difficiles pour les relations entre Paris et Bonn, qui précèdent la réunification de l'Allemagne. Pour des raisons largement personnelles, Roland Dumas partage la même appréhension que François Mitterrand. Mais quand, fin 1989-début 1990, le courant *ne passe plus entre le chancelier* Kohl et le chef de l'Etat français, il maintient le contact avec son homologue et contribue à éviter que les tensions au sommet ne dégénèrent de façon irréversible. Il joue, lors de la dernière réunion de la conférence dite « 2 + 4 », qui a pour tâche de régler les aspects internationaux de la réunification, un rôle que les Allemands eux-mêmes qualifient de déterminant.

Une sorte de complicité tactique l'unissait à Genscher, avec lequel il semblait n'avoir que rarement des *discussions de fond, mais à qui il* parlait quasi quotidiennement, avec qui il *« arrangeait les coups »*, mettait au point les opérations et prises de position communes. Au Quai d'Orsay, on les appelait Hans-Dietrich Dumas et Roland Genscher. Ils formèrent un moment le projet d'écrire ensemble leurs Mémoires.

Après l'unification de l'Allemagne, les relations entre les deux pays furent de nouveau mises à *l'épreuve par la crise yougoslave*. Les Allemands font pression pour la reconnaissance par les Douze des Républiques slovène et croate. Pendant plusieurs mois, Roland Dumas et François Mitterrand divergent. Alors que le ministre admet qu'on n'échappera pas à une reconnaissance, le président s'y refuse. Le 14 janvier 1992 au soir, Roland Dumas téléphone à Douglas Hurd, son homologue britannique, convient avec lui qu'on ne peut plus temporiser et fait céder François Mitterrand sur la reconnaissance *des deux républiques. Sur le* fond, pourtant, il partage les convictions du président et ses préjugés. Il a, comme lui, des souvenirs de la dernière guerre mondiale. Les Serbes incarnaient la résistance, et les Croates l'alliance avec les nazis. Quelques semaines après avoir quitté ses fonctions, Roland Dumas parlera du complot *« vaticano-germanique »*. Comme François Mitterrand, il supporte mal les critiques sur le sujet. En janvier 1993, alors que la contestation enflait devant les révélations sur l'horreur des camps de Bosnie, il affirme, à la télévision, que la France est prête à libérer ces camps et charge publiquement *Bernard Kouchner, ministre* de l'action humanitaire, d'étudier la question...,

Les provocations de cette nature (car une telle opération était évidemment exclue) contribuent à renforcer la réputation de cynisme de Roland Dumas. *« Il n'a pas de conviction »*, dit-on de lui. De fait, il n'a guère recours au registre de la morale ou des bons sentiments. Il entretient de vieilles fidélités, des relations tissées en sa qualité d'avocat, dans le monde arabe et en Iran notamment, qui le désignent pour les missions présidentielles délicates.

QUAND au début de 1992 a *éclaté l'affaire* Habache, terroriste palestinien venu se faire soigner à Paris, entrainant la démission de son directeur de cabinet et du secrétaire général du Quai d'Orsay, les ressentiments accumulés par des fonctionnaires trop longtemps ignorés de leur ministre ont commencé à s'exprimer : si « affaire » il y avait, si démission il devait y avoir, ce devait être la sienne, pensaient la plupart de ses fonctionnaires.

Une autre « affaire » a marqué la fin, en 1993, du mandat de Roland Dumas au gouvernement. Elle est de celles dont la presse française ne dit généralement rien : la liaison du ministre français des affaires étrangères avec la fille du ministre de la défense syrien, responsable d'une fondation qui se proposait de fournir un scanner à la Dordogne, en pleine campagne législative, là où Roland Dumas s'efforçait, avec les moyens du bord, d'être réélu député. Il fut battu. A l'époque, pareille histoire paraissait de nature à lui interdire, à terme rapproché, toute haute fonction nouvelle dans l'appareil d'Etat.

Patrick Jarreau,
Jean-Yves Lhomeau
et Claire Tréan

Pour Raymond Barre, pour l'Etat, pour l'Europe

par Jean-Pierre Soisson

LE centre nécessaire, oublié, retrouvé à l'occasion de l'élection présidentielle, lorsque le futur président doit, selon l'expression de Léo Hamon, *« sculpter sa majorité »* : le centre est donc de retour.

Je voudrais non pas m'exprimer en son nom, mais dire partiellement ce qu'il est. Lorsque j'ai rejoint le gouvernement de Michel Rocard en 1988, j'ai prévenu Raymond Barre : j'ai alors franchi le Rubicon, comme il a appelé l'ouverture, le Rubicon qu'il n'a pas lui-même traversé. Mais nous n'avons cessé l'un et l'autre de défendre, sur les deux rives, une certaine idée de l'Etat, de l'Europe.

Le centre, aujourd'hui comme en 1988, représente un courant plus qu'il ne constitue un parti : nul n'en détient l'appellation contrôlée, ni le CDS pour la majorité, ni le Mouvement des réformateurs pour l'opposition. Le courant que nous formons ensemble est celui de la mesure.

Au second tour de l'élection présidentielle s'affrontent les deux camps de la politique française en fonction de la règle constitutionnelle qui n'autorise à se présenter que les deux candidats arrivés en tête au premier tour. Gagne alors celui qui peut rassembler au-delà de son camp. Le gagnant de 1995 sera donc contraint à l'ouverture. Ainsi ont été élus en 1974 Valéry Giscard d'Estaing et en 1988 François Mitterrand sur des thèmes qui ont pu prendre des appellations différentes selon l'époque, mais qui ne changent guère quant au fond : ils font appel à l'unité nationale et à la cohésion sociale. Ces thèmes domineront à nouveau l'élection prochaine.

Pour accompagner la reprise, le nouveau président devra faire aller du même pas la modernisation économique et la modernisation sociale.

Car plus la reprise sera forte, plus le sentiment de l'exclusion sera ressenti par ceux qui n'en bénéficieront pas. Ma conviction est que la cohésion sociale et donc la lutte contre l'exclusion seront au cœur du débat de l'élection présidentielle.

Par exemple, une mesure simple d'exonération des charges sociales sur les bas salaires est nécessaire. Tous les candidats s'accordent sur sa mise en œuvre : le débat ne porte pas sur la mesure elle-même, mais sur son financement.

Cette volonté d'une cohésion sociale renforcée suppose une mise à plat de la politique de l'emploi : nous sommes en présence d'une sédimentation, dont chaque ministre du travail, moi-même après Philippe Séguin et avant Martine Aubry, porte la responsabilité. Aucun responsable, des entreprises comme des syndicats, ne se retrouve dans l'accumulation des mesures prises depuis dix ans.

Instinctivement, à l'approche de l'élection présidentielle, les Français se tournent vers ceux qui peuvent répondre à leur double attente de cohésion et de sécurité. Ils ont besoin à la tête du pays d'un réformateur mais aussi d'un modérateur, qui soit un homme de mesure et de raison et dont la capacité internationale soit reconnue. Paul Bert, qui fut député de l'Yonne, aurait résumé cette situation en disant que le prochain président de la République devra être *« un novateur raisonnable »*.

Pour moi, comme en 1988, le candidat du cœur demeure Raymond Barre. J'ai dans l'Yonne un comité d'appel à sa candidature : je souhaite que le rejoignent ceux, nombreux dans ce pays, qui croient que l'impartialité de l'Etat est compatible avec le développement de l'Union européenne.

On peut à la fois retrouver l'Etat et construire l'Europe. Ce double choix conduit à Raymond Barre.

***Jean-Pierre Soisson** est ancien ministre et député (groupe République et Liberté) de l'Yonne.*

Chirac le recours, aujourd'hui ou demain

par Gabriel Enkiri

CEUX qui s'apprêtent à voter Balladur – disons, en gros, l'électorat conservateur – ignorent sans doute qu'ils vont voter pour un nouveau mai 68. Je suis l'un des rares à avoir prévu l'autre, celui de 1968. J'étais alors gaullien, et exaspéré par la politique conservatrice de Georges Pompidou (qu'Edouard Balladur nous rappelle tant !).

J'étais au chômage, il est vrai : j'y suis resté deux ou trois mois : en ce temps-là, on retrouvait vite du boulot. Mais j'avais eu le temps de voir monter la crise sociale, et dans une « lettre ouverte » portée au journal *Combat*, je lançais un appel au général de Gaulle pour *« qu'il se débarrasse de Pompidou avant qu'il ne soit trop tard »*.

Aujourd'hui, je n'ai aucun mérite à le prévoir : tout le monde voit venir l'explosion sociale ! A la Bourse, et dans les milieux patronaux, beaucoup la pressentent, et s'en inquiètent. Et c'est pourquoi, de ce côté-là, on préférerait, de loin, une *« solution de gauche »*. Jacques Delors est devenu populaire (dans les sondages... et à la Bourse) au lendemain du ratage du « contrat d'insertion professionnelle » par Edouard Balladur. C'est à ce moment-là que le patronat a réalisé qu'un gouvernement de droite était incapable de supprimer le SMIC, alors qu'un gouvernement « de gauche » avait liquidé l'échelle mobile (autre bête noire du patronat) sans provoquer la moindre réaction syndicale.

Ni Balladur l'anesthésiant ni Jospin le bonimenteur

Soudainement, Jacques Delors, adulé par le grand patronat européen, devenait également l'homme du patronat français. La pression est devenue si forte que l'émigré de Bruxelles se voyait littéralement offrir l'Elysée sur un plateau d'argent. Assuré du soutien patronal, Jacques Delors n'avait pas, en revanche, le soutien des salariés français, auxquels – Jacques Delors ne s'en cachait pas – il fallait imposer de nouveaux sacrifices.

Pour les tenir, des syndicats puissants sont indispensables, des syndicats réformistes bien entendu, qui permettraient d'implanter dans notre pays un véritable parti social-démocrate (le rêve archéo de Jacques Delors). Or, les syndicats ne sont plus que des coquilles vides, où survivent des militants, sans troupes, le plus souvent « gauchistes ».

En renonçant devant un patronat et une *nomenklatura* éberlués, Jacques Delors a fait preuve d'une belle lucidité : la France, au seuil d'une explosion sociale, ne peut être gouvernée par un *« roi fainéant »*.

Le patronat « éclairé » n'a cependant pas renoncé à sa « solution de gauche ». Lionel Jospin, parrainé par Jacques Delors et sa fille, Mme Aubry, qui est déjà au mieux avec les principaux responsables du CNPF, pourrait faire une excellente doublure. S'il veut l'Elysée – et pourquoi ne le voudrait-il pas ? –, il lui suffira de mettre beaucoup d'eau dans son vin, et de répéter, après Jacques Delors : « Je suis un social-démocrate, un vrai ! », et toutes les portes s'ouvriront devant lui.

Encore faudra-t-il convaincre les salariés d'accepter les sacrifices. Par le « partage du travail » ? Pour le patronat, la solution préconisée par M. Larrouturou offre l'immense avantage de réduire les salaires. Seul un gouvernement « de gauche », je l'ai dit, serait en mesure de réaliser un tel exploit. Lionel Jospin sait ce qu'il lui reste à faire pour grimper encore dans les sondages.

Entre un capitalisme « sauvage » et un socialisme en pleine déconfiture partout dans le monde (même les peuples les plus pauvres de la Terre n'en veulent pas !), il est désormais possible d'inventer un modèle de développement original qui nous permettrait d'échapper à l'américanisation que l'actuel processus d'intégration rend inévitable.

Partout le national l'emporte sur l'international; n'en déplaise à François Mitterrand. Pour se frayer une voie à travers le XXIe siècle, il va falloir mobiliser toutes les énergies, rassembler le « peuple de gauche » et le « peuple de droite » en un seul peuple ! Ennemi des sectarismes et des idéologies, Jacques Chirac se révèle disponible. Son pragmatisme se prête à merveille à la situation.

Entre Balladur l'anesthésiant, et Jospin le bonimenteur, il apparaît déjà comme un recours. En mai... ou après, s'il n'est pas élu, dès que la fracture sociale plongera le pays dans une crise sans précédent. C'est pourquoi il serait préférable de le porter en finale contre Balladur, afin de renforcer sa position pour la manche suivante.

***Gabriel Enkiri**, ancien militant syndicaliste, a été membre du PS de 1976 à 1983.*

Rassembler, désespérément *par Lothar Baier*

EN TANT QUE MODESTE roturier européen, je n'éprouve pas de sympathies particulières pour le candidat Philippe de Villiers. Mais je dois dire que son programme se distingue de ceux des autres candidats avec une netteté remarquable. M. de Villiers ne veut pas que la France soit gouvernée de Francfort. En cela, je suis tout à fait d'accord avec lui. Moi non plus, je ne veux pas que Francfort devienne le siège du gouvernement français, car je ne peux imaginer d'autre capitale que Paris.

J'ai l'impression pourtant que pour M. de Villiers Francfort n'est pas le nom d'une ville, géographiquement située, mais un autre nom pour « La banque ». La banque et la noblesse s'opposent-elles nécessairement ? M. de Villiers devrait être invité sur les bords du Main par ses confrères et consœurs du sang bleu à quitter pour une fois sa Vendée natale et à se faire sur place une idée de l'heureuse cohabitation francfortoise de l'aristocratie et de l'argent. De toute façon, une chose me paraît à peu près sûre : après l'élection présidentielle, la France ne sera ni gouvernée de Francfort ni du Puy-du-Fou.

VU DE FRANCFORT

Le reste n'est pas sûr du tout. Ecoutant la radio française, je cherche à me faire une idée de ce qu'expriment tous ces mouvements, la valse des sondages, la sortie inattendue de tel candidat des coulisses et le retrait de tel autre, la production d'un flot de slogans par les états-majors respectifs. Je n'y arrive pas. Appartiennent-ils et s'adressent-ils à la même société, tous ces présidentiables ?

J'envie les commentateurs professionnels qui, imperturbables, sont toujours en mesure d'interpréter le va-et-vient des cotes, des candidatures, des plates-formes en termes de stratégie, de ruse tactique, de rapport de forces. Si M. Balladur évoque tel sujet, c'est uniquement pour gêner M. Chirac dont la démarche, elle, se trouverait paradoxalement corroborée par cette petite phrase de M. Jospin critiquant le projet du candidat Balladur comme banal programme gouvernemental. La grande question est-elle de savoir si une poignée de main entre M. Jospin et M. Tapie pourrait être classée comme pas en avant vers le rassemblement ou, au contraire, comme une atteinte à l'image d'austérité du candidat socialiste ? A Francfort, je n'y comprends rien. Alors j'essaye à me tenir aux mots, à ceux par exemple qui décorent le pupitre du candidat Balladur : *« Croire à la France »*. Cela me paraît curieux, ce lien étroit entre « croire » et « la France » : le mot croire vise-t-il les croyants ou plutôt les sceptiques ? Signale-t-il un adieu discret à la laïcité et au cartésianisme ? La France croit, donc elle est ? *« La France pour tous »*, dit le slogan du concurrent ; celui-là aussi me pose problème : « tous », cela vaudrait aussi bien pour des Algériens en fuite que pour des Tsiganes roumains refoulés à d'autres frontières. Ou bien faut-il comprendre : une France pour tous, pour les entrepreneurs dynamiques et pour ceux qu'on appelle curieusement les « exclus » comme s'il s'agissait d'une catégorie sociale homogène qu'une bonne administration arrive facilement à encadrer. *« Passer à la vitesse supérieure »*, promet celui qui fait appel à la croyance, allant brusquement du discours religieux au langage d'automobiliste : là aussi je me demande à qui s'adresse un tel langage, à un moment où, en France comme ailleurs, c'est le sujet de la société à deux vitesses en train de s'installer qui alarme de plus en plus les citoyens.

Pourquoi donc pas *« Croire à la France pour toutes les vitesses »*, voilà un slogan susceptible d'effectuer ce que tous les candidats semblent désirer ardemment, réunir, la foi et le progrès par exemple, bref, rassembler. « Rassembler », ce mot qui est dans toutes les bouches des présidentiables me semble avoir adopté un autre sens cette fois, dépassant bien la préoccupation ordinaire de chaque formation politique, qui est celle de réunir le plus grand nombre possible de votants derrière elle. Le rassemblement actuel a plutôt l'air d'un acte désespéré, d'une tentative de contenir ce qui est en train de se désagréger irrémédiablement. Ce qui se désintègre, ce n'est certes pas la France, c'est le modèle familial qui semblait être jusqu'alors largement à l'abri des mouvements de transformation sociale qui viennent de balayer certaines sociétés occidentales. Après les foyers familiaux, le tour est maintenant aux familles politiques. Pouvait-on imaginer que les démocrates américains entre Los Angeles et Boston se conçoivent en « famille » commes les gaullistes ou les socialistes en France ? Or, sans l'autorité incontestée d'un grand-papa, ces familles, faiblement structurées, n'arrivent plus à contrebalancer leurs tensions internes, elles éclatent, les jeunes s'en vont les premiers et se rallient autour d'un chef de bande, Bernard Tapie peut-être.

Ces jours-ci, on peut assister de loin à une scène qui me paraît comme emblématique des ambiguïtés de l'actuelle campagne présidentielle, c'est celle qui oppose, au tribunal de Lyon, M. Noir à son gendre M. Botton. Finie la complicité familiale tacite du style Dominici. Désormais on parle froidement argent, ce qui est en fin de compte normal dans une société moderne sur le point de passer à la vitesse supérieure. Personnellement, j'ai préféré ce Michel Noir, en « première vitesse », qui déclarait dans le temps qu'il vaudrait mieux perdre une élection que de faire des concessions à Le Pen.

***Lothar Baier** est sociologue, spécialiste de la société française*

AU COURRIER DU « MONDE »

SUJET TABOU

Le 1er février 1995, vingt pays européens ont ratifié la convention-cadre du Conseil de l'Europe pour les minorités régionales. Après le rejet, fin 1992, de la Charte européenne des droits de l'homme pour les minorités linguistiques, la Turquie et la France se sont à nouveau distinguées en refusant mordicus de se conformer à cette convention-cadre du strict minimum. La France et la Turquie se prétendent monolithiques, selon le mythe totalitaire de l'Etat-nation « un et indivisible », et nient l'existence sur leur sol de minorités linguistiques nationales tels les Kurdes en Turquie, qualifiés de « Turcs des montagnes » ; ou les Corses, les Basques, les Catalans, les Bretons, les Flamands, les Occitans et les Alsaciens-Mosellans en France. Leur seule réponse depuis des décennies est celle de l'assimilation forcée par l'école (...). Lorsqu'on compare la France, qui martyrise ses langues régionales, avec les autres démocraties occidentales telles que l'Italie (Valdotains, Tyroliens), l'Espagne (Basques, Catalans), la Belgique (Wallons, germanophones), la Suisse (Romands, Tessinois), le Canada (Québécois), l'on ne peut être que révulsé par tant de mépris. La France préconise le respect des droits des minorités linguistiques au Québec, en Kabylie, au Kosovo et ailleurs, alors qu'elle-même les bafoue : quelle hypocrisie ! Ce thème crucial, qui concerne des millions de Français, la non-reconnaissance par la France de sa diversité linguistique et des traités européens sur nos droits culturels est tabou dans le débat présidentiel, car il ne concerne pas le microcosme politique parisien.

Luc Reibel
Benfeld (Haut-Rhin)

LE VOTE BLANC

Dans les suggestions du comité chargé de la consultation des jeunes, une double idée est avancée : l'institution du vote obligatoire, qui ne me paraît pas nécessaire et me semble surtout antidémocratique, et la prise en compte des votes blancs.

Le gouvernement et nos élus – par nous – oseront-ils aller jusqu'à soutenir cette dernière proposition que beaucoup font alors que ce vote représente une prise de position et non une absence d'intérêt pour la chose publique ? Personnellement, je ne suis pas un adepte et un familier du « vote blanc », mais je trouve, et ne suis pas le seul, inadmissible que cette manifestation soit considérée comme un « vote nul », au lieu d'être regardée comme une prise de position de quelqu'un qui s'est dérangé et refuse d'être considéré comme un illettré ou un farfelu.

Denys Bougon
Plan (Isère)

UN SECTEUR D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Cette campagne présidentielle n'est pas comme les autres. Et pourtant, les ambitions des candidats sont toujours les mêmes, leurs discours aussi. La différence vient cette fois des électeurs, conscients que le système actuel, fondé sur le rendement, ne fera qu'accroître le chômage à long terme.

Alors que faire ? (...) et quel type de société choisir ? Une société qui, à mon sens, comportera trois secteurs :

– Un secteur privé, véritable locomotive conduite par des hommes travailleurs et inventifs, sans contraintes administratives inutiles.

– Un secteur public tel qu'il est aujourd'hui, avec la recherche sans cesse croissante de la satisfaction du client.

– Un secteur public d'intérêt général, regroupant ceux qui n'auront pas trouvé de place dans les deux autres secteurs. En gros, les chômeurs actuels. L'objectif sera de leur fournir une activité *utile* et qui ne coûte pas plus (ou pas beaucoup plus) à la collectivité que les diverses indemnités de chômage versées actuellement. Là commence la recherche : creusons-nous les méninges !

Plus qu'un travail, je crois qu'il s'agira de missions que l'on pourra confier à ceux qui auront la volonté et la capacité de le faire : travaux d'embellissement (à l'initiative des communes, des régions,...), nettoyage des forêts, prévention des incendies, aide à la recherche (pour les mieux formés), coopération avec les pays en voie de développement, services de convivialité, etc. Bref, toute mission utile et que l'on n'accomplit pas actuellement parce que le gain à très court terme n'est pas démontré. En échange, celui qui effectuera une telle mission sera payé (SMIC), pourra se former et, surtout, redevenir un membre actif de la société, retrouvant ainsi une raison d'exister et le potentiel pour intégrer les deux autres secteurs.

Beau programme qui semble utopique ; mais c'est à nos hommes politiques de mettre en place les structures pour éviter que le rêve ne se transforme en cauchemar... A force de nous endormir !

N. Danroc
Villemomble
(Seine-Saint-Denis)

QUI DÉTIENT LE POUVOIR ?

Quel candidat nous parlera, dans ses projets économiques pour la France, du poids *« des deux cents gérants des plus importants fonds d'investissement » (Le Monde* du 28 janvier) ? Quelle marge de manœuvre pour l'Etat français ? Est-ce que l'Europe peut nous permettre de faire face *« au pouvoir sans partage de ces deux cents gérants »* ? Est-ce à cause de ce pouvoir sur les économies des Etats de la planète qu'il n'y a pas de solution de rechange au modèle économique de libre-échange ?

Un autre article du *Monde* du même jour apporte un élément de réponse sur la force de l'Europe. Contrairement aux Etats-Unis, elle fait le choix de la non-appropriation par des brevets du génome humain.

Les grandes firmes américaines, qui, dans un autre temps, jugeaient les brevets comme une entrave, aujourd'hui espèrent breveter les découvertes sur le génome humain.

Si le choix européen concernant l'homme est suivi, il reste un champ de brevets possibles sur le vivant qui ouvre des perspectives industrielles énormes et débouche sur des problèmes éthiques en proportion. Quelles seront les conséquences pour l'environnement mondial, dans les rapports Nord-Sud ? Dans son isolement le citoyen angoissé pourrait imaginer des liens entre les grands gérants de fonds d'investissement et les puissantes firmes possédant des brevets sur le vivant. Est-ce que les hommes politiques débattront devant les citoyens sur ces sujets ?

S'ils ne le font pas, est-ce parce que ces problèmes sont hors d'atteinte d'un président d'Etat-nation ? Sont-ils réservés aux sages des comités d'éthique ?

Jean Paul Grosbois
(Besançon)

recours,
…ui ou demain

Ni Balladur
l'anesthésiant
ni Jospin
le bonimenteur

Le Monde

Une grève allemande

COMMENT en est-on arrivé là ? Votée à une très large majorité par les adhérents de la base, une grève historique doit commencer vendredi dans la métallurgie allemande. C'est dans la riche Bavière, où résident à la fois de grands noms comme Siemens et de multiples PME, que le syndicat a choisi de livrer combat.

Cette grève tombe à un très mauvais moment. Elle menace tout à la fois de remettre en cause la reprise économique et les bases d'un consensus social qui a fait ses preuves à travers la double épreuve de l'unification et de la récession. Les syndicats allemands avaient alors montré plus de souplesse : c'est la première fois depuis onze ans que les métallos d'Allemagne de l'Ouest entrent en grève. En Bavière, on *n'avait pas vu cela* depuis 1954 ! Personne, en Allemagne - ni le patronat ni le syndicat -, n'admet avoir voulu un tel conflit.

Et pourtant, après plus d'un mois de négociations stériles, les partenaires sociaux sont entrés, insensiblement, dans la logique de la grève. Le patronat, qui a profité de la récession pour restructurer à son aise et réduire ses coûts de production, semble n'avoir pas encore compris que l'Allemagne est sortie de la crise. En prétendant défendre les intérêts des chômeurs, en ne prenant pas même la peine d'offrir des propositions concrètes en matière de hausses de salaire, l'organisation patronale Gesamtmetall a adopté une tactique de blocage peu défendable. Un quotidien pourtant proche des milieux d'affaires comme la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* reproche au patronat de la métallurgie, de *« s'être laissé conduire dans le piège de la grève avec un comportement difficile à comprendre»*.

De son côté, le syndicat IG Metall, en réclamant des augmentations de salaire de 6 %, entend fermer le chapitre douloureux de la récession. Pendant deux ans, il a accepté de cautionner un gel des salaires qui s'est traduit par une baisse réelle des revenus, et estime que le moment est venu à la fois de répartir les fruits de la reprise, et de compenser le poids toujours plus lourd des ponctions fiscales nécessitées par le redressement de l'Allemagne de l'Est. Les dirigeants du syndicat font face en outre à une dangereuse perte des effectifs depuis deux ans, et doivent tout faire pour inciter les salariés perdus à reprendre leur carte. Cette grève est aussi, pour le syndicat, le moyen d'asseoir la légitimité d'une équipe dirigeante nouvelle, à l'approche d'un important congrès cet automne.

Tout indique que la grève ne sera pas longue. Pas aussi longue, en tout cas, que celle de 1984, qui *avait duré sept semaines* pour l'introduction de la semaine de trente-cinq heures. Le syndicat a choisi de déclencher la grève dans des entreprises peu importantes pour le tissu économique régional. Le patronat, de son côté, utilisera l'arme du lock-out pour faire plier le syndicat le plus vite possible. Quoi qu'il en soit, cette grève pourrait menacer la reprise sur l'ensemble du continent si elle s'achevait par des hausses de salaire excessives, susceptibles d'entraîner une hausse des taux d'intérêt par la Bundesbank.

Nominations périlleuses

LES remerciements partisans de François Mitterrand et de René Monory vont-ils faire reculer l'Etat de droit en France ? La question doit être posée après les désignations faites par le président de la République et par le président du Sénat au Conseil constitutionnel.

Le choix d'Etienne Dailly paraît particulièrement contestable. L'homme à qui Jacques Chirac n'avait pas voulu confier le ministère de la justice en 1986, l'homme qui s'est fait une spécialité, au Sénat, de la défense des intérêts particuliers, l'élu qui n'a jamais hésité à faire usage de son titre dans ses activités de conseil et d'arbitre auprès d'entreprises privées, va siéger dans l'instance chargée de veiller au respect des libertés individuelles et publiques.

Tout aussi grave, avec Etienne Dailly, comme avec Michel Ameller, nommé par Philippe Séguin, entrent au Conseil constitutionnel deux hommes qui ont toujours contesté les fondements sur lesquels le Conseil a bâti toute sa jurisprudence. Va-t-il, sous leur influence, être amené à faire marche arrière ?

Roland Dumas, certes, n'est pas dans cet état d'esprit. Mais son arrivée pour assumer pendant neuf ans la présidence de cette juridiction devenue essentielle dans l'équilibre des institutions françaises peut écorner l'autorité qu'elle avait su acquérir au fil du temps, tout particulièrement grâce à Robert Badinter.

C'est malheureusement une tradition que le chef de l'Etat nomme à la présidence du Conseil constitutionnel un de ses intimes. C'est heureusement une habitude que les hommes ainsi désignés fassent preuve, dans leurs nouvelles fonctions, d'une totale indépendance. Mais si Robert Badinter avait toujours lié son action à la défense des libertés et s'il est un homme solidement ancré à gauche, il n'avait pas d'engagement directement partisan. Roland Dumas est, certes, lui aussi un grand avocat aux compétences juridiques incontestables, mais c'est aussi, et surtout, un homme qui, ces derniers jours encore, participait au débat politique avec comme seule ligne le soutien indéfectible à François Mitterrand.

L'accusation de profiter de ses nouvelles responsabilités pour continuer le combat des mitterrandistes sera forcément portée contre le président du Conseil constitutionnel. Il lui faudra faire très vite la preuve de son indépendance, s'il ne veut pas galvauder l'héritage prestigieux que lui laisse Robert Badinter.

A l'heure où les atteintes aux libertés se multiplient de tous côtés et sous les prétextes les plus divers, la protection de l'Etat de droit nécessite plus que jamais que l'une des autorités chargées de le sauvegarder ne puisse être contestée. Les nominations qui viennent d'être effectuées n'en sont pas *a priori* une garantie. Bien au contraire.

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué

Rédacteurs en chef : Thomas Ferenczi, Edwy Plenel, Robert Solé, adjoints au directeur de la rédaction ; Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Luc Rosenzweig

Manuel Lucbert, directeur du *Monde des débats* ; Alain Rollat, conseiller de la direction ; Daniel Vernet, directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944. Capital social : 620 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MERY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Recyclage

par Leiter



L'espionnage fait sa révolution culturelle

Suite de la première page

Ces gadgets sont sans cesse perfectionnés par des laboratoires qui rivalisent d'habileté et qui travaillent à la demande. Où la difficulté commence, c'est dans l'aptitude de ces mêmes services à maîtriser et à traiter un flux foisonnant de renseignements. En revanche, là où le bât blesse, c'est la nécessité d'avoir recours à des *« moyens humains »* fiables et réguliers, comme les hommes du contre-espionnage baptisent, dans les services, les sources auxquelles font appel leurs homologues du renseignement.

Depuis la fin de la « guerre froide », le renseignement stratégique ne fait pas de distinction entre adversaire et allié

Comme l'explique un ancien « patron » de la DST, le problème majeur à résoudre n'est pas celui du traitement de l'information, mais bien plutôt celui de pouvoir s'assurer dès le début de la qualité et de la discrétion de la source. C'est cette qualité et cette discrétion qui vont conditionner le reste des opérations. Il faut disposer d'un réseau qui réunit des *« honorables correspondants »* (HC), encore dénommés *« hommes de confiance »*, passifs ou offensifs, et une pléiade d'informateurs installés dans la place à investir. Ce qui signifie qu'on les a repérés dans la toile d'araignée où se concentrent les pouvoirs « ciblés » par un service étranger ; convaincus de collaborer par flatterie, par raison, par chantage ou par intérêt ; formés et entraînés au besoin et qu'ils sont en mesure de transmettre des informations rares ou de faire comprendre de l'intérieur l'évolution d'une situation. L'avantage des *« moyens humains »* est qu'ils font gagner du temps et de l'argent dans la recherche du renseignement et – ce qui n'est pas négligeable – qu'ils permettent à la limite de se dispenser d'une longue et onéreuse expertise des documents fournis.

Dans la plupart des cas, les hommes ou les femmes qui se prêtent au jeu sont choisis parce qu'ils sont ce qu'on appelle des *« agents d'influence »*. Par leur position professionnelle ou sociale, par leur entregent ou par leur connaissance intime des dossiers, ces *« agents d'influence »* se situent à des carrefours décisionnels. Ils sont généralement peu soupçonnables d'entrée de jeu parce qu'ils sont respectés, voire respectables. Ils ont accès à une multitude d'informations et ils peuvent, tout à la fois, renseigner qui les a recrutés pour la mission et, s'ils en ont reçu la consigne, orienter en retour avec habileté qui les emploie normalement dans le sens voulu par le service « manipulateur ».

Jacques Isnard

AU FIL DES PAGES/POLITIQUE

Croquis à la plume et au crayon

IL y a plusieurs manières de croquer, au sens d'évoquer en quelques traits, les personnages politiques. En voici deux, l'une venue de la tradition littéraire du portrait psychologique et pamphlétaire, l'autre de la veine satirique de la presse : ici, Philippe Meyer, chroniqueur connu pour son alacrité et son ironie, là Plantu, qu'on ne présentera pas aux lecteurs du *Monde*, et Wiaz, qui exerce ses talents de dessinateur à *La Croix* et au *Nouvel Observateur*.

Ces auteurs ne s'étonneront pas d'être rassemblés : ils font le même métier, qui est de regarder ce qui se passe autour d'eux et de nous faire saisir, par le crayon ou par la plume, ce que retient l'acuité de leur regard dans le spectacle dont nous sommes conjointement les témoins.

L'eau-forte est une gravure obtenue par la morsure de l'acide sur le métal. En se référant à cette technique pour exposer quelques croquis politiques, Philippe Meyer ne trompe pas son monde : il a mis du vitriol dans son encre, plus ou moins suivant ce que lui inspirent les modèles qu'il décrit. Il y en a beaucoup dans le portrait de François Mitterrand, peint comme *« un être malade de pouvoir et d'argent »*, moins dans celui de Valéry Giscard d'Estaing, sans doute parce que les constats de narcissisme et de vanité déclenchent plus de déception que d'indignation. Avec Michel Rocard, Philippe Meyer se laisse aller à la nostalgie de ce qu'a représenté le leader de la deuxième gauche : n'est-ce pas cette dernière qui a failli avec son héros ?

La société et le système politique qui consacrent, au risque de les subir, de singulières ambitions et d'étranges comportements

Comme on ne peut passer en revue tous les portraits, on retiendra encore celui d'Edouard Balladur, pour la difficulté du genre : comment saisir, sous quel angle, un homme si lisse ? Aux yeux de son portraitiste, il incarne plus une méthode de conquête du pouvoir qu'un projet de société, et le *« cynisme balladuriste »* lui semble plus à l'aise que celui des mitterrandiens. Pour autant qu'il se délecte à croquer ses personnages et à fouiller sous les apparences, au grand plaisir de ses lecteurs, Philippe Meyer ne s'en tient pas là et s'interroge aussi sur la société et le système politique qui consacrent, au risque de les subir, de singulières ambitions et d'étranges comportements.

A propos d'Edouard Balladur, l'auteur en appelle au renfort de Plantu. Comment occulter l'habit de cour, la perruque et la chaise à porteurs dont le dessinateur a affublé son personnage ? Ce personnage, on le retrouve, sous toutes ses coutures, dans *Le Petit Balladur illustré*, album de dessins publiés dans *Le Monde* et dans *L'Express*. L'astuce de cet ouvrage est d'offrir deux entrées : l'une avec le premier ministre, l'autre, si on le retourne et le renverse, avec son ami de trente ans, sous le titre *Le Petit Chirac illustré*. Cette collection propose aussi *Le Petit Mitterrand illustré, Le Petit Socialiste illustré, Le Petit Communiste illustré* et *Le Petit Raciste illustré*.

Raconter un dessin, c'est en perdre tout le sel : on ne s'y risquera pas ! Cependant, en parcourant ces albums thématiques, on reste confondu par la virtuosité avec laquelle Plantu se sert des éléments les plus inattendus de l'actualité pour pénétrer au cœur de la chose politique. Ou comment il joue au second degré de certaines de ses propre inventions : par exemple, ce continent africain transformé en chaise à porteurs devenue justement trop lourde à porter (à propos de la dévaluation du franc CFA). Il y a un sens du raccourci aussi signifiant chez Wiaz, et son Balladur en tenue de prélat (lors de la tentative de modification de la loi Falloux) n'a d'égal que son pauvre Rocard salué au passage par le portrait de Mendès, ou son Tapie rocambolesque. C'était, on l'aura compris, une invitation à rire avec quelques complices.

André Laurens

★ **Philippe Meyer :** *Eaux-fortes*, **Flammarion, 185 pages, 98 francs.**
★ **Plantu : cinq albums dans la série** *Le Petit… illustré*, **Seuil, 55 francs le volume.**
★ **Wiaz :** *Ces messieurs désirent*, **Stock, 110 pages, 130 francs.**

RECTIFICATIF
FOSSILES VIVANTS

Contrairement à ce que nous indiquions dans nos éditions du 11 février, le *Ginkgo biloba*, plus connu sous le nom d'« arbre aux quarante écus », et non aux cent écus comme nous l'avons écrit, n'a pas été découvert en Chine il y a cinquante ans, mais en 1690 par le botaniste allemand Kaempfer. Il avait été mentionné dans des textes chinois au XIIIe siècle. C'est le *Metasequoia glyptostroboides* qui a été découvert près de Canton en 1941.

CHANGES Victime à la fois de la force du deutschemark et des incertitudes grandissantes sur l'issue de l'élection présidentielle, le franc a atteint ses plus bas niveaux face à la devise allemande depuis octobre 1993. Cet accès de faiblesse est la conséquence d'une crise monétaire générale qui se traduit par un affaiblissement du dollar et en contrepartie un renforcement impressionnant du deutschemark. Mais la monnaie française commence cette fois à souffrir des conséquences d'une situation politique confuse. ● POUR LES INVESTISSEURS ÉTRANGERS, il n'est pas encore question d'une véritable défiance, mais des interrogations existent sur la politique économique du futur président de la République. ● LA BANQUE DE FRANCE, dont le conseil de la politique monétaire se réunissait jeudi 23 février en fin de matinée, subit son baptême du feu d'institution indépendante.

La baisse de M. Balladur dans les sondages affecte le franc

La monnaie française est passée brutalement, mercredi 22 février, au-dessus du seuil des 3,50 francs pour 1 deutschemark, monnaie qui consolide son rôle de refuge. Le franc se reprenait légèrement jeudi matin

« CE N'EST PAS le franc qui est faible, c'est le mark qui est fort », avait lancé Edouard Balladur à l'automne 1993, au moment où le franc était tombé à un plus bas niveau historique de 3,55 face au deutschemark. Un an et demi plus tard, le premier ministre pourrait réutiliser cet argument pour commenter la crise que traverse aujourd'hui le franc français et qui a connu mercredi 22 février une accélération subite. Le franc, qui s'échangeait il y a quinze jours encore à 3,46 pour un deutschemark, est tombé mercredi à plus de 3,50 pour 1 mark, dans une atmosphère de panique générale sur le marché des changes européen, la lire italienne et la peseta espagnole touchant au même moment des records à la baisse face à la devise allemande. Le deutschemark et ses deux satellites que sont le florin néerlandais et le schilling autrichien, considérés comme des valeurs refuges par les grands investisseurs internationaux, ont pleinement profité de la forte baisse du billet vert.

« Les clients ne jurent plus que par le mark, observe un opérateur de marché travaillant à la City de Londres. *Toutes les autres devises leur paraissent aujourd'hui suspectes. »* La crise financière mexicaine incite les investisseurs à se dégager du billet vert. La livre sterling souffre de la fragilisation du gouvernement de John Major. La lire est affectée par la dérive des finances publiques italiennes, la peseta par le scandale des escadrons de la mort, le yen est rendu peu attractif par des taux d'intérêt japonais très bas. Le franc n'échappe plus à cette défiance des marchés financiers. Il avait pourtant longtemps réussi à faire preuve d'une belle résistance, cédant certes un peu de terrain face au deutschemark mais progressant sensiblement vis-à-vis des devises d'Europe du Sud et de la monnaie britannique.

« Le franc vient de rejoindre le camp des faibles », observe un directeur de salle de marchés d'une grande banque française. Les analystes ont cependant bien du mal à faire la part des choses, à savoir ce qui résulte de la situation politique particulièrement confuse et ce qui tient à la crise monétaire internationale. La conjugaison des événements et leur imbrication étroite rendent difficile une évaluation précise des causes internes et externes à la France. Un économiste se risque toutefois à estimer que *« la chute actuelle du franc provient à 90 % de la baisse du dollar et à 10% seulement du climat politique »*. Les experts sont pourtant d'accord pour déclarer que, depuis quelques jours, la campagne de l'élection présidentielle pèse sur la devise française. Le phénomène n'a rien d'exceptionnel, les investisseurs ayant en effet horreur de l'incertitude, de quelque nature qu'elle soit, politique ou économique. *« Les investisseurs étrangers avaient sans doute cru un peu vite que l'élection présidentielle était jouée. La chute brutale d'Edouard Balladur dans les sondages est venue briser ce schéma »*, remarque un professionnel du marché des changes.

Cette prise de conscience que le jeu électoral était plus ouvert qu'ils ne l'avaient imaginé initialement aura été brutale et se sera effectuée à retardement. Le premier sondage, publié le 14 février, indiquant que Lionel Jospin devancerait, au premier tour, Edouard Balladur dans le cas d'une candidature de Raymond Barre, n'avait eu qu'un impact très limité sur les marchés. Le franc avait à peine reculé, passant de 3,4628 pour 1 deutschemark à 3,4686. Il aura fallu une accumulation de sondages confirmant cette tendance pour inquiéter véritablement. « Le scandale *des écoutes téléphoniques mettant en cause le gouvernement du premier ministre Edouard Balladur, jusqu'ici candidat favori des marchés financiers, ajoute à l'inquiétude du marché »*, observe Robert Hayward, analyste à la Bank of America. *« Ce n'est pas tant la remontée de Lionel Jospin qui semble inquiéter les gestionnaires étrangers que la remise en selle de Jacques Chirac »*, précise un économiste français. Le Parti socialiste reste en effet officiellement favorable au traité de Maastricht et donc au respect des critères de convergence économique que celui-ci impose. L'annonce du retrait de la candidature de Jacques Delors à l'Elysée avait d'ailleurs déçu les marchés financiers, le franc fléchissant sensiblement face au deutschemark à cette occasion. A l'inverse, les marchés financiers s'interrogent sur l'orthodoxie monétaire et budgétaire du maire de Paris comme sur sa volonté réelle de construire l'Union monétaire européenne.

La proposition de Jacques Chirac, au mois de novembre dernier, de procéder à un nouveau référendum sur le traité de Maastricht avait été très mal accueillie. *« Le contexte politique français se prête au retrait des investisseurs étrangers, même si une fois les élections présidentielles passées, ces derniers reviendront très certainement, car le marché français paraît peu cher au regard de ses fondamentaux »*, reconnaît Michèle Debonneuil, directrice des études économiques à la banque Indosuez. Certains économistes regrettent ce parasitage du marché français par l'échéance électorale. Hors ces circonstances, ils considèrent que le franc aurait pu, à l'occasion de cette crise monétaire internationale de grande ampleur, *« gagner ses galons de devise refuge, s'intégrer définitivement dans la zone-mark »*. *« Les marchés se comportent de façon aveugle. Assimiler la France à l'Italie, vendre de la même façon le franc et la lire paraît totalement excessif »*, commente Michèle Debonneuil.

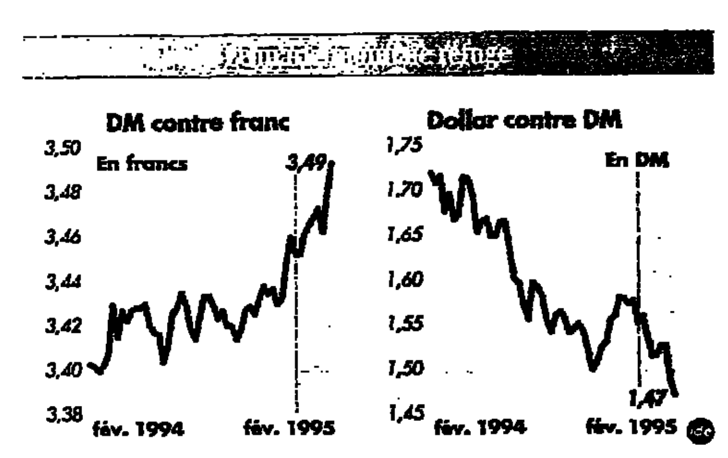
BAPTÊME DU FEU

La Banque de France, indépendante depuis le début de l'année 1994, et à qui incombe désormais la charge de veiller seule à la stabilité de la monnaie, connaît avec cette crise monétaire son baptême du feu. Il lui faut définir une riposte. *« La Banque de France doit jouer la carte de la sérénité »*, conseille un directeur de salle de marchés. Aux yeux des spécialistes, une défense de la devise par un relèvement des taux directeurs serait non seulement inefficace, mais même dangereuse et contreproductive. Elle conforterait chez les opérateurs le sentiment de crise, *« elle serait perçue par eux comme un signe d'énervement et de désespoir des autorités monétaires »*, estime Patrick Artus, directeur des études de la Caisse des dépôts.

La défense d'une monnaie par l'arme des taux d'intérêt vient d'ailleurs une nouvelle fois de prouver son efficacité toute relative. Mardi dans la soirée, la Banque d'Italie a décidé de relever de 0,75 % son taux d'escompte pour tenter de freiner la baisse de la lire, ce qui n'a pas empêché celle-ci de poursuivre sa chute le lendemain. Une hausse des taux serait également politiquement risquée à quelques semaines de l'élection présidentielle. Elle pourrait relancer le débat sur la pertinence de la politique monétaire et donner des munitions à ses détracteurs. Les experts sont tout aussi réservés sur l'efficacité d'interventions massives sur le marché des changes. D'importantes ventes de deutschemarks par l'institut d'émission risqueraient également d'avoir un résultat contraire à l'effet recherché en incitant les marchés financiers à vouloir en découdre avec les banques centrales.

Lors de la crise monétaire de l'été 1993, le montant des interventions de la Banque de France avait totalisé plusieurs centaines de milliards de francs sans pour autant réussir à empêcher le franc de chuter. Les spécialistes sont en revanche favorables à des interventions discrètes et non officielles, pour de petits montants. Cette stratégie, que la Banque de France aurait déjà commencé à mettre en œuvre, devrait selon eux permettre à l'institut d'émission de garder le contrôle de la situation, d'autant que les marges de fluctuation autorisées à l'intérieur du SME ont été élargies, depuis le mois d'août 1993, de 2,25 % à 15 %, ce qui offre une grande marge de manœuvre. Le cours plancher du franc face au deutschemark se situe désormais à 3,8948. A 3,50 pour 1 mark, le franc en reste aujourd'hui très éloigné, ce qui devrait non seulement inciter la Banque de France à afficher cette *« sérénité »* que le lui recommandent les économistes mais aussi peut-être à décourager les marchés financiers de poursuivre plus avant leurs attaques.

Pierre-Antoine Delhommais



Le deustchemark est au plus haut face au dollar depuis septembre 1992 et face au franc depuis octobre 1993

Alan Greenspan laisse planer le doute

Aux Etats-Unis, le président de la Réserve fédérale, Alan Greenspan, qui s'exprimait mercredi 22 février devant la commission bancaire du Sénat, n'a pas répondu clairement à la question que se posent les marchés, sur le fait de savoir si l'escalade des taux d'intérêt à court terme entamée il y a un an allait prendre fin.

Au début de son exposé, Alan Greenspan a laissé entendre qu'il n'y aurait peut-être pas de huitième hausse des taux courts, mais a ensuite effacé cette impression en soulignant le fait qu'il y avait en matière d'inflation *« certaines raisons d'inquiétude sur le court terme »*, ajoutant que les perspectives étaient dans ce domaine *« fondamentalement favorables »*. Ces inquiétudes, a-t-il expliqué, proviennent surtout du fait que *« le taux d'utilisation des capacités de production a atteint des niveaux historiquement élevés »*. *In fine*, Alan Greenspan a rappelé qu'il avait toujours été favorable à un retour à l'étalon-or, mais qu'il était seul au sein du FOMC (Comité de politique monétaire) à penser cela.

L'irrésistible montée en puissance du deutschemark

« PAR DÉFINITION, quand une monnaie est faible, c'est qu'il en existe une autre de plus forte. Les remous monétaires actuels s'expliquent avant tout par la faiblesse du dollar et la force éclatante du deutschemark. Rendez-vous compte, il a même gagné du terrain face au franc suisse. » Cette réflexion d'un banquier de Genève souligne combien l'explication « franco-française », pour des raisons essentiellement de politique intérieure, de la baisse du franc depuis un mois peut être réductrice.

Certes, les monnaies sont toujours affaiblies à la veille d'échéances électorales. Le deutschemark lui-même, en septembre et octobre 1994, avant les élections législatives allemandes, avait fléchi. Il est vrai aussi qu'au fur et à mesure que l'échéance de l'élection présidentielle française approche, son issue devient plus incertaine. Mais la baisse du franc n'est pas la conséquence d'une spéculation ou d'une défiance à l'égard de la devise française. Il s'agit avant tout des effets d'une crise monétaire générale. Elle s'est traduite depuis deux mois par un effondrement du peso mexicain, par des chutes brutales vers leurs plus bas niveaux historiques de la lire italienne, de la peseta espagnole, de l'escudo portugais et de la couronne suédoise. Dans le même temps, la livre s'est profondément affaiblie et plus encore le dollar.

Si défiance il y a aujourd'hui, c'est avant tout vis-à-vis du billet vert et des problèmes structurels de déficits chroniques et d'insuffisance d'épargne de l'économie américaine. La fuite des investisseurs devant le dollar et plus généralement les monnaies considérées comme « faibles ou fragiles » pour des raisons à la fois économiques et politiques s'est traduite immédiatement par un renforcement considérable du deutschemark. Il a fait figure comme sans doute jamais auparavant de monnaie refuge. *« Il y a un phénomène de préférence absolue en faveur du mark au sein du système monétaire international qui n'a sans doute pas d'équivalent dans le passé »*, explique François Chevallier, économiste de la BFCE. A tel point qu'il a supplanté le franc suisse dont c'est pourtant le rôle traditionnel.

Au cours des derniers jours, le franc suisse, qui n'a jamais été considéré comme une devise faible, a légèrement reculé à 0,8475 contre 0,8450 contre 1 mark. Il en va de même du yen japonais, qui n'est pas non plus réputé pour être une monnaie fragile. *« L'Allemagne apparaît aujourd'hui comme un château fort économique relativement à la plupart de ses partenaires »*, explique Alain Fiorucci, du cabinet Soprofi. *« Non seulement elle est sur la voie de la réduction de ses déficits, mais elle bénéficie d'une dynamique interne assurée par l'Allemagne de l'Est et reste plus que jamais un pays qui, par sa capacité à exporter, aspire de la croissance à l'extérieur »*, ajoute-t-il.

INQUIÉTUDES ALLEMANDES

Sur une longue période, le renforcement du mark est éclatant. Depuis un peu plus d'un an, il a gagné 16 % contre le dollar, presque 12 % contre le yen, 2,5 % contre le franc suisse et 2,6 % contre le franc français (de 3,41 francs à 3,50 francs pour 1 mark). Même des monnaies considérées comme faisant partie du noyau dur du système monétaire européen comme le franc belge ou la couronne danoise ont perdu un peu de terrain ces derniers jours contre la devise allemande. Faut-il en conclure que le franc est une devise forte ? Sans doute pas. Mais en tout cas, il n'y a pas aujourd'hui de véritable défiance à l'égard des actifs libellés en franc *(Le Monde* du 22 février). Pour preuve, la différence de taux entre les obligations d'Etat françaises et allemandes est restée presque inchangée autour de 0,60 % au cours des derniers jours. Si le franc faisait réellement peur aux investisseurs étrangers, ils auraient vendu massivement les obligations d'Etat françaises, ce qui n'est pas le cas.

La force du mark, indépendamment des conséquences sur le franc, n'est d'ailleurs pas forcément défavorable à l'économie française. Elle donne une meilleure compétitivité aux exportateurs français et devrait permettre de retarder une hausse des taux allemands. La Bundesbank a pourtant menacé de les relever devant les exigences syndicales en matière de salaires et le vote massif du syndicat IG Metall en faveur d'une grève.

Certains en Allemagne commencent par ailleurs à s'inquiéter des conséquences d'un deutschemark trop fort. La Dresdner Bank a déclaré que le renforcement du deutschemark pourrait faire courir des risques à la reprise économique, la demande intérieure ne pouvant pas compenser l'affaiblissement des exportations. La deuxième banque allemande écrit : *« la poursuite d'une croissance stable au second semestre est en jeu, si les monnaies actuellement sous-évaluées ne parviennent pas à se reprendre bientôt. »*

Eric Leser

Philips, restructuré, prépare des alliances dans le multimédia

EINDHOVEN
de notre envoyé spécial

A chaque présentation des résultats annuels de Philips, son président, Jan Timmer, en profite pour donner quelques leçons à son auditoire. Il n'a pas dérogé à la règle, mercredi 22 février, reprochant aux médias de trop se focaliser sur les nouveaux produits: *« Philips ne se réduit pas à quelques appareils « glamour » comme la cassette numérique (DCC), le disque compact interactif (CD-I) et la télévision haute définition. Si on supprimait d'un seul coup tous les lecteurs de cassettes traditionnelles pour les remplacer par des lecteurs de DCC, les recettes ne représenteraient qu'un demi pour cent de notre chiffre d'affaires. »* Justice doit être rendue à l'artisan du redressement de Philips. L'exercice 1994 s'est, pour la seconde année consécutive, terminé sur un bénéfice net en hausse, passant de 1,97 à 2,13 milliards de florins (environ 6 milliards de francs). Le chiffre d'affaires a crû de 4 % à 61 milliards de florins. Le dividende passera à 1,25 florin contre 0,5 en 1993, premier exercice positif pour l'actionnaire depuis quatre ans.

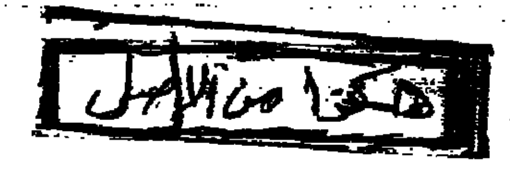
Les activités en Allemagne (Grundig et les télécommunications de PKI) restent déficitaires. D'un point de vue sectoriel, on note que la branche composants, tirée par la bonne conjoncture mondiale de ce secteur, a connu une excellente année, gonflant son résultat d'exploitation de 50 % à 1,6 milliard de florins. L'éclairage est resté stable. Les produits et systèmes professionnels ont plongé dans le rouge de 100 millions de florins (contre 101 millions de bénéfices en 1993), mais cet inquiétant dérapage est compensé par le spectaculaire rétablissement de l'électronique domestique, passé d'une perte de 327 à un profit de 449 millions de florins. Quant à sa filiale Polygram, elle a enregistré la dixième hausse consécutive de son bénéfice (plus 20 % à 2,3 milliards de francs).

Ce retour à bonne fortune des produits grand public n'est pas sans ombre. *« Philips invente pour vous »*, clament, dans toutes les langues, les publicités du groupe. Mais vend-il ses inventions ? La DCC, qui a pris la place de la TVHD dans les campagnes de communication, a été présentée comme la remplaçante idéale de la vieille et vénérable cassette. Or, plus de deux ans après son introduction, les ventes tourneraient autour de 100 000 exemplaires seulement. Jan Timmer soutient qu'il ne s'agissait que de *« tester le marché, de voir où se situe le niveau de prix qu'acceptera le consommateur. Et*, ajoutait-il, *on peut en dire autant du CD-I »*.

L'argument est difficilement crédible. Même les défenseurs de cette thèse reconnaissent pour la première fois que des erreurs ont été commises. *« Tout d'abord, nous avons lancé la DCC sur fond de conjoncture défavorable. De plus, elle est apparue en même temps que son concurrent direct, le Minidisc de Sony. Enfin, nous avons visé le marché des lecteurs de salon au lieu de nous concentrer sur celui, plus porteur, des baladeurs et des autoradios, qui n'est arrivé que dix-huit mois plus tard »*, avouait récemment François Mauduit, président de Philips France. Même Alain Lévy, PDG de Polygram, l'éditeur de musique propriété à 75 % de Philips, déclarait mardi dernier que la santé de la DCC méritait *« des soins intensifs »*. Une remarque qui a valu une réplique peu amène de Jan Timmer : *« L'industrie musicale a toujours eu des problèmes avec la technique... »*.

Quoi qu'il en soit, dans le domaine du multimédia, l'avenir de Philips passe par des accords de coopération. Pour le PDG de Philips, *« la distinction des mondes du média et du multimédia est en train de s'estomper »*. Ce développement *« ouvre de nouvelles utilisations tant pour le grand public que pour les usages professionnels. Le savoir-faire de Philips dans ce domaine ne manque assurément pas, mais nous pensons qu'une coopération renforcée avec d'autres permettrait d'accélérer le mouvement vers une situation profitable »*. Mais Jan Timmer dément être intéressé par Apple, avant d'ajouter *« être prêt, le moment venu, à procéder à des alliances ou à des acquisitions dans le multimédia et le soft, dans les domaines où nous péchons par ignorance »*. Après cinq années de restructuration sous la férule de Jan Timmer *(Le Monde* du 11 janvier), Philips peut aborder une phase de redéveloppement : *« Le management va pouvoir maintenant se consacrer à autre chose »*. Le PDG songe, lui, à son retrait. Agé de soixante-deux ans, il a confirmé les rumeurs aux Pays-Bas selon lesquelles il partirait avant l'âge de soixante-cinq ans.

Alain Franco



TISSEURS ÉTRANGERS, il n'est pas ne question d'une véritable dé-.ce, mais des interrogations tent sur la politique économique utur président de la République.

● LA BANQUE DE FRANCE, dont conseil de la politique monétaire réunissait jeudi 23 février en fin matinée, subit son baptême du d'institution indépendante.

ages affecte le franc

euil des 3,50 francs pour 1 deutschemark, t légèrement jeudi matin

Alan Greenspan laisse planer le doute

Aux Etats-Unis, le président de la Réserve fédérale, Alan Greenspan, qui s'exprimait mercredi 22 février devant la commission bancaire du Sénat, n'a pas répondu clairement à la question que se posent les marchés, sur le fait de savoir si l'escalade des taux d'intérêt à court terme amorcée il y a un an allait prendre fin.

Au début de son exposé, Alan Greenspan a laissé entendre qu'il n'y aurait peut-être pas de huitième hausse des taux courts, mais a ensuite effacé cette impression en soulignant le fait qu'il y avait en matière d'inflation « certaines raisons d'inquiétude sur le court terme », ajoutant que les perspectives étaient dans ce domaine « fondamentalement » ... Ces inquiétudes, a-t-il expliqué, proviennent surtout du fait que « le taux d'utilisation des capacités de production a atteint des niveaux historiquement élevés ». In fine, Alan Greenspan a rappelé qu'il a toujours été favorable à un retour à l'étalon-or, mais qu'il était seul au sein du FOMC (Comité de politique monétaire) à penser cela.

dans le multimédia

Le gouvernement norvégien voudrait gérer la manne pétrolière

Le deuxième exportateur mondial s'appuie sur deux entreprises florissantes

Bien campée sur ses réserves pétrolières, l'économie norvégienne s'interroge sur la meilleure façon d'en tirer parti. Le gouvernement souhaiterait engager un plan de rigueur pour ne pas gaspiller cette source de revenu au détriment des générations futures. Mais les Norvégiens comprennent mal cette politique alors que les bénéfices tirés de cette activité sont meilleurs que prévu.

STOCKHOLM
de notre correspondant en Europe du Nord

Dans le paysage européen d'aujourd'hui, les Norvégiens sont gâtés. En dépit de leur « non » à l'Union européenne, ils ont peu de soucis économiques grâce aux revenus, en hausse constante, du pétrole et du gaz de la mer du Nord qui les mettent à l'abri des problèmes pour deux bonnes décennies encore. S'il n'est pas le premier producteur, le royaume d'Harald est quand même le deuxième exportateur mondial de « brut », après l'Arabie saoudite. Dans le climat euphorique actuel, le premier ministre travailliste, Gro Harlem Brundtland, a bien du mal à faire comprendre à ses concitoyens qu'une politique de rigueur s'impose, que les réserves d'or noir ne sont pas éternelles.

Car pour l'heure, le gouvernement et le directoire du pétrole à Stavanger sont en train de réviser tous leurs pronostics antérieurs à la hausse et estiment à présent que les revenus de l'Etat provenant des gisements de la mer du Nord passeront de 25 milliards de couronnes (un peu moins de 20 milliards de francs) en 1994 à plus de 80 milliards (63 milliards de francs) à la fin du siècle. Dès 1995, explique le ministre de l'énergie, Jens Stoltenberg, *« la Norvège compte augmenter sa production de pétrole brut de 200 000 barils par jour et de 400 000 barils supplémentaires en 1996 »* pour atteindre environ 3 millions de barils par jour. Cette hausse substantielle, qui n'est pas toujours vue d'un très bon œil par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP, dont la Norvège ne fait pas partie), inquiète de voir les prix baisser, est due notamment au fait que les gros gisements en cours d'exploitation se sont révélés plus riches que prévu et que les compagnies pétrolières extraient, grâce aux nouvelles techniques, davantage d'or noir.

Les experts estiment qu'en décembre 1994 seuls 15 % des réserves totales d'hydrocarbures du socle continental norvégien étaient épuisées. La production de pétrole devrait en principe commencer à diminuer rapidement à partir de l'an 2000 pour prendre fin vers 2030, mais le gaz naturel prendra le relais et continuera d'assurer des revenus. Le gouvernement vient d'ouvrir cinquante-six nouveaux « blocs » à exploiter. Une vingtaine de compagnies ont fait part de leur intérêt et doivent prendre une décision au mois de juin. La plupart de ces concessions sont situées dans le nord de la mer de Norvège. Les nappes d'hydrocarbures se trouvant parfois à 1 200 mètres de profondeur, des problèmes techniques se posent et les installations ne seront sans doute pas opérationnelles avant 2005.

Depuis 1971, les gisements de la mer du Nord ont rapporté environ 600 milliards de couronnes (474 milliards de francs) à l'Etat norvégien. Dans les dix années à venir, ils devraient rapporter 156 milliards de plus qu'escompté, si les prix restent stables autour de 17-18 dollars le baril ! Dès cette année, les revenus supplémentaires – prévus il y a seulement quelques moi – pourraient permettre d'équilibrer le budget de l'Etat et peut-être même à la Norvège d'afficher un léger excédent des recettes...

Dans ces conditions, on comprend la difficulté de la tâche du premier ministre travailliste, Gro Harlem Brundtland, et de son ministre des finances, Sigbjoern Johnsen, qui appellent leurs compatriotes à la rigueur. Le gouvernement avait annoncé ces dernières semaines des mesures impopulaires – réduction du nombre des bureaux de poste ou des subventions du prix de l'essence pour les habitants vivant dans des régions à faible densité de population –, mais, face à la fronde, il a dû faire marche arrière. *« Très difficile*, avouait M. Johnsen, *car les gens savent que nous sommes riches... »* Que faire de tous ces milliards ? Carrément les dépenser ? Ou plutôt mettre une partie de côté *« pour les générations à venir »*, comme le suggérait récemment le président du Parti travailliste, Thorbjoern Jagland, lors du congrès de sa formation. Il proposait à cette fin la création d'un fonds spécial, de faire fructifier ce pactole et d'utiliser la cagnotte pour faire face aux prochaines récessions, et plus tard, aux problèmes démographiques et sociaux qui attendent le royaume, pour la prise en charge, par exemple, des personnes âgées. Cette prospérité actuelle et les discussions qu'elle suscite expliquent pour une bonne part le « non » des Norvégiens à l'adhésion à l'Union européenne.

Alain Debove

Une croissance programmée

Egil Myklebust, directeur général de Norsk Hydro, la plus grande entreprise du pays, dont l'Etat détient 51 % du capital social, a présenté le lundi 21 février un bilan de 1994 très bénéficiaire. Pour un chiffre d'affaires de 71,4 milliards de couronnes (56,4 milliards de francs), en hausse de 7,6 milliards, le groupe a réalisé un bénéfice après impôts de quelque 4 milliards de couronnes (3,16 milliards), soit 1,1 milliard de plus que l'année précédente. Ces bons chiffres, Norsk Hydro les explique notamment par une gestion plus rationnelle et une conjoncture favorable pour l'aluminium, les plastiques PVC et les engrais. Les secteurs des métaux légers et de la pétrochimie sont également en bonne santé. Dans le domaine du pétrole et du gaz naturel, Norsk Hydro est parvenu à compenser la baisse de 9 % des prix mondiaux en 1994 par une hausse de la production (11,5 millions de tonnes d'équivalent pétrole, contre 9,3 l'année précédente) et des ventes.

Statoil, le deuxième « grand » de l'industrie norvégienne, est également dans une position enviable. L'entreprise – publique à 100 % – a réalisé en 1994 un chiffre d'affaires record de 83,6 milliards de couronnes (66 milliards de francs). Les bénéfices se montent après impôts et taxes à 5,4 milliards de couronnes (4,26 milliards de francs), en progression de 2 milliards. La production de pétrole est passée en un an de 414 000 à 449 000 barils par jour. Statoil est, de loin, le plus gros contribuable norvégien puisqu'il aura versé l'année dernière 11,5 milliards de couronnes à l'Etat (9 milliards de francs).

Grève à Air France contre la désorganisation des plannings

ALORS QUE LA COMPAGNIE Air Inter devait assurer l'intégralité de ses programmes de vol les 22 et 23 février malgré les grèves déclenchées par certains syndicats de stewards et hôtesses (UGICT-PMC) ainsi que de pilotes et mécaniciens (USPNT, SNPNAC, SPIT), Air France ne pouvait assurer que 70 % de ses vols moyen-courriers le 22 février.

A cause, dans ce dernier cas, d'un mouvement de grève chez les hôtesses et stewards du SNPNC, syndicat majoritaire des personnels navigants commerciaux. En outre, deux vols long-courriers (sur New York et Doubaï) ont été annulés. Enfin, la CFDT a décidé de relayer le mouvement à Air France les 24 et 25 février ; les perturbations devraient être toutefois moins importantes.

Si les raisons de ce mouvement à Air Inter sont connues (perspective de fusion avec la division Europe de la compagnie nationale), les motifs de la grève d'Air France tiennent aux conditions de travail des personnels commerciaux, notamment sur les moyen-courriers, suite à la réorganisation des services dans la perspective d'une amélioration de la productivité de 30 % en trois ans (selon le plan de Christian Blanc, PDG, pour redresser la compagnie).

Les rotations sont plus nombreuses pour ces salariés, dont les plannings de vol sont plus difficiles à gérer. Les programmes informatiques ne seraient pas adaptés à un type de management plus proche du client et en temps réel (*yield management*).

La direction de la compagnie ne le conteste pas, qui affirme que les difficultés disparaîtront avec la mise en place d'un nouvel outil informatique avant l'été. Depuis le début du mois de février, une vingtaine de techniciens américains du système Sabre (système de la compagnie American airlines) ont rejoint la compagnie pour mettre en place cet outil. La difficulté provient de l'obligation d'installer cet instrument du *yield management* à une entreprise où les activités doivent maintenant être décentralisées, alors qu'il n'a jamais fonctionné que dans des univers centralisés.

Malgré tout, la direction d'Air France veut parvenir à une compatibilité. En attendant, elle s'apprêterait à embaucher 200 personnes en contrats à durée déterminée pour réduire la charge de travail des hôtesses et des stewards.

G. B

La CGT accuse la direction de Bull de « mystification » sur les résultats

La CGT de Bull a accusé mercredi 22 février la direction du groupe informatique de *« mystification »* dans la présentation des résultats de 1994, notamment du chiffre d'affaires. Bull avait fait état la semaine dernière (*Le Monde* du 20 février) d'une réduction de sa perte nette à 1,96 milliard de francs et d'une hausse de son chiffre d'affaires de 5,9 %. *« Il faut relativiser les cris de victoire de la direction »*, a estimé Pierre Lévy, délégué central CGT, car *« la progression du chiffre d'affaires s'est faite à travers quelques postes bien précis, et essentiellement à l'étranger »*, surtout hors d'Europe. Le chiffre d'affaires de Bull France est ainsi en recul de 4,6 %, et celui de Bull Europe de 2,5 %, a-t-il précisé. Des baisses ont également été enregistrées pour les serveurs d'entreprise (– 9 %) et les services clients (-6,9 %), a-t-il ajouté. La CGT conteste également que le retour à un résultat positif ait été obtenu *« sans désinvestissements majeurs »*.

DÉPÊCHES

■ **CHEVRON : le groupe pétrolier américain** a accepté de payer à l'amiable 2,2 millions de dollars (près de 12 millions de francs) à quatre femmes qui avaient porté plainte pour harcèlement sexuel au sein de l'entreprise. Les quatre salariées – ingénieurs électriciens et informaticiennes – ont également engagé une procédure contre Chevron pour discrimination sexuelle, affirmant que les femmes avaient des salaires inférieurs à fonctions égales dans le groupe. *(AFP)*

■ **MARCHÉS FINANCIERS : une proposition de loi de transposition** en droit français de la directive européenne sur les services d'investissement a été présentée par le sénateur Philippe Marini (RPR, Oise) le 21 février. Cette proposition s'inspire de deux principes : le maintien de l'autonomie des métiers de titre vis-à-vis des métiers de crédit et la création d'une autorité professionnelle qui se substituera au conseil des marchés à terme et du conseil des Bourses de valeurs (CBV).

■ **SONY : le groupe japonais ne ralliera pas dans le vidéodisque la norme concurrente proposée par Toshiba** et six autres grandes sociétés pour les futurs vidéodisques à haute densité, qui devraient remplacer à l'avenir les traditionnelles cassettes vidéo. Sony et le néerlandais Philips avaient présenté en décembre un ensemble de spécifications techniques pour le vidéodisque largement incompatibles avec les normes défendues par Toshiba et ses alliés. Dans un communiqué du 23 février, Sony *« réaffirme son engagement »* en faveur des spécifications proposées avec Philips et précise qu'il *« n'a pas l'intention de soutenir les spécifications »* proposées par ses rivaux.

■ **GEC-ALSTHOM ÉLECTROMÉCANIQUE : la direction de cette filiale du groupe Gec-Alsthom** a annoncé la fin des négociations salariales pour l'exercice 1995-1996. Les augmentations générales se montent à 1,6 %, et les augmentations individuelles à 1,4 %. Celles-ci concerneront essentiellement les jeunes, les techniciens et les femmes, catégories qui avaient été les principales bénéficiaires d'une précédente augmentation de 1,4 %, suite au conflit de l'automne dernier. Les syndicats qui, ces derniers jours, avaient appelé à divers débrayages et réclamaient à nouveau 1 500 francs d'augmentation pour tous, n'avaient pas fait connaître leur réponse le jeudi 23 février dans la matinée.

■ **SAAB-SCANIA : le groupe suédois dominé par la famille Wallenberg** pourrait être scindé, estime le *Financial Times*. Depuis la séparation en 1989 de Saab Automobile afin de permettre à General Motors de prendre 50 % du capital de la société, Saab Scania est concentré sur les poids lourds Scania, très bénéficaires (près de 2 milliards de francs de résultat d'exploitation sur neuf mois), et sur les activités militaires et aéronautiques de Saab. La crise dans l'aéronautique n'épargne pas les productions d'avions civils Saab-340 et 2 000. Compte tenu d'une législation qui empêche la Suède de vendre des armes à des pays belligérants, l'avion de combat JAS-39 Gripen ne parvient pas à percer à l'exportation (malgré un récent accord avec British Aerospace).

■ **ICI : le groupe chimique britannique** Imperial Chemical Industries (ICI) a annoncé, le 23 février, un bénéfice imposable avant éléments exceptionnels pour 1994 à 514 millions de livres (4,2 milliards de francs), soit une hausse de 83,5 % sur celui de l'année précédente (280 millions de livres). Grâce à la reprise économique mondiale, les ventes affichent une nette hausse à 9,189 milliards de livres contre 8,43 milliards en 1993. *(AFP.)*

■ **FIAT : le constructeur italien** a affirmé mercredi 22 février son intention de revenir s'installer en Argentine pour approvisionner la zone du Mercosur, marché commun d'Amérique du Sud. Fiat avait quitté l'Argentine en 1981, concédant ensuite une licence de fabrication et de commercialisation au constructeur local Sevel, un des premiers vendeurs sur le marché argentin, avec Peugeot et Fiat. Le groupe italien, qui voudrait installer des usines au Brésil et en Argentine, a négocié avec les actionnaires de Sevel en vue de leur acheter le Centro operativo Palomar (province de Buenos Aires) et l'entreprise Cormec (province de Cordoba), propriétés de Sevel.

■ **BELGIQUE : TF 1 a obtenu gain** de cause, mardi 21 février, contre les sociétés de télédistribution flamandes qui lui réclamaient le paiement de « droits d'auteur » sous peine de l'exclure de leurs réseaux câblés. Le tribunal de commerce de Bruxelles a jugé que le prix supplémentaire que les télédistributeurs flamands ont voulu imposer à la chaîne privée française pour sa retransmission était *« sans aucune base légale et juridique »*.

■ **ÉTATS-UNIS : Turner Broadcasting System**, qui contrôle la chaîne d'information en continu CNN, a réalisé en 1994 un bénéfice de 21 millions de dollars en 1994 (environ 108 millions de francs), après une perte en 1993 de 244 millions de dollars due à des charges exceptionnelles et à un changement de méthode comptable. Le chiffre d'affaires du groupe est passé de 1,92 milliard de dollars en 1993 à 2,8 milliards l'an dernier.

■ **FRANCE : l'hebdomadaire** *Révolution* a fait paraître son dernier numéro, jeudi 23 février. Sa Une est illustrée par le titre « Au revoir... », et ses pages comprennent les noms de tous les collaborateurs de ce titre créé en 1980. Confronté à une chute de sa diffusion, l'hebdomadaire du Parti communiste français sera remplacé, fin mars, par *Regards*, un mensuel de 32 pages, format tabloïd, qui s'appuiera également sur le réseau et l'expérience d'*Avancées*, le journal des cadres qui disparaît aussi.

L'hebdomadaire italien « L'Europeo » ferme ses portes

Le troisième « news magazine » de la péninsule est contraint de s'arrêter après cinquante ans d'existence et d'exigence. Un autre titre pourrait lui succéder

ROME
de notre correspondante

Tant qu'à fermer, autant le faire avec panache : telle est, en tout cas, la solution adoptée par notre confrère italien, l'hebdomadaire *L'Europeo*. Avec 50 milliards de lires de dette accumulée depuis dix ans (environ 160 millions de francs), des ventes stagnantes, une image de marque fragilisée à force de changements accélérés de directeurs et de réformes inachevées, *L'Europeo*, après cinquante ans d'une présence aussi constante que stimulante au sein de la presse de la péninsule où il occupait la troisième place des magazines d'information, derrière *Panorama* et *L'Espresso*, s'apprête à dire au revoir à ses lecteurs.

Comment ? En publiant, ce vendredi 24 février, un numéro spécial particulièrement riche, de 96 pages, véritable anthologie de l'histoire du journal édité par la maison d'édition Rizzoli. Un morceau de bravoure en tout cas, divisé en deux fascicules. Le premier est une espèce d'*Amarcord* journalistique, tissé de souvenirs et de réflexions, sans nombrilisme ni trop de nostalgie, sur la presse et la place qu'y tint *L'Europeo* : un journal né en 1945, avec des parrains prestigieux comme Arrigo Benedetti ou Gianni Mazzochi, et qui voulait être *« authentiquement libéral »* et *« corsaire »*. Cela dans un monde résolument antifasciste, mais où la politique, née sur les décombres de la guerre, allait peu à peu tout envahir, voire tout museler, alors justement que *« seul le silence peut corrompre les choses »*, comme l'écrira dans un éditorial le premier directeur de *L'Europeo*, Arrigo Benedetti, avant de commander à deux de ses rédacteurs une enquête sur la corruption des politiciens romains. Cet éditorial était daté du 20 avril 1947, l'enquête *« Mani Pulite »*, *quant à elle*, n'explosera qu'en 1992.

UNE PÉPINIÈRE DE TALENTS

Alors, un précurseur *L'Europeo* ? *« Peut-être*, répond le dernier et éphémère directeur, Daniele Protti, cinquante ans, comme l'hebdomadaire dont il a géré la chute ces dernières semaines. *J'ai tenu à ce que le journal parte en beauté parce qu'il le méritait. Il y a eu, en cinquante ans, plusieurs formules, plusieurs visages de* L'Europeo, *mais je voulais que l'on se souvienne avant tout qu'il a voulu faire un journalisme de qualité, privilégiant le récit, la photographie de qualité, qui raconte une histoire à elle seule. Bref, tout le contraire de ce journalisme de « supermarché » sans hiérarchie de l'information, qui se vend en ajoutant force gadgets, comme l'ont fait certains de nos concurrents. C'est un petit jeu qui me semble condamné à une spirale sans fin, un marché drogué, très coûteux en outre. Nous n'aurions pas pu suivre si nous avions choisi cette voie. C'est pourquoi, de même que nous avons toujours cherché à garder nos distances vis-à-vis des forces politiques, nous avons décidé de nous afficher « nus », sans cadeaux publicitaires en kiosques. »*

Tous les grands noms de la presse italienne ou presque – Enzo Biagi, Indro Montanelli, Paolo Mieli, Eugenio Scalfari, Lamberto Secchi, Claudio Rinaldi et Giuliano Zincone, Camilla Cederna, Lietta Tornabuoni et des dizaines d'autres – ont appartenu à l'école de *L'Europeo*, élégante, excentrique et agressive, véritable pépinière de talents, y compris dans le « photo-journalisme » ou dans ce genre nouveau qu'était la *« cronaca nera »* des grands faits divers. Sans oublier celle dont les interviews-spectacles ont fait le tour du monde, le journaliste-écrivain Oriana Fallaci, une des rares, semble-t-il, à n'avoir pas écrit un article pour ce numéro du cinquantenaire.

C'est justement à ces cinquante ans d'histoire passés ensemble, que ce numéro spécial de *L'Europeo* a dédié le second de ses fascicules, sous une couverture reprenant fidèlement la première « une » parue le 4 novembre 1945, le tout édité sur papier journal et illustré en noir et blanc, comme à l'époque du succès. Aux côtés d'un reportage sur la mort du bandit sicilien Giuliano, dont on voit la mère baiser le sol taché du sang de son fils, un commentaire sur la mort de Staline (*« A-t-il vraiment été un grand homme ? »*), figurent des photographies du Vietnam de Gianfranco Moroldo, mais aussi Fellini sur le tournage de *La Strada*, un hommage inédit à Marilyn Monroe par Giorgio Bocca ; une interview de Daniel Cohn-Bendit dans le Paris enfiévré de 1968, etc.

Est-ce vraiment la fin de ce journal, où l'écrivain Alberto Moravia tint la rubrique « cinéma » et Giulio Andreotti, le sénateur à vie, son « bloc-notes » ? Le titre du dernier éditorial précise : *« Ce n'est pas fini »*. Et Daniele Protti explique encore : *« Rizzoli s'est engagé à revenir sur le marché des hebdomadaires d'information. Un projet est en cours, pas forcément avec le même titre. D'ici quelques mois on y verra peut-être plus clair. »*

Marie-Claude Descamps

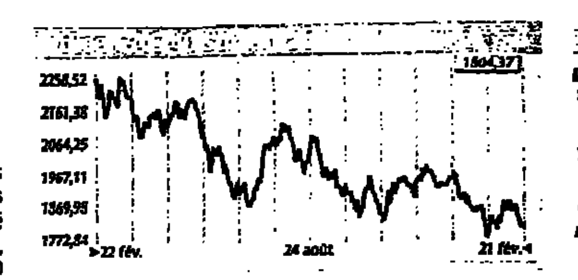
■ LA BOURSE DE TOKYO a perdu 1,53 % jeudi 23 février mais a pu limiter ses pertes qui ont atteint 3 % en cours de séance. ■ SUR LE MARCHÉ OBLIGATAIRE AMÉRICAIN, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, a chuté mercredi soir à 7,53 % contre 7,61 % mardi soir. ■ L'ALUMINIUM a dérapé mercredi sur le marché des métaux de Londres (LME), entraînant l'ensemble des métaux à la baisse. L'aluminium a perdu 42 dollars à 1 897 dollars par tonne. ■ LE DEUTSCHEMARK reculait jeudi à 3,4918 francs au cours des premiers échanges entre banques contre 3,5005 francs (3,4919 selon le cours indicatif de la BdF) mercredi soir. ■ LE DOLLAR était en légère baisse jeudi matin à 97,15 yens contre 96,93 la veille à Tokyo et à 5,1522 francs à Paris contre 5,1595 francs mercredi en clôture.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↘ 1 an | SBF 120 ↘ 3 mois

NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN ↘ MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

Reprise à Paris



Une accalmie sur les marchés des changes et un net redressement des marchés obligataires ont stoppé jeudi la baisse de la Bourse de Paris, qui avait conduit l'indice CAC 40 aux alentours des 1 800 points. En hausse de 0,64 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait en milieu de journée un gain de 0,85 %, à 1 819,67 points.

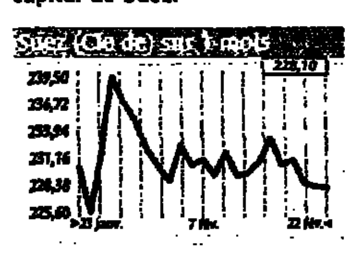
Aux États-Unis, les déclarations du président de la Fed devant la commission bancaire du Sénat ont plutôt rassuré les milieux financiers. Alan Greenspan a déclaré que les perspectives d'inflation étaient fondamentalement favorables pour 1995, tout en estimant que des signes de surchauffe perduraient à court terme. Le taux des bons du Trésor à 30 ans revenait à 7,53 %, contre 7,61 % vingt-quatre heures plus tôt.

Parmi les titres en hausse sensible, on relève UIC (+ 5,44 %), Spir Communications (+ 4,4 %) et CCMX (+ 2,9 %). Saint Louis gagne 2,2 %, Lafarge 2 %, et la Lyonnaise des Eaux 1,8 %. Baisses de 3,9 % pour Klépierre, de 3,5 % pour Essilor ADP et de 1,9 % pour le Crédit Lyonnais.

Le marché de l'action Suez est calme, jeudi matin, après les nombreuses applications réalisées mercredi sur ce titre. Des boursiers estiment que la BNP, déjà présente dans le capital de Suez, renforce sa participation dans la compagnie financière.

Suez, valeur du jour

REBELOTE. Après quelques semaines d'accalmie, le titre Suez a de nouveau été très travaillé mercredi 22 février, terminant la séance inchangé à 228,10 francs dans un volume de 430 000 pièces. La société de Bourse Du Bouzet, filiale de la BNP, serait le principal acquéreur de ces titres. Fin janvier déjà, près de 5 millions d'actions avaient été échangées en moins de six jours. La Compagnie d'investissement de Paris (CIP), holding d'investissement de la BNP, avait alors reconnu être l'acquéreur de 2,25 % du capital de Suez.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU REGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h31	Cours au 22/02	Var. % 22/02	Var. % 31/12
UIC 1	[illegible]	+5,66	-65,32
Suez 1	[illegible]	+4,58	+11
Rémy Cointreau 1	177	+2,85	-10,60
Esso 1	[illegible]	+2,52	-3,76
Locindus 1	[illegible]	+2,44	-3,66
Métrologie Intern. 1	31,95	+2,41	+60,25
Simco 1	424	+2,17	-7,82
Strafor Facom 1	[illegible]	+2,17	-0,32
Eaux (Gle Des) 1	[illegible]	+2,10	-11,34
Axa 1	[illegible]	+2,08	-12,08
BAISSES, 12h31			
Unibail 1	452	-3,62	-7,37
Essilor Intl ADP 1	525	-3,40	+6,06
CEP Communication 1	423	-3,42	-9,22
Spie Batignolles 1	185,10	-3,09	-30,15
Dassault Electro 1	385	-2,53	-3,26
CCMX (ex.CCMC) Ly 2	55,95	-2,36	-7,67
BIS 1	363	-2,16	+12,38
BIC 1	697	-1,86	+2,38
Olipar 1	7,95	-1,85	-22,05
Jean Lefebvre 1	320	-1,84	—

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h31	23/02 Titres échangés	Capitalisation en KF
Alcatel Alsthom 1	153467	65097412
Lafarge Coppee 1	167720	57673621,50
Elf Aquitaine 1	121272	46165722,50
Eaux (Gle Des) 1	91133	41698327
Saint-Gobain 1	63930	39267830
Suez 1	126868	29174898,10
Roussel Uclaf 1	35450	22351175
Legrand 1	3215	21634050
Societe Gale A 1	38370	19639550
Credit Local Fce 1	47150	19374481

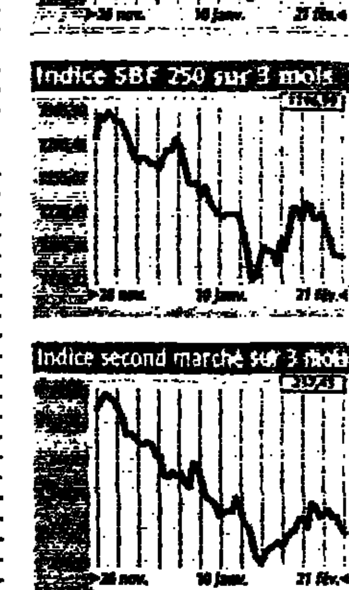
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12h31	Cours au 22/02	Var. % 22/02	Var. % 31/12
[illegible]	133	+4,72	+2,36
[illegible]	184	+4,55	+2,79
Vel et Cie #	545	+4,32	-12,59
[illegible]	189,80	+4,29	-4,62
[illegible]	50	+4,17	-9,39
BAISSES, 12h31			
[illegible]	31	-6,77	-16,21
[illegible]	485	-4,90	+6,55
AFE 2 #	458	-4,36	-2,17
[illegible]	106	-3,64	-13,11
Immob.Hotel 2 #	135	-3,57	-27,02

INDICES SBF 120-250 ET SECOND MARCHÉ

	22/02	21/02	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1235,27	1235,26	—
Ind. gén. SBF 250	1196,99	1197,80	-0,07
Valeurs indust.	1380,86	1380,52	-0,05
1 - Énergie	1396,49	1393,68	+0,20
2 - Produits de base	1386,30	1386,47	-0,03
3 - Construction	1448,56	1453,65	-0,35
4 - Biens d'équip.	1007,06	1003,92	+0,31
5 - Automobile	1903,68	1906,08	-0,13
6 - Biens consom.	1730,08	1728,52	+0,03
7 - Indus. agro-alim.	1278,61	1284,20	-0,44
Services	1154,43	1154,34	+0,01
8 - Distribution	1796,90	1792,14	+0,27
9 - Autres services	886,78	888,36	-0,18
Sociétés financières	954,57	956,06	-0,16
10 - Immobilier	713,37	718,18	-0,67
11 - Services financ.	984,42	984,57	-0,02
12 - Sociétés invest.	1069,23	1072,17	-0,27
Ind. Second Marché	237,43	237,96	-0,21

Indice SBF 120 sur 3 mois



Nouveau recul de Tokyo

LA BOURSE DE TOKYO a plongé en deuxième partie de séance jeudi, mais a pu limiter ses pertes grâce à des rachats opérés en toute fin de journée. L'indice Nikkeï 225 a fini en baisse de 276,63 points (1,53 %) à 17 830,02 après avoir perdu en séance environ 3 % à 17 553,28 points. L'indice TOPIX à base plus large a perdu pour sa part 16,71 points, soit 1,19 %, à 1 385,00 points. Les professionnels craignent que les investisseurs ne liquident des positions d'arbitrage sur le contrat mars du Nikkeï. Toute hausse de la cote semble limitée par les ajustements de fin d'exercice fiscal opérés par les institutions financières et les entreprises, a observé un boursier. Mercredi soir, Wall Street a terminé sur une hausse modeste, bénéficiant d'un recul des taux d'intérêt à long terme après les déclarations d'Alan Greenspan, président de la Réserve fédérale, interprétées comme une possible pause dans les resserrements de la politique monétaire. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes s'est inscrit en clôture en hausse de 9,08 points (+0,23 %) à 3 973,05 points. La Bourse de Londres a perdu un peu de terrain mercredi, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a terminé en baisse de 3,9 points (0,1 %) à 3 019,5 points.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 22/02	Cours au 21/02	Var. en %
Paris CAC 40	1804,370	1805,620	-0,07
New-York/DJ indus.	3977,430	3963,970	+0,34
Tokyo/Nikkei	18106,700	18096,300	+0,06
Londres/FT100	3019,500	3023,400	-0,13
Francfort/Dax 30	2093,160	2097,040	-0,19
Frankfort/Commer.	781,210	783,350	-0,27
Bruxelles/Bel 20	1500,970	1508,330	-0,49
Bruxelles/Général	1331,030	1337,570	-0,49
Milan/MIB 30	14613	14790	-1,21
Amsterdam/Ge. Cbs	276,500	277,400	-0,33
Madrid/Ibex 35	280,620	281,870	-0,45
Stockholm/Affarsal	1167,240	1174,790	-0,65
Londres FT30	2301,300	2298,100	+0,14
Hong Kong/Hang S.	7909,270	8082,290	-2,19
Singapour/Strait t	2053,320	2105,140	-2,52

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

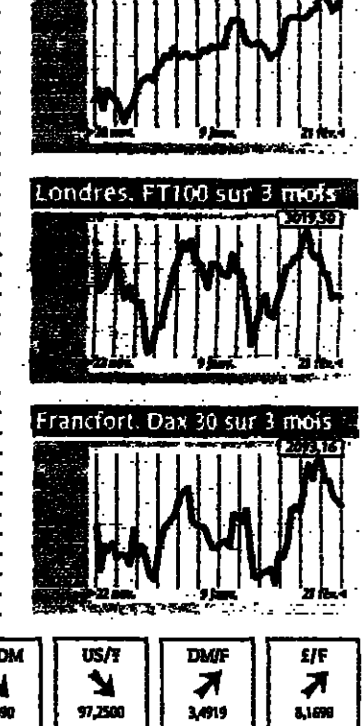
	22/02	21/02
Alcoa	81	82,62
American Express	33,25	33,25
Allied Signal	38	38,25
AT & T	51	50,25
Bethlehem	15,37	15,75
Boeing Co	46,25	46,50
Caterpillar Inc.	52,87	52
Chevron Corp.	47,12	47,37
Coca-Cola Co	53,75	53,62
Disney Corp.	53	52,50
Du Pont Nemours&Co	55	55,62
Eastman Kodak Co	51	50,62
Exxon Corp.	64,12	64
Gén. Motors Corp.H	38,12	38,50
Gén. Electric Co	55,12	53,87
Goodyear T & Rubbe	36,25	36,25
IBM	74,37	74,25
Intl Paper	77,25	76,62
J.P. Morgan Co	61,62	61,25
Mc Don Dougl	55,87	55,50
Merck & Co.Inc.	41,75	41,50
Minnesota Mng.&Mfg	53,50	52,87
Philip Moris	58,25	57,87
Procter & Gamble C	65,75	66,37
Sears Roebuck & Co	47,50	47,75
Texaco	63,62	63,50
Union Carb.	28,25	28,50
Utd Technol	65,87	65,62
Westingh. Electric	15,37	15,12
Woolworth	15,12	15

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	22/02	21/02
Allied Lyons	5,07	4,97
Barclays Bank	5,97	6
B.A.T. industries	4,14	4,15
British Aerospace	4,68	4,70
British Airways	3,77	3,78
British Gas	3,04	3,05
British Petroleum	4,10	4,11
British Telecom	3,86	3,87
B.T.R.	3,12	3,09
Cadbury Schweppes	4,20	4,24
Eurotunnel	2,90	2,89
Glaxo	6,30	6,35
Grand Metropolitan	3,73	3,66
Guinness	4,22	4,16
Hanson Plc	2,42	2,34
Great Ic	5,14	5,16
H.S.B.C.	6,44	6,58
Impérial Chemical	7,22	7,27
Lloyds Bank	5,62	5,64
Marks and Spencer	3,74	3,73
National Westminst	4,90	4,84
Peninsular Orienta	5,58	5,62
Reuters	4,38	4,37
Saatchi and Saatch	0,94	1,03
Shell Transport	7,24	7,24
Smithkline Beecham	4,79	4,82
Tate and Lyle	4,36	4,32
Univeler Ltd	11,68	11,72
Wellcome	10,14	10,11
Zeneca	8,74	8,86

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	22/02	21/02
Allianz Holding N	2466	2475
Basf AG	324,40	324,30
Bayer AG	356	358,50
Bay hyp&Wechselbk	383	385,10
Bayer Vereinsbank	433,50	434,50
BMW	767,50	763
Commerzbank	336	335,70
Continental AG	225	225,20
Daimler-Benz AG	721	718,50
Degussa	463,50	460,50
Deutsche Babcock A	186,50	188,50
Deutsche Bank AG	718	718,80
Dresdner BK AG FR	396,50	398
Henkel VZ	564	565
Hoechst AG	326,40	326,60
Karstadt AG	562	568,50
Kaufhof Holding	475	476,50
Linde AG	892	892
DT. Lufthansa AG	198,50	199,50
Man AG	403,20	405,50
Mannesmann AG	421,20	422,70
Metallges AG	125	124,20
Preussag AG	453,50	457
Rwe	461,60	457,60
Schering AG	1117,50	1123
Siemens AG	679,70	682,50
Thyssen	293,80	294,80
Veba AG	521,30	524,50
Viag	515,90	517
Wellag AG	1070	1060



LES TAUX

PARIS ↗ Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK ↗ Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Reprise du Matif

LES DÉCLARATIONS du président de la Réserve fédérale américaine Alan Greenspan évoquant un ralentissement significatif de l'économie américaine cette année ont provoqué mercredi 22 février un vif rebond des US Treasury Bonds. Le taux de rendement de l'emprunt de référence à trente ans s'est détendu à 7,53 %. Le contrat eurodollar trois mois s'est pour sa part envolé de 30 centièmes, les opérateurs anticipant désormais une politique monétaire américaine moins restrictive. Dans le sillage du marché américain, le contrat notionnel du Matif a ouvert jeudi 23 février en hausse sensible, l'échéance mars gagnant 40 centimes pour s'inscrire à 111,86. Le taux de rendement de l'OAT à dix ans revenant à 8 %.

Notionnel 10 % première échéance, 1 an
111,32
21 fév. | 22 août | 21 fév.

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 22/02	Taux Jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	5,25	7,97	8,36	1,60
Allemagne	4,88	7,38	7,78	2,60
Grande-Bretagne	6,25	8,60	8,46	2,60
Italie	7,87	12,3	12,6	3,80
Japon	2,19	4,51	—	0,20
États-Unis	6,25	7,44	7,57	2,80

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 22/02	Taux au 21/02	indice (base 100 fin 94)
Fonds d'État 3 à 5 ans	7,55	7,65	100,95
Fonds d'État 5 à 7 ans	7,69	7,81	101,34
Fonds d'État 7 à 10 ans	7,94	8,07	101,77
Fonds d'État 10 à 15 ans	8,03	8,15	102,11
Fonds d'État 20 à 30 ans	8,35	8,45	102,83
Obligations françaises	8,17	8,30	101,63
Fonds d'État à TME	-0,78	-0,77	100,30
Fonds d'État à TRE	-0,60	-0,61	100,15
Obligat. franç. à TME	-0,49	-0,40	99,79
Obligat. franç. à TRE	+0,13	+0,16	100,24

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire : 8,25 %)

	Achat 22/02	Vente 22/02	Achat 21/02	Vente 21/02
Jour le jour	5,31	—	—	—
1 mois	5,43	5,55	5,45	5,57
3 mois	5,62	5,74	5,40	5,32
6 mois	6	6,12	6,06	6,18
1 an	6,52	6,62	6,62	6,74
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	5,62	—	—	—
Pibor Francs 3 mois	5,93	—	—	—
Pibor Francs 6 mois	6,31	—	—	—
Pibor Francs 9 mois	6,56	—	—	—
Pibor Francs 12 mois	6,82	—	—	—
PIBOR ECU				
Pibor Ecu 3 mois	6,28	—	—	—
Pibor Ecu 6 mois	6,56	—	—	—
Pibor Ecu 12 mois	7,04	—	—	—

MATIF

Échéances 22/02	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Mars 95	135890	111,32	111,52	111,22	111,46
Juin 95	7480	110,46	110,70	110,42	110,64
Sept. 95	407	109,78	110	109,78	109,98
Déc. 95	—	—	—	—	109,76
PIBOR 3 MOIS					
Mars 95	24986	93,84	93,89	93,80	93,86
Juin 95	44718	93,28	93,32	93,22	93,28
Sept. 95	13536	92,96	93	92,91	92,97
Déc. 95	5390	92,69	92,76	92,67	92,72
ECU LONG TERME					
Mars 95	3068	81,32	81,56	81,32	81,50
Juin 95	—	—	—	—	81,30

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 22/02	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Février 95	24469	1804	1811	1795	1802
Mars 95	5093	1811,50	1816,50	1804	1809
Avril 95	151	1818,50	1818,50	1812,50	1816,50
Juin 95	1854	1888	1796	1785	1788,50

LES MONNAIES

US/F ↗ 5,1610 | US/DM ↘ 1,5090 | US/Y ↘ 97,2500 | DM/F ↗ 3,4919 | £/F ↗ 8,1690

Un peu plus calme

LE BILLET VERT a ouvert en légère hausse jeudi 23 février sur les places européennes à 1,4720 deutschemark et 5,14 francs. Les propos tenus la veille par le président de la Réserve fédérale américaine, Alan Greenspan, rendant moins probable un nouveau resserrement de la politique monétaire américaine, avaient accéléré, dans la soirée, la baisse du billet vert. Celui-ci avait touché un plus bas niveau de 1,4638 mark. La reprise du dollar, observée jeudi matin, a permis au franc de légèrement se reprendre face à la devise allemande à 3,3940 pour 1 mark. A Tokyo, le dollar progressait légèrement jeudi en clôture, où il cotait 97,15 yens, en hausse de 0,22 yen par rapport à la veille.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 22/02	% 21/02	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	349,1900	+0,21	335	359
Ecu	6,5365	+0,12	—	—
États-Unis (1 usd)	5,1610	+0,31	4,8500	5,4500
Belgique (100 F)	16,9490	+0,20	16,3000	17,4000
Pays-Bas (100 fl)	311,3900	+0,20	—	—
Italie (1000 lir.)	3,1755	-0,20	3,0300	3,5000
Danemark (100 krd)	88,3200	+0,16	83	93
Irlande (1 iep)	8,1335	+0,38	7,8000	8,5500
Gde-Bretagne (1 £)	8,1690	+0,61	7,7500	8,6000
Grèce (100 drach.)	2,2085	+0,02	1,9500	2,4500
Suède (100 krs)	70,2800	-0,14	65	75
Suisse (100 F)	412,2900	+0,21	398	422
Norvège (100 k)	79,2400	+0,10	74	83
Autriche (100 sch)	49,6110	+0,21	47,9000	51
Espagne (100 pes.)	3,9825	+0,10	3,7000	4,3000
Portugal (100 esc.	3,3650	+0,30	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,6894	+0,32	3,4000	4
Japon (100 yens)	5,3031	+0,29	5,1000	5,4500
Finlande (mark)	112,8400	+0,14	109	117

PARITÉS DU DOLLAR	23/02	22/02	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,5090	1,6890	-11,93
TOKYO : USD/Yens	97,2500	103,6500	-6,58

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar États-Unis	5,2210	5,2225	5,2186	5,2203
Yen (100)	5,3346	5,3394	5,3485	5,3541
Deutschemark	3,4706	3,4710	3,4713	3,4733
Franc Suisse	4,1148	4,1188	4,1200	4,1252
Lire ital. (1000)	3,3285	3,3287	3,3277	3,3280
Livre sterling	8,1839	8,1897	8,1766	8,1833
Peseta (100)	4,0399	4,0399	4,0398	4,0398
Franc Belge	16,831	16,840	16,835	16,845

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	5,45	5,66	6,03
Eurodollar	6	6,18	6,56
Eurolivre	6,31	6,71	7,06
Eurodeutschemark	4,81	4,87	5,16

L'OR

	cours 22/02	cours 21/02
Or fin (k. barre)	62500	62800
Or fin (en lingot)	63350	63250
Once d'Or Londres	379	379
Pièce française(20f)	363	363
Pièce suisse (20f)	363	364
Pièce Union lat(20f)	363	366
Pièce 20 dollars us	2460	2450
Pièce 10 dollars us	1222,50	1342,50
Pièce 50 pesos mex.	2335	2350

LE PÉTROLE

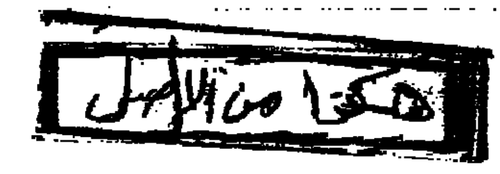
En dollars	cours 22/02	cours 21/02
WTI (New York)	16,55	16,55
Brent (Londres)	17,45	17,45
Crude Oil (New York)	18,82	18,82

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	22/02	21/02
Dow-Jones comptant	194,90	194,11
Dow-Jones à terme	262,94	261,98

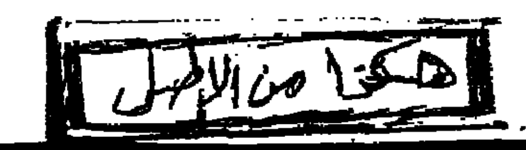
MÉTAUX (Londres)	dollars/tonne	
Cuivre comptant	2878	—
Cuivre à 3 mois	2870	—
Aluminium comptant	1879,50	—
Aluminium à 3 mois	—	—
Plomb comptant	—	—
Plomb à 3 mois	—	—
Étain comptant	5570	—
Étain à 3 mois	5655	—
Zinc comptant	1039	—
Zinc à 3 mois	1063	—
Nickel comptant	8365	—
Nickel à 3 mois	8365	—

MÉTAUX (New-York)		cents/once
Argent à terme	4,73	4,73
Platine à terme	1573	1573
Palladium	158,25	157,50
GRAINES ET DENRÉES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	1,18	1,18
Maïs (Chicago)	2,32	2,32
Grain. soja (Chicago)	—	—
Tourt. soja (Chicago)	—	—
GRAINES ET DENRÉES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	335,10	281,80
Orge (Londres)	103,25	103,25
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1470	1477
Café (Londres)	2997	3045
Sucre blanc (Paris)	2081,53	1745,99
OLÉAGINEUX ET AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	0,98	0,98
Jus d'orange (New-York)	1	1,01



à 3,4918 francs au cours des pre-
miers échanges entre banques
contre 3,5005 francs (3,4919 selon le
cours indicatif de la BdF) mercredi

■ LE DOLLAR était en légère
jeudi matin à 97,15 yens
96,93 la veille à Tokyo
5,1522 francs à Paris
5,1595 francs mercredi en clôture



RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 23 FÉVRIER

Liquidation : 24 mars
Taux de report : 5,88
Cours relevés à 12 h 31

CAC 40 ↗ PARIS

+0,98 %

CAC 40 : 1822,07

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compen-sation (1)
EDF-GDF 3%	6240	6200	– 0,64	6240
B.N.P. (T.P)	1015	1030	+ 1,48	1035
Cr.Lyonnais(T.P.)	900	900	—	895
Renault (T.P.)	1840	1850	+ 0,54	1865
Rhone Poulenc(T.P)	1960	1959	– 0,05	1950
Saint Gobain(T.P.)	1152	1152	—	1153
Thomson S.A (T.P)	1075	1060	– 1,40	1025
Accor 1	550	557	+ 1,27	525
Air Liquide 1	741	743	+ 0,27	730
Cred.Fon.France 1	702	703	+ 0,14	680
Credit Local Fce 1	409,30	410,90	+ 0,39	410
Credit Lyonn.CIP 1	344,50	341,30	– 0,93	345
Credit National 1	378,20	381,80	+ 0,95	375
CS(ex.CSEE) 1	335	339,80	+ 1,43	330
Damart 1	4750	4785	+ 0,74	4748
Danone 1	738	739	+ 0,14	740
Dassault-Aviation 1	405	405	—	415
Dassault Electro 1	395	385	– 2,53	395
De Dietrich 1	2900	2870	– 1,03	2850
Degremont 1	370	369	– 0,27	370
Dev.R.N-P.Cal(Li) 2	78	78	—	78
DMC (Dollfus Mi) 1	278	283	+ 1,80	280
Docks France 1	712	710	– 0,28	705
Dynaction 1	118	117,20	– 0,68	115
Eaux (Gle Des) 1	452,20	461,70	+ 2,10	455
E.B.F 1	960	960	—	970
Ecco 1	595	610	+ 2,52	600
Eiffage 1	755	750	– 0,66	745
Elf Aquitaine 1	377	381,20	+ 1,11	370
Eridania Beghin 1	758	749	– 1,19	755
Essilor Intl 1	720	723	+ 0,42	725
Essilor Intl ADP 1	544	525	– 3,49	520
Esso 1	640	650	+ 1,56	655
Euràfrance 1	1520	1520	—	1520
Marine Wendel 1	346	346	—	350
Metra-Hachette 1	108,50	110	+ 1,38	108
Metaleurop 1	68	68,40	+ 0,59	69
Metrologie Inter. 1	31,10	31,85	+ 2,41	32
Michelin 1	207,50	208	+ 0,24	205
Moulinex 1	107,20	106	– 1,12	107
Navigation Mixte 1	1014	1015	+ 0,10	1010
Nord-Est 1	133	133,80	+ 0,60	133
Nordon (Ny) 2	390	390	—	400
NRJ # 1	410	410	—	410
Olipar 1	8,10	7,95	– 1,85	7,30
Oreal 1	1166	1174	+ 0,69	1130
Paribas 1	305,20	307,90	+ 0,88	310
Pechiney CIP 1	341	341,50	+ 0,15	340
Pechiney Intl 1	127,20	128	+ 0,63	127
Pernod-Ricard 1	326	327,90	+ 0,58	320
Peugeot 1	712	713	+ 0,14	700
Pinault-Prin.Red. 1	989	1004	+ 1,52	970
Plastic-Omn.(Ly) 1	560	563	+ 0,54	570
Pollet 1	398,70	395	– 0,93	390
Primagaz 1	868	870	+ 0,23	850
Promodes 1	942	948	+ 0,64	925
Publicis 1	367	362	—	370
Radiotechnique 1	569	565	– 0,70	560
Remy Cointreau 1	172,10	177	+ 2,85	175
Total 1	288,30	291,90	+ 1,25	285
UAP 1	121,80	123,80	+ 1,64	121
UFB Locabail 1	365	365	—	360
UGC DA (M) 1	178,20	180	+ 1,01	176
Ugine S.A 1	375	374,50	– 0,13	380
UIC 1	93,70	99	+ 5,66	88
UIF 1	410	414	+ 0,98	415
UIS 2	203,90	208	+ 2,01	215
Unibail 1	469	452	– 3,62	470
Union Assur.Fdal 1	510	512	+ 0,39	505
Valeo 1	238,60	241	+ 1,01	240
Vallourec 1	271,50	271,50	—	270
Via Banque 1	328	330	+ 0,61	320
Worms & Cie 1	249,20	250	+ 0,32	240
Z Gr.Zannier (Ly) 1	130	129	– 0,77	125
Zodiac 1	2150	2140	– 0,47	2120
Elf Gabon 1	990	980	– 1,01	970

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compen-sation (1)
I.C.I 1	57,60	58,20	– 0,68	59
I.T.T. 1	510	510	—	500
Ito Yokado 1	231	231	—	230
Matsushita 1	73,30	73,30	—	72
Mc Donald's 1	171,50	171,90	+ 0,23	167
Merck and Co 1	215	216	+ 0,47	210
Minnesota Mining 1	272,90	—	—	275
Mitsubishi Corp. 1	54	54,30	+ 0,56	54
Mobil Corporat. 1	444	—	—	450
Morgan J.P. 1	324,60	—	—	320
Nestle SA Nom. 1	4963	4979	+ 0,32	4870
Nippon MeatPacker 1	68	64	– 5,88	67
Norsk Hydro 1	193,20	198,40	+ 0,10	205
Petrofina 1	1519	1521	+ 0,13	1520
Philip Morris 1	300	301,90	+ 0,63	310
Philips N.V 1	174	170,10	– 2,24	175
Placer Dome Inc 1	103,10	106,20	+ 3,01	103
Procter Gamble 1	338,80	—	—	340
Quilmes 1	216	218	+ 0,93	235
Randfontein 1	37	38	+ 2,70	37
Rhone Poul.Rorer 1	206,50	205,60	– 0,44	205
Royal Dutch 1	596	597	+ 0,17	590
R T Z 1	61	60,35	– 1,07	59
Saatchi & Saatchi 1	7,85	7,85	—	8,50
Sega Enterprises 1	249,90	250	+ 0,04	258
Volkswagen A.G 1	1393	—	—	1398
Volvo (act.B) 1	102,80	102	– 0,78	101
Western Deep 1	177	178	+ 0,56	176
Yamanouchi 1	105,10	104	– 1,05	105
Zambia Copper 1	3,30	3,42	+ 3,64	3,15

VALEURS FRANÇAISES (suite)	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compen-sation (1)
Christian Dior 1	402	405,10	+ 0,77	405
Ciments Fr.Priv.B1	211,30	211	– 0,14	215
Clarins 1	396	397	+ 0,25	390
Club Mediterranee 1	415	422	+ 1,69	420
Coflexip	260	260	—	255
Colas 1	890	890	—	910
Comptoir Entrep. 1	219	—	—	219
Comptoir Moder. 1	1350	1341	– 0,67	1340
CPR Paris.Reesc. 1	335	336,90	+ 0,57	330
Lagardere (MMB) 1	114	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lapeyre 1	286,50	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lebon 2	278	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Legrand 1	6640	6750	+ 1,66	6550
Legrand ADP 1	4365	4410	+ 1,03	4260
Legris indust. 1	350,60	351	+ 0,11	354
Locindus 1	820	840	+ 2,44	830
LVMH Moet Vuitton 1	830	836	+ 0,72	825
Lyonnaise Eaux 1	431	438,90	+ 1,83	430

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : quotité de négociation

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 31

JEUDI 23 FÉVRIER

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	2,737
CEPME 8,5% 88-97CA	102,40	5,519
CEPME 9% 89-99 CA#	104,40	4,636
CEPME 9% 92-06 TSR	—	6,041
CFD 9,7% 90-08 CB	108,51	0,478
CFD 8,6% 92-05 CB	103,40	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	106,81	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	103,29	3,526
CFF 10,25% 90 CB#	110,03	9,685
CLF 8,9% 88 CA#	104,11	6,608
CLF 9% 88-93/98 CA#	104	8,542 d
CNA 9% 4/92 CB	104,78	7,274
CRH 8,6% 92/93/94 CB	102,05	5,631
CRH 8,5% 87-88 CA#	102,50	8,267
EDF 8,6% 88-89 CA#	103	0,189
EDF 8,6% 92 CA#	103,25	7,540
Em.Etat 10,26% 86 CA	103,54	9,782 d
Emp.Etat 6% 7/99 CA	97,38	3,640
Finansder 9% 91 CB#	103,65	[illegible]
Finansd.8,6% 92 #CB	103	[illegible]
Floral 9,75% 90 CA#	107	[illegible]
OAT 8,7% 85/88-95 CA#	100,58	[illegible]
OAT 9,8% 1/96 CA#	102,98	[illegible]
OAT 8,50% 6/97 CA#	102,64	[illegible]
OAT 9,90% 85-97 CA#	106,25	[illegible]
OAT 88-98 TME CA	100,66	[illegible]
OAT 9/1998 TRA	98,70	[illegible]
OAT 9,50% 88-98 CA#	105,90	[illegible]
OAT TMB 01/99 CA	99,48	[illegible]
OAT 8,125% 99 CA#	102,14	[illegible]
OAT 8,50% 90/00 CA#	103,51	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA	102,01	[illegible]
OAT 10% 5/2000 CA#	109,45	[illegible]
OAT 01 TME CA	99,35	[illegible]
OAT 8,5% 11/02 CA#	103,21	[illegible]
OAT 8,50% 2019 CA#	101,56	[illegible]
OAT 8,50% 92-23 CA#	101,07	[illegible]
PTT 11,2% 85-95 CB#	103,35	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94 CA	102,85	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5% 90 CV	812	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
A.E.G. AG	500	500
Bayer.Vereins Bank	1447	1447
Commerzbank AG	1115	1115
Fiat Ord.	19,20	19,20
Gevaert	255	255
Gold Fields South	124	118,10
Johannesburg Cons.	116,50	116,50

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 31

JEUDI 23 FÉVRIER

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	◆	57,60	57,60
Brioche Pasq.(Ns) 1		583	[illegible]
But S.A. 1		895	[illegible]
Cardif SA 1		555	[illegible]
CDA-Cie des Alpes 2		138,20	[illegible]
C.E.E 2#		411	[illegible]
CEGEP #		162,70	[illegible]
Cermex 2 # (Ly)		288	[illegible]
CFJPE(exGAN parts)2	◆	89	[illegible]
CFPI	◆	258	[illegible]
Christ.Dalloz 2 #		722	[illegible]
Change Bourse (M)		220	[illegible]
Cipe France Ly 2 #		657	[illegible]
CNIM (a ech.)	◆	850	[illegible]
TF1-1		426	437
Thermador Hold(Ly)		398	395
Trouvay Cauvin 2#		163	167
Unilog 2		289	289
Union Fin.France 1		505	507
Via Credit(Banque)	◆	151,70	151,70
Viel et Cie #		139	145
Vilmorin et Cie 2		365	371
Virbac		485	484,20

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ◆ cours précédent ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 22 février

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
Univar	o	282,03	282,03
Univers Actions		1512,73	1475,83
Univers Obligations		1940,14	1903,96
Valorg		2283,92	2281,64
Valreal		32334,39	32318,23
Winterthur St-Honoré		237,79	227,01

SYMBOLES

o cours du jour ; ◆ cours précédent.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

AUJOURD'HUI

SCIENCES

SISMOLOGIE Les 5 300 morts de la catastrophe de Kobé au Japon rappellent cruellement que les tremblements de terre échappent à tous les efforts de prévision mis en œuvre par les sismologues. ● LA TECTONIQUE DES PLAQUES permet de décrire la dynamique générale du manteau terrestre et d'expliquer les grands séismes. Mais ces derniers ne se produisent pas toujours là où les sismologues les attendent, le long des grandes failles bien connues et étudiées. Ce fut le cas des catastrophes survenues à Kobé et à Northridge, près de Los Angeles. ● LA PARADE réside dans la prévention, qui passe par l'évaluation de l'aléa sismique pour une région donnée et l'application de normes parasismiques proportionnées au risque. En France, ces normes s'appliquent dans plus d'un tiers des départements, principalement dans les Alpes et les Pyrénées et le long du fossé rhénan.

Les derniers grands tremblements de terre intriguent les sismologues

La théorie de la tectonique des plaques ne suffit pas à expliquer les catastrophes de Kobé et de Los Angeles : les séismes ne se produisent pas toujours où on les attend

DEPUIS LE SÉISME catastrophique qui, en 1923, entraina la mort de plus de 140 000 personnes à Tokyo, les spécialistes japonais des tremblements de terre ont les yeux fixés sur la capitale nipponne. Sur l'autre rive du Pacifique, leurs collègues américains surveillent attentivement la faille de San Andreas, qui, pensent-ils, sera à l'origine du « Big One » censé dévaster la côte sud de la

nature

le Monde

Californie. Pourtant, à un an d'intervalle, jour pour jour, à Northridge, près de Los Angeles, le 17 janvier 1994, et à Kobé, en 1995, deux séismes ont pris naissance à des endroits où personne ne les attendait vraiment. Pis : leurs caractéristiques communes, notamment un foyer proche de la surface du sol, les ont rendus plus dévastateurs encore – à intensité équivalente – que ceux auxquels les chercheurs étaient préparés.

Ces derniers ont pourtant de très bonnes raisons de focaliser leur attention sur les grandes failles. En Californie, la recherche sismologique démarra vraiment à la suite du plus grand tremblement de terre des temps modernes, en 1964. Cette année-là, un séisme de magnitude 9 balafra l'Alaska – région heureusement très peu peuplée – d'une monstrueuse entaille longue de 800 kilomètres. Cet événement titanesque amena les géologues à se ruer vers l'ouest ; vers la faille de San Andreas, qui, de près ou de loin, est à l'origine de tous les séismes ayant secoué Los Angeles, San Francisco, mais aussi l'Alaska.

MOUVEMENTS LENTS

A la même époque, des travaux expérimentaux commencèrent à confirmer l'idée de tectonique des plaques, émise par l'Allemand Alfred Wegener. Cette théorie stipule que la croûte terrestre est divisée en « plaques » qui flottent sur le manteau (liquide) comme de l'écume à la surface d'une mare. Ces plaques, qui portent les continents et les océans, sont perpétuellement en mouvement.

A l'échelle humaine, les mouvements des plaques sont très lents. Mais leurs effets sont catastrophiques. Leurs collisions provoquent la formation de chaînes de montagnes. Le glissement d'une plaque sous une autre – ou « subduction » – entraîne des chocs et des fissures qui se traduisent par des séismes et une activité volcanique. L'océan Pacifique est ceinturé d'un « cercle de feu » parsemé de volcans, qui englobe le Japon, les côtes sibériennes et court de l'Alaska à la Patagonie.

Le Japon est planté sur une série de tranchées océaniques, une zone de subduction où la plaque Pacifique plonge sous l'Eurasie. La plaque Philippines vient encore compliquer les choses en un point de rencontre triple se situant juste devant Tokyo. Les séismes californiens, en revanche, ne sont pas provoqués par une subduction, mais par le frottement, dans un sens nord-sud, de la plaque Pacifique contre sa voisine nord-américaine, le long de la faille de San Andreas.



La croûte terrestre est formée de six grandes plaques en mouvement (elles se déplacent de un à dix-sept centimètres par an), qui flottent sur le manteau. Dans les "zones de subduction" comme au Japon (dessin), leurs bords glissent les uns sous les autres pour disparaître dans le manteau. Ce frottement provoque séismes et volcanisme. A l'opposé, le magma surgi des dorsales océaniques, énormes chaînes de volcans sous-marins, génère de nouvelles étendues de croûte qui agrandissent les plaques.

S'ils ne remettent nullement en cause la tectonique des plaques et ses conséquences, le séisme de Kobé et celui de Northridge viennent à point pour rappeler aux chercheurs que la croûte terrestre ne se laisse pas facilement enfermer dans des modèles trop simples. La faille de Northridge, jamais vraiment repérée, n'avait été signalée que par des prospecteurs de pétrole. Celle qui court de l'île d'Awaji à Kobé et Osaka était considérée comme mineure.

Ces secousses « intraplaques » présentent un caractère plus dévastateur que les séismes de subduction. En effet, au contraire de ces derniers, qui prennent naissance dans les profondeurs, à la limite du manteau, leur foyer se trouve très près de la surface. Les ondes ne peuvent donc pas être atténuées par d'épaisses couches de roc et, à magnitude égale, les vibrations en surface sont beaucoup plus fortes. L'effet en est encore accru quand, comme à Kobé, certaines parties de la ville sont construites sur des terrains relativement meubles. Le séisme provoque un effet de pompage de l'eau dans les terrains sédimentaires, entraînant littéralement une « liquéfaction » du sol sous les immeubles.

FAILLES SECONDAIRES

Que faire face à de tels phénomènes ? Tout d'abord, sans doute, effectuer une cartographie détaillée de toutes les failles connues, chercher les autres, n'en négliger aucune, même les plus mineures en apparence. Il s'agit ensuite de comprendre ce qui les fait bouger, et ce n'est pas simple. Un an après le séisme, les chercheurs n'ont toujours pas établi clairement les relations entre la faille de Northridge et le réseau de failles secondaires qui couvrent le bassin de Los Angeles.

Ce problème conditionne pourtant toute la recherche visant à améliorer la prévision des tremblements de terre. D'une manière générale, les séismes surviennent quand les contraintes accumulées, dues au mouvement des plaques, se libèrent brusquement. Cela affecte évidemment l'état des efforts appliqués à tout le réseau de failles concerné et y modifie donc la probabilité de survenue des secousses à venir, mais dans quel sens ? Certains sismologues estiment qu'après un séisme la probabilité de récidive au même endroit diminue car les contraintes se distribuent plus loin. Cette théorie pourrait avoir des conséquences importantes, dans la mesure où, par exemple, certaines secousses ayant affecté la Californie ont été ressenties dans le Wyoming, de l'autre côté des Rocheuses ! D'autres chercheurs restent persuadés, en revanche, que les séismes ont tendance à se produire toujours aux mêmes endroits.

Il est difficile de trancher dans la mesure où les cycles de retour des tremblements de terre peuvent atteindre plusieurs siècles. Il faut poursuivre les recherches et, en attendant, faire porter l'effort sur la protection des populations. Car, en fait, les séismes ne posent un problème que quand ils se produisent sous des zones très peuplées...

Henry Gee

Prévision ou illusion ?

LA « PRÉDICTION » des séismes est impossible actuellement. Est-elle souhaitable ? N'est-il pas préférable d'axer plutôt les recherches sur l'évaluation des aléas sismiques ? Lancé en 1962, le programme de recherche japonais sur la prévision des séismes n'a obtenu aucun résultat et la catastrophe de Kobé pourrait bien avoir définitivement tué tout espoir de croire en son efficacité. En fait, les scientifiques ne sont pas d'accord sur le genre de phénomènes pouvant être considérés comme les signes avant-coureurs d'un séisme ni, *a fortiori*, sur la faisabilité de leur détection. Reste qu'en raison même de l'existence d'un programme de recherche sur le sujet, le public japonais était persuadé, à tort, qu'il serait prévenu avant le désastre.

Certains n'hésitent pas à dire qu'il faut jouer cartes sur table. Robert Geller, un sismologue américain travaillant à l'université de Tokyo, réclame la suppression du programme de prédiction des séismes. En 1991, déjà, il estimait nécessaire d'annoncer clairement et *« avant le prochain séisme meurtrier »* au public japonais *« l'incapacité actuelle des chercheurs à prévoir les tremblements de terre »* (*Nature*, juillet 1991). Après la catastrophe de Kobé, Geller expliqua dans *Nature* comment les informations sur la gravité du séisme furent retardées en raison du fossé qui existe au Japon entre les sismologues chargés de la recherche et ceux qui s'occupent de prédiction. Pilier du programme de prédiction, l'agence de météorologie japonais JMA est chargée de recueillir et de transmettre – par téléphone – les données en cas de séisme. Ces dernières portent sur la magnitude, la profondeur du foyer et, surtout, l'intensité de la secousse, repérée sur une échelle nationale graduée de 1 à 7. Le 17 janvier, la JMA annonça des secousses d'intensité 5 dix-huit minutes après le séisme.

Malheureusement, ces mesures sous-estimaient considérablement l'ampleur de la catastrophe, car elles provenaient des environs de Kobé, et non de la ville même où les lignes téléphoniques étaient coupées. La radio ne rétablit la réalité que quatre heures plus tard. Le caractère dévastateur et meurtrier du séisme aurait pu être connu plus tôt si des informations plus rigoureuses avaient été diffusées immédiatement. De nombreuses vies auraient peut-être été ainsi sauvées.

LA LEÇON DES INCERTITUDES

Depuis longtemps, les Californiens ont tiré la leçon des incertitudes de la prévision. Les travaux sur ce sujet sont menées de concert avec les recherches sismologiques « classiques » au sein du Centre sismologique de Californie du sud (SCEC), une association qui regroupe plusieurs universités et instituts. En fait, les chercheurs du SCEC s'efforcent de perfectionner le plus possible les moyens qui leur permettent de prévoir le mouvement des failles. Ils cherchent à estimer l'ampleur du glissement éventuel de telle portion de faille, et à évaluer la probabilité qu'il survienne dans un laps de temps donné. En 1993, ils avaient ainsi chiffré à 60 % la possibilité de voir San Francisco frappé par un fort séisme dû à un mouvement de la faille de San Andreas. Ce n'est évidemment pas une prédiction au vrai sens du terme. Mais c'est suffisant pour établir des normes de construction et lancer un programme de protection dans les zones concernées.

H. Ge.

La prévention reste la meilleure parade

LE BILAN du séisme qui a ébranlé la région de Kobé encore assoupie, le 17 janvier à 5 h 46, démontre la vulnérabilité des immenses conurbations de l'archipel nippon face au risque sismique. Alors que les Japonais connaissaient l'existence d'un tel aléa, il ne leur a pas été possible d'en prévenir les conséquences désastreuses.

Est-ce à dire que ces victimes et ces destructions, tout comme celles des séismes précédents en Californie, en Arménie, en Algérie ou encore en Iran, relèvent de la fatalité ? L'échec de la méthode VAN, promue par des chercheurs grecs, et qui consiste à enregistrer des perturbations du champ électromagnétique terrestre censées précéder les phénomènes sismiques, pourrait le laisser croire : le laboratoire de détection géophysique du Commissariat à l'énergie atomique, qui s'était doté en 1989 de cinq stations VAN, a même entamé leur démantèlement. Et l'étude d'autres précurseurs de séismes – taux de radon dans le sol, température et niveau de l'eau souterraine, déformation du terrain – n'est pas assez avancée pour offrir avant longtemps des méthodes de prédiction crédibles.

C'est pourquoi les spécialistes du génie parasismique estiment que la prévention doit pallier l'incertitude des prévisions. Le premier bilan de la mission de l'Association française de génie parasismique, de retour de Kobé depuis le 6 février, est à ce titre assez éclairant. *« Là où les règles parasismiques ont été appliquées, les dégâts ont été réduits »*, estime ainsi Jean-Christophe Gariel, de l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN), qui, avec les dix membres de la mission française, a pu étudier pendant dix jours les destructions subies par le parc immobilier de la ville. Il semble que les bâtiments récents, ayant été construits selon les normes parasismiques édictées en 1981, ont beaucoup mieux résisté que les constructions plus anciennes (*Le Monde* du 18 février). De la même manière, une seule fuite a été enregistrée sur 500 sites de stockage d'hydrocarbures. Sans doute parce que leurs concepteurs avaient pris le soin de les construire entièrement hors-sol.

EFFET DE SOL

Mais les normes de construction ne peuvent être efficaces que si on les rapporte au milieu dans lequel l'immeuble doit prendre place. A Kobé – comme à Mexico en 1985 – les dégâts majeurs ont été observés sur des terrains d'origine sédimentaire. Les appareils disposés dans la ville ont montré que, sur ce genre de sol, l'accélération appliquée aux constructions par l'onde sismique pouvait être multipliée par dix par rapport à ce que subissaient des bâtiments construits sur du roc, à une distance égale de l'épicentre. *« Cette amplification par effet de sol n'est pas parfaitement expliquée »*, reconnaît Jean-Christophe Gariel.

C'est cette observation, aujourd'hui classique, qui a poussé les Japonais à installer leurs centrales nucléaires sur des socles rocheux. De la même manière, en France, *« les premières règles du génie parasismique ont été édictées lors de la construction de la centrale de Cadarache, dans les années 60 »*, rappelle François Cogné, inspecteur général de la sécurité nucléaire au Commissariat à l'énergie atomique. Les installations nucléaires, tout comme de nombreuses installations industrielles relevant du « risque spécial », doivent pouvoir résister à un niveau de sismicité supérieur au « maximum historique vraisemblable ».

La définition de ce risque n'est pas toujours simple, surtout dans des zones à sismicité faible comme la France, où l'on n'observe qu'une à trois secousses de magnitude 6 à 6,5 par siècle. Sur les failles connues, il est possible de retrouver la trace de séismes survenus il y a plusieurs milliers d'années grâce à l'étude en profondeur des strates géologiques, au flanc de tranchées. Pour les périodes plus récentes, les recherches historiques sont, évidemment, primordiales. Mais les témoignages, souvent peu précis, parfois mal transmis, doivent être, quand c'est possible, recoupés par l'observation sur le terrain. C'est ainsi que, récemment, l'étude des vestiges du Pont du Gard a permis de mettre en évidence les traces d'un séisme inconnu des historiens, survenu il y a quatre ou six siècles. Un programme de révision des séismes historiques en Europe et autour de la Méditerranée a été lancée par l'Union européenne et l'Agence internationale de l'énergie atomique.

Ces recherches, en constante évolution, sont également susceptibles de faire évoluer la réglementation parasismique. L'observation des dégâts provoqués sur les bâtiments par les séismes – modernes ou anciens – est riche de leçons pour la mise au point des solutions techniques susceptibles de les rendre plus résistants. Hélas ! *« à chaque nouveau grand séisme, on découvre que les choses sont plus compliquées qu'on le croyait »*, reconnaît Jean-François Coste, directeur du laboratoire central des Ponts-et-Chaussées.

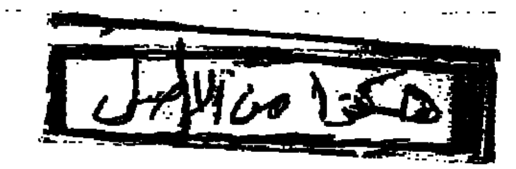
En dépit des incertitudes et des difficultés, il convient de poursuivre les recherches. La délégation aux risques majeurs a commandé, en 1992, une étude de simulation pour évaluer les conséquences qu'aurait aujourd'hui, sur un paysage beaucoup plus urbanisé, le séisme survenu en 1909 à Lambesc, entre Salon-de-Provence et Aix-en-Provence. Les résultats sont sans appel : un millier de morts et 5 000 blessés, contre 46 morts et 250 blessés à l'époque...

Jean-Paul Dufour et Hervé Morin

Des normes à appliquer

En matière de construction parasismique, les architectes s'inspirent du moraliste et choisissent un compromis entre le chêne – la rigidité du bâti doit lui permettre de ne pas se désintégrer – et le roseau – son élasticité lui permet de plier sans se rompre. L'accent est mis sur l'une ou l'autre des conceptions selon la nature du sol, le type de bâtiment, sa taille. On a par exemple recours à des pieux lorsque le sol est meuble, on privilégie la symétrie, le béton doit être armé horizontalement et pas seulement verticalement. En France, le niveau de sécurité s'inscrit dans le plan de prévention des risques naturels prévisibles, prévu par la loi du 2 février 1995. Dans l'attente de décrets d'application, les normes parasismiques concernent actuellement 36 départements métropolitains pour la construction de nouveaux bâtiments. Le surcoût entraîné va de 1 à 5 %. Mais les normes ne suffisent pas, encore faut-il les appliquer. Cela implique un effort de formation des entrepreneurs et des contrôles accrus par l'administration.

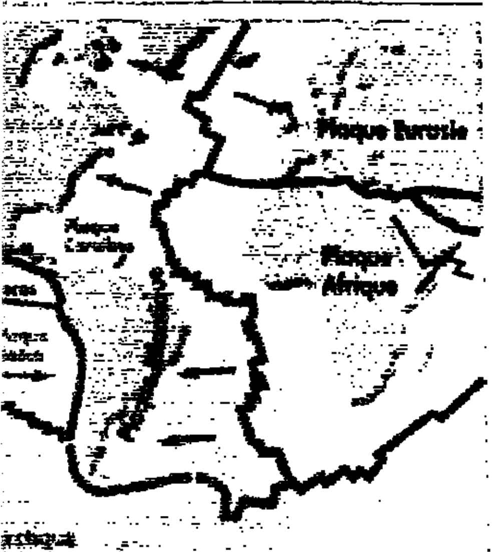
★ Page réalisée par les rédactions du *Monde* et de la revue scientifique internationale *Nature*.

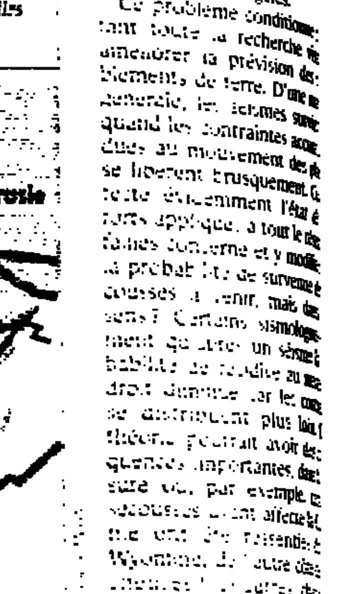


e, près de Los Angeles. ● LA PA-ADE réside dans la prévention, qui asse par l'évaluation de l'aléa sis-ique pour une région donnée et application de normes parasis-miques proportionnées au risque. France, ces normes s'appliquent plus d'un tiers des départements principalement dans les Alpes, Pyrénnées et le long du fossé

intriguent les sismologues

astrophes de Kobé et de Los Angeles : n les attend





n reste la meilleure parade

Marc Pajot sauve l'espoir d'une qualification française

En triomphant de « Nippon », les Français se sont ménagé une chance d'accéder aux demi-finales des challengers de la Coupe de l'America. Ils devront obtenir une victoire de plus que les Japonais dans le quatrième Round Robin

Team-New-Zealand est resté invaincu sur le plan d'eau de San Diego en remportant, mercredi 22 février, la dernière régate du troisième Round Robin des éliminatoires de la Coupe de l'America. _One-Australia_ s'est assuré la deuxième place en battant _Tag-Heuer-Challenge_ (NZ). Le bateau barré par Marc Pajot, _France-3_ s'est imposé devant _Nippon_ avec 2 minutes et 17 secondes d'avance. Les Français accéderaient aux demi-finales des challengers s'ils gagnent une régate de plus que les Japonais dans le quatrième Round Robin qui débutera le 2 mars, mais la supériorité manifestée par les deux challenges néo-zélandais et par _One-Australia_ leur laisse a priori peu d'espoir de viser plus loin. Les dix-huit régates remportées par _Team-New-Zeland_ rappellent la performance de cet équipage en 1987 (trente-sept victoires pour une défaite).

KAMIKAZE, ce vent « surnaturel » qui avait détruit la flotte des envahisseurs mongols en 1291, n'était pas au rendez-vous. Dans la petite brise thermique de San Diego (6 à 8 nœuds), les navigateurs japonais n'ont pu empêcher *France-3* de remporter une victoire capitale pour l'avenir du Défi de Marc Pajot. Malgré une semaine riche en péripéties, du changement temporaire de barreur et de tacticien au naufrage de *France-2*, leur bateau d'entraînement, l'équipage français a su garder sa concentration pour préparer sa régate la plus importante depuis le début des éliminatoires.

AMERICA

Mieux partis sur le coté droit du plan d'eau, les Français se sont assuré un avantage de 25 secondes à la première bouée, mais c'est sur le premier bord de portant (vent arrière) que la victoire s'est jouée. Voyant qu'il ne parvenait pas à combler ses trois longueurs de retard à cette allure où *Nippon* s'est souvent montré le plus rapide des challengers, l'équipage japonais a voulu effectuer un changement de spinnaker. Très mal synchronisée, la manœuvre lui a fait perdre près de 1 minute. Malgré de multiples virements de bord et empannages pour pousser leurs adversaires à la faute, jamais les Japonais n'ont pu échapper au contrôle à distance des Français, vainqueurs avec 2 minutes 17 secondes d'avance.

Grâce à ce succès, *France-3* a sauvé l'essentiel : l'espoir d'une qualification pour les demi-finales après un troisième Round Robin calamiteux qui a, surtout, mis en évidence les faiblesses structurelles du Défi français. Dans leur choix de préserver leurs situations et d'éliminer toute contestation, Marc Pajot et le directoire de France America se sont privés de toute émulation. Alors que Bill Koch avait ouvert une nouvelle voie en 1992 en confiant la conception d'*America³* à cinquante-sept docteurs ou ingénieurs en mathématiques, en physique, en hydraulique, en dynamique des fluides et à trois douzaines d'architectes chargés de synthétiser leurs travaux, le challenge français est le seul où les fonctions d'architecte, de directeur technique et des études sont assurées par une même personne, Philippe Briand, architecte attitré des trois Défis de Marc Pajot depuis 1987.

SOULAGEMENT

Tandis que les deux grands Défis australiens et néo-zélandais de John Bertrand et Peter Blake ont vite recruté les trois principaux architectes d'*America³* afin de progresser plus vite dans cette voie, que d'autres ont négocié des programmes d'études du bateau américain, Philippe Briand, qui disposait du plus gros budget (100 millions de francs) pour la recherche, la construction et le développement de deux class America, s'est fourvoyé dans une tendance à contre-courant en concevant un premier bateau large, offrant une grande surface mouillée qui le freinait au portant (vent arrière). C'est sous la pression des navigants qu'il a accepté de travailler sur un deuxième voilier plus étroit, tout en restant bien en deçà des choix plus extrêmes des Néo-Zélandais et des Australiens.

Ce manque d'ouverture d'esprit et d'émulation se reflète aussi à bord. Après avoir écarté Marc Bouet, son fidèle lieutenant des campagnes de 1987 et 1992, Marc Pajot a recruté Thierry Péponnet, médaillé d'or en 470 aux Jeux de Séoul. Au lieu de faire travailler ce dernier avec Bertrand Pacé, le skipper baulois, soucieux de préserver ses prérogatives de barreur, a préféré les mettre en concurrence pour le poste de tacticien. Cette compétition interne au Défi a, peut-être, aidé Bertrand Pacé à devenir champion du monde de match race et Thierry Péponnet à se hisser parmi les dix meilleurs spécialistes, mais le second doit aujourd'hui rester à quai. Un gâchis quand on constate que des skippers aussi expérimentés que Dennis Conner ou John Bertrand ont choisi d'adjoindre un stratège au trio habituel composé du barreur, du tacticien et du navigateur.

Partis à San Diego avec l'ambition, maintes fois répétée, de rapporter la coupe, les responsables du Défi français sont aujourd'hui soulagés de constater qu'il leur reste une chance de se qualifier pour les demi-finales des challengers. Une victoire de plus que *Nippon* dans le quatrième Round Robin, qui débute le 2 mars, serait suffisante pour atteindre cet objectif. La supériorité manifestée par les deux challenges néo-zélandais et par *One-Australia* leur laisse a priori peu d'espoir de viser plus loin. A moins que « la chose » ne vienne bouleverser toutes les données.

Lors du naufrage de *France-2*, tous les équipiers se sont activés pour récupérer la grand-voile et la bôme avant l'arrivée des bateaux de secours. Les Français testaient, en effet, une grand-voile « à fente » qui pourrait procurer un gain de vitesse de près de 1/10ᵉ de nœud au près. Tout en gardant la même surface de voile, liée à la jauge, les Français ont imaginé d'améliorer son rendement aérodynamique en évidant la partie située contre le mât. La grand-voile, ainsi décalée vers l'arrière de la bôme, elle-même rallongée, travaillerait mieux et la fente créée le long du mât permettrait également au génois d'offrir une plus grande surface au vent.

Prudence ou volonté de préserver un effet de surprise ? Philippe Briand affirme ne pas savoir si cette grand-voile pourrait être utilisée pour le quatrième Round Robin ou... plus tard. Son emploi ne manquerait pas de susciter des réserves de la part des autres challengers. La mise au point de ce « turbo » devrait entraîner de délicats réglages. Mais l'avenir du Défi français passe peut-être par cette prise de risque.

Gérard Albouy

Séries

Depuis le début des éliminatoires de la Coupe de l'America, _Team New Zealand_, barré par Russel Coutts, a remporté ses dix-huit régates. Il a été disqualifié une fois pour avoir laissé trop longtemps un équipier dans le mât afin de surveiller les risées. Cette belle série rappelle celle de... _New Zealand_ en 1987. Le 12 mètres JI barré par Chris Dickson avait signé onze victoires et une défaite au premier _tour des éliminatoires, douze victoires dans les deuxième et troi_sième tour, puis quatre victoires en demi-finale contre _French Kiss_. Après ces trente-sept victoires pour une défaite, _New Zealand_ avait été battu quatre victoires à une par Dennis Conner en finale de la Coupe Louis-Vuitton.

Le plongeur américain Greg Louganis atteint du sida

LE PLONGEUR américain Greg Louganis, quadruple médaillé d'or olympique, a annoncé qu'il était atteint du sida, dans un entretien qui doit être diffusé vendredi 24 février sur la chaîne américaine ABC, à la veille de la publication de son autobiographie *Breaking the Surface*. Dans cet ouvrage, le plongeur explique qu'il était déjà séropositif aux Jeux olympiques de Séoul, en 1988. Lors des qualifications au tremplin, il avait été victime d'un accident, sa tête avait heurté le tremplin et du sang s'était répandu dans la piscine de réception. Greg Louganis craint aujourd'hui avoir contaminé la piscine et mis les autres concurrents en danger, comme le médecin qui lui posa ses points de suture. La nouvelle a provoqué une petite tempête, bien que des spécialistes aient immédiatement déclaré *« virtuellement impossible »* une telle contamination.

Retiré de la compétition à vingt-huit ans, juste après Séoul, Greg Louganis est considéré comme le plus grand plongeur de tous les temps. A l'age de seize ans, il gagne une première médaille d'argent, en haut-vol, aux Jeux de Montréal, en 1976. Privé de Jeux à Moscou, en 1980, en raison du boycott américain, il devint double champion olympique à Los Angeles en haut-vol et au tremplin.

ADOLESCENT DÉPRESSIF

Premier concurrent à obtenir la note parfaite de 10 – par sept juges, – il fut le premier à dépasser une note de 700 points, en décrochant un 710 en 1984. Quatre ans plus tard, à Séoul, il réalisait un exploit en conservant ses deux titres de champion olympique. Quasiment invaincu entre 1976 et 1988, il est quintuple champion du monde (haut-vol en 1978, 1982, 1986 ; tremplin en 1982 et 1986).

A l'heure de sa retraite sportive, Greg Louganis embrassa une carrière d'acteur. En 1994, en participant aux Gay Games, à New York, il avait dévoilé son homosexualité. Dans son autobiographie, il revient sur son enfance et raconte la vraie saga qui avait passionné les chroniqueurs. Enfant adopté, il révèle avoir été terriblement complexé par ses origines samoennes et par la couleur de sa peau. Malmené à l'école par une dyslexie, il fit, adolescent, une dépression suivie de trois tentatives de suicide. Il fut tenté par la danse ou par le cirque, mais ses genoux fragiles lui interdirent de poursuivre ses rêves. Il préféra alors le plongeon, en se produisant parfois en danseur, comme il le fit avec le Kaleidoscope Ballet d'Indianapolis à la veille des Jeux de Séoul.

B. M.

Jean-Guy Wallemme, fidèle grognard lensois

Le RC Lens, qui joue au Havre vendredi 24 février, est en lice pour l'Europe. Discrètement, à l'image de son capitaine

LENS
de notre envoyé spécial

Sans crier gare, Lens est devenu candidat à une place européenne. En tapinois, le Racing grappille points et places. Comme ça, *l'air de rien*, à coup de matches nuls et de victoires étriquées, le voilà avantageusement posté. Le club se garde bien d'enflammer la chronique, mais seulement le chaleureux public du stade Félix-Bollaert dont on connaît les bonnes dispositions pour le chant.

CHAMPIONNAT

Lens avance sans bruit. Jean-Guy Wallemme, son arrière central et capitaine, également. Le défenseur n'a jamais porté qu'un seul maillot : une fidélité originale en ces temps de mercenariat outrancier. Né à Maubeuge, arrivé au club en 1983, à quatorze ans, il se vit offrir sa première chance en équipe première le 11 novembre 1986 lorsqu'un des titulaires se blessa à l'échauffement. Près de dix ans ont passé et il en est à environ 230 matches en première division, ce qui le classe déjà, à vingt-sept ans, parmi les vieux grognards du championnat.

Le public l'a baptisé « Rustine », par référence aux nombreux « colmatages » dont il s'est fait une spécialité. Ses tacles sont *propres comme des intérieurs de corons*. L'un des plus spectaculaires, dans les pieds du Strasbourgeois Xavier Gravelaine, le 10 octobre 1994, est sans doute à ranger parmi les beaux gestes techniques de ce championnat.

Depuis le temps, son parcours enviable lui a ouvert des horizons. Saint-Etienne, Montpellier, Bordeaux, Paris étaient preneurs. Il a hésité. Il est resté. Sa vie était ici, avec sa femme, son fils de quatre ans et demi et une petite fille à venir. Et pour qui douterait encore de sa loyauté, il a signé un nouveau contrat de six ans dans le Pas-de-Calais.

A trop fréquenter ce club, il a fini par en prendre tous les plis. Au point de bien symboliser cet ailleurs que représente le club lensois dans le championnat de France. *« Notre mentalité se veut différente*, affirme Gervais Martel, président depuis sept ans. *Chez nous, il n'y a pas de stars.* » Et Jean-Guy Wallemme de vanter l'*« esprit de famille »*. *« Tous les mercredis, on mange ensemble. Les femmes sont invitées. Il y a ici une ambiance chaleureuse. Même Frédéric Meyrieu, qui est un Sudiste pur, n'a pas eu de mal à s'adapter.»*

> « La vie ici n'est pas facile. Nous nous devons de leur offrir un spectacle de qualité pour leur faire passer un bon moment. »

Avec Lens, le défenseur a aussi connu la deuxième division et appris l'humilité. *« Ces deux années m'ont donné une certaine philosophie. La finalité d'une carrière, ce n'est pas de flamber. C'est de jouer le plus longtemps possible au plus haut niveau.* » Un jour, les joueurs sont partis en déplacement en bus et ont laissé leurs places d'avion à dix-huit supporteurs parmi les plus fidèles. Ils leur devaient bien ça, à ce public extraordinaire dont la sportivité et la ferveur sont des constantes réconfortantes du football français.

Si Jean-Guy Wallemme est resté, c'est un peu à cause de ce public. Les supporteurs l'apprécient. Il le leur rend bien. *« La vie ici n'est pas facile. Les gens ont des problèmes. Nous nous devons de leur offrir un spectacle de qualité pour leur faire passer ne serait-ce qu'un bon moment. »*

Reconnus par les dévots du stade Félix-Bollaert, méconnus ailleurs, c'est souvent le lot des joueurs qui portent les couleurs sang et or. *« Quand Bernard Lama était ici, il faisait des étincelles mais le sélectionneur ne s'intéressait pas à lui*, se rappelle un habitué. *Il a fallu qu'il parte au Paris-Saint-Germain pour devenir le gardien de l'équipe de France.»* Cette équipe de France à laquelle rêve Jean-Guy Wallemme, déjà sélectionné en A'. Pour y parvenir, le joueur devra probablement attendre d'autres belles performances du club auquel, envers et contre tout, il a lié son sort.

Benoît Hopquin

■ **BOXE : la dépouille mortelle de Marcel Cerdan**, l'ancien champion du monde de boxe des poids moyens, enterrée à Casablanca (Maroc), devrait être exhumée et rapatriée prochainement en France, à Perpignan, où réside une partie de sa famille. Marcel Cerdan, décédé à l'âge de trente-trois ans, le 27 octobre 1949, dans un accident d'avion au-dessus des Açores, demeure l'un des sportifs français les plus populaires. Sa famille avait entrepris des démarches depuis un an auprès des autorités marocaines pour obtenir les autorisations nécessaires. Seules quelques formalités restent désormais à régler, après une récente visite au Maroc de plusieurs de ses proches. – *(AFP.)*

■ **OMNISPORTS : le ministre de la jeunesse et des sports, Michèle Alliot-Marie**, a mis en place, mercredi 22 février, le comité de l'esprit sportif, composé de sportifs de renom, de personnalités, d'arbitres et de journalistes qui aura pour mission de participer à la *« restauration en France d'un véritable esprit sportif »*. Ce comité sera composé de trois collèges : celui des institutions, avec notamment Roland Faure pour le CSA et Roger Bambuck pour l'UNESCO ; celui des praticiens du sport, avec une représentation du corps arbitral et de sportifs comme le rugbyman Serge Blanco ou le navigateur Laurent Bourgnon ; celui des médias, avec, notamment, le journaliste de TF 1, Thierry Roland. Ce comité aura pour mission de veiller à la mise en œuvre des mesures annoncées par le ministre lors du lancement de sa campagne le 9 janvier. Celles-ci comprennent la rédaction d'un code de déontologie du sport, l'apprentissage du respect de l'éthique dans les diplômes sportifs, l'accès des jeunes aux fonctions d'arbitre.

■ **FOOTBALL : un joueur de Bassillac (Dordogne)** a été condamné, mercredi 22 février, par le tribunal correctionnel de Périgueux à trois mois de prison avec sursis pour avoir violemment frappé un adversaire lors d'un match de promotion de première division de district. Le 30 janvier 1994, lors de la rencontre entre Bassillac et Lanouaille, Stéphane Dorbec, vingt-quatre ans, avait donné un violent coup de coude à un adversaire, provoquant une triple fracture de sa mâchoire. A l'issue de l'audience, les juges ont été plus sévères que le procureur, qui avait requis une amende de 5 000 à 10 000 francs à l'encontre du joueur poursuivi pour violence volontaire.

RÉSULTATS

BASKET-BALL

COUPE RONCHETTI
Demi-finales (retour)

Challes-les-Eaux-Bourges	64-53 (aller 39-70)
Parme-Priolo	78-67 (aller 65-75)

Les deux clubs en gras sont qualifiés pour la finale. La rencontre aller aura lieu le 8 mars ; retour le 15 mars. L'ordre des rencontres sera déterminé par tirage au sort.

COUPE KORAC
Demi-finales (retour)

Caceres-Berlin	72-74 (aller 70-93)

La finale Berlin-Milan aura lieu les 8 mars (aller) et 15 mars (retour). L'ordre des rencontres sera déterminé par tirage au sort.

FOOTBALL

CHAMPIONNAT D'ANGLETERRE

Arsenal-Nottingham Forest	1-0
Aston Villa-Leicester	4-4
Blackburn-Wimbledon	2-1
Leeds-Everton	1-0
Manchester City-Ipswich	2-0
Norwich-Manchester United	0-2
West Ham-QPR	reporté
Chelsea-Southampton	reporté
Newcastle-Tottenham	reporté

Classement : 1. Blackburn, 65 ; 2. Manchester United, 63 ; 3. Newcastle, 51 ; 4. Liverpool, 48 ; 5. Nottingham Forest, 46 ; 6. Tottenham, 43 ; 7. Leeds, 42 ; 8. Sheffield Wednesday, 39 ; 9. Aston Villa, 38 ; 10. Arsenal, 37 ; 11. Wimbledon, 36 ; 12. Norwich, 35 ; 13. Manchester City, 35 ; 14. Coventry, 34 ; 15. Chelsea, 33 ; 16. Southampton, 31 ; 17. Queen's Park Rangers 31 ; 18. Everton, 31 ; 19. Crystal Palace, 30 ; 20. West Ham, 29 ; 21. Ipswich, 20 ; 22. Leicester, 20.

TENNIS

TOURNOI ATP DE PHILADELPHIE
Premier tour
P. Sampras (EU, nº 1) b. M. Filippini (Uru) 4-6, 6-4, 7-5 ; P. Haarhuis (PB) b. M. Washington (EU) 3-6, 6-4, 7-5 ; R. Reneberg (EU) b. J. Eltingh (PB, nº 4) 6-4, 6-3.
Deuxième tour
A. Agassi (EU, nº 2) b. J. Tarango (EU) 6-3, 6-4 ; B. Steven (NZ) b. M. Woodforde (Aus., nº 7) 6-1, 6-4 ; S. Lareau (Can.) b. R. Furlan (Ita.) par forfait ; T. Enqvist (Suè.) b. L. Mattar (Bré) 6-3, 6-1.

TOURNOI ATP DE STUTTGART
Premier tour
B. Becker (All., nº 1) b. P. Kuehnen (All.) 6-3, 6-4 ; M. Larsson (Suè.) b. G. Ivanisevic (Cro., nº 2) 4-0, ab. ; A. Volkov (Rus.) b. S. Bruguera (Esp., nº 3) 6-4, 2-3, ab. ; J. Siemerink (PB) b. H. Skoff (Aut) 3-6, 6-4, 6-2.
Deuxième tour
M. Damm (Rép. tch.) b. A. Berasategui (Esp., nº 4) 6-4, 6-4 ; R. Krajicek (PB) b. W. Ferreira (RSA, nº 8) 6-3, 7-6.

VOILE

COUPE DE L'AMERICA
Troisième Round Robin
Coupe Louis-Vuitton : *Team-New-Zealand* bat *Sydney-95* de 3 min 18 sec. ; *France 3* bat *Nippon* de 2 min 17 sec. ; *One-Australia* bat *Tag-Heuer-Challenge* (NZ) de 3 min.
Classement final : 1. *Team-New-Zealand*, 40 pts ; 2. *One-Australia*, 33 ; 3. *Tag-Heuer-Challenge* (NZ), 29 ; 4. *Nippon*, 18 ; 5. *France 3*, 15 ; 6. *Sydney-95*, 8 ; 7. *Rioja-de-Espana*, 4.
Coupe Citizen : *Stars-and-Stripes* bat *Young-America* de 1 min 33 s.
Classement : 1. *Young-America* et *Stars-and-Stripes*, 21 pts ; 3. *America³*, 7.

Aubagne encore en souffrance de Pagnol

La ville de Marseille vient d'acquérir la demeure familiale de l'auteur de « César ». Il était plus que temps au moment où l'on célèbre le centenaire de sa naissance

AUBAGNE (Bouches-du-Rhône)
de notre envoyé spécial

Le monde de Pagnol s'étend aux confins d'Aubagne, d'Allauch et des quartiers marseillais de La Treille et des Bellons. Le 2 novembre 1942, l'ancien professeur d'anglais, devenu dramaturge, cinéaste et romancier, écrivait au chef de la municipalité allaudienne : *« Né à Aubagne, élevé à La Treille, j'ai toujours aimé, depuis ma petite enfance, le désert parfumé s'étendant entre Allauch et Aubagne ; et j'ai toujours regretté que ces collines fussent un désert. »*

Malheur à l'inconscient qui ne se rendait pas compte, malgré sa connaissance du terroir, que les odeurs de thym et de romarin ne pouvaient être perçues que grâce au *« désert »* environnant – un désert tout relatif à l'époque, puisque les incendies estivaux n'avaient pas encore détruit la plupart des pins et des chênes verts de la contrée. Aujourd'hui, vingt ans après la disparition de l'académicien couvert d'honneurs, de traductions et d'écoles à son nom (plus de deux cents en France), les éminences déboisées de la chaîne de l'Etoile sont devenues aussi fréquentées qu'un jardin public.

Dans sa même missive à l'édile, l'auteur de *Topaze* confiait : *« Dès que j'ai eu quelque argent, j'ai acheté, sans aucun motif de lucre, des parcelles de terrain qui ne portaient aucune culture, mais beaucoup de poésie. Plus tard, j'ai tourné trois films dans ces collines :* Jofroi, Angèle, *et* Regain *pour lequel j'ai bâti un village mais, par malheur, un village en ruines. Je voudrais maintenant, en souvenir de mon enfance et pour honorer la mémoire de mon frère Paul, mort à trente-quatre ans, et qui fut le dernier chevrier d'Allauch, y construire, non plus un village mort, mais une ville vivante. »* Il s'agissait, en fait, d'une immense cité du cinéma pour laquelle Pagnol avait besoin d'agrandir son bien grâce à des terrains dépendant de la commune allaudienne. Le maire ne donna pas suite.

Sur le territoire voisin de La Treille, hameau à oliveraies – et qui était, lui aussi, un *« désert »* lorsque le jeune Marcel y séjourna plusieurs fois, en 1904 et en 1905 –, des « urbanisateurs » plus ou moins sauvages se sont chargés, ces derniers lustres, de répondre, à leur manière, au souhait de Pagnol. La Bellonnette, minuscule mas loué jadis par sa famille – et dont une partie appartient toujours à ses héritiers –, est aujourd'hui écrasée par un énorme réservoir d'eau en métal, jouxtée par des villas néo-provençales aux volets parme et flanquée d'une buvette qui expose la lunette en bois d'un ancien *pati* (vocable local désignant les toilettes rustiques que l'on construisait naguère à l'écart des maisons) sur laquelle on a punaisé un papier certifiant : *« Véritable double WC de M. Pagnol »*. Pour aller contempler cette merveille, une seule minuscule route où deux voitures ne peuvent se croiser...

MANOIR COSSU

Lorsque Pagnol, gloire faite, s'était mis en tête de bâtir son Cinéville, et qu'il n'avait pu s'entendre avec Allauch, on lui signala une vaste propriété à vendre, en marge de ce triangle tricommunal de rocailles et de garrigues dont il proclamait : *« C'est l'endroit du monde que j'aime le mieux. »* Il s'y rendit et eut un coup au coeur : la propriété, La Buzine, à Saint-Menet, il la reconnut d'emblée : c'était *Le Château de ma mère*, celui devant lequel toute sa famille, coupant à travers le parc pour gagner son cabanon, avait jadis été humiliée par un gardien trop vigilant.



La Buzine n'avait pas, comme dans la mémoire enfantine de l'écrivain, *« quatre tours octogonales et trente balcons de pierres sculptées »*. C'était seulement un manoir – façon Renaissance revue Second Empire – très cossu, avec un bâtiment central de trois étages flanqué de deux ailes, le tout sous des toits prétentieusement recouverts d'ardoise au pays de la rose tuile romaine. Pagnol acheta *illico* La Buzine, mais il se rendit vite compte que les 33 hectares du domaine ne suffisaient pas plus, pour son projet, que les 24 hectares de maquis, d'ailleurs non attenants, qu'il possédait déjà dans le coin.

Il se contenta d'installer son père et sa soeur dans le logement du régisseur. En 1973, l'année d'avant sa mort, l'académicien céda le château et ses terres à un promoteur immobilier parisien qui projetait de les lôtir en cinq cents morceaux. S'ensuivit une interminable polémique avec la mairie de Marseille dont dépend Saint-Menet. Un accord fut enfin trouvé, autorisant la réalisation de « seulement » deux cent cinquante maisons tandis que la gentilhommière reviendrait plus tard à la Ville.

« BANDES NOIRES »

Les pavillons ont été construits. Partout ont surgi grilles, murets, écriteaux défensifs. Aucune chance jamais qu'une famille pédestre puisse aujourd'hui traverser le Domaine des Sept-Collines, selon la nouvelle appellation romanisante de La Buzine, aussi ridicule que les ardoises de jadis. Celles-ci ne sont d'ailleurs plus qu'un souvenir, car les charpentes en chêne ont quasiment toutes été emportées, provoquant l'écroulement de la toiture.

Des « bandes noires » sont venues, mais aussi des amateurs de reliques ; et cet édifice, qui aurait dû être religieusement conservé – comme la Vallée-aux-Loups de Chateaubriand ou le Saché de Balzac – en tant que lieu visité par la muse, a été livré aux pillards et autres arracheurs de fer forgé et désosseurs de sculptures. *Le Château de ma mère* est connu sur les cinq continents comme symbole littéraire d'un amour filial magnifiquement mis en scène. Nul doute que quelle que soit la destination que lui donnera, après travaux, la ville de *César* qui l'a récupéré en janvier, il demeurera un but de pèlerinage.

En attendant, on peut, grâce aux itinéraires d'un ancien instituteur d'Aubagne, Georges Berni, qui connut Pagnol, serpenter sur les versants *non aedificandi* des collines de l'Etoile, y retrouver les cinquante espèces balsamiques chères au père de *Fanny*, du *« poivre d'âne »* au genévrier de Phénicie ; y oublier, un moment, autoroutes, lotissements et encombrements. Quant au *« château d'Augustine »*, après tout, son fils n'affirmait-il pas lui-même : *« Rien n'est plus beau qu'un vainqueur blessé. »*

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

Cent ans en arrière

Mardi 28 février, de 10 heures à 17 heures, la commune d'Aubagne (42 000 âmes), à l'invitation de son maire communiste et en présence de Jacqueline Pagnol, veuve de l'écrivain-cinéaste, fera un saut de cent ans en arrière, reconstituant le jeudi 28 février 1895. Un jour ordinaire, sauf qu'il vit la naissance au 16, cours Barthélemy, du fils de l'instituteur Joseph Pagnol. Le 28 février, donc, plus de voitures dans les rues d'Aubagne, sauf à traction animale, et des habitants invités à revêtir les vêtements de leurs aïeux. Cinq cents comédiens et animateurs restitueront les métiers traditionnels disparus (charretiers, malle-postiers, rémouleurs, chiffonnières, bugadières, etc.) ou toujours vivants (santonniers, céramistes, etc.), le marché aux bestiaux, les jeux de quilles et de massacre, etc. La soirée orchestrée par Pierre Tchernia et Générik Vapeur verra au contraire surgir les techniques nouvelles (Pagnol en CD-Rom etc.), ce qui ne pourrait déplaire au père de *Marius*, en son temps pionnier du cinéma parlant. (Tél. : (16) 42-18-09-90 et 91 ou 42-71-19-15.)

Colloque, expositions, livre

● **Colloque** : le centenaire de Pagnol est l'occasion de se pencher sur un concept sinon neuf, du moins méconnu, la *« méridionalité »*. Un colloque international sur ce thème se déroulera à Marseille et à Aubagne du 18 au 20 mai (tél. : (16) 42-20-28-25).
● **Expositions** : auparavant aura eu lieu à la galerie de l'Esplanade à Paris-La Défense (tél. : 44-05-99-37), jusqu'au 1er mai, une exposition sur Pagnol, qui ira ensuite à Marseille, Lyon et Monte-Carlo. D'Allauch (Bouches-du-Rhône) à New York, de Londres à Cannes, d'autres manifestations se préparent, de la comédie musicale à l'hommage cinématographique. A Marseille, à l'hôtel de région (27 rue Jules-Guesde, tous les jours de 10 à 18 heures, sauf le jeudi, jusqu'au 28 avril), une exposition « Peintres de la couleur en Provence, 1875-1920 » vient illustrer la geste pagnolienne. Cette centaine de toiles d'une cinquantaine d'artistes se transportera au Luxembourg à Paris du 15 mai au 15 août, puis à Milan et à Barcelone.
● **Livre** : *Dans les Pas de Marcel Pagnol*, de Georges Berni (75 pages illustrées grand format. 70 F franco. Maison du tourisme d'Aubagne) contient des informations littéraires, historiques et pratiques pour un circuit Pagnol *in situ*.

PHILATÉLIE

Au royaume de la bière

LA MALTERIE de Stenay (Meuse), qui abrite le Musée européen de la bière, est le sujet du timbre à 2,80 francs que La Poste mettra en vente générale lundi 27 février.

Ce bâtiment a été construit par François Ier en 1542, à l'intérieur des fortifications de Stenay, pour y entreposer vivres et blé. L'armée l'abandonne au dix-neuvième siècle. La société Henry et Compagnie en devient propriétaire en 1879 et y installe une malterie – reprise en 1894 par le meunier Visseaux – qui y cesse toute activité en 1914. En 1975, après diverses utilisations peu glorieuses, l'édifice est abandonné.

En 1986, le Musée européen de la bière y ouvre ses portes : sur ses 1 400 mètres carrés, le visiteur découvre l'histoire de cette boisson fabriquée avec de l'eau, des céréales (orge transformée en malt, dont la France reste le premier exportateur mondial), du houblon et de la levure.

Le timbre représente la façade ouest de l'ancienne malterie avec, au premier plan, la « touraille », toujours surmontée de sa girouette d'origine, où l'orge germée était séchée. La façade de l'édifice, longue de près de 100 mètres, est percée de petites ouvertures qui rappellent ses origines militaires. Il succède au timbre sur Pasteur, émis le 20 février, auquel la bière doit beaucoup (fabrication à l'abri de l'air, contrôle, pasteurisation...).

Le timbre, au format horizontal 36 mm x 22 mm, dessiné et gravé par Jacques Gauthier, est imprimé en taille-douce en feuilles de cinquante.

Pierre Jullien

★ **Vente anticipée les 25 et 26 février, à Stenay, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert à la taverne du Musée de la bière, rue de la Citadelle (tél. : 29-80-68-78). Présence de l'artiste Jacques Gauthier sur place.**
★ **Souvenirs philatéliques : carte (20 francs, port compris), encart (55 francs, port compris) auprès du docteur Jean-Luc Wagler, 4, avenue de Verdun, 55700 Stenay. La ville fête aussi le tricentenaire de sa poste aux chevaux avec, à la salle municipale, bureau de poste temporaire, expositions, stands de négociants, du cercle philatélique, etc., ainsi que transport exceptionnel, dans Stenay, de courrier par une malle-poste.**

EN FILIGRANE

■ **Marilyn Monroe... suite.** Après la Dominique et la Gambie, les Etats-Unis vont émettre un timbre de 32 cents à l'effigie de Marilyn Monroe, le 1er juin 1995.

■ **Le Roi lion.** Emission en Ouganda, le 15 octobre 1994, de trois feuillets de neuf timbres chacun de 100, 200 et 250 shillings ainsi que de trois blocs à 2 500 shillings consacrés à la dernière production de Walt Disney, *Le Roi lion*.

■ **Hundertwasser à l'ONU.** L'administration postale des Nations unies a mis en service trois timbres remarquables à l'occasion du Sommet mondial pour le développement social qui se déroulera au Bella Center de Copenhague (Danemark) les 11 et 12 mars. Ces timbres (respectivement à 1 franc suisse, 50 cents et 14 shillings autrichiens) sont l'oeuvre de Hundertwasser, qui avait déjà signé en 1983 la série sur le 35e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme (Administration postale des Nations unies, Palais des Nations, CH-1211 Genève 10, Suisse).

VENTES

Les porcelaines du « Diana »

DANS LA NUIT du 4 mars 1817 le cargo *Diana* sombre corps et biens dans le détroit de Malacca emportant avec lui sa cargaison de porcelaines de Chine. Retrouvées récemment, elles seront vendues à Amsterdam par Christie's lundi 6 et mardi 7 mars.

L'opération de sauvetage menée pour le compte du gouvernement malaisien nécessita de sonder 45 kilomètres carrés de fonds marins avant de trouver, au bout de deux ans, les premières porcelaines isolées. Le *Diana*, navire de commerce indien, parti de Canton, revenait en Inde les cales chargées d'articles chinois, après avoir importé en Chine du coton et de l'opium. Une partie de ces porcelaines, d'excellente qualité, était destinée aux marchés occidentaux et l'autre, de facture moins soignée, devait être vendue au cours du trajet de retour, notamment en Malaisie et en Inde, ce qui explique la présence de nombreux services de bols et d'assiettes creuses assorties utilisés par les Orientaux.

La vente comprend 24 000 pièces, la plupart à décor « bleu et blanc », quelques-unes blanches. Les 200 modèles de plats, assiettes, bols, jattes, légumiers, soupières, fabriqués au début du XIXe siècle proviennent de plusieurs manufactures du sud et du sud-est de la Chine, notamment de Gingdezhen, la capitale des manufactures impériales depuis l'époque Ming (1368-1644). Les assiettes, plates, à soupe ou à dessert, sont estimées de 800 à 3 000 florins les six (un florin vaut environ 3 francs), les tasses à café et leur soucoupe de 800 à 1 600 florins les six, de 1 500 à 3 000 florins les douze, les plats, ovales, ronds ou octogonaux de 1 500 à 6 000 florins,les bols avec leur assiette, de 1 000 à 3 000 florins les six. Les pots à gingembre couverts, de 800 à 16 000 florins, les soupières couvertes avec leur présentoir, de 4 000 à 8 000 florins. Les plats à poisson, de 2 500 à 8 000 florins, des paniers à motifs ajourés avec leur présentoir, de 2 800 à 6 000 florins, les porcelaines blanches entre 500 et 4 000 florins.

JARRES DE STOCKAGE

Enfin, pour satisfaire un public de curieux, les organisateurs de la vente ont préparé une quarantaine de lots comprenant un échantillon de la marchandise du *Diana* composé de trois jarres de stockage flanquées de concrétions marines, un pot à gingembre couvert, deux séries de huit plats creux, deux paires de bols et deux bouteilles de verre estimées 2 000 à 4 000 florins.

C'est la quatrième fois depuis 1984 que Christie's disperse des porcelaines des Compagnies des Indes provenant d'épaves, et toutes ces ventes ont connu un énorme succès. Lors de la dernière, en 1992, les prix d'estimation ont été multipliés entre trois et cinq fois : les amateurs doivent donc s'attendre à payer le prix de l'aventure en plus de celui des porcelaines.

Catherine Bedel

★ **Christie's Amsterdam, lundi 6 et mardi 7 mars. Cornelis Schuytstraat 57. Tél. 3120 575 52 55. Christie's Paris, 6, rue Paul-Baudry, 75008. Tél. : 42-56-17-66.**

FOIRES ET SALONS

Paris, Espace Champerret, jusqu'au 26 février. Hendaye, Castelsarrazin (82), 24-26 février. Trouville, Cognac, 24-27 février. Epinay-sur-Seine, Rennes, Tulle, Cholet, Langres, Verdun, Strasbourg, Avignon, Buxy (71), Auray (56), Saint-Sébastien-sur-Loire, 24-25 février. Poitiers (salon de l'arme ancienne) 25-26 février.



VENTES

Les porcelaines du « Diana »



JARRES DE STOCKAGE

... de la bière

Neige en montagne

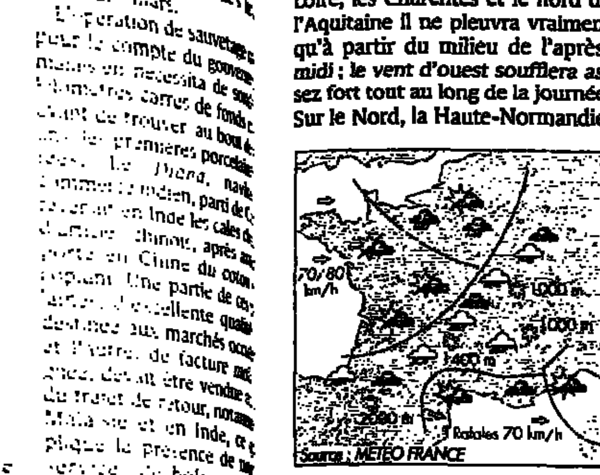
LA FRANCE reste soumise à un rapide flux perturbé d'ouest, donc à un temps très nuageux et humide, accompagné de vent, ainsi que de neige en montagne.

Vendredi, sur la Bretagne, la Basse-Normandie, les Pays-de-Loire, les Charentes et le nord de l'Aquitaine il ne pleuvra vraiment qu'à partir du milieu de l'après-midi ; le vent d'ouest soufflera assez fort tout au long de la journée. Sur le Nord, la Haute-Normandie, les Ardennes, la Champagne, le Bassin Parisien et le Limousin, on se réveillera sous la pluie qui s'estompera en la fin de matinée. Sur la Lorraine, l'Alsace, la Bourgogne, l'Auvergne, et la région Midi-Pyrénées, il pleuvra durant la majeure partie de la journée. Sur les Vosges, il neigera au-dessus de 500 mètres le matin, 1.000 mètres l'après-midi ; sur le Massif Central, la limite pluie-neige se situera également vers 500 mètres le matin, tandis qu'elle remontera vers 1.400 mètres au cours de la journée. Sur la Franche-Comté, la région Rhône-Alpes et le massif des Pyrénées, le temps se gatera dès le début de la matinée : pluie et neige dureront jusqu'au soir ; la limite pluie-neige se situera sur les Alpes et le Jura vers 500 mètres le matin, puis remontera l'après-midi vers 1.300 mètres sur les Alpes, 1.100 mètres sur le Jura ; sur les Pyrénées, il commencera à neiger au-dessus de 1.500 mètres le matin et 2.000 mètres l'après-midi.

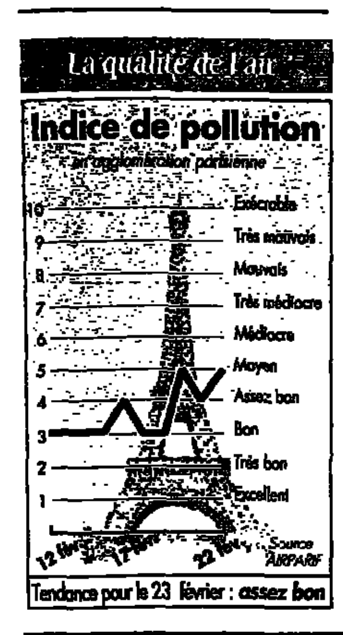
Sur le Languedoc, le Roussillon et la Provence, le ciel se couvrira par l'ouest durant la matinée, mais ces nuages ne donneront que quelques gouttes ça et là vers la mi-journée. Sur la Côte d'Azur, il fera gobalement beau. En Corse, le soleil du matin disparaîtra vite devant des nuages venus de l'ouest.

Les minimales se situeront entre 2 et -2 degrés sur le Nord-Est, le Massif Central et la région Rhône-Alpes, entre 4 et 6 degrés ailleurs en général, jusqu'à 8 degrés sur les zones littorales ; quant aux maximales, elles atteindront 8 à 10 degrés sur le Nord, le Nord-Est, la Franche-Comté et les vallées alpines, 10 à 12 degrés sur la Normandie, le Bassin Parisien et la région lyonnaise, 12 à 14 sur les régions de l'ouest, jusqu'à 16 degrés sur les rives de la Méditerranée.

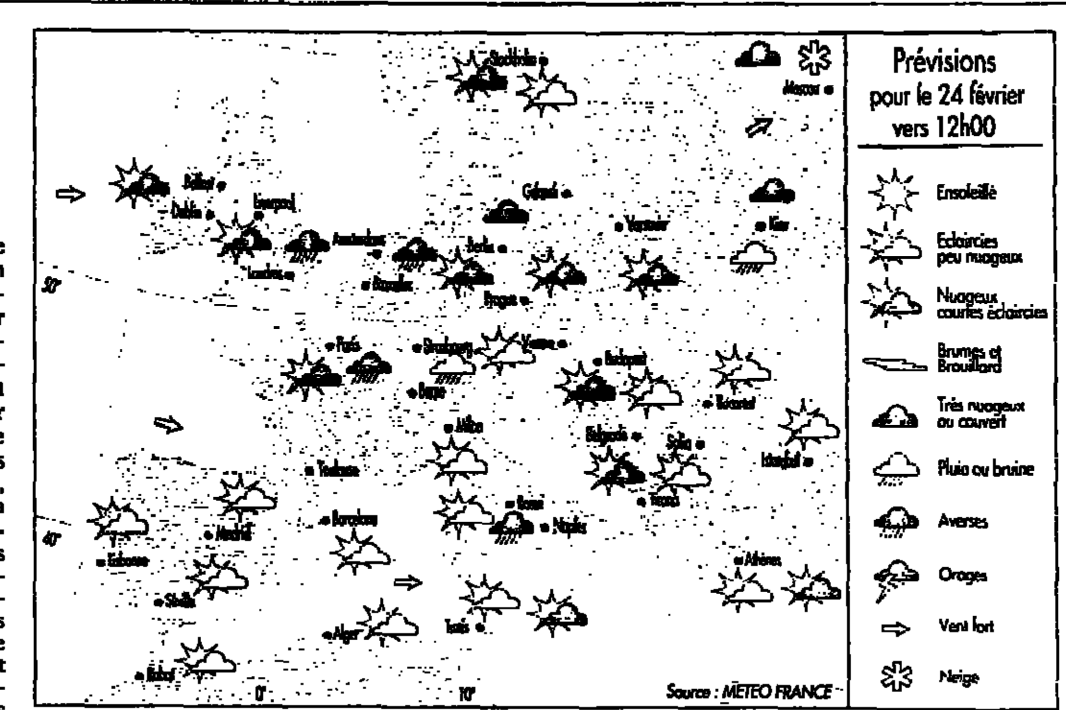
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



Prévisions pour le 24 février vers 12h00



Tendance pour le 23 février : assez bon





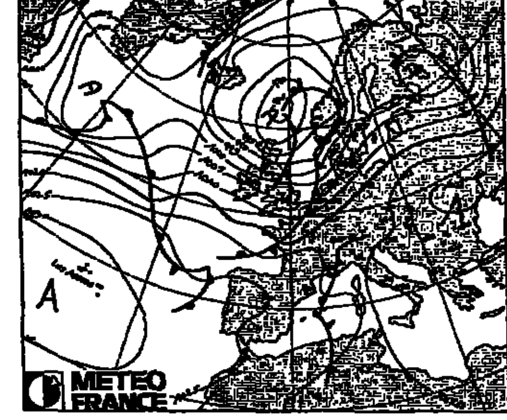
TEMPÉRATURES du 23 février 1995 maxima/minima

FRANCE

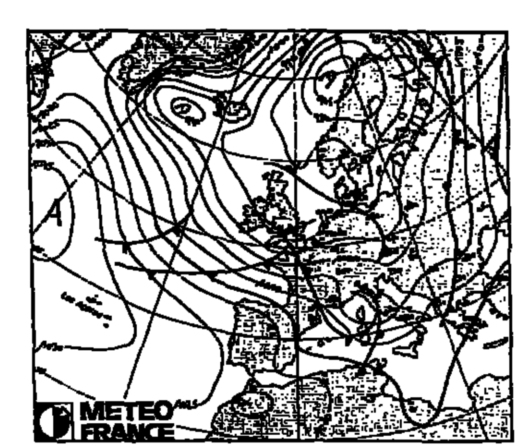
AJACCIO	15/7
BIARRITZ	10/3
BORDEAUX	13/4
BOURGES	9/1
BREST	10/3
CAEN	10/3
CHERBOURG	9/3
CLERMONT-F.	8/-1
DIJON	9/-2
FORT-DE-FR.	29/19
GRENOBLE	8/2
LILLE	9/2
LIMOGES	8/1
LYON, BRON	9/2
MARSEILLE	10/3
NANCY	9/0
NANTES	10/2
NICE	13/9
PARIS	10/3
PAU	10/0
PERPIGNAN	12/5
POINTE-A-PIT.	30/21
RENNES	10/2
ST-D.-RÉUNION	32/24
ST-ÉTIENNE	7/-2
STRASBOURG	10/1
TOULOUSE	9/0
TOURS	9/1

ÉTRANGER

ALGER	17/10
AMSTERDAM	9/3
ATHÈNES	18/7
BANGKOK	36/25
BARCELONE	12/5
BELGRADE	15/2
BERLIN	9/0
BOMBAY	31/21
BRASILIA	27/17
BRUXELLES	9/2
BUCAREST	18/5
BUDAPEST	11/4
BUENOS AI.	24/13
CARACAS	29/24
CHICAGO	7/-2
COPENHAGUE	6/3
DAKAR	26/20
DJAKARTA	32/22
DUBAI	25/13
DUBLIN	8/1
FRANCFORT	8/1
GENÈVE	7/2
HANOI	16/13
HELSINKI	2/-1
HONGKONG	15/13
ISTANBUL	12/4
JÉRUSALEM	10/7
KIEV	7/0
KINSHASA	31/23
LE CAIRE	18/10
LIMA	28/21
LISBONNE	13/6
LONDRES	10/1
LOS ANGELES	18/13
LUXEMBOURG	9/-1
MADRID	13/-1
MARRAKECH	21/8
MEXICO	23/9
MILAN	10/5
MONTRÉAL	-6/-10
MOSCOU	3/1
MUNICH	7/2
NAIROBI	26/13
NEW DELHI	17/9
NEW YORK	3/-2
PALMA DE MAL.	13/4
PÉKIN	11/-3
PRAGUE	9/-2
PRETORIA	27/17
RABAT	17/8
RIO DE JAN.	32/26
ROME	15/7
SAN FRANC.	22/8
SANTIAGO	22/15
SÉVILLE	18/6
ST-PÉTERSB.	2/1
STOCKHOLM	2/2
SYDNEY	29/18
TENERIFE	20/14
TOKYO	11/3
TUNIS	23/10
VARSOVIE	7/-3
VENISE	11/7
VIENNE	8/4



Situation le 23 février, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 25 février, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Raids sur le Reich

DANS LE SECTEUR nord du front de l'Ouest, la résistance allemande est particulièrement forte sur les flancs des forces alliées, tant du côté du Rhin que du côté de la Meuse. Soumises á un violent tir de l'artillerie lourde et des mortiers, ces forces ont dû céder un peu de terrain à Goch et sur la voie ferrée Goch-Udem.

La IIIe armée américaine, poursuivant son attaque sur un front de 83 kilomètres, du sud de Prüm à la région de Saarburg, a progressé de 1,5 kilomètre à 5 kilomètres et s'est emparée de vingt-trois localités en territoire allemand.

Toute la région située entre Moselle et Sarre a été nettoyée, et les Alliés occupent maintenant la rive occidentale de la Sarre, depuis son confluent jusqu'à Sarrelouis. Cette *rivière a été traversée en deux endroits* : l'un près de Serrig (à 4 kilomètres au sud-sud-est de Saarburg, sur la rive orientale de la Sarre), dans lequel les Américains ont pénétré ; l'autre à 4 kilomètres plus au sud, aux abords de Taben-Rodt. Les combats continuent dans Serrig, et l'avance alliée se poursuit au-delà de cette localité.

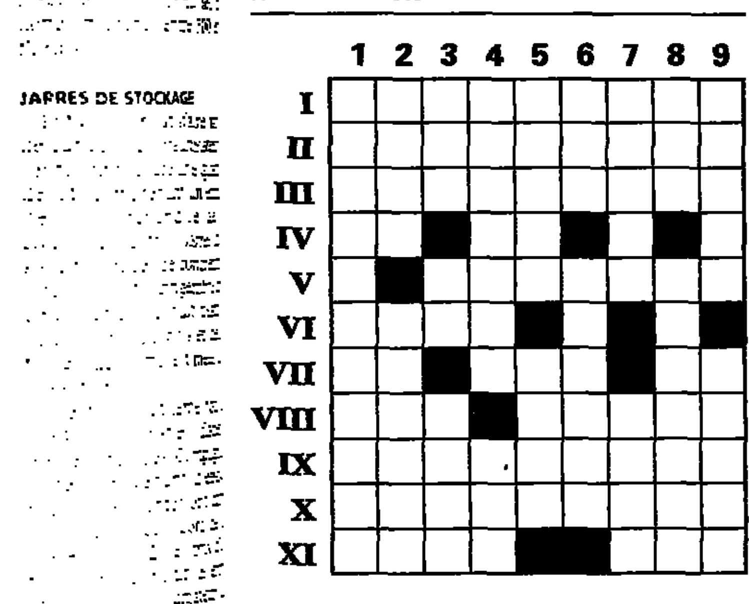
Trèves, à 6 kilomètres au nord-est du confluent Sarre-Moselle, est sous le feu des batteries alliées. Dans le *secteur de la VIIe armée américaine*, de violents combats se déroulent dans Forbach, dont les Alliés tiennent les deux tiers.

Jeudi 22 février, plus de 6 000 avions partis de Grande-Bretagne, des Pays-Bas, de France et d'Italie – dont plus de 1 400 « forteresses volantes » et « Liberator » – ont attaqué des gares de triage et des noeuds ferroviaires en Allemagne. Les raids sur de tels objectifs sont les plus importants qui aient été effectués sur le Reich depuis le début de la guerre.

(24 février 1945.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6505



HORIZONTALEMENT

I. *Qui ne manque pas d'estomac*. – II. Rendue comme la chicorée. – III. Qui ont de jolies dents. – IV. Dans l'alternative. S'opposait à Baal. – V. Qui ne sont pas comme la rose. – VI. Province du Maroc. – VII. Peuplade insulaire. Légumineuses. Possessif. – VIII. Circule à l'étranger. Laissent loin derrière les alexandrins. – IX. S'il est heureux, c'est qu'il n'a pas eu à prendre la pilule. – X. Qu'on ne peut pas prendre sans se faire piquer. – XI. En Espagne. Pour une deuxième répétition.

VERTICALEMENT

1. *Une personne qui a du mal à faire des relations*. – 2. Peut courir. Dès qu'elle est coupée, la température baisse. – 3. Instruments du hasard. Branché. Chargé d'affaires. – 4. Région de Roumanie. *En Serbie*. – 5. *Esprit populaire*. En Bretagne. – 6. Un mot repoussant. Exprima brièvement. – 7. Recueillit les chansons populaires allemandes. Facile à semer. – 8. Noble. Fut cordiale avec les Anglais. – 9. Utiles pour calculer un quotient. Peut se faire appeler vendangeuse.

SOLUTION DU N° 6504

HORIZONTALEMENT

I. Prosateur. – II. Autoroute. – III. Riesener. – IV. Ane. On. Eu. – V. Pé. Clercs. – VI. Lutée. Ohé ! – VII. Usé. Soute. – VIII. Iéna. Il. – IX. Tilleul. – X. Sven. Lare. – XI. Ur. Feues.

VERTICALEMENT

1. Parapluies. – 2. Ruineuse. Vu. – 3. Otée. Tenter. – 4. SOS. Ce. Ain. – 5. Aréoles. – 6. Tonne. Oille. – 7. Eue. Rouleau. – 8. Utrecht. Ure. – 9. *Ré. Usée. Lés.*

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** Les chaînes hôtelières intégrées ont enregistré une progression de près de cinq points de leurs taux d'occupation en 1994, l'hôtellerie parisienne maintenant mieux son activité que celle de province. Mais si la fréquentation redémarre, les prix moyens par chambre, toutes régions et toutes catégories confondues, sont en baisse de 4,5 % par rapport à 1993. – *(AFP.)*

■ **MANCHE.** Le service des navettes circulant dans le tunnel sous la Manche a été perturbé, lundi 20 février, à la suite du déraillement partiel d'un wagon, transportant des camions. L'incident est survenu alors que le train de fret s'engageait dans le tunnel, côté britannique. – *(Reuter.)*

■ ***GRANDE-BRETAGNE.*** *La* compagnie de ferries Hoverspeed a porté plainte auprès de la Commission européenne contre le gouvernement britannique. Elle l'accuse d'avoir favorisé la société Eurotunnel en la dispensant de l'amende de 1 000 livres que doivent acquitter les autres modes de transport pour tout immigrant illégal ayant utilisé leurs services. – *(AFP.)*

■ **GRÈCE.** En raison de glissements de terrain, l'autoroute principale reliant le sud et le nord de la Grèce, nouvellement ouverte au public, et la voie ferrée Athènes-Lamia (au centre du pays) ont été coupées lundi 20 février. – *(AFP.)*

■ **STRASBOURG.** Des liaisons régulières vers Hambourg, Berlin et Munich ouvriront au printemps au départ de l'aéroport international de Strasbourg. Au terme de deux appels d'offres communautaires, ces nouvelles lignes seront attribuées à un groupement rassemblant les compagnies Air France, Air Inter, Air Littoral, Brit Air (Grande-Bretagne) et Eurowings (Allemagne) qui se sont engagées à les exploiter pendant trois ans. Côté français, de nouvelles lignes seront ouvertes à partir du 26 mars vers Toulouse, Nantes et Rennes dont les horaires seront coordonnés avec les liaisons vers l'Allemagne. – *(AFP.)*

■ **COMORES.** Emirates, la compagnie aérienne des Emirats arabes unis, assurera, deux fois par semaine, à partir du 3 juin, une liaison à destination de Johannesburg *via* les Comores.

PARIS EN VISITE

Samedi 25 février

■ **MUSÉE D'ORSAY :** Exposition Whistler (45 F + prix d'entrée), 10 h 30, 2, rue de Bellechasse (Didier Bouchard).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : les antiquités grecques, 11 h 30 ; la sculpture italienne, 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **LA CONCIERGERIE**, la Sainte-Chapelle et l'histoire de la Cité (45 F + prix d'entrée), 14 h 30, 1, quai de l'Horloge (Connaissance de Paris).

■ **LA MONTAGNE SAINTE-GENEVIÈVE** (40 F), 14 h 30, parvis de Saint-Julien-le-Pauvre (Sauvegarde du Paris historique).

■ **MONTMARTRE** (50 F), 14 h 30, en haut du funiculaire (Paris autrefois).

■ **MUSÉE D'ART MODERNE :** Exposition Derain (25 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE CARNAVALET** (25 F + prix d'entrée) : Paris et les Parisiens à travers les siècles, 14 h 30 ; Exposition « Paris grand écran », 1895-1945, 15 heures (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE D'ORSAY :** visite par *artiste*, Claude Monet, 14 h 30 (34 F + prix d'entrée) (Musées nationaux).

■ **PALAIS GALLIERA :** Exposition « Histoire du jean » (25 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **L'ACADÉMIE FRANÇAISE** et l'Institut : *histoire et fonctionnement* (50 F + prix d'entrée), 15 heures, 23, quai de Conti (Christine Merle).

■ **LE PALAIS-ROYAL**, du Palais-Cardinal au Conseil d'Etat : visite extérieure (37 F), 15 heures, place du Palais-Royal devant les grilles du Conseil d'Etat (Monuments historiques).

■ **MUSÉE DU MOYEN AGE** (37 F + prix d'entrée), 15 h 15, 6, *place Paul-Painlevé* (Monuments historiques).

■ **MARAIS :** le quartier de la place des Vosges (50 F), 15 h 30, sortie du métro Saint-Paul, côté escalier roulant (Claude Marti).

JEUX

LOTO

MERCREDI 22 FEVRIER 1995

19'55

1 5 26 30 36 44 + 3

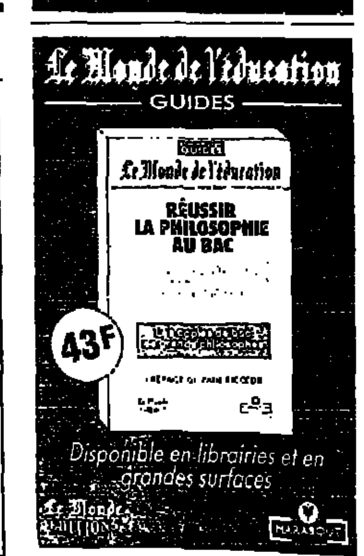
6	1	3 080 285 F
5 + complémentaire	11	142 470 F
5	561	9 790 F
4	[illegible]	154 F
3	[illegible]	10 F

20'35

14 19 27 30 36 43 + 7

6	[illegible]	1 373 230 F
5 + complémentaire	64	27 330 F
5	1 022	5 155 F
4	43 443	124 F
3	[illegible]	9 F

LA FRANÇAISE DES JEUX



ABONNEMENTS

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : *Le Monde* Service abonnements 1, place Hubert-Beuve-Méry - 94852 Ivry-sur-Seine Cedex - TÉL : 33 (1) 49-60-32-90.

Je choisis la durée suivante	France	Suisse, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas	Autres pays de l'Union européenne
☐ 3 mois	536 F	572 F	790 F
☐ 6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
☐ 1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

Abonnements USA/Canada : « LE MONDE » (USPS = 0009729) is published daily for $ 892 per year « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 Ivry-sur-Seine, France. second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of N-Y Box 1518, Champlain N.Y. 12919-1518. Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA Tél. : 800.428.30.03

Nom : .... Prénom : ....

Adresse : ....

Code postal : .... Ville : ....

Pays : .... 501 MQ 001

Ci-joint mon règlement de : .... FF par chèque bancaire ou postal ; par Carte bleue n° ....

Signature et date obligatoires

PP. Paris DTN

Changement d'adresse :

● par écrit 10 jours avant votre départ.

● par téléphone 4 jours. *(Merci d'indiquer votre numéro d'abonné.)*

Renseignements : Portage à domicile ● Suspension vacances.

● Tarif autres pays étrangers ● Paiement par prélèvements automatiques mensuels.

33 (1) 49-60-32-90 de 8 h 30 à 17 heures du lundi au vendredi.

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Abonnements Minitel : 3615 LE MONDE	accès ABO
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE
Films à Paris et en province :	(1) 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,19 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex. PRINTED IN FRANCE. 1993

Le Monde PUBLICITÉ — Société filiale de la SA *Le Monde* et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

QUESTIONS Généralement moins présents qu'en France dans le débat public, les intellectuels allemands sont depuis plusieurs mois au cœur d'un conflit de fond provoqué par les idées développées par le célèbre dramaturge Botho Strauss. ● PASSÉ PAR LE GAUCHISME dans les années 70, celui-ci défend aujourd'hui l'idée que, face aux opinions dominantes qui déprécient « le soldat, l'Eglise, la tradition et l'autorité », il est nécessaire pour l'Allemagne de redéfinir une « pensée nationale ». Ses propos ont fait naître une violente polémique d'où sont curieusement absents les intellectuels de gauche traditionnels. ● LE MONDE DU THÉÂTRE est le lieu privilégié où se déroulent les débats de société en Allemagne. C'est dans ce milieu que la ligne de fracture s'est révélée la plus forte et a influencé tout le débat dans le pays.

L'émergence d'un courant intellectuel de droite agite l'Allemagne

Les idées développées par le dramaturge Botho Strauss appelant à un « retour des valeurs » et au réveil du nationalisme alimentent un débat virulent. Cette pensée correspond-elle au sentiment profond de la société ?

BONN
de notre correspondant

Peut-on être allemand, intellectuel, et de droite ? Cette surprenante question prend un caractère de plus en plus obsédant en Allemagne. Cinq ans après la chute du mur de Berlin et la fin d'une pensée de gauche dominante – souvent nourrie d'illusions sur les vertus du communisme –, la question de la définition d'une « pensée nationale » est brutalement posée. De manifestes en publications tonitruantes, une nouvelle catégorie d'intellectuels, souvent d'anciens gauchistes reconvertis, profite du vide actuel dans le monde des idées et du silence des intellectuels de gauche pour imposer un débat autour de l'identité allemande et prôner un « retour aux valeurs ».

Critique de la modernité, de l'Etat-providence, de l'ancrage à l'Ouest de l'Allemagne, alliée à une célébration de l'autorité, de la famille, de la nature..., tels sont les ingrédients essentiels de cet état d'esprit anti-libertaire qui va chercher ses références dans de très anciens schémas. Une nouvelle fois, la « Kultur » déclare la guerre à la civilisation. Attitude protestataire ou véritable mouvement de pensée ?

Le débat occupe depuis des mois les pages culturelles des grands journaux allemands – à la manière de la « querelle des historiens » qui, il y a bientôt dix ans, avait été déclenchée par les partisans d'une réécriture du nazisme. Tout commence en février 1993, avec la publication dans l'hebdomadaire *Der Spiegel* d'un texte intitulé *« Anschwellender Bocksgesang »* (« Le chant du bouc qui va crescendo »). « Chant du bouc » ? Dans la Grèce antique, ce mot désignait la tragédie, le bouc étant l'animal favori de Dionysos, dieu du vin et du théâtre. En Allemagne comme en France, c'est une référence utilisée en permanence par la nouvelle droite.

L'auteur : Botho Strauss, cinquante ans, le dramaturge allemand le plus joué des dix dernières années. Soixante-huitard, quand il était de bon ton de l'être, il a suivi les cours d'Adorno avant de devenir l'un des auteurs les plus cotés de sa génération. Mais son théâtre, merveilleusement adapté aux préoccupations de la société petite-bourgeoise d'Allemagne de l'Ouest, avait pris un coup de vieux avec l'unification. Devant les réactions d'effroi provoquées par sa profession de foi, Botho Strauss s'est réfugié dans une petite maison au nord de Berlin d'où il ne communique plus avec le monde extérieur que par courrier.

Que dit-il ? S'exprimant dans un allemand littéraire volontairement inaccessible au commun des mortels, il dénonce *« l'hypocrisie de la morale publique »* de son pays, *« qui tolère la dépréciation du sexe, du soldat, de l'Eglise, de la tradition et de l'autorité »*. Face aux bouleversements en Europe de l'Est, le dramaturge invite à réviser les valeurs universelles héritées des Lumières et s'étonne, en prenant le Tadjikistan pour exemple, que *« nous ne comprenions pas qu'un peuple soit capable de défendre sa culture contre d'autres et soit prêt à sacrifier son sang pour cela »*.

Être « à droite » ? Botho Strauss le revendique et se définit comme tel par son refus solitaire de l'opinion dominante, de ce *« monde sans passion (...) dans lequel les peines et le bonheur sont socialisées »*... Bref, sur le ton du prophète, il dénonce l'apocalypse et en appelle à un *« choc culturel »*. Ces propos auraient pu passer pour l'expression poétique d'une âme malheureuse. Mais dès la parution du *« Bocksgesang »*, des appels à la vigilance ont commencé à paraître. Peter Glotz, ancien secrétaire général du Parti social-démocrate, écrivait ainsi : *« Botho Strauss est un fou dangereux »*, en notant avec horreur que le dramaturge qualifiait la haine de l'étranger de phénomène *« sacré »*. Il ajoute : *« Nous avions espéré que cette mixture avait disparu dans le sang en 1945. »* Botho Strauss venait de déclencher un conflit d'une violence inouïe. De près en près, le dramaturge devenait aux yeux de certains commentateurs pourtant sérieux l'inspirateur privilégié des skinheads assassins de Turcs en Allemagne.

La polémique a continué de prendre de l'ampleur et finit par préoccuper toutes les élites. Il est vrai qu'en 1994, Botho Strauss a accepté d'offrir le texte du *Spiegel* en exergue à un ouvrage collectif réalisé par tout ce que l'Allemagne compte d'intellectuels nationaux-conservateurs : *La Nation sûre d'elle-même (Selbstbewusste Nation)*, paru chez Ullstein à Berlin, la maison d'édition du groupe Springer. De ce jour-là, il était évident qu'on avait à faire à un dossier explosif. Un certain nombre de diplomates du ministère des affaires étrangères, eux-mêmes en quête d'arguments pour définir la position nouvelle de l'Allemagne dans le monde, se sont précipités dans les librairies pour acheter le livre. *« Avez-vous lu Botho Strauss ? »*, demande-t-on dans les salons chics de Bonn.

La publication de l'ouvrage a immédiatement provoqué un scandale médiatique. Parmi les cosignataires, on trouve l'historien proche des révisionnistes Ernst Nolte, Brigitte Seebacher-Brandt, veuve de l'ancien chancelier social-démocrate Willy Brandt et pasionaria de la cause, mais aussi Manfred Brunner, chef de file des opposants au traité de Maastricht en Allemagne, et Rainer Zitelmann, un ancien maoïste considéré comme le leader de la jeune droite intellectuelle allemande. Ancien responsable de la rubrique culturelle du quotidien *Die Welt*, il avait déjà réuni plusieurs auteurs pour un ouvrage analysant le « pour » et le « contre » de l'ancrage à l'Ouest de l'Allemagne depuis 1945.

Autour de Rainer Zitelmann évolue une mouvance de jeunes auteurs pour la plupart basés à Berlin, souvent de jeunes Allemands de l'Est (comme Ulrich Schacht ou Wolfgang Templin, anciens opposants au régime Honecker). La réunification économique ne suffisant pas à redonner aux Allemands le sentiment de former une nation, on assiste à la première tentative ouverte d'unification des esprits. Une revue de référence de la jeune droite, *Junge Freiheit*, n'est-elle pas basée à Potsdam, capitale de la Prusse ? L'ambition déclarée de tous ces intellectuels : définir un *« nationalisme de la normalité »*, après des décennies de division de l'Allemagne. La période de la guerre froide, pour eux, semble s'être apparentée à une grande période d'automutilation. Heimo Schwilk (également journaliste au *Spiegel* et spécialiste d' Ernst Jünger) affirme qu'il est temps d'en finir avec le *« patriotisme de la Constitution »* qu'avaient tenté de définir des intellectuels comme Jürgen Habermas avant la chute du mur de Berlin. La société ouest-allemande n'existe plus, ses valeurs non plus : *« Nous sommes contre le matérialisme, le triomphe de l'égoïsme, le multiculturalisme et le féminisme »*, explique Heimo Schwilk, qui constate avec regret (comment ne pas lui donner raison sur ce point ?)que la culture allemande n'est plus qu'un appendice de la culture hollywoodienne.

Faut-il avoir peur de Botho Strauss et de ses émules ? On aurait pourtant tort de surestimer l'influence outre-Rhin des intellectuels sur le débat public

Faut-il avoir peur de Botho Strauss et de ses émules ? On aurait pourtant tort de surestimer l'influence des intellectuels sur le débat public : outre-Rhin, elle est bien moins considérable qu'en France. Il paraît par ailleurs fort douteux que la société allemande, dans sa large majorité, soit séduite par un renouveau du nationalisme. Et comme le disait Karl Marx, *« tous les grands événements se répètent deux fois, la première fois comme tragédie, la deuxième fois comme farce »*.

Lucas Delattre

Le théâtre, scène majeure des débats de société et de politique

L'« AFFAIRE » Botho Strauss démontre que le théâtre, outre-Rhin, est investi d'une fonction sociale particulière. La discrétion des intellectuels et des universitaires – ceux-ci préfèrent vivre, le plus souvent, repliés dans leur bibliothèque – laisse aux metteurs en scène de théâtre un rôle déterminant dans les grands débats de société. Par tradition, le théâtre allemand aime s'engager dans l'arène politique, le plus souvent pour remettre en cause les conventions sociales du moment.

« Par manque de fantaisie, la plupart des gens n'ont aucune expérience de leur propre vie, sans parler du monde environnant. Sinon, la lecture d'un seul journal devrait suffire à les pousser à la révolte. Nous avons donc besoin de moyens plus forts. L'un d'entre eux est le théâtre », écrivait Erwin Piscator dans le courant des années 20. Nul doute qu'au moins par son attitude (plus que par le contenu de son propos) quelqu'un comme Botho Strauss se rattache à cette tradition-là.

Les positions de Botho Strauss sur la prétendue décadence de l'âme allemande et le renouveau des valeurs traditionnelles ont été principalement commentées, critiquées ou défendues par des gens de théâtre. Même si les journaux généralistes se font largement l'écho du débat, le rôle-clé est revenu à la revue confidentielle mais prestigieuse *Theater heute*, éditée à Berlin, dont Botho Strauss a longtemps été un collaborateur régulier.

C'est à travers les pages de *Theater heute* que se sont joués les moments les plus forts du « drame Botho Strauss », comme si l'auteur, en mal d'inspiration, devenait lui-même un de ses personnages et mettait en scène ses propres préoccupations. Un défaut classique, selon Frank Schirrmacher, rédacteur en chef de la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, des auteurs allemands, *« qui ont tendance à transposer leurs problèmes sur leurs contemporains »*.

Au début de l'automne 1994 paraît l'ouvrage collectif *Selbstbewusste Nation* (*lire article ci-dessus*). Immédiatement, le rédacteur en chef de la revue *Theater heute*, Franz Wille, réclame des explications à Strauss : *« Je vous demande de m'informer sur votre rôle dans ce* « manifeste de l'intelligentsia conservatrice » *et une explication : avez-vous été utilisé contre votre gré ? »*

Dans sa réponse (datée du 25 octobre 1994), Botho Strauss assume ses responsabilités, et revendique le droit *« d'être traité, même si mon évolution m'a amené vers la droite, avec justice, et pas seulement avec la condescendance habituelle dont s'est parée la gauche pendant des décennies »*.

Deuxième lettre de Franz Wille, le 27 octobre 1994. Le ton monte. Selon Wille, les auteurs du livre *« interprètent de manière réductrice la signification d'événements comme Auschwitz ou d'autres crimes des nazis »*.

Et il arrive à l'essentiel : *« Pensez-vous vraiment que l'unité allemande, que nous sommes à mille lieues d'atteindre dans la pensée et le sentiment, peut être accélérée par une bonne conscience nationale, à laquelle on fait appel en réduisant la signification des crimes commis par la précédente Allemagne unie ? »*.

LE NOUVEAU MALAISE

Dans sa réponse, Botho Strauss se défend en termes confus d'entretenir la moindre sympathie pour les révisionnistes et demande à Franz Wille de ne pas publier ses deux lettres. Le rédacteur en chef de *Theater heute* passe outre. C'est le coup de poignard dans le dos, l'apogée de la tragédie.

A partir de ce moment, tous les grands noms du théâtre prennent position. Peter Zadek, codirecteur du Berliner Ensemble, dénonce en termes extrêmement violents, dans le *Spiegel*, les nouveaux apôtres de la droite, au nombre desquels il place également Frank Castorf, directeur de la Volksbühne de Berlin-Est, ainsi que Heiner Müller, du Berliner Ensemble. *« Des bêtises ? »* s'interroge Zadek à propos du retour des valeurs nationales, pour ajouter aussitôt : *« C'est ce que mes parents pensaient avant d'être envoyés à Auschwitz »*.

Dans l'autre camp, Frank Castorf, directeur de la Volksbühne, a défrayé la chronique en appelant récemment de ses vœux, dans une interview au quotidien *Junge Welt*, un renouveau de la société allemande, en souhaitant, citant Ernst Jünger, qu'un *« orage d'acier »* pleuve sur les consciences de ses compatriotes pour les réveiller de leur torpeur bourgeoise.

« Souvent, je voudrais que des hordes de Huns ou d'Amazones nous envahissent, je voudrais une apocalypse », dit Castorf, un Allemand de l'Est déçu par la médiocrité et le matérialisme de l'unification. Une attitude résolument esthétique, puisqu'il expliquait récemment à la *Süddeutsche Zeitung* qu'il était trop « brechtien » pour être véritablement fasciste. Ses amitiés politiques le rapprocheraient même plutôt du Parti communiste.

A défaut de créer un débat en profondeur, Botho Strauss, Frank Castorf et d'autres sont plus sûrement les révélateurs d'un nouveau malaise allemand.

L. D.

L'auteur de la désillusion

Né en 1944, Botho Strauss appartient à cette génération qui, de Fassbinder à Franz Xaver Kroetz et à Wim Wenders, a grandi dans les ruines de l'Allemagne, avant de voir se briser le rêve de révolution de la société, à la fin des années 60. Botho Strauss est venu à l'écriture en travaillant comme dramaturge à la célèbre Schaubühne de Berlin. Très vite, il s'est imposé comme un auteur de la désillusion, tant dans ses pièces (comme *La trilogie du revoir* ou *Grand et Petit*) que dans ses romans (comme *La Dédicace*), qui mettent en scène des personnages perdus, étrangers au monde, rongés par l'introspection – des atomes voguant dans le vide de la société allemande. Couronné en 1989 par le prix Büchner – la plus haute distinction outre-Rhin –, il a été mis en scène par les plus grands – Peter Stein, Luc Bondy, et Claude Régy en France.

...s ont fait naître une violente polémique d'où sont curieusement ...sents les intellectuels de gauche ...aditionnels. ● LE MONDE DU ...ÉÂTRE est le lieu privilégié où se déroulent les débats de société en Allemagne. C'est dans ce... que la ligne de fracture s'est... lée la plus forte et a influencé... le débat dans le pays.

...droite agite l'Allemagne

...r des valeurs » et au réveil du nationalisme ...ntiment profond de la société ?

Faut-il avoir peur de Botho Strauss et de ses émules ? On aurait pourtant tort de surestimer l'influence outre-Rhin des intellectuels sur le débat public

...ébats de société et de politique

L'Asie remise en scène au Musée Guimet

L'établissement parisien consacré aux arts asiatiques fermera ses portes à la fin de l'année pour une rénovation complète

LORSQUE, EN 1983, Jack Lang fut convié à inaugurer les salles rénovées du Musée Guimet, il n'en crut pas ses yeux. A peine achevée, l'indigence de la nouvelle muséographie faisait peine à voir. En particulier la présentation de la grande statuaire khmer dans un décor de ferrailles affligeantes. Mais aussi ces espaces glacés, revêtus de linoléum, avec leurs vitrines-sarcophages et ces interminables couloirs aveugles ou ces lugubres escaliers. Les travaux avaient pourtant duré une douzaine d'années. Un résultat d'autant plus pitoyable que le décor « fin de siècle » de l'établissement avait été anéanti. Seule la rotonde où dansa Mata Hari fut sauvée du désastre.

En décembre 1995, le Musée Guimet fermera donc ses portes pour plus de deux ans. Le temps d'une refonte complète menée par l'architecte Henri Gaudin, sous l'œil de Jean-François Jarrige, le directeur de l'établissement. La tâche d'Henri Gaudin, qui s'attaque ici à son premier musée, est moins de gagner des mètres carrés que de *recomposer* des espaces, de retrouver la lumière, pour mettre en valeur, sans mise en scène appuyée, des collections qui sont parmi les plus belles au monde.

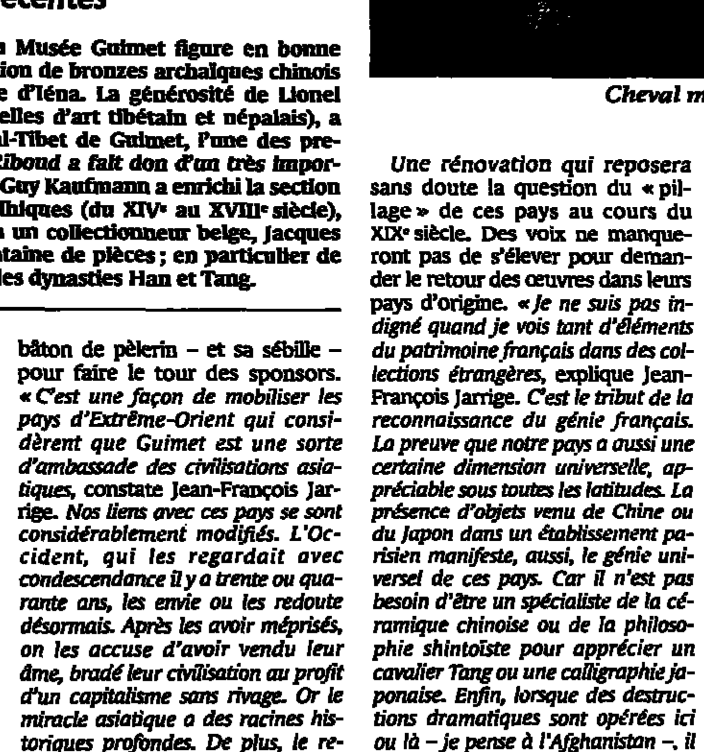
Ces travaux sont aussi une manière de prolonger ceux du Grand Louvre. En effet, si les pièces, réunies au lendemain de la seconde guerre mondiale, viennent d'abord de l'ancienne collection d'Emile Guimet, l'industriel lyonnais qui fit construire le bâtiment en 1888, puis du musée indochinois du vieux Trocadéro, environ 60 % des objets avaient figuré au Louvre avant 1945. La nouvelle configuration de Guimet offrira 5 300 mètres carrés de galeries, une salle d'expositions temporaires de 800 mètres carrés et des réserves *« traitées comme un musée du XIXe siècle avec des armoires vitrées. Elles pourront être ouvertes aux chercheurs et accessibles au public à travers des visites-conférences »*, indique Jean-François Jarrige. *« Ce sera aussi le moyen de lutter contre la rumeur tenace qui veut que les musées cachent leurs trésors. »*

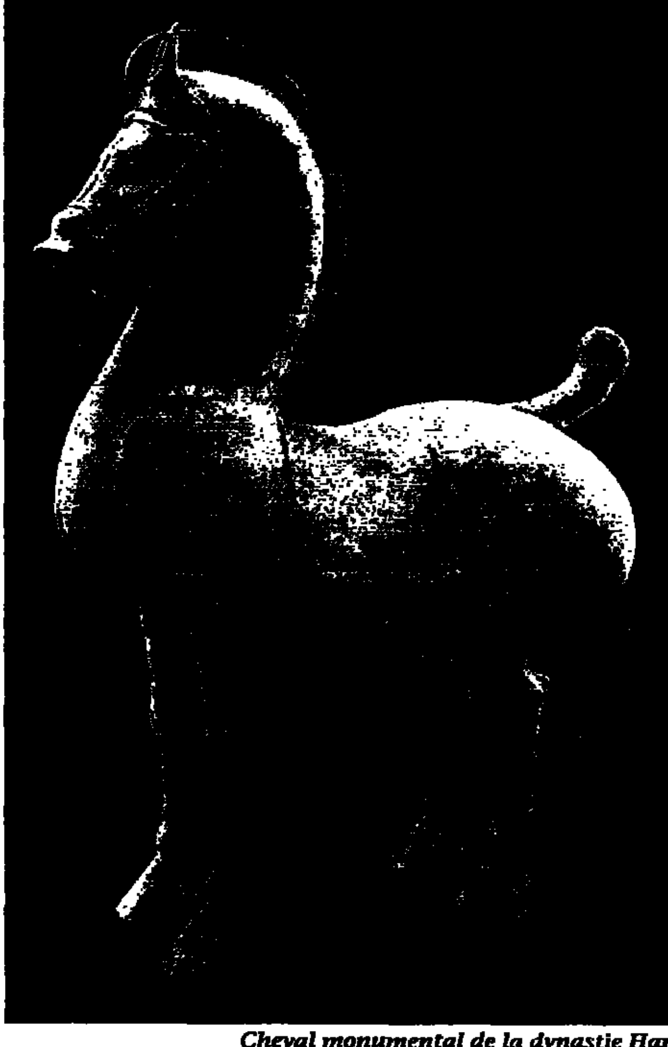
Pourquoi ne pas réintégrer ces collections au sein du Grand Louvre, puisque tous les grands musées occidentaux déploient un département asiatique important ? *« Actuellement, nous accueillons 200 000 visiteurs par an, dont 70 000 scolaires. Y aurait-il autant de monde si l'Asie n'était qu'un département au sein d'un grand établissement dont les points forts sont les arts occidentaux ? Je n'en suis pas sûr »*, plaide Jean-François Jarrige.

Le coût de la rénovation est évalué à 280 millions de francs. Dont 60 millions viendront du mécénat. Le conservateur a donc pris son bâton de pèlerin – et sa sébille – pour faire le tour des sponsors. *« C'est une façon de mobiliser les pays d'Extrême-Orient qui considèrent que Guimet est une sorte d'ambassade des civilisations asiatiques*, constate Jean-François Jarrige. *Nos liens avec ces pays se sont considérablement modifiés. L'Occident, qui les regardait avec condescendance il y a trente ou quarante ans, les envie ou les redoute désormais. Après les avoir méprisés, on les accuse d'avoir vendu leur âme, bradé leur civilisation au profit d'un capitalisme sans rivage. Or le miracle asiatique a des racines historiques profondes. De plus, le regard que nous portions sur ces arts a changé. Il y a une génération, on usait encore d'une grille d'interprétation occidentale. Ce n'est pas un hasard si l'art gréco-bouddhique était privilégié. Aujourd'hui, les références à la Renaissance, au gothique, ont disparu. Comme ont disparu les allusions ethnographiques insistantes. Ces œuvres ont désormais acquis une dimension universelle. La rénovation de Guimet ressortit de ce mouvement. »*

Les grandes donations récentes

Parmi les grands donateurs du Musée Guimet figure en bonne place Lionel Jacob, dont la collection de bronzes archaïques chinois est actuellement exposée avenue d'Iéna. La générosité de Lionel Fournier (cent pièces exceptionnelles d'art tibétain et népalais), a fait de Mansion, la section Népal-Tibet de Guimet, l'une des premières dans le monde. Krishna Riboud a fait don d'un très important ensemble de textiles indiens. Guy Kaufmann a enrichi la section thaïlandaise de sculptures bouddhiques (du XIVe au XVIIIe siècle), rares en dehors de ce pays. Enfin un collectionneur belge, Jacques Polain, vient d'offrir une cinquantaine de pièces ; en particulier de très belles céramiques chinoises des dynasties Han et Tang.





Cheval monumental de la dynastie Han
Donation Jacques Polain

Une rénovation qui reposera sans doute la question du « pillage » de ces pays au cours du XIXe siècle. Des voix ne manqueront pas de s'élever pour demander le retour des œuvres dans leurs pays d'origine. *« Je ne suis pas indigné quand je vois tant d'éléments du patrimoine français dans des collections étrangères*, explique Jean-François Jarrige. *C'est le tribut de la reconnaissance du génie français. La preuve que notre pays a aussi une certaine dimension universelle, appréciable sous toutes les latitudes. La présence d'objets venu de Chine ou du Japon dans un établissement parisien manifeste, aussi, le génie universel de ces pays. Car il n'est pas besoin d'être un spécialiste de la céramique chinoise ou de la philosophie shintoïste pour apprécier un cavalier Tang ou une calligraphie japonaise. Enfin, lorsque des destructions dramatiques sont opérées ici ou là – je pense à l'Afghanistan –, il est heureux que certaines pièces soient préservées à Guimet. »*

C'est ainsi que les manifestations de la rencontre de l'Occident et de l'Orient, comme le trésor de Begram, une collection d'ivoire indien antique (100 ap. J.-C.) découvert par une équipe française d'archéologie en 1937, ou les splendides exemples de cet art du Gandhara (le *Buste du Génie aux fleurs*, vers 350 ap. J.-C) risquent d'être – hélas ! – sans rivaux après les destructions massives opérées par les fondamentalistes en Afghanistan. *« Nous sommes en train de remonter des monuments ramenés de Hadda, un ensemble de monastères près de Djalalabad qui datent du Ve siècle après J.-C*, indique Jean-François Jarrige. *Ils ont été ramenés par une mission française d'archéologie à la fin des années 20. Or nous savons que ce site vient d'être anéanti par les islamistes. »*

RÉOUVERTURE EN 1988

Pour la réouverture de Guimet, en 1998, le conservateur du musée aimerait acquérir certaines pièces qui manquent à son établissement : *« Une demi-douzaine de pièces suffiraient à faire de la section indienne une des plus belles et une des plus complètes en dehors de l'Inde. Il reste à prévoir quelques acquisitions pour le grand lapidaire de la Chine des Six Dynasties. »* Ces dernières années, une politique intelligente en direction des collectionneurs a permis l'enrichissement régulier du musée *(voir ci-contre)* sans bourse délier. Mais le but de la rénovation n'est pas de faire un étalage massif de l'ensemble de ces richesses. *« Certains textiles ou certaines peintures sur soie sont trop fragiles pour être exposées de manière permanente »*, note Jean-François Jarrige, qui apprécie le principe de rotation des collections couramment appliqué en Extrême-Orient. *« En Asie, on montre les chefs-d'œuvre au compte-gouttes. En Europe, on veut tout présenter. Nous devons concilier ces deux positions, avec un dispositif pédagogique présent mais jamais pesant : un musée d'art, ce n'est pas un manuel en trois dimension. »*

Emmanuel de Roux

Delacroix peintre de l'idée

L'Assemblée nationale présente deux ensembles de peintures habituellement invisibles au public en ouvrant le salon du Roi et la bibliothèque

SALON DU ROI ET BIBLIOTHÈQUE, Assemblée nationale, 33, quai d'Orsay, Paris 7e. De 9 h 30 à 17 heures, jusqu'au 1er avril. Fermé le dimanche. Entrée libre.

Delacroix serait-il à la mode ? Après l'exposition à succès que l'Institut du monde arabe a consacré à son voyage au Maroc et avant la rétrospective que l'on peut espérer pour le bicentenaire de sa naissance – en 1998 –, l'Assemblée nationale rend hommage à celui qui y décora le salon du Roi et la bibliothèque. Ces deux ensembles, accompagnés d'études préparatoires et de dessins, sont pour peu de temps ouverts au citoyen, le premier largement, le deuxième à contre-cœur si l'on en juge par les gros cordons rouges qui prétendent empêcher le visiteur d'observer convenablement les peintures. Autre différence, non moins importante : le premier a été très adroitement restauré en 1991 et 1992 alors que le second n'a pas bénéficié des mêmes attentions. Ternies, médiocrement éclairées, les peintures des coupoles de la bibliothèque paraissent sombres, alors que celles du salon étonnent par leur fraîcheur nouvelle. Cette inégalité est malheureuse, car elle ne privilégie pas l'œuvre la plus accomplie.

Le cycle du salon du Roi a été commencé en 1833 et achevé au début de 1838, celui de la bibliothèque commandé cette année-là et terminé en décembre 1847. Durant la même période, entre 1841 et 1846, Delacroix travailla encore au plafond de la bibliothèque du Sénat – accessible seulement lors des Journées du patrimoine. Ces trois suites exécutées dans le même mouvement et en une douzaine d'années forment donc une sorte de massif cohérent et singulier, sans rien à quoi le comparer en son temps. Tout s'y retrouve, l'inspiration antique et les motifs orientaux, les réminiscences baroques et la maîtrise de l'allégorie, la peinture d'histoire et les portraits de héros, saint Jean-Baptiste et Archimède, Achille et Hérodote, Eve et Socrate. Partout le dessin tournoie et la couleur se fait expression et effusion.

Dans l'un des hémicycles de la bibliothèque, *Orphée vient policer les Grecs encore sauvages et leur enseigner les arts de la paix*, ainsi que l'indique la légende en majuscules. A l'opposé, *Attila, suivi de ses hordes barbares, foule aux pieds l'Italie et les Arts.* Sous un ciel d'un bleu cézannien, un cheval blanc lance dans l'air sa crinière ébouriffée et menace de piétiner une Romaine d'une admirable beauté qui se renverse en arrière. Entre ces voûtes, les pendentifs des coupoles symbolisent les Sciences, la Philosophie, la Législation, la Théologie et la Poésie et, là, Delacroix se délecte.

A son tour, après les plus illustres prédécesseurs, il s'empare de ces sujets éloquents et difficiles, quand Démosthène harangue les flots, quand Sénèque se fait ouvrir les veines sur ordre de Néron. Fut-il jamais meilleur, plus décidé, plus inventif, plus expressif ? Il exalte la connaissance, le raisonnement scientifique, la philosophie, les astronomes chaldéens, Homère et Hésiode. Aristote incarne la logique analytique, Pline l'Ancien, l'expérience et Ovide, la mélancolie. Les compositions orchestrent ces notions, que ce soit par le rythme des lignes ou les dominantes colorées. Les bruns, les gris, les reflets violacés environnent les scènes tragiques, la condamnation de la pensée victime de la foi et de la tyrannie. Des bleus durs, des roses et l'infini des nuances entre le vert et l'azur flottent autour des épisodes heureux et héroïques. Alors que les sujets sont délibérément abstraits, alors que le peintre s'astreint à figurer des idées, il ne tombe ni dans l'allégorie trop compliquée, ni dans la narration didactique. Il peint la naissance de la philosophie et ses défaites avec tant d'intensité qu'il lui suffit de quelques figures, de peu de gestes, de très peu d'accessoires pour rendre l'idée sensible, évidente, irréfutable.

> Partout le dessin tournoie et la couleur se fait expression et effusion

Si brillants soient-ils depuis leur décrassage, les panneaux du salon du Roi emportent moins la conviction. Exercices de virtuose, morceaux de bravoure destinés à démontrer la dextérité de l'auteur, ils développent des frises de nudités adorables, allongées sur des nuages, entourées d'angelots et de petits oiseaux. Dans les caissons rectangulaires, la Justice, belle personne opulente, s'étire sous ses voiles et l'Agriculture, autre géante baudelairienne, accueille sur son sein des enfants affamés. La volupté l'emporte sur tout autre sentiment et la Guerre est une odalisque rêveuse, bien peu terrible malgré les drapeaux déchirés qu'elle tient.

Philippe Dagen

★ Un bon catalogue accompagne l'exposition et étudie en détail l'histoire des œuvres (180 pages, 106 illustrations, 150 F). A signaler encore la réédition de cinquante-six lettres de jeunesse du peintre, d'un intérêt inégal (Gallimard, 220 pages, 40 F).

Tony Hymas, l'alpiniste qui surprend

Le trio du pianiste britannique triomphe lors d'une soirée « Instantanés du label Nato », aux Instants chavirés à Montreuil

« BIEN, **DISAIT BRIAN,** l'Irlandais de Besançon, en séchant sa septième pinte : *« Ça, c'était pour la soif, maintenant on va boire. »* En club, le premier set est pour la soif. C'est après que les choses commencent. Le premier set sert à régaler les inconscients. Il garde la rythmique intérieure, qui ne recouvre pas exactement celle de la technique ; et pas du tout celle du métronome. Ce n'est pas un échauffement, sinon musculaire, c'est plutôt le retour au froid qui permet de jouer.

Pour qu'un trio ne soit pas un simple piano d'accompagnement, il faut un batteur d'exception. Afin de voir jouer Jacques Thollot, on pourrait traverser des pays, mentir, ou même apprendre la musique et tenter de l'accompagner. Il y a chez lui une force qui se cherche et se déchaîne, une âpre négociation avec le contrôle et l'éclatement, des réserves d'orages et toute la colère du bonheur. Thollot ne joue pas comme les autres batteurs. Il a un son que l'on reconnaît à l'œil nu, un son aussi visible que sa cymbale découpée au sécateur. Il est là, plus enfoncé derrière les caisses, presque caché, les avant-bras près du corps, la tête et le buste jetés en arrière. Il joue toute la musique. Il n'accompagne pas, il précipite, il précède ou il défait, et donne le reste de la musique : le reste de ses divisions qu'on ne voit pas.

Au deuxième set, les choses prennent le sens du déferlement. Alors le trio a tourné comme un vrai trio, ce désir difracté, avec une mobilité extrême et un goût bien balancé des grandes chutes ou des mélodies délicates. Ce n'est pas pour rien qu'un maître déconcertant du genre a nommé une de ses pièces *We Three (« Nous trois »).* C'est le *nous* qui en trois se fait la paire, deux à deux. Claude Tchamitchian, contrebassiste raccordé au groupe *in extremis*, connaît les bonheurs de la première rencontre. Cette exactitude, l'invention, la rondeur du son, les accidents qui tombent juste : cela n'arrive que la première fois. C'est après que les choses commencent.

L'alpiniste surprend. Tony Hymas, l'Anglais de profession, ne joue du piano *que lorsqu'il n'escalade pas*. Il a ce savoir rare de savoir renoncer. Après avoir joué avec Jaine Maning, Jack Bruce et Jeff Beck, il s'est payé *un tube, dans le* genre pop, avec le groupe PHD : *I Won't Let You Down.* Après quoi, sa soif de hits vraisemblablement calmée, il a pris *la route du plus secret* des festivals de musique improvisée, Chantenay-Villedieu (dans la Sarthe). Et il est *illico* devenu une pièce maîtresse de son inventeur, Jean Rochard, directeur du label le plus énergumène des temps modernes, Nato. Pour Nato, Hymas a enregistré *Oyabé, Remake of the American Dream* et *Left for Dead.* Ce qui ne l'a pas empêché de jouer avec Tony Williams et Stanley Clarke avant d'écrire une symphonie.

Bilan : les soirées Nato font salle comble. Le public a dix-huit ans. Hymas peut se permettre d'aller jusqu'au bout en duo (avec Doneda) ou en trio. Ce n'est pas une divine surprise qui contournerait la seule musique. Il en parle bien sûr, mais comme de biais. C'est une épiphanie qui annonce la météorologie sociale des mouvements à venir et de l'esprit de ce qui attend. Et cette annonce est bien la seule qui interdise de désespérer absolument.

Francis Marmande

★ Instantanés du label Nato : Steve Beresford-Yves Robert ; Tony Coe-Benoit Delbecq-Steve Argüelles (le 23) ; The Melody Four (le 24) ; Aux Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir à Montreuil (Seine-Saint-Denis), Mo Robespierre. Tél. : 42-87-25-91. 35 F, 50 F et 85 F.

Comment les films projetés dans les avions sont édulcorés pour plaire au plus grand nombre

Ni sexe, ni violence, ni angoisse, ni vulgarité : pour ne choquer personne, les compagnies aériennes choisissent la censure

Les projections de longs métrages dans les avions sont généralement, pour les passagers, les « points forts » d'un vol longue distance. Les productions américaines y ont acquis un quasi-monopole, parce qu'elles offrent « clés en main » des films déjà doublés et débarrassés à l'avance des scènes un peu osées, des dialogues un peu vulgaires et des situations un peu ambiguës. Résultat : un spectacle « mondialisé » pour une clientèle cosmopolite qu'il faut surtout éviter d'effaroucher.

EN JUIN 1966, Air France offrait à ses passagers, entre Paris et New York, sa première projection cinématographique à bord d'un vol régulier. Un stewart avait descendu un écran, mis en route un projecteur 16 mm, et le cliquetis de l'appareil s'était mêlé au sifflement des réacteurs. Au programme : *Jules et Jim*, de François Truffaut, en version intégrale, accessible également dans une version doublée en anglais. Un programme d'une qualité qui est passée de mode. Car trente ans après l'introduction du cinéma sur l'Atlantique nord, ni la qualité des films ni celle de l'image et du son, passés depuis le début des années 80 au tout-vidéo, ne se sont améliorées. Bien au contraire.

Cent vingt millions de passagers ont emprunté les vols intercontinentaux en 1994 (autant que de spectateurs dans les salles de cinéma en France). Pour la grande majorité, le film reste le « moment fort » du trajet. Les transporteurs, eux, considèrent le cinéma comme un simple divertissement auquel est dévolue une fonction précise : faire oublier aux passagers qu'ils sont enfermés dans un appareil, à dix mille mètres d'altitude. Tout film qui en évoquerait les risques est donc banni : pas d'avion en feu, pas de détournement par des pirates. Eliminés également ceux qui pourraient susciter l'angoisse. Même un thriller doit être « doux ». *« Un film "avionnable"*, résume Gabriel Desdoits, vendeur à New York, *est un film incolore, inodore et sans saveur. »*

Ce film exemplaire existe. Il s'appelle *Beethoven* (*I* ou *II*), ou *Sister Act* (*I* ou *II*). Mais le marché manque de productions de ce type. Il faut donc infléchir, en les manipulant, des films moins adaptés. Hollywood est passé maître dans cet artisanat qui consiste à *« nettoyer un film sans attenter à l'histoire »*, en réduisant les facteurs d'excitation et en renforçant les composants sédatifs.

Des producteurs proposent même des plans de remplacement tournés spécialement pour désamorcer toute séquence litigieuse. Les compagnies aériennes américaines le reconnaissent (en petits caractères) sur leurs magazines de bord : *« Tous les films présentés sur nos vols ont été adaptés pour un usage aérien. »* Certaines adoptent une formulation encore plus prudente : *« Bien que les films de la cabine principale aient été adaptés pour être vus en vol, ils peuvent contenir des éléments qui ne conviennent pas à tous. La vigilance des parents et l'attention des spectateurs est requise. »* La pression pour la protection de l'enfance et des bonnes mœurs est si forte que les Européens, par nature moins interventionnistes, sont conduits progressivement à emprunter les mêmes voies, ne serait-ce que par crainte de troubler leurs clients d'outre-Atlantique.

ABSENCES FRANÇAISES

Pas de sexe donc (toute portion de corps dénudé peut devenir sexe), pas de violence, pas de gros mots. Du « politiquement correct » : pas de mise en cause de la religion, de la race, de la politique, de la famille, surtout lorsqu'on glisse vers le Proche-Orient. Il faut, souligne un programmeur européen, *« n'embêter personne »*. Ainsi, la scène entre Demi Moore et Michael Douglas dans *Harcèlement*, sans être supprimée, a été juste raccourcie, pour devenir *« moins chaude »*. Le cinéma au *« goût mondial »*, rejoint ainsi les plus plats des feuilletons télévisés.

Ce modèle américain tend à se répandre chez la quasi-totalité des transporteurs aériens. La tentation est grande, on l'imagine, de se replier sur des versions « avionnables », fournies clés en main par Hollywood, qui propose le plus gros catalogue de titres à « vocation mondiale » et qui fournit des versions doublées dans les principales langues. Si bien que certaines compagnies négligent leur cinématographie nationale et même leur propre langue, se contentant de dispenser quelques paysages ensoleillés de leur pays. La Lufthansa reconnaît qu'elle s'interdit de montrer tout film évoquant la seconde guerre mondiale. *« Quant aux films allemands, ils sont inconnus dans les pays étrangers... »* La Swissair a opté pour le tout-anglais afin de ne pas avoir à choisir entre les quatre langues officielles de la Confédération. L'Europe aérienne fait pièce à Boeing, mais pas à Hollywood.

En France, les distributeurs, les exportateurs et la compagnie nationale se renvoient les responsabilités. *« Il y a une trentaine de films français "avionnables" chaque année. Pourquoi ne les trouve-t-on pas au catalogue d'Air France ? »*, interroge Philippe Maynial chez Gaumont. Les exportateurs refusent de couvrir les frais d'un doublage en anglais que le seul marché d'Air France semble insuffisant à rentabiliser. Résultat : six films français seulement ont été programmés en 1994 par Air france, qui n'accepte de déroger au doublage que sur les lignes à destination des départements d'outre-mer (Antilles et Réunion). Président de l'Association des auteurs-réalisateurs-producteurs (ARP), Jean-Jacques Beineix s'indigne : *« Pourquoi le ciel échapperait-il à l'exception culturelle ? Les transporteurs sont des exploitants en quelque sorte. Il devient urgent de préparer une vraie rencontre entre les différents responsables. La situation actuelle donne une idée de ce qui va se passer si la loi de la jungle continue. Sous prétexte que le spectateur est dans un avion, on voudrait nous voir accepter de lui offrir une œuvre tronquée, modifiée, alors que nous voudrions que ça vole haut ! »*

Pendant ce temps, le marché n'a pas cessé de s'étendre. Au prix moyen de 80 dollars (environ 410 francs), la projection (un film peut être projeté un millier de fois par certaines compagnies), et à 5 dollars la location des écouteurs sur les vols intérieurs aux Etats-Unis, les compagnies (aériennes ou cinématographiques) sont largement bénéficiaires. Mais les Européens continuent de s'en désintéresser. A la dernière réunion du WAEA (World Airlines Entertainment Association), certes pure expression de l'hégémonie américaine, qui se réunit deux fois l'an, et où se retrouvent vendeurs, acheteurs et équipementiers du monde entier (même les Chinois et les Vietnamiens sont en train d'intégrer), les distributeurs français et italiens étaient portés absents.

En l'absence de toute volonté politique, le seul espoir de changement provient des innovations techniques, avec la perspective de disposer, dans les années à venir, de canaux multiples et d'écrans personnels comme cela se pratique déjà dans les classes supérieures. Leurs passagers (moins de 20 %) disposent généralement des versions intégrales doublées ou sous-titrées de quatre ou six films en classes affaires, ou d'une vidéothèque proposant de vingt à trente titres en première classe. Air France propose ainsi *Ma saison préférée* d'André Téchiné ou le *Caro Diario* de Nanni Moretti, et même British Airways a glissé un titre français dans son catalogue. Air France, qui dévoilera au printemps prochain ses nouveaux services sous le signe de la « francité », projette de mettre quelques films qui ont marqué le cinéma français contemporain à la disposition de ces voyageurs-spectateurs privilégiés. Aux dernières nouvelles, la compagnie nationale recherche toujours la version anglaise d'époque de *Jules et Jim*.

Jean-Louis Perrier

Quelques scènes que vous ne verrez pas

Pas d'embarquement immédiat pour *Passenger 57* (un détournement d'avion), ni pour *Fearless* (un crash). Pas question du classique *Y-a-t-il un pilote dans l'avion ?* Dans *Rain Man*, la scène où Dustin Hoffman fait un bilan technique – positif – de Qantas Airlines a été censurée, pour raison de concurrence cette fois. *Tueurs-nés*, trop sanglant : exclu. Retouché un plan de *Shattered* où l'on voit un enfant menacé par un homme armé d'un couteau (plus de couteau). La fameuse scène de l'orgasme dans *Quand Harry rencontre Sally* a été réduite à sa plus simple expression. Disparu le préservatif que Jim Carrey sort de sa poche dans *Mask*. *Pretty Woman* et *Mme Doubtfire* ont remporté les plus gros succès aériens, amputés toutefois de quelques « gros mots ». Malgré tout, les conflits entre producteurs et diffuseurs sont rarissimes. Seul Steven Spielberg a tenu tête en refusant que la scène des turbulences, dans *Hook*, soit coupée.

Pasolini, Toscani et les jeans Jesus

PASOLINI a-t-il pris la défense de la campagne publicitaire des jeans Jesus et aurait-il apprécié celles de Benetton ? On serait porté à le croire, à écouter le photographe Oliviero Toscani, l'auteur de ces deux publicités, interrogé à l'occasion de l'exposition qui lui est consacrée au Musée d'art contemporain de Pully/Lausanne (*Le Monde* du 17 février). En lisant attentivement l'article auquel le photographe italien se réfère, paru dans *Il Corriere della Sera* du 17 mai 1973 (repris dans les *Ecrits corsaires*, Garzanti, 1975), il s'agit plutôt d'une des multiples récupérations *post mortem* d'une pensée rebelle.

Le slogan que Toscani avait imaginé pour les jeans Jesus – *« Tu n'auras d'autres jeans que moi »* – ayant suscité la colère du Vatican, Pasolini s'était lancé dans une analyse politico-linguistique : *« La fausse expressivité du slogan est la pointe extrême de la nouvelle langue technique qui remplace la langue humaniste »*, écrit-il. A partir de cette idée, Pasolini combat, certes, la campagne de presse orchestrée par le Vatican contre cette publicité, mais pour montrer que l'Eglise et le capital ne sont plus de mèche, que l'Eglise a perdu son ascendant sur la nouvelle industrie bourgeoise et que cette bourgeoisie montante, représentée entre autres par cette marque de jeans, a désormais des moyens de pression sur le public de consommateurs, qui échappent à la surveillance idéologique de l'Eglise.

Pasolini est donc loin de défendre l'esthétique du photographe, qu'il ne cite d'ailleurs pas. Il voulait surtout montrer que l'Eglise était désormais en désaccord avec une classe industrielle dont, jusque-là, elle avait été le principal soutien (sous le fascisme). Il écrit : *« Ceux qui ont produit ces jeans et les ont lancés sur le marché, en utilisant pour slogan un des Dix Commandements, prouvent – probablement avec une certaine absence de culpabilité, c'est-à-dire avec l'inconscience de ceux qui ne se posent plus certains problèmes – qu'ils ont déjà outrepassé les limites dans lesquelles se situent notre forme de vie et notre horizon mental. (...) Le slogan de ces jeans ne se contente pas de communiquer la nécessité de la consommation, mais se présente carrément comme la Némésis – fût-elle inconsciente – qui punit l'Eglise pour son pacte avec le Diable... »*

Ce pacte est une allusion à la compromission passée de l'Eglise avec le fascisme. De toute évidence, Pasolini voulait désigner l'émergence d'un nouveau mode de communication d'une classe dont il réprouvait les procédés mais qui, simplement, n'avait plus d'accointance avec l'Eglise.

René de Ceccatty

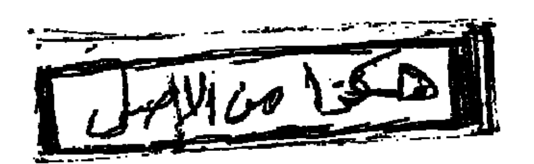
■ **MUSIQUE : l'Opéra de Leipzig est en pourparlers** avec Milos Forman pour la mise en scène d'un opéra de Leos Janacek. En cas d'accord, le réalisateur américain d'origine tchèque ne fera pas la mise en scène avant la fin 1997, le programme de l'Opéra de Leipzig étant bouclé d'ici là. L'intendant de l'Opéra, Udo Zimmermann, a déjà tenté de faire venir à Leipzig le réalisateur Steven Spielberg.

■ **La Fondation internationale Nadia et Lili Boulanger** a décerné ses prix pour l'année 1994. La harpiste française Coline Mata a obtenu la bourse la plus dotée (55 000 francs). Les Russes primés sont le compositeur Vserolod Chmoulevitch et le clarinettiste Igor Zarvejevski, avec chacun 18 000 francs. Les Italiens récompensés sont la pianiste Viviane Amadéo et le compositeur Antonio Pileggi, qui reçoivent chacun 18 000 francs. Le flûtiste yougoslave Milica Ostojic a obtenu également 18 000 francs.

■ **Le pianiste György Sebok et le violoncelliste Janos Starker** rejouent ensemble trente-trois ans après leur dernier concert. Installé à Paris juste après le coup de Budapest en 1956, Sebok y avait fait venir Starker, qui vivait aux Etats-Unis depuis 1948. Leur duo ne tarda pas à devenir légendaire. Ils joueront le 25 mars, à 17 heures, et le 26 mars, à 20 h 30, l'intégrale des sonates pour piano et violoncelle de Beethoven. Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 1er. Tél. : 42-74-22-77. 80 F. Ouverture de la location le 11 pour le 25 et le 13 pour le 26.

■ **La création française du *Triple Concerto* du compositeur russe Alfred Schnittke** aura lieu, Salle Gaveau, le 24 février, à 20 h 30. Les solistes seront le violoncelliste Mstislav Rostropovich, le violoniste Gidon Kremer et l'altiste Youri Bashmet. Ils seront accompagnés par les Solistes de Moscou. 45, rue La Boétie, Paris 8e. Tél. : 49-53-05-07. De 100 F à 390 F.

■ **Les pianistes Nelson Freire et Martha Argerich** donneront un récital exceptionnel Salle Gaveau, le 9 mars, à 20 h 30. Le duo de pianistes le plus illustre de l'après-guerre jouera le *Concerto « Pathétique »* de Liszt, *La Valse* de Ravel, le *Scherzo* de Saint-Saëns et la *Deuxième Suite* de Rachmaninov. De 140 F à 330 F.



avions
d nombre

iennes choisissent la censure

spectacle « mondialisé » pour une clientèle cosmopolite qu'il faut surtout éviter d'effaroucher

[illegible] aux Etats-Unis, les compagnies [aériennes ou ciné]matographiques] sont largement bénéficiaires. Mais les Européens continuent de s'en désintéresser. A la dernière réunion du WAEA (World Airlines Entertainment Association), cette pure expression de l'hégémonie américaine, qui se réunit deux fois l'an, et où se retrouvent vendeurs, acheteurs et équipementiers du monde entier (même les Chinois et les Vietnamiens sont en train d'intégrer), les distributeurs français et italiens étaient partis absents.

En l'absence de toute volonté politique, le seul espoir de changement provient des innovations techniques, avec la perspective de disposer, dans les années à venir, de canaux multiples et d'écrans personnels comme cela se pratique déjà dans les classes supérieures. Leurs passagers (moins de 20 %) disposent généralement des versions intégrales doublées ou sous-titrées de quatre ou six films en classes affaires, ou d'une vidéothèque proposant de vingt à trente titres en première classe. Air France propose ainsi Ma saison préférée d'André Téchiné ou le Caro Diario de Nanni Moretti, et même British Airways a glissé un titre français dans son catalogue. Air France, qui dévoilera au printemps prochain ses nouveaux services sous le signe de la « francité », projette de mettre quelques films qui ont marqué le cinéma français contemporain à la disposition de ses voyageurs privilégiés. [illegible]

Jean-Louis Perrier

■ MUSIQUE : l'Opéra de Leipzig est en pourparlers avec Milos Forman pour la mise en scène d'un opéra de Leos Janacek. En cas d'accord, le réalisateur américain d'origine tchèque ne fera pas la mise en scène avant la fin 1997, le programme de l'Opéra de Leipzig étant bouclé d'ici là. L'intendant de l'Opéra, Udo Zimmermann, a déjà tenté de faire venir à Leipzig le réalisateur Steven Spielberg.

■ La Fondation internationale Nadia et Lili Boulanger a décerné ses prix pour l'année 1994. La pianiste française Coline Mata a obtenu la bourse la plus [importante] (55 000 francs). Les Russes primés sont le compositeur Vsevolod Chmoulevitch et le clarinettiste [illegible] Zarvelevski, avec chacun 18 000 francs. Les Italiens récompensés sont la pianiste Viviane Amato et le compositeur Antonio Fl[illegible] qui reçoivent chacun 18 000 francs. La flûtiste yougoslave Milica Ost[illegible] a obtenu également 18 000 francs.

■ Le pianiste György Sebok et le violoncelliste Janos Starker jouent ensemble trente-trois ans après leur dernier concert. Installé à Paris juste après le coup de Budapest en 1956, Sebok y avait fait [illegible] Starker, qui vivait aux Etats-Unis depuis 1948. Leur duo ne tarda pas à devenir légendaire. Ils joueront le 25 mars, à 17 heures, et le 26 mars, à 20 h 30, l'intégrale des sonates pour piano et violoncelle de Beethoven. Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 1er. Tél. : 42-74-22-77. 80 F. Ouverture de la location [illegible] pour le 25 et le 13 pour le 26.

■ La création française du Concerto du compositeur Alfred Schnittke aura lieu, salle Gaveau, le 24 février, à 20 h 30. Les solistes seront le violoncelliste Mstislav Rostropovitch, le violoniste Gidon Kremer et l'altiste Youri Bashmet. Ils seront accompagnés par les Solistes de Moscou. [illegible] La Boétie, Paris 8e. Tél. : [illegible] 07. De 100 F à 590 F.

■ Les pianistes Nelson Freire et Martha Argerich donneront un récital exceptionnel Salle Gaveau, [illegible] mars, à 20 h 30. Le duo [illegible] [illegible]



D'amour et de mort

Anne Teresa de Keersmaeker quitte Mozart et Bach pour s'associer à Thierry de Mey qui participa à ses débuts



LA PARTITION *Amor constante mas alla de la muerte* est signée Thierry de Mey. Après plus de dix ans d'une création intense, mesurant sa danse à l'art des plus grands musiciens, Anne Teresa de Keersmaeker a eu envie de retrouver son associé des débuts. Keersmaeker la Flamande manie, en mélomane férue de polyphonie, l'art et la manière de mêler les matières et de les faire chanter : les sons, les corps, les *images, les lumières, les décors, les* tissus. Un seul souci : la légèreté portée par des corps, toujours charnels, toujours voluptueux, avec toujours aux pieds ses bons gros godillots noirs, qu'elle a rendus légendaires, qui donnent à ses filles un faux air campagnard, autrement plus sexy que des hauts talons. Ce raffinement n'appartient qu'à Keersmaeker.

★ Théâtre de la Ville, place et Mº Châtelet. Du 23 février au 4 mars, à 20 h 30 ; dimanche 26 à 15 heures. Tél. : 42-74-22-77. 95 F et 160 F.

UNE SOIRÉE A PARIS

Katerine
Les chansons de ce jeune Nantais semblent bricolées avec trois bouts de ficelle. Ce minimalisme est pourtant riche d'inventions formelles, d'émotion frissonnante et d'une malice qui se doublent sur scène d'un indéniable charisme. Ce concert annonce la sortie très attendue de son troisième album.
Péniche Blue Note, quai Solferino (Mº Chambre-des-Députés). 20 h 30, le 23. Tél. : 44-41-95-95. 80 F.

Quatuor Debussy
Onslow : Quatuor à cordes. Saint-Saëns : Quintette pour piano. Jean-Efflam Bavouzet (piano), Quatuor Debussy.
Moitié auvergnat, moitié écossais, George Onslow a composé de nombreuses et formidables oeuvres de musique de chambre à une époque où la France ne se souciait guère de ce genre. Saint-Saëns fit de même quelques années plus tard. Bavouzet et les Debussy font honneur à ces musiques.
Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, 7e (Mº Solférino), 18 h 45, le 23. Tél. : 40-49-47-17. 60 F.

Christian Vander Trio
L'une des étapes du parcours du compositeur, batteur, chanteur et pianiste Christian Vander, fondateur de Magma – qui revit périodiquement par l'intermédiaire des Voix de Magma – et d'Offering, équivalent acoustique et plus improvisé. Son trio joue les passions hallucinées de John Coltrane, la quête du jazz avec le pianiste Emmanuel Borghi et le contrebassiste Philippe Dardelle.
Sunset, 60, rue des Lombards (Mº Châtelet). 22 heures, les 23, 24 et 25. Tél. : 40-26-46-60. A partir de 50 F.

Orchestre de Paris
Pour le dernier concert de son cycle russe, l'Orchestre de Paris a programmé la ravissante *Symphonie « classique »*, de Prokofiev, *Le Sacre du printemps*, de Stravinsky, et le *Concerto pour alto et orchestre*, de Schnittke. Youri Bashmet en est le soliste. Une belle soirée en perspective.
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 8e (Mº Ternes), 20 h 30, les 22 et 23. Tél. : 45-63-07-96. Location Fnac. De 60 F à 240 F.

ART

Une sélection des vernissages et des expositions à Paris et en Ile-de-France

VERNISSAGES

L'Africaine ou les derniers feux du Grand Opéra
Musée d'Orsay, place Henry-de-Montherland, quai Anatole-France, Paris 7e (Mº Solferino). Tél. : 40-49-48-14. Mercredi, vendredi, samedi, mardi de 10 heures à 18 heures ; jeudi de 10 heures à 21 h 45 ; dimanche de 9 heures à 18 heures. Fermé le lundi. Du 27 février au 4 juin.

La Lettre Art nouveau en France
Musée d'Orsay, 62, rue de Lille-1, rue de Bellechasse, Paris 7e (Mº Solferino). Tél. : 40-49-48-14. De 10 heures à 18 heures ; jeudi nocturne jusqu'à 21 h 45. Dimanche à partir de 9 h 30. (Fermé lundi). Du 27 février au 21 mai.

Les Schneider, Le Creusot
Musée d'Orsay, quai Anatole-France, place Henry-de-Montherlant, Paris 7e (Mº Solferino). Tél. : 40-49-48-14. Mercredi, vendredi, samedi, mardi de 9 h 30 à 18 heures ; jeudi de 10 heures à 21 h 45 ; dimanche de 9 heures à 18 heures. Fermé le lundi. Du 27 février au 21 mai.

PARIS

Patrick Bailly-Maître-Grand
Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg, Paris 3e (Mº Rambuteau). Tél. : 42-78-05-62. De 13 heures à 19 heures. (Fermé dimanche et lundi). Jusqu'au 11 mars.

John Batho
Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix, Paris 4e (Mº Rambuteau). Tél. : 42-72-35-47. De 14 heures à 19 heures ; samedi de 11 heures à 19 heures. (Fermé dimanche et lundi). Jusqu'au 25 mars.

Jean-Sylvain Bieth
Galerie Gabrielle-Maubrie, 24, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, Paris 4e (Mº hôtel-de-Ville). Tél. : 42-78-03-97. De 14 heures à 19 heures. (Fermé dimanche et lundi). Jusqu'au 18 mars.

Louise Bourgeois
Centre Georges-Pompidou, cabinet d'art graphique, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e (Mº Rambuteau). Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. (Fermé mardi). Jusqu'au 10 avril.
Bibliothèque nationale, passage Colbert, 6, rue des Petits-Champs et 2, rue Vivienne, Paris 2e (Mº Palais-Royal et Bourse. Bus 20, 29, 39, 48, 65). Tél. : 47-03-81-12. De 12 heures à 19 heures. (Fermé dimanche). Jusqu'au 1er avril. 22 F.

Stanley Brouwn, Hans-Peter Feldmann, François Morellet, Fred Sandback
Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, Paris 11e (Mº Bastille). Tél. : 48-06-92-23. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. (Fermé dimanche et lundi). Jusqu'au 4 mars.

Chine des origines
Musée national des Arts asiatiques-Guimet, 6, place d'Iéna, Paris 16e (Mº Iéna). Tél. : 47-23-61-65. De 9 h 45 à 17 h 45. (Fermé mardi). Jusqu'au 6 mars. 35 F, dimanche 26 F (comprenant la visite du musée).

Geneviève Claisse
Galerie Denise-René, 196, bd Saint-Germain, Paris 7e (Mº Rue-du-Bac). Tél. : 42-22-77-57. De 14 heures à 19 heures. (Fermé dimanche de10 heures à 19 heures). Jusqu'au 21 mars.

La Collection africaine d'Alberto Magnelli
Centre Georges-Pompidou, galerie du musée, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e (Mº Rambuteau). Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. (Fermé mardi). Jusqu'au 20 mars.

Robin Collyer
Galerie Gilles-Peyroulet, 7, rue Debelleyme, Paris 3e (Mº Saint-Paul). Tél. : 42-74-69-20. De 11 heures à 19 heures. (Fermé dimanche et lundi). Jusqu'au 4 mars.

De Delacroix à Matisse
Galerie Schmit, 396, rue Saint-Honoré, Paris 1er (Mº Concorde). Tél. : 42-60-36-36. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30. (Fermé samedi et dimanche). Jusqu'au 13 avril.

Marco Del Re
Espace Mira Phalaina-maison populaire, 9 bis, rue Dombasle, Montreuil (93). Tél. : 42-87-08-68. De 10 h 30 à 21 h 30 ; samedi de 10 h 30 à 17 heures. (Fermé dimanche). Jusqu'au 11 mars.

Marco Del Re, Chillida
Galerie Maeght, hôtel Le Rebours, 12, rue Saint-Merri, Paris 4e (Mº hôtel-de-Ville). Tél. : 42-78-43-44. De 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. (Fermé dimanche et lundi). Jusqu'au 18 mars.

André Derain
Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e (Mº Iéna). Tél. : 40-70-11-10. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures. (Fermé lundi). Jusqu'au 19 mars. 40 F.

Derain sculpteur
Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie, Paris 4e (Mº Hôtel-de-Ville). Tél. : 42-74-38-00. De 10 heures à 19 heures. (Fermé dimanche et lundi). Jusqu'au 25 février.

Dogon
Musée Dapper, 50, avenue Victor-Hugo, Paris 16e (Mº Victor-Hugo). Tél. : 45-00-01-50. De 11 heures à 19 heures ; samedi, dimanche de 10 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 25 avril. 20 F, gratuit le mercredi.

Friedrich Dürrenmatt
Centre culturel suisse, 32-38, rue des Francs-Bourgeois, Paris 3e (Mº Saint-Paul et Rambuteau). Tél. : 42-71-44-50. De 14 heures à 19 heures. (Fermé lundi et mardi). Jusqu'au 19 mars.

Les Effets du soleil, almanachs sous le règne de Louis XIV
Musée du Louvre, aile Sully, 1er étage, entrée par la Pyramide, Paris 1er (Mº Palais-Royal). Tél. : 40-20-51-51. De 9 heures à 17 h 15 ; nocturne mercredi jusqu'à 21 h 15. (Fermé mardi). Jusqu'au 17 avril. 40 F de 9 heures à 15 heures.

Gaumont, cent ans de cinéma
Cinémathèque française, Palais de Chaillot, 7, avenue Albert-de-Mun, Paris 16e (Mº Trocadéro, Iéna. Bus 22, 30, 32, 63, 72, 82). Tél. : 45-53-21-86. De 10 heures à 18 heures. Visites guidées à 10 heures et 11 heures ; jeudi, vendredi de 14 heures à 17 heures ; du mercredi au dimanche toutes les demi-heures. (Fermé lundi et mardi). Jusqu'au 14 mai. 25 F.

Yvette Guilbert
Bibliothèque nationale, galerie Colbert, 2, rue Vivienne et 6, rue des Petits-Champs, Paris 2e (Mº Bourse, Palais-Royal, Quatre-Septembre, bus 39, 48, 67, 74, 85). Tél. : 47-03-81-10. De 12 heures à 19 heures. (Fermé dimanche). Jusqu'au 1er avril. 22 F, 35 F billet jumelé avec l'exposition Louise Bourgeois, estampes.

Jean-Olivier Hucleux
Maison d'art contemporain Chaillioux, 5, rue Julien-Chaillioux, 94-Fresnes. Tél. : 46-68-58-31. De 14 heures à 19 heures ; samedi de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures ; dimanche de 10 heures à 13 heures. (Fermé lundi). Jusqu'au 28 février.

Fabrice Hybert
Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e (Mº Alma-Marceau, Iéna). Tél. : 40-70-11-10. De 10 heures à 19 heures ; vendredi jusqu'à 21 heures. (Fermé lundi). Jusqu'au 5 mars.

Japon, saveurs et sérénité
Musée Cernuschi, 7, avenue Vélasquez, Paris 8e (Mº Monceau, Villiers, bus 30, 94). Tél. : 45-63-50-75. De 10 heures à 17 h 40. (Fermé lundi). Jusqu'au 15 mai. 27 F.

Marie-Jo Lafontaine
Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debelleyme, Paris 3e (Mº Filles-du-Calvaire). Tél. : 42-79-99-00. De 10 heures à 19 heures. (Fermé dimanche et lundi). Jusqu'au 11 mars.

Robert Malaval
Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines, place Georges-Pompidou, Montigny-le-Bretonneux (78). Tél. : 30-96-99-00. De 12 heures à 19 heures ; jusqu'à 21 heures les soirs de spectacle. (Fermé dimanche et lundi). Jusqu'au 11 mars.

Marcel Mariën (1920-1993)
Centre Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin, Paris 4e (Mº Rambuteau, Châtelet-les Halles). Tél. : 42-71-26-16. De 11 heures à 18 heures. (Fermé lundi). Jusqu'au 30 avril.

François Moulignat, Kees Visser, Jean-Louis Boissier
Centre d'art contemporain, galerie Fernand-Léger, 93, avenue Georges-Gosnat, Ivry-sur-Seine (94). Tél. : 49-60-25-06. De 14 heures à 19 heures ; dimanche de 11 heures à 18 heures. (Fermé lundi). Jusqu'au 12 mars.

Alphonse Mucha (1860-1939)
Fondation Mona-Bismarck, 34, avenue de New-York, Paris 16e (Mº Trocadéro, Alma-Marceau, Iéna). Tél. : 47-23-38-88. De 10 h 30 à 18 h 30. (Fermé dimanche, lundi). Jusqu'au 25 mars.

Jean-Luc Mylayne
Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e (Mº Iéna). Tél. : 40-70-11-10. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures. (Fermé lundi et fêtes). Jusqu'au 5 mars.

Gina Pane, Michel Journiac, Urs Lüthi
Galerie Stadler, 51, rue de Seine, Paris 6e (Mº Odéon). Tél. : 43-26-91-10. De 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 heures. (Fermé dimanche et lundi). Jusqu'au 4 mars.

Paris grand écran, splendeurs des salles obscures, 1895-1945
Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné, Paris 3e (Mº Saint-Paul). Tél. : 42-72-21-13. De 10 heures à 17 h 40 ; dimanche jusqu'à 19 heures. (Fermé lundi et fêtes). Jusqu'au 30 avril. 35 F (comprenant l'accès au musée).

Le Paysage retrouvé
Galerie Renos Xippas, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris 3e (Mº Filles-du-Calvaire). Tél. : 40-27-05-55. De 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. (Fermé dimanche et lundi). Jusqu'au 11 mars.

Peintures italiennes du Musée des Beaux-Arts de Nantes
Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard, Paris 6e (Mº Luxembourg). Tél. : 42-34-25-95. De 11 heures à 18 heures ; jeudi jusqu'à 21 heures. (Fermé lundi). Jusqu'au 17 avril. 31 F, mardi : 21 F.

Jean-Pierre Pincemin
Galerie Montenay, 31, rue Mazarine, Paris 6e (Mº Odéon). Tél. : 43-54-85-30. De 11 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. (Fermé dimanche et lundi). Jusqu'au 25 février.

Robert Rauschenberg
Galerie Templon, 30, rue Beaubourg, Paris 3e (Mº Alma-Marceau). Tél. : 42-72-14-10. De 10 heures à 19 heures. (Fermé dimanche). Jusqu'au 22 mars.

Rodin, Whistler et la muse
Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne, Paris 7e (Mº Varenne, RER Invalides, bus 28, 49, 69, 82, 92). Tél. : 44-18-61-10. De 9 h 30 à 16 h 45. A partir du 1er avril jusqu'à 17 h 45. (Fermé lundi). Jusqu'au 30 avril. 27 F (billet jumelé avec la visite du musée).

Georges Rousse
La Ferme du buisson, centre d'art contemporain, allée de la Ferme, Noisiel (77). Tél. : 64-62-77-00. De 14 heures à 18 heures ; mardi de 13 heures à 21 heures. (Fermé lundi). Jusqu'au 5 mars.

Les Trésors du grand écuyer
Musée national de la Renaissance, château, Ecouen (95). Tél. : 39-90-04-04. De 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 heures à 17 h 15. Visite guidée le samedi à 15 h 30. (Fermé mardi). Jusqu'au 27 février. 21 F, dimanche : 14 F.

Whistler (1834-1903)
Musée d'Orsay, place Henry-de-Montherland, quai Anatole-France, Paris 7e (Mº Solférino). Tél. : 40-49-48-14. De 10 heures à 18 heures ; jeudi nocturne jusqu'à 21 h 45 ; dimanche à partir de 9 heures. (Fermé lundi). Jusqu'au 30 avril. 36 F, dimanche : 24 F. Billet jumelé avec visite du musée : 55 F.

CINÉMA

Tous les nouveaux films de la semaine, une sélection des reprises et exclusivités

NOUVEAUX FILMS

LES CHENAPANS
Film américain de Penelope Spheeris, avec Travis Tedford, Bug Hall, Brittany Ashton Holmes, Kevin Jamal Woods, Zachary Mabry, Ross Elliot Bagley (1 h 22). VF : Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, handicapés, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe-Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

GÉNÉRATION 90
Film américain de Ben Stiller, avec Winona Ryder, Ethan Hawke, Ben Stiller, Janeane Garofalo, Steve Zahn, Swoosie Kurtz (1 h 39).
VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er (36-65-70-67) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22). VF : UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10).

NELL
Film américain de Michael Apted, avec Jodie Foster, Liam Neeson, Natasha Richardson, Richard Libertini, Nick Searcy, Robin Mullins (1 h 55).
VO : 14-Juillet Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (36-68-69-23) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Champs-Elysées, handicapés, dolby, 8e (36-68-66-54) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22). VF : Rex, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31).

LE NOUVEAU MONDE
Film français d'Alain Corneau, avec Nicolas Chatel, Sarah Grappin, James Gandolfini, alicia Silverstone, Guy Marchand, Sylvie Granotier (2 h 05).
Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Biarritz-Majestic, dolby, 8e (36-68-48-56) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88) ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Opéra, dolby, 9e(36-68-21-24) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22).

LA VIE EST IMMENSE ET PLEINE DE DANGERS
Film français de Denis Gheerbrant, avec Institut Curie (1 h 20).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Studio des Ursulines, handicapés, 5e (43-26-19-09 ; réservation : 40-30-20-10).

SÉLECTION

AU TRAVERS DES OLIVIERS
Film iranien d'Abbas Kiarostami, avec Hossein Rezai, Mohamad Ali Keshavarz, Farhad Kheradmand, Zarifeh Shiva, Tahereh Ladania, Mahbanou Darabin (1 h 43).
VO : 14-Juillet Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e(43-20-32-20).

LA CASSETTE
Film portugais de Manœl de Oliveira, avec Luis Miguel Cintra, Beatriz Batarda, Diogo Doria, Isabel Ruth, Filipe Cochofel, Sonia Alves (1 h 40).
VO : Latina, 4e (42-78-47-86).

COUPS DE FEU SUR BROADWAY
Film américain de Woody Allen, avec John Cusack, Chazz Palminteri, Dianne Wiest, Jennifer Tilly, Rob Reiner, Tracey Ullman (1 h 39).
VO : Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (36-68-69-23) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; UGC Triomphe, handicapés, dolby, 8e (36-68-45-47) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; Mistral, handicapés, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22).

ELISA
Film français de Jean Becker, avec Vanessa Paradis, Gérard Depardieu, Clotilde Courau, Sekkou Sall, Florence Thomassin, Werner Schreyer (1 h 55).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Ambassade, handicapés, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, handicapés, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, handicapés, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

L'ENFANT LION
Film français de Patrick Grandperret, avec Mathurin Zinze, Sophie-Véronique Toue Tagbe, Souleyman Koly, Were Were Liking, Salif Keita, Jean-René de Fleurieu (1 h 26).
Denfert, handicapés, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).

GAZON MAUDIT
Film français de Josiane Balasko, avec Victoria Abril, Josiane Balasko, Alain Chabat, Ticky Holgado (1 h 45).
Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, handicapés, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, handicapés, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, handicapés, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, handicapés, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

HARCÈLEMENT
Film américain de Barry Levinson, avec Michael Douglas, Demi Moore, Donald Sutherland, Caroline Goodall, Dennis Miller (2 h 08).
VO : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, handicapés, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22). VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

JOUR DE FÊTE
Film français de Jacques Tati, avec Jacques Tati, Guy Decomble, Paul Frankeur, Santa Relli, Maine Vallée, Roger Rafal, couleur et noir et blanc (1 h 10).
Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47).

LITTLE ODESSA
Film américain de James Gray, avec Tim Roth, Edward Furlong, Moira Kelly, Vanessa Redgrave, Maximilian Schell (1 h 47).
Interdit – 12 ans.
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Bienvenüe-Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10).

LOU N'A PAS DIT NON
Film franco-suisse d'Anne-Marie Mieville, avec Marie Bunel, Manuel Blanc, Caroline Micla, Geneviève Pasquier, Métilde Weyergans, Harry Cleven (1 h 20).
Studio des Ursulines, handicapés, 5e (43-26-19-09 ; réservation : 40-30-20-10).

OUBLIE-MOI
Film français de Noémie Lvovsky, avec Valéria Bruni-Tedeschi, Emmanuelle Devos, Laurent Grévill (1 h 35).
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

QUIZ SHOW
Film américain de Robert Redford, avec John Turturro, Rob Morrow, Ralph Fiennes, David Paymer, Paul Scofield (2 h 10).
VO : Gaumont les Halles, handicapés, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; La Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Kinopanorama, handicapés, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, handicapés, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

RICHARD AU PAYS DES LIVRES MAGIQUES
Dessin animé américain de Joe Johnston, Maurice Hunt, (1 h 15).
VO : George-V, dolby, 8e (36-68-43-47). VF : Forum Orient Express, handicapés, 1er (36-65-70-67) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, handicapés, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

REPRISES

GIMME SHELTER
Film américain de David Maysles, Albert Maysles, Charlotte Zwerin, avec The Rolling Stones, Tina Turner, The Flying Burrito Bros, Jefferson Airplane, 1971 (1 h 30).
VO : Action Christine, handicapés, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

METROPOLIS
Film allemand de Fritz Lang, avec Brigitte Helm, Alfred Abel, Gustav Froelich, Rudolf Kleinrogge, 1926-1984, noir et blanc (1 h 30).
L'Arlequin, 6e (45-44-28-80).

LE PORTRAIT DE DORIAN GRAY
Film américain d'Albert Lewin, avec George Sanders, Hurd Hatfield, Donna Reed, Angela Lansbury, Peter Lawford, Lowel Gilmore, 1945, noir et blanc (1 h 51).
VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

SUEURS FROIDES
Film américain d'Alfred Hitchcock, avec James Stewart, Kim Novak, 1958 (2 h 10).
VO : Grand Action, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

■ **RFI : l'émission « Regards », de Radio-France internationale,** consacrée aux communautés étrangères vivant à Paris et en Île-de-France, doit s'intéresser, du lundi 27 février au vendredi 3 mars, à 22 h 30, au quartier du Val-Fourré à Mantes-la-Jolie. Les élections des conseils de quartier ayant lieu à cette date, les journalistes de RFI vont en profiter pour mieux connaître la vie quotidienne des habitants de ce quartier et avoir leur vision de l'intégration. « Regards » (FM Paris, 89) suivra la vie culturelle et associative et l'implication des femmes d'origine étrangère dans la vie de la cité.

■ **CÂBLE : la ville de Singapour souhaitait posséder une télévision « propre »,** sans sexe, sans violence et sans informations. Elle a signé, lundi 20 février, un accord pour la création de la première chaîne câblée en mandarin de la cité, avec China Entertainment Television Broadcast Ltd (CETV) qui appartient à l'homme d'affaires Robert Chua, basé à Hongkong. CETV diffuse déjà cette chaîne que *« toute la famille peut voir »*, par satellite à destination d'autres pays asiatiques, depuis le mois de décembre 1994. La nouvelle chaîne câblée sera opérationnelle 24 heures sur 24, a indiqué un porte-parole de Singapore CableVision (SCV).

■ **MCM-Euromusique, la chaîne musicale par câble,** vient de faire tester son image par une étude auprès des jeunes câblés, qui révèle, affirme-t-elle dans un communiqué, qu'*« elle n'est plus une chaîne de complément, mais la chaîne des 15-24 ans »*. Cette étude, réalisée en janvier par l'institut ESOP et Carat TV, permet à MCM d'annoncer que cette chaîne veut *« systématiser sa politique d'offre de programmes destinés aux jeunes au travers de la musique, de construction d'une grille structurée et d'affirmation de son identité »*.

Le satellite divise la municipalité de Saint-Cloud

Des habitants de cette commune de la région parisienne sont en lutte ouverte avec la mairie pour obtenir l'autorisation d'installer une parabole

QUELQUES MOIS avant le lancement en septembre 1995 de la diffusion numérique par satellite, synonyme de véritable concurrence entre le câble et la parabole satellitaire, les premières escarmouches éclatent à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine). Le conseil municipal, à majorité UDF, de cette commune de 13 000 habitants, a répondu par la négative, jeudi 2 février, à la demande d'installation d'un recepteur collectif émanant du syndic d'une copropriété.

La Bérengère est une résidence de 600 logements, entièrement câblée depuis juillet 1986, soit un an avant la création du réseau local, 3S, qui couvre les communes de Sèvres, Suresnes, Saint-Cloud. Depuis 1987, la majorité des copropriétaires demandent la pose d'un système collectif de réception satellite. Une exigence née du désir d'un habitant de la Bérengère de recevoir des chaînes turques, diffusées uniquement par satellite. Le souhait d'un particulier est devenu un mot d'ordre général après la mise en concurrence des tarifs du câble et du prix de l'installation de matériel de réception du satellite.

Selon Pierre Braillard, adjoint au maire chargé de la communication, le service antenne du câble local, géré aujourd'hui par France Télécom, est facturé 45 francs par mois et par abonné, soit 540 francs par an. Un prix élevé pour la simple fourniture des chaînes hertziennes majoritairement gratuites – TF 1, France 2, France 3, Canal Plus, ARTE et M6 – auxquelles s'ajoutent seulement RTL 9, TV5 et le canal « mosaïque » (qui présente l'ensemble des programmes).

Pour recevoir les différentes options additionnelles, cinéma et chaînes étangères, les abonnés doivent débourser jusqu'à 205 francs par mois, sans compter l'abonnement à Canal Plus. A l'inverse, selon le docteur Pierre Thillaud, conseiller municipal dissident et copropriétaire de la résidence, l'installation d'un kit de quatre paraboles permettra de recevoir plusieurs dizaines de programmes et plus d'une quarantaine de chaînes en clair pour *« 600 francs par appartement moyen »*. Une somme versée *« une fois pour toutes »*, suivant la durée de vie de l'installation (dix à quinze ans).

A cela s'ajoute la meilleure qualité du service proposée par le satellite : image plus nette, son stéréo pour les chaînes musicales, format 16/9 et plusieurs dizaines de radios dont certaines en son numérique.



UN MONOPOLE CONTESTÉ

Après six mois d'examen d'un dossier, peut-être mal présenté, 32 des 35 conseillers de Saint-Cloud ont repoussé la demande de l'association syndicale des habitants de la Bérengère, qui regroupe 470 des 600 logements de la résidence. Selon Pierre Braillard, *« la proposition bancale »* de la Bérengère a été rejettée *« au nom de la cohérence »* avec le choix du câble décidé par la ville. Mais surtout pour ne pas mettre à mal la rentabilité du réseau câblé, qui compte seulement 2 700 foyers abonnés à Saint-Cloud. Le réseau 3S, créé en 1987 par la Générale des eaux et piloté aujourd'hui par France Télécom, a déjà nécessité 200 millions de francs d'investissements.

Confrontée au refus de la municipalité, la Bérengère ne peut demander le conventionnement de son réseau privé au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) : à partir de 100 logements, les opérateurs d'un réseau doivent obtenir un avis favorable du conseil municipal puis l'accord du CSA. Pierre Thillaud va écrire au préfet pour *« lui demander de bien vouloir exercer son contrôle à posteriori sur la délibération du conseil municipal du 2 février »*. Il justifie cette démarche en évoquant *« le contrat signé entre la ville et le câblo-opérateur (France Télécom) qui organise une situation de monopole »*. Ce point semble acquis, l'accord entre la mairie et le câblo-opérateur stipulant que la commune *« s'engage à ne pas favoriser un réseau concurrent »*. Mais Pierre Braillard estime que la démarche de Pierre Thillaud ne serait pas dénuée *« d'ambitions politiques »*. Ce dernier entend pourtant *« en appeler à la souveraineté du CSA »*.

Les habitants de la Bérengère viennent de recevoir le renfort de l'Association nationale des professionnels de la réception satellite (Anpret), qui regroupe près de 200 sociétés, installateurs et distributeurs de matériels en France. Selon le président, Cédric Davy, l'association va *« déposer un recours contre la décision de la municipalité »*. Son but est de faire en sorte *« qu'il n'y ait pas de jurisprudence contraire à l'installation d'antennes paraboliques »*.

Une course est engagée entre le câble et le satellite. Avec seulement 1 138 004 abonnés en décembre 1994, selon l'Association des villes câblées (Avica), le câble est en passe d'être rattrapé par le satellite. Le prochain lancement de dizaines, voire de centaines, de programmes par satellite, grâce à la compression numérique, devrait multiplier le nombre des paraboles. D'ici à 1996, selon les prévisions, le nombre de foyers *« parabolisés »* devrait avoir dépassé le nombre total des câblés.

Encore embryonnaire, la réception satellite collective se développe : à Groslay (Val-d'Oise), un lotissement de 60 pavillons a fait ce choix. A Ivry (Val-de-Marne), une résidence de 300 logements s'est équipée d'un kit de paraboles. A Paris, sept appartements sont raccordés à une antenne parabolique. Signe d'un mouvement plus important, un complexe résidentiel de 7 500 logements, dans les Yvelines, devrait lui aussi opter, en mars, pour le satellite. Et pour ne pas avoir à demander les avis de la municipalité et du CSA, les copropriétaires ont scindé la résidence en blocs de 99 appartements, seuil limite de la loi...

Guy Dutheil

JEUDI 23 FÉVRIER

TF 1

13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : La Vengeance aux deux visages.
16.15 Série : Le Miel et les Abeilles.
16.45 Club Dorothée.
17.30 Série : Premiers baisers.
18.00 Série : Le Miracle de l'amour.
18.30 Série : Dingue de toi.
18.45 Tiercé et la Minute hippique.
19.00 Magazine : Coucou !
19.50 Le Bébête Show (et 1.00).
20.00 Journal.

20.15 Magazine : Face à la Une. Invité . Jacques Chirac.
21.00 Météo.

21.05 Téléfilm : Les Cordier, juge et flic. Une mort programmée, de Jacques Cortal.
22.45 Magazine : Famille, je vous aime. Invité : David Ginola.
0.05 Série : Paire d'As.
1.05 Journal et Météo.
1.15 Série : Côté cœur.
1.40 TF 1 nuit (et 2.40, 3.40, 4.20).
1.50 Programmes de nuit. Histoires naturelles (et 5.05) ; 2 50, Le Chemin des Indiens morts : la descendance d'Isho ; 4.30, Musique.

FRANCE 2

13.50 Série : Inspecteur Derrick.
14.55 Série : Dans la chaleur de la nuit.
15.40 Tiercé à Vincennes.
15.55 Variétés : La Chance aux chansons (et 5.05).
16.40 Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Seconde B.
17.45 Série : Cooper et nous.
18.15 Série : La Fête à la maison.
18.40 Jeu : Que le meilleur gagne.
19.10 Flash d'informations.
19.15 Studio Gabriel (et 2.15). Invitée : Catherine Lachens.
19.59 Journal, Météo, Point route.

20.50 Magazine : Envoyé spécial. Au cœur du groupement ; Soupe, savon, salut.

22.30 Cinéma : Merci la vie. ■■■ Film français de Bertrand Blier (1990).
0.30 Journal, Météo, Journal des courses.
0.55 Le Cercle de minuit. A propos de Jean Genet.
2.50 Programmes de nuit. Bas les masques (rediff.) ; 4.00, 24 heures d'info ; 4.50, Loubard des neiges ; 5.45, Dessin animé.

FRANCE 3

13.05 Magazine : Vincent à l'heure.
14.45 Série : La croisière s'amuse.
15.35 Série : Magnum.
16.30 Les Minikeums.
17.40 Magazine : Une pêche d'enfer. Invité : Zouk Machine.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Le Cygne noir*, de Robert Sabatier.
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.09, Journal de la région.
20.10 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Keno.

20.55 Cinéma : Marius. ■■ Film français d'Alexandre Korda (1931).
23.10 Météo et Journal.

23.25 Documentaire : Marcel Pagnol, un auteur à la caméra. De Jean-François Bedel.
0.20 Cinéma : Jofroi. ■ Film français de Marcel Pagnol (1933).
1.10 Magazine : L'Heure du golf.
1.40 Cadran lunaire (15 min).

M 6

13.30 Téléfilm : La Prochaine Victime. De Larry Shaw, avec Jill Clayburgh, Lynne Thigpen.
17.00 Variétés : Hit Machine. Emission présentée par Yves Noël et Ophélie Winter.
17.30 Série : Guillaume Tell.
18.00 Série : Equalizer.
18.54 Six minutes première édition.
19.00 Série : Le Magicien.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Une nounou d'enfer.
20.35 Magazine : Passé simple. Présenté par Marielle Fournier. 1941, attaque surprise sur Pearl Harbor.

20.45 Téléfilm : Les Aventuriers de l'Amazone. De Luis Llosa, avec Daphne Zunica, Barry Bostwick.

22.30 Cinéma : Razorback. ■ Film australien de Russell Mulcahy (1984).
0.10 Magazine : Fréquenstar (et 3.25). La Saga.
2.30 Rediffusions. Le Nil des pharaons ; 4.20, Venise, cité des doges ; 5.15, Culture pub.

CANAL +

13.35 Cinéma : Adieu ma concubine. ■■■ Film chinois de Chen Kaige (1992).
16.25 Cinéma : Pleine lune sur Blue Water. ■ Film américain de Peter Masterson (1988).
18.00 Canaille peluche. Droopy détective.

EN CLAIR JUSQU'À 18.45

18.30 Sport : Basket-ball. CSP Limoges-Leverkusen. Match de la poule B du Championnat d'Europe des clubs, en direct ; 18.45 Coup d'envoi ; Flash d'informations à la mi-temps. *Après ses trois dernières victoires (face à Barcelone et à Badalone à domicile, et en Grèce, face à l'Olympiakos), le Cercle Saint-Pierre de Limoges est assuré en cas de victoire ce soir d'emporter la première place de la poule B.*

20.15 Sport : Football. Saint-Etienne-Nantes et PSG-Lyon. Matches avancés de la 27e journée du Championnat de France, en direct ; 20.15 Coup d'envoi de Saint-Etienne-Nantes ; 20.45 PSG-Lyon.
22.45 Flash d'informations.

22.50 Cinéma : Neuf mois. □ Film français de Patrick Braoudé (1994).
0.35 ▶ Cinéma : Dracula. ■■ Film américain de Francis Ford Coppola (1992).
2.35 Surprises (25 min).

LA CINQUIÈME

13.30 Défi. La mémoire.
14.00 Le Temps des cathédrales. De Roger Stéphane. 9. Vers les temps nouveaux. *Le Moyen Age fait place au Quattrocento. C'est le début de la Renaissance et des grandes découvertes. Dernier épisode.*
15.45 Les Ecrans du savoir. Au fil des jours (rediff.) ; Inventer demain ; Allô la Terre (rediff.) ; Ma souris bien-aimée (rediff.) ; L'Œuf de Colomb (rediff.) ; Cinq sur cinq (rediff.) ; Langues : espagnol et anglais.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Les Grands Châteaux d'Europe. Forchtenstein.
18.30 Le Monde des animaux. Envols d'oiseaux.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti. Vingt-quatre heures de la vie d'un coursier à Paris.
19.30 Documentaire : Mostar, les ponts de l'espoir. D'Ariane Vuokovic.
20.27 Album couleurs. Revue mexicaine (France, 1928), couleurs : pochoir.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 ▶ Soirée thématique : De quoi j'me mêle ! Les années Carlos. Soirée proposée et présentée par Daniel Leconte.
20.45 Enquête : *Klein, un cas allemand.* De Jean-Marcel Bouguereau et Daniel Leconte.
21.30 Débat public (et 22.45). Animé par Daniel Leconte. Invités : Francis Szpinner, avocat de SOS Victimes Attentats, Gerhart Baum, ancien ministre de l'intérieur de la RFA, Jean-Marcel Bouguereau, journaliste.
22.10 Enquête : *Angie, les années clandestines.* De Jean-Marcel Bouguereau et Daniel Leconte.

23.40 Documentaire : Chet Baker (1929-1988). L'Ange aux ailes brisées. *Le trompettiste de l'épure et de la sensibilité.*
0.35 Documentaire : Portrait de Rolf Liebermann. D'Hubert Ortkemper (rediff.).
1.35 Musique : Karajan dirige Strauss. *Symphonie alpestre op. 64*, de Richard Strauss, avec l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Herbert von Karajan (rediff.).
2.30 Rencontre. Dialogue entre Marina Faust et Böttcher Strawalde (25 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. La communauté juive de Paris. 19.25 Météo des cinq continents (et 20.55) 19.30 Journal de la *RTBF*. En direct. 20.00 Découverte. Autoroute électronique. 20.30 Tell Quel. Une étrange disparition, de Jean Quaratino et José Roy. 21.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 21.40 La Marche du siècle. Rediff. de France 3 du 9 novembre. 23.10 Alice. 0.10 Journal de France 3 Edition Soir 3 (25 min).

PLANÈTE 19.10 Tourments d'amours en Guadeloupe. De Régine Dalnoky et Paule Musteler. 20.00 BD : Le Noir en case. De Christophe Heili. 20.30 Force brute. De Robert Kirk (36/52). Anatomie d'une bataille. 21.20 Les Saisons de la mer. De Howard Hall. 22.10 L'Irlandeou la mémoire d'un peuple. De Claude Fléouter. 23.00 Prostitution. De Mireille Dumas (2/3). 23.50 Zèbres. De Derek et Beverly Joubert (55 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos. 19.15 Tout Paris (et 20.30, 23.55). 19.45 Archives. 20.00 Ecran total. 21.00 Le Pirate. ■■■ Film américain de Vincente Minnelli (1948, v.o.). 22.40 Ecran total. 23.10 Brahms. Concert enregistré au Royal Concert Hall de Leipzig. 0.20 Lucky Peterson. Concert enregistré au festival Jazz à Vienne (Isère) en 1994 (95 min).

CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 Bof. 17.55 Soirée Domino. C'est comme moi ; 18.00, Monsieur Bogus ; 18.20, Tip top clip ; 18.25, Belle et Sébastien ; 18.55, Jeux vidéo ; 19.00, Graine de champion ; 19.15, Jeux vidéo ; 19.20, Rébus. 19.30 Série : Zorro (30 min).

CANAL JIMMY 20.00 Une veuve en or. ■ Film français de Michel Audiard (1969). 21.30 Quatre en un. Essais Gas gas JT25 ; Tout sur les casques de motos ; Trial à l'ancienne ; Portrait de Guy Baylé, le père d'un champion. 22.00 Chronique du front. 22.05 Une journée bien remplie. ■ Film français de Jean-Louis Trintignant (1972). 23.30 ▶ Au risque de vous plaire. Souvenir, proposé par Jean-Christophe Averty en 1968. 0.55 Série : Monty Python'sFlying Circus (35 min).

SÉRIE CLUB 20.00 Série : Les Années coup de cœur. 20.25 Série : Les deux font la loi. 20.50 Série : Salut champion (et 0.10). 21.40 Série : Berlin antigang. 22.30 Série : Code Quantum. 23.20 Série : Equalizer. 0.05 Le Club. 1.00 Série : D'Artagnanamoureux (50 min).

MCM 19.30 Blah-Blah Groove. George Clinton. 20.00 MCM découvertes (et 20.40). 20.10 MCM Mag. 21.00 Autour du groove. Le Groovy Bus : Riga. 21.30 MCM Rock Legends. Van Halen. 23.00 Blah-Blah Groove. 23.30 *Radio Mag. 0.00 MCM Mag. 0.30 Blah-Blah Métal* (30 min).

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-Head. 23.00 The Report. 23.15 CineMatic. 23.30 News at Night. 23.45 3 From 1. 0.00 The End ? (120 min).

EUROSPORT 20.25 Basket ball : coupe d'Europe, en direct : Antibes/Trevise. 22.00 Basket-ball. En différé. Championnat d'Europe des clubs : Limoges-Leverkusen. 0.00 Golf. Tournoi de l'USPGA senior. 1.00 Eurosportnews (30 min).

CINÉ CINÉFIL 19.05 Le Prince X. ■ Film américain de Sidney Lanfield (1937, N., v.o.). 20.30 Au Bonheur des dames. ■ Film français d'André Cayatte (1943, N.). 21.55 Le Trésor secret de Tarzan. ■ Film américain de Richard Thorpe (1941, N.). 23.20 Eternel conflit. ■ Film français de Georges Lampin (1947, N). 0.50 ▶ L'Archet magique. Film britannique de Bernard Knowles (1946, N., v.o., 105 min).

CINÉ CINÉMAS 18.50 Le Chat et le Canari. ■ Film américain de Radley Metzger (1977, v.o.). 20.30 La Race des champions. ■ Film canadien de Charles Jarrott (1986). 22.00 Ubac. ■ Film français de Jean-Pierre Grasset (1986). 23.20 Les Uns et les Autres. ■■ Film français de Claude Lelouch (1980, 185 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. André Padoux (L'Energie de la parole). 19.30 Perspectives scientifiques. L'empire des techniques. 4. Les techniques et l'humanisme. Avec Régis Debray et Alain Finkelkraut. 20.00 Le Rythme et la Raison. Porteurs de tradition, le Québec. 4. Accordéons. 20.30 Fiction. Le Cheval lourd, de Gerboise Francolet. 21.32 Profils perdus. Jacques Benoist-Méchin (2). 22.40 Les Nuits magnétiques. L'Australie. 3. Rester. 0.05 Du jour au lendemain. Olivier Postel-Vinay (Le Taon dans la cité). 0.50 Coda. Eubie Blake. 4. Eubie Blake chansonnier et humoriste.

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. 20.00 Concert. En direct du Théâtre des Champs-Elysées, par l'Orchestre national de France, dir. Michel Tabachnik : Metastasis, de Xenakis ; Siesben Fruehe Lieder, de Berg, Françoise Pollet, soprano ; Symphonie nº 10 (adagio), de Mahler ; Jeux, de Debussy.22.00 Soliste. Leonid Kiogan, violon. Trio pour piano, violon et violoncelle nº 43 Hob. XV/27, de Haydn, Emil Gibels, piano, Mstislav Rostropovitch, violoncelle ; Mélodies juives (arrangement de Auer), de Akhron.22.30 Musique pluriel. Concerto pour violoncelle et orchestre, de Agopov, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Finlande, dir. Juka-Pekka Saraste, Arto Noras, violoncelle ; Prélude pour clarinette solo, de Penderecki, A. Romanski, clarinette.23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Beethoven, Kalliwoda, Chopin.0.00 Tapage nocturne. Premier feu (extraits) et J'adore et j'en peux plus (extraits), de Palix.

Les interventions à la radio

France Inter, en partenanriat avec L'Express : « Le temps, le travail, l'emploi, à l'initiative des femmes »

RTL, 7 h 50 : Jean-Claude Gayssot, (« l'invité de Michèle Cotta »).

RTL, 18 heures : Brice Lalonde, (« l'invité du journal »).

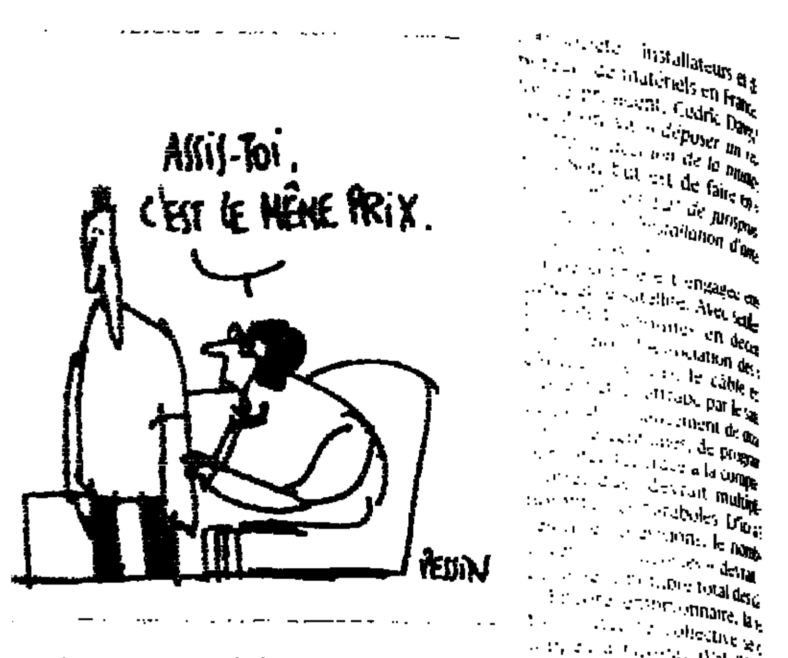
Radio Shalom, 94.8 FM, 18 h 30 : Georges Sarre (« Grand débat exceptionnel »).

O'FM, 99.9, 19 heures : Gérard Longuet, (« Le grand O » (« O'FM-La Croix »).

ipalité de Saint-Cloud

de la région parisienne

l'autorisation d'installer une parabole



هكذا من الأصل

Les chaînes publiques boudent le ramadan

Au fil des ans, les émissions célébrant les vertus récréatives de la fin du jeûne rituel musulman ont diminué. Une seule émission est prévue en 1995 sur France 2

FRÉDÉRIC MITTERRAND aime bien le mot destin ou ce qui l'en rapproche. On se souvient de « Destins » (de stars ou de monarques), une série de biographies *romancées où il racontait*, avec son phrasé particulier, le cours des existences de Greta Garbo ou de Grace Kelly. On se rappele aussi de « C'est votre vie », adaptée de « That's your life », une émission britannique en vogue dans les années 70, dont le contenu penchait dangereusement vers « Avis de recherche » de Patrick Sabatier.

Il faut évoquer une « Journée Tunisie » sur l'ex-A2 (en juin 1992), où il a été question de tout (cinéma, musique...) sauf des droits de l'homme, « oubliés » *lors du journal télévisé spécial* consacré à ce pays ami. Car Frédéric Mitterrand est un arabophile sincère qui n'hésite pas, depuis 1991, à quitter sa retraite de Sidi Bou Saïd (sorte de Lubéron tunisien) pour venir diriger sur le petit écran, avec sa faconde coutumière, quelques offices autour du ramadan, ce pilier qui se situe en troisième position dans l'échelle (qui en compte cinq) des obligations à l'usage des musulmans.

La première émission louant les vertus récréatives du ramadan date de 1987. Voulue par Hervé Bourges, alors patron d'une TF 1 encore publique, qui l'avait placée dans le cadre de TSF (Télévisions sans frontières, soit une compilation de bouts.de variétés extraits des télévisions arabes), elle s'était contentée de retransmettre une sélection de concerts filmés au Monseigneur, un cabaret oriental parisien où se produisaient tous les chebs du raï et qui, aujourd'hui, programme la plupart des artistes algériens en exil.

Quatre ans plus tard, en 1991, ce sera de nouveau Hervé Bourges, cette fois à la tête de l'actuelle France 2, qui imposera des « Veillées du ramadan », déclinées en quatre volets, réalisées par Tewfik Farès et animées par Djelloul Beghoura, Mouloud Mimoun (deux rescapés de la défunte émission « Mosaïques », destinée aux immigrés), Nadia Samir (comédienne et ancienne présentatrice à TF 1) et Frédéric Mitterrand.

Le quatuor, évoluant dans un décor meublé de tables artisanales *garnies de théières et de pâtisse*ries orientales, opte pour le divertissement. Une partie artistique réunit quelques grands noms de la chanson arabe et une autre est dévolue aux comédies musicales égyptiennes.

Les années suivantes, les quatre compères gardent le même cap en insistant sur l'aspect festif, complété par quelques discussions de salon échangées par une poignée d'intellectuels connus pour être les mêmes à squatter la lucarne quand il s'agit d'Islam ou de pleurer sur l'âge d'or du paradis andalou.

En 1994, sans doute échaudés par un accueil plutôt tiède des téléspectateurs, les promoteurs décident de changer la conception, de s'engager sur la voie du mieux-disant culturel. Le titre, « Caravane de nuit », sentant bon le sable chaud, annonce ainsi une couleur suggérant la méditation sur le fait civilisationnel de l'islam.

Finis donc la chansonnette et les films boulevardiers. Et bienvenue à *l'instructif* et aux dissertations sur la profondeur de la religion musulmane, ses apports et ses certitudes, par le biais de visites guidées (sous forme de documentaires historico-touristiques), dans des lieux saints au Maroc, en Tunisie, en Espagne et au Mali, qui tournent vite au voyage au bout de l'ennui.

> Après le « bonsoir » d'usage et « un salut chaleureux à tous ceux qui font le ramadan », Frédéric Mitterrand présente ses invités

Cette année, sous le règne d'Elkabbach, qui a octroyé un budget modeste, il n'y aura qu'une seule émission, intitulée façon pièce shakespearienne « La Nuit de la destinée », en référence à « Leilat al-qadr » (traduisible par : la nuit de la puissance ou de la détermination), correspondant au 27e jour du ramadan et qui, selon le Coran, *« vaut plus que mille mois »*, car c'est lors de cet instant, où la tradition incite les croyants à guetter une éventuelle apparition du trône d'Allah, que le Prophète Mohamed reçut la parole divine.

Cette nuit s'ouvre plutôt bien, par une prestation appuyée du Sénégalais Youssou N'Dour, avant que n'apparaisse le maître de cérémonie, qui jouera en même temps l'animateur, sur un plateau où sont disposées des rangées de tables et de chaises. Après le *« bonsoir »* d'usage et *« un salut chaleureux à tous ceux qui font le ramadan »*, Frédéric Mitterrand présente une partenaire, la candide Sabine Azéma, censée intervenir pour exiger quelque éclair*cissement des invités. Ensuite*, on assiste à un défilé à grande vitesse de chanteurs (Cesaria Evora, Cheb Mami, IAM et Idir) et de personnalités de la littérature et du cinéma (émouvant Daniel Prévost) à temps de parole réduit.

Trop surchargée et réalisée sans imagination, cette « Nuit », loin du slogan maison « Osons ! », semble, tout au long de son déroulé, avoir du mal à trouver un ton qui ne soit ni celui de « Studio Gabriel » ni celui des « thématiques » d'Arte. Consolation pour Frédéric Mitterrand : l'émission bénéficie d'un bon Audimat... au Maghreb, où l'on capte très bien France 2.

Rabah Mezouane

★ France 2 : « La Nuit de la destinée », samedi 25 février à 0 heure.

Jetable

par Daniel Schneidermann

Les « Guignols de l'info », l'autre soir, imaginaient un Charles Pasqua fiévreux à la recherche de terroristes, de poseurs de bombes, de preneurs d'otages, d'activistes islamistes, de n'importe qui et de n'importe quoi, pourvu que la trouvaille fût susceptible de détourner l'attention. A fin de « noyade de poisson », précisait joliment la petite annonce fictive prétendument rédigée par le ministre aux abois.

Au lieu des terroristes, arriva au 20 Heures une belle ambassadrice blonde, accourant à l'hôtel Matignon dans une limousine et se refusant délicieusement à tout commentaire à la sortie. Ah les braves espions ! Ah la belle ambassadrice ! Comme ils tombaient bien ! Le feuilleton français se *trouvait du même coup relégué* dans les profondeurs du 20 Heures, après le procès de « l'homme sans visage » au tribunal de Senlis, après la nomination de l'ami Roland Dumas au Conseil constitutionnel, la mutinerie d'Alger, après tout le reste. D'ailleurs, l'épisode du jour n'était pas un épisode à part entière. Ce n'étaient que des « suites ». L'affaire, faut-il croire, était close, puisqu'elle ne comportait que des « suites ». Les uns avaient porté plainte, les autres demandaient l'ouverture d'une information, tel allait être entendu comme témoin. Pour rendre plus obscures encore ces « suites », on menaçait d'ouvrir, dans ce dossier, un énième sous-dossier qui pourrait bien, par exemple, fournir la matière de l'épisode du lendemain.

La veille encore central téléphonique aux connexions incertaines, l'hôtel Matignon redevenait donc le centre inflexible de la souveraineté nationale. Et le Balladur apaisant, tentant de calmer les esprits des deux côtés de l'Atlantique, faisait oublier le Balladur aux abois du début de la semaine. Le premier ministre avait zappé le candidat. Avant que le candidat, demain, dimanche ou la semaine prochaine, ne zappe à nouveau le premier ministre.

Quelle campagne, mais quelle campagne ! Jamais un même sujet, en deux jours, n'est passé aussi vite de l'ouverture du 20 Heures à ses obscures profondeurs. Espions, sondages en hausse, sondages en baisse : chaque jour raconte une histoire différente, *hermétique à celle de la veille. De* quoi parlait-on hier ? Du tournant de la campagne. Et avant-hier ? Des écoutes. Lesquelles ? Celles de Matignon, ou celles de l'Elysée ? Les cinq mille, ou bien la seule et unique ? Chaque jour, chaque heure, éclipse le précédent. Chaque jour est un pari sur l'oubli. Voyez chaque soir au journal télévisé la vitrine du grand bazar de l'oubli. Drames, indignation, vertu, colères, enquêtes, serments, protestations, reculades, trahisons, sommations : laissez-vous emporter, chers téléspectateurs, cela n'engage à rien. Jusqu'au second tour, le scandale est jetable. Ainsi tournoie la grand roue avant que de s'arrêter, un beau jour de mai, sur une case ou sur une autre, sans autres raisons apparentes que celles du hasard et de la nécessité.

VENDREDI 24 FÉVRIER

TF 1

13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : La Vengeance aux deux visages.
16.15 Série : Le Miel et les Abeilles.
16.45 Club Dorothée.
17.30 Série : Premiers baisers.
18.00 Série : Le Miracle de l'amour.
18.30 Série : Dingue de toi.
19.00 Magazine : Coucou ! Invitée : Brigitte Fossey.
19.50 Le Bébête Show (et 1.20).
20.00 Journal, La Minute hippique, Météo, Trafic infos.

20.45 Téléfilm : Pour l'amour de Thomas. De Claude Gagnon, avec Brigitte Fossey, Mathieu Rozé.
22.30 Magazine : Combien ça coûte ? Invité : Pierre Perret.
23.55 Série : Agence tous risques.
0.45 Magazine : Formule foot. 27e journée du Championnat de D1.
1.25 Journal et Météo.
1.40 Jeu : Millionnaire.
2.05 TF 1 nuit (et 3.05, 3.45).
2.15 Programmes de nuit. Histoires naturelles (et 3.55, 5.05) ; 3.15, Intrigues ; 4.25, Mésaventures ; 4.45, Musique.

FRANCE 2

13.45 Série : Inspecteur Derrick.
14.55 Série : Dans la chaleur de la nuit.
15.45 Variétés : La Chance aux chansons (et 5.00).
16.40 Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Seconde B.
17.45 Série : Cooper et vous.
18.15 Série : La Fête à la maison.
18.40 Jeu : Que le meilleur gagne (et 3.35)
19.10 Flash d'informations.
19.15 Magazine : Studio Gabriel.
19.59 Journal, Météo, Point route.

20.50 Série : Nestor Burma. Le Cinquième Procédé, de Joël Séria d'après Léo Malet, avec Guy Marchand, Pierre Tornade.
22.35 Magazine : Bouillon de culture. L'argent roi, l'argent criminel.
23.35 Variétés : Taratata. Emission présentée par Nagui. Invité : Laurent Voulzy.
0.45 Journal, Météo, Journal des courses.
1.10 Programmes de nuit. Envoyé spécial (rediff.) ; 2.35, *Jean-Christophe Averty ; 5.50, Dessin* animé.

FRANCE 3

13.05 Magazine : Vincent à l'heure. Invité : Richard Gotainer.
14.45 Série : La croisière s'amuse.
15.35 Série : Magnum.
16.30 Les Minikeums.
17.40 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Palézieux*, d'Yves Bonnefoy et Florian Rodari.
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.09, Journal de la région.
20.10 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 INC.

20.50 Magazine : Thalassa. Les Pièges de Comacchio. *La pêche à l'anguille dans le delta du Pô, et dans la mer Adriatique entre Venise et Ravenne.*
21.50 Magazine : Faut pas rêver. Invité : Richard Gotainer. Papouasie : Les hommes perruqués de Tari ; Maroc : La poudre aux yeux ; Pérou : Le vapeur des nuages.
22.50 Météo et Journal.
23.15 Magazine : Nimbus. L'Homme réparé. Les Robots chirurgiens ; L'électronique épouse le *corps ; Une puce pour marcher* ; L'Ame de la greffe ; Le vivant répare le vivant.
0.10 ▶ Court métrage : Libre court. *La Police*, de Claire Simon, avec Colombe Salvaresi, Clotilde Mollet, Françoise Lebrun.
0.35 Cadran lunaire (15 min).

M 6

13.30 Téléfilm : Miss Rodéo. De Jackie Cooper, avec Katharine Ross, Bo Hopkins.
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Série : Guillaume Tell.
18.00 Série : Equalizer.
18.54 Six minutes première édition.
19.00 Série : Le Magicien.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Magazine : Vu par Laurent Boyer.
20.05 Série : Une nounou d'enfer.
20.35 Magazine : Capital. Présenté par Emmanuel Chain.

20.45 Téléfilm : Double Trahison. De Richard Colla, avec James Farentino, Parker Stevenson.
22.30 Série : Mission impossible, vingt ans après. Les Lions d'or.
23.30 Magazine : Sexy Zap.
0.25 Série : Chapeau melon et bottes de cuir. A vos souhaits.
2.30 Rediffusions. Fréquenstar ; 3.25, Jazz 6 ; 4.20, Coup de griffes (Karl Lagerfeld) ; 4.45, La Tête de l'emploi ; 5.10, *Culture pub* ; 5.35, *Fax'O.*

CANAL +

13.35 Cinéma : Des hommes d'honneur. ■ Film américain de Rob Reiner (1992).
16.05 Téléfilm : Une femme dans la tourmente. De Serge Moati, avec Miou-Miou, Maxime Leroux.
18.00 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon.
18.40 Magazine : Nulle part ailleurs. Invitée : Tracey Ullman.
19.20 Magazine : Zérorama.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35 Téléfilm : Sauvetage en plein vol. De Robert Young, avec Robert Loggia, Scott Bakula.
22.05 Flash d'informations.
22.15 Magazine : Jour de foot. Buts et extraits des matches de la 27e journée du Championnat de France de D1.
23.00 Cinéma : Les Marmottes. ■ Film français d'Elie Chouraqui (1993).
0.45 Cinéma : Pleine lune sur Blue Water. ■ Film américain de Peter Masterson (1988, v.o.).
2.15 Le Journal du hard.
2.20 Cinéma : Obsessions cachées 2. Film américain, classé X, d'Andrew Blake (1994).
3.35 ▶ Cinéma : Du sang pour Dracula. ■ Film franco-italo-britannique de Paul Morrissey (1974).
5.25 Cinéma : La Reine des Vikings. □ Film britannique de Don Chaffey (1967, v.o.), (88 min.).

LA CINQUIÈME

13.30 Défi. La citoyenneté.
14.00 Documentaire : Découvertes. Waoranis, nomades d'Amazonie (rediff.). *L'ethnie Waorani compte quelques centaines d'individus qui refusent tout contact avec les Blancs. Ils ont gardé leurs traditions et vivent dans une réserve.*
15.45 Les Ecrans du savoir. Au fil des jours, Inventer demain, Allô la Terre ; Les Grandes Inventions ; Question de temps ; Langues : espagnol et anglais (rediff.).
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Le Corps humain. *Le cerveau et le système nerveux*
18.30 Le Monde des animaux Vie nocturne

ARTE

19.00 Magazine : Confetti. Présenté par Alex Taylor et Annette Gerlach. Le snow-board, la planche à neige, qui en fait et où ?
19.25 Documentaire : Au pays de Bod. A la recherche de l'ancien Tibet, d'Herbert Habersack. *Le monastère de Samling visité par l'ethnologue Christian Schicklgruber et le moine tibétain de Katmandou Puntso Lama.*
20.27 Album couleurs. La Course à la mort (France, 1910), couleurs, pinceau sur teintages. *Les premières images coloriées de l'histoire du cinéma.*
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Téléfilm : Espoir en danger. De Lih Janowitz (1994), avec Claudia Michelsen, Andreas Herder.
22.15 Documentaire : L'Orient, mirage de l'Occident. 3. Le Miroir brisé, de Pierre Zucca. *Dernière partie de ce documentaire réalisé par le cinéaste et photographe Pierre Zucca décédé le 15 janvier.*
23.15 Cinéma : Grand'rue. ■ Film espagnol de Juan Antonio Bardem (1956, v.o.)
0.45 Magazine : *Velvet Jungle.* Présenté par Valli. Avec Gun's N'Roses, The The (live) (rediff.).
2.05 Série : Johnny Staccato. 7. Le Mal, avec John Cassavetes (v.o., rediff., 26 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 20.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 L'Hebdo. 21.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 21.40 Taratata. Rediff. de France 2 du 17 février. Invité : le groupe I am. 22.50 Pulsations. Obésité et chirurgie. Invités : les docteurs Mitiku Belachew et C. Desaive. 23.45 Journal de France 3. Edition Soir 3 (30 min)

PLANÈTE 19.35 La Beauté du monde. De Guy Baskin (2/6). Le Pays perdu. 20.25 Tourments d'amour en Guadeloupe. De Régine Dalnoky et Paule Muxel. 21.15 *Les îles* aux trésors. De David Cohen (10/13). Le Trésor de Catalina. 21.40 Force brute. De Robert Kirk (36/52). Anatomie d'une bataille. 22.30 Les Saisons de la mer. De Howard Hall. 23.20 L'Irlande ou la mémoire d'un peuple. De Claude Fléouter (50 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos. 19.15 Tout Paris (et 20.30, 0.45). 19.45 Archives. 20.00 Musiques en scènes. 21.00 Embouteillage. Depuis le Niel's. 22.00 Musiques en scènes. 22.30 Opéra : La Traviata. De Verdi, enregistré à la Fenice à Venise en décembre 1992 (135 min).

CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 Bof. 17.55 Soirée Domino. C'est comme moi ; 18.00, Monsieur Bogus ; 18.20, Futé-rusé ; 18.25, Belle et Sébastien ; 18.55, Tip top clip ; 19.00, Bêtes pas bêtes ; 19.15, Tip top clip ; 19.20, Rébus. 19.30 Série : Zorro (30 min).

CANAL JIMMY 20.00 The Muppet Show. 20.30 Série : Les Envahisseurs. 21.20 Série : Le Frelon vert. 21.50 Destination séries. Effets de série. Sherlock Holmes ; Hollywood. Bill Warren a rencontré Matt Frewer, alias Max Headroom. 22.15 Chronique moscovite. 22.20 Série : Dream On. 22.45 Série : Seinfeld. 23.10 Country Box. 23.40 Série : M. A. S. H. 0.05 Série : Les Chevaliers *du ciel (30 min).*

SÉRIE CLUB 20.00 Série. Les Années coup de cœur. 20.25 Série : Les deux font la loi. 20.50 ▶ Série : Julien Fontanes, magistrat (et 0.10). 22.30 Série : Code Quantum. 23.20 Série : Nick Mancuso, les dossiers secrets du FBI (50 min).

MCM 19.30 Blah-Blah Groove. 20.00 MCM découvertes (et 20.40). 20.10 MCM *Mag.* 21.00 L'Invité de marque. Jean-François Bizot et Bernard Zekri, pour le lancement de la série Groovy Bus. 21.30 Autour du groove. Le Groovy Bus : Riga. 22.00 MCM Dance club. 0.30 Rave On (90 min).

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-Head. 23.00 The Report. 23.15 CineMatic. 23.30 News at Night. 23.45 3 From 1. 0.00 Party Zone (120 min).

EUROSPORT 21.30 Eurosportnews. 22.00 Boxe. Poids plume : Tracy Patterson (E-U)-Daryl Pickney (E-U). 23.00 Catch. 0.00 International Motorsport. 1.00 Eurosportnews (30 min).

CINÉ CINÉFIL 18.55 Eternel conflit. ■ Film français de Georges Lampin (1947, N.). 20.30 Premières armes. ■ ■ Film français de René Wheeler (1949, N.). 21.55 Ménage compliqué. ■ Film américain de Don Hartman (1949, N., v.o.). 23.25 Qui perd gagne. ■ Film américain de Rouben Mamoulian (1942, N., v.o.). 0.55 C'est pas moi, c'est l'autre. □ Film français de Jean Boyer (1962, N., 90 min).

CINÉ CINÉMAS 18.45 Téléfilm. Le Déjeuner de Sousceyrac. De Lazare Iglesis (1990), avec Hélène Vincent, Claude Brosset. 20.15 *Le Bazar de Ciné-Cinémas. 21.00 Face à* face. □ Film américain de Carl Schenkel (1991). 22.55 Saïgon, l'enfer pour deux flics. □ Film américain de Christopher Crowe (1987, v.o.). 0.35 Horror Kid. ■ Film américain de Fritz Kiersch (1983, 95 min).

RADIO

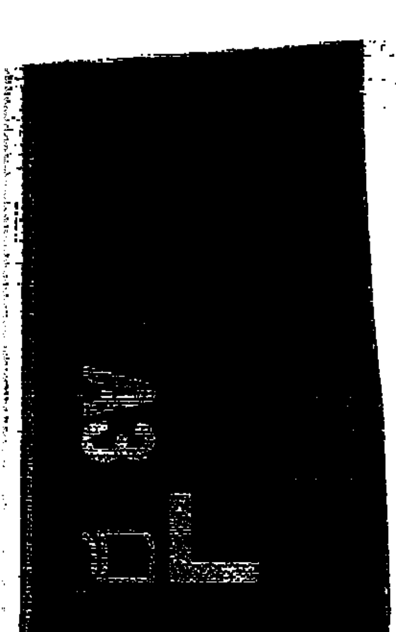
FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Tahar Ben Jelloun (Le premier amour est toujours le dernier). 19.30 Perspectives scientifiques. *Les lymphomes. Avec le professeur* Gisselbrecht (2). 20.00 Le Rythme et la Raison. Porteurs de tradition, le Québec. 5. Métissages. 20.30 Le Banquet. Conversations philosophiques : Le plaisir. 21.32 Musique : Black and Blue. Atomic Basie. Avec André Clergeat. 22.40 Les Nuits magnétiques. L'Australie. 4. Retour. 0.05 Du jour au lendemain. Brice Matthieussent (Expositions. Pour Walter Benjamin). 0.50 Coda. Eubie Blake (5).

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. Gérard Courchelle, journaliste. 20.00 Concert franco-allemand (Emis simultanément sur Hessischer Rundfunk et Saarländischer Rundfunk). En direct, du Gewand-haus de Leipzig, par Basses du Chœur philharmonique de Prague et l'Orchestre du Gewandhaus de Leipzig, dir. Kurt Masur : Concerto pour orgue nº 2 op. 117, de Rheinberger, Michael Schönheit, orgue ; Symphonie nº 13 pour basse, chœur d'hommes et orchestre op. 113 « Babi Yar », de Chostakovitch, Sergueï Leiferkus, basse. 22.30 Musique pluriel. Concerto pour piano, de Solal, par l'Orchestre philharmonique de Monte-Carlo, dir. Marius Constant, Martial Solal, piano. 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Mozart, Beethoven, Schumann, Chopin. 0.00 Jazz club. En direct du club Manhattan à Euro Disneyland Paris. Le pianiste et compositeur Clare Fischer.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■ ■ Ne pas manquer ; ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.

Les interventions à la radio

RTL, 7 h 50 : François Léotard (« L'invité de Michèle Cotta »)



Le Monde

LE MONDE / VENDREDI 24 FÉVRIER 1995

M. Mégret

par Pierre Georges

ON DIT PARFOIS de quelqu'un qu'il a du sang sur les mains. Bruno Mégret a du sang dans la voix, du sang dans les idées. Bruno Mégret a le front bas, de cette bêtise inscrite au front du taureau national. Bruno Mégret pense bas.

Un gamin de dix-sept ans est mort d'avoir croisé sur son chemin les idées de M. Mégret. Il est mort d'une idée tirée dans le dos, mort d'être noir, jeune et différent. Il est mort tiré comme un lapin rapeur qui n'avait que le simple tort de passer par là, une nuit de colleurs d'affiches à Marseille.

Un gamin de dix-sept ans est mort. Il était français, d'origine comorienne, ce qui, évidemment, n'arrangeait pas son cas. Il était mal français au pays des M. Mégret. Il était dangereusement français, de fraîche immigration et d'emballage suspect. Il était noir, musulman, jeune, donc pas français ou si peu. Il était de la Savine, cité interdite dans l'idée de tous les M. Mégret.

Ce gamin qui préparait un CAP de menuiserie, c'est dire sa différence, est mort sous une affiche. Une jolie affiche, collée de frais, encore baveuse, déjà haineuse : *« Avec Le Pen, 3 millions d'immigrés rapatriés »*. Une bien belle affiche, comme le portrait robot de tous les Ibrahim de France, l'Affiche noire.

On peut mourir d'une balle dans le dos, d'une affiche dans le dos, au pays de M. Mégret. On peut mourir à dix-sept ans, coupable d'avoir dix-sept ans et du rap plein la tête, coupable de n'avoir pas passé son pays, comme on passe son chemin.

On peut mourir sans que cela arrache -du moins à la télévision- un seul mot de regret, un seul mot de circonstance, un seul petit mot de deuil ou de honte à M. Mégret. M. Mégret n'a pas de mot pour ces choses-là. Il a sa version des faits, et elle s'appelle *« légitime défense »*. Il a sa petite idée savamment énoncée : trois colleurs d'affiches du FN croisent, pour leur malheur, une bande d' *« une quinzaine de Comoriens »*. L'un des trois est *« violemment agressé et ses deux compagnons, qui se trouvaient 300 mètres plus loin, sont venus à son secours en état de légitime défense. Pour se dégager, les colleurs d'affiches se sentant menacés de mort ont tiré en l'air, en direction de leurs agresseurs »*.

Les *« agressés »* avaient un pistolet à grenaille, un pistolet 22 long rifle, et un calibre 7,65, ce qui aide à coller les affiches. Les *« agresseurs »* n'avaient rien. Et des témoins affirment que les *« agresseurs »* n'agressaient en rien les *« agressés »*. L'enquête de police établira les faits.

On ne sait pas, pour n'avoir pas été sur les lieux au moment des faits. M. Mégret qui n'y était pas davantage, lui, sait. Il déplore que ses colleurs d'affiches aient été armés, contre toutes les consignes du parti. Mais pour ajouter aussitôt : *« S'ils n'avaient pas été armés, le mort aurait été parmi eux. »*

Voilà où en est M. Mégret, responsable politique français. Comme au cinéma, c'est accompagnés d'un avocat que deux des trois colleurs d'affiches se sont constitués prisonniers mercredi. Ils auraient pu tout aussi bien se faire accompagner de leur mentor.

Les syndicats ont lancé un mot d'ordre de grève générale en Martinique

L'arrêt de travail dans les banques est entré dans sa sixième semaine

FORT-DE-FRANCE
de notre correspondant

Les banques et les établissements financiers de la Martinique sont entrés, mercredi 22 février, dans leur sixième semaine de grève, et aucune perspective immédiate de sortie de la crise ne paraît perceptible. Le mouvement d'arrêt de travail des salariés de cinq des huit banques implantées dans l'île, auxquels se sont joints leurs collègues de l'échelon local de la banque de France, commence à paralyser la vie quotidienne des entreprises et des individus.

La masse monétaire diminue, la consommation se ralentit, les compensations entre banques sont limitées. La plupart des petites entreprises enregistrent une baisse sévère de leur chiffre d'affaires, tandis que les particuliers, privés de liquidités, tentent de faire contre mauvaise fortune bon cœur. Toutefois, de nombreuses familles modestes, qui ne comptent que sur les prestations sociales pour vivre, sont démunies.

La grève a commencé le 18 janvier sur la base d'une plate-forme de revendications en neuf points, dont les deux principaux portent sur *« l'implication des banques dans le développement économique de la Martinique »* et sur la revalorisation des salaires après trois ans de baisse du pouvoir d'achat. D'abord mal compris par la population, le mouvement des salariés des banques, souvent perçus comme des privilégiés, a ensuite été soutenu par les centrales syndicales du secteur privé et de la fonction publique, qui ont organisé deux journées de grève de solidarité les 9 et 10 février. Un nouveau mot d'ordre de grève générale a été lancé pour le jeudi 23 février.

220 FRANCS

Au début du conflit, les salariés des banques réclamaient un rattrapage de 14 points indiciaires, soit 280 francs brut par mois. Après cinq semaines de négociations, placées sous l'arbitrage de la direction départementale du travail et de l'emploi, le patronat a accepté une augmentation de 200 francs, tandis que les salariés acceptaient de descendre leurs prétentions à 220 francs. Estimant que les syndicats demeuraient inflexibles, les employeurs ont rompu les négociations dans la soirée du 20 février. Bloqués dans l'enceinte de la préfecture par la délégation syndicale qui exigeait la signature d'un protocole d'accord, ils n'ont pu être évacués qu'après une intervention des gendarmes mobiles et de la police urbaine.

La plupart des syndicats et les organisations indépendantistes ont condamné fermement cette intervention des forces de l'ordre, qui s'est soldée par une dizaine de blessés. Depuis ces incidents, un regain de tension s'est fait nettement ressentir, et le climat est encore alourdi par le ralentissement inexorable des activités. Le mouvement de grève s'est lui-même durci, avec le blocage des issues des entreprises de transport de fonds et de traitement informatisé des chèques et des transactions monétiques. Les missions de bons offices, à l'initiative du comité économique et social de la région Martinique et des parlementaires de droite et de gauche, n'ont jusqu'à présent rien donné.

Jean-Marc Party

La CFDT dresse le bilan de 208 accords sur la réduction du temps de travail

LA CFDT a fait de la réduction du temps de travail un de ses principaux chevaux de bataille. Pour éviter que le débat ne s'enlise dans les ornières de l'automne 1993, où il s'était focalisé entre partisans et adversaires de la semaine de quatre jours, la centrale réformiste a rendu publique, jeudi 23 février, une enquête sur 208 accords de réduction du temps de travail qui ont été négociés. Sans être exhaustive, cette liste reprend tous les accords dont la centrale a eu connaissance, sans qu'elle les ait d'ailleurs tous signés. Si elle ne mesure que partiellement les effets sur l'emploi d'une partie des accords, cette enquête permet à la CFDT de tirer quatre enseignements.

Dans les 208 accords recensés, la CFDT opère une distinction entre les accords *« dos au mur »* de sauvegarde de l'emploi – majoritaires (50 %) – et les accords qui visent à créer des emplois – en sensible progression (40 %). Il s'agit notamment des accords de préretraite progressive avec embauche de jeunes en contrepartie. Les 10 % restants sont des accords d'aménagement du temps de travail sans incidence directe sur l'emploi.

En second lieu, la réduction du temps de travail prend en règle générale une forme diversifiée : 430 mesures ont été recensées dans les 208 accords, et 50 accords comportent plus de trois mesures. Tertio, sur les 88 accords comptant des mesures de réduction générale du temps de travail, 60 % concernent une réduction hebdomadaire et 40 % une réduction annuelle. Enfin et surtout, un lien net apparaît entre la modalité de réduction choisie et la compensation financière. Les accords annuels donnent lieu à une compensation financière totale dans 50 % des cas et partielle dans 43 %. En revanche, la réduction hebdomadaire est beaucoup plus utilisée dans les accords « dos au mur » pour éviter des licenciements. Dans 40 % des cas, la perte des salaires est totalement proportionnelle à la réduction du temps de travail (pour 30 %, elle n'est que partielle).

Parmi les mesures de réduction du temps de travail, le recours au temps partiel choisi est la solution la plus plébiscitée (26 %). Viennent ensuite la réduction générale du temps de travail et la préretraite progressive (20 % chacune). Parmi les syndicats signataires des accords de réduction de temps de travail, la CFDT arrive en tête. Elle est signataire dans 76 % des cas (68 % quand l'accord vise à sauver de l'emploi, 88 % quand il vise à en créer). Elle devance la CGC (signataire dans 50 % des cas), Force ouvrière (40 %), la CGT (31 %) et la CFTC (25 %). La faiblesse du chiffre de la CFTC s'explique plus par sa moindre représentation dans les entreprises. En revanche, FO apparaît comme signataire dans un nombre important d'accords.

Sur le point crucial de savoir si ces accords atteignent leurs objectifs en termes d'emplois, les réponses sont forcément parcellaires. Pour les 83 accords qui visent à créer de l'emploi, la CFDT dispose d'une réponse sur 23 entreprises. On retrouve les principaux accords connus à ce jour : à EDF, au Crédit agricole, chez Hewlett-Packard, Évian, Fleury-Michon, etc. Dans ce cadre, 4 500 emplois ont été créés. Pour la centaine d'accords qui visent à sauver de l'emploi, 11 000 emplois auraient été sauvés sur 42 entreprises. Ces chiffres *« ont la valeur d'instantané et méritent d'être suivis dans le temps »*, précise la centrale.

Cette nouvelle étude tombe à pic pour relancer le débat sur la réduction du temps de travail que la CFDT compte placer à la fois au cœur de la campagne présidentielle et de son prochain congrès confédéral qui se tient dans un mois. Nicole Notat, secrétaire général de la CFDT, a déjà averti Jean Gandois, président du CNPF. Lors de la réunion plénière prévue le 28 février avec l'ensemble des syndicats (CGT, CFDT, CFTC, CGC, et FO), elle exige que la réduction du temps de travail soit inscrite comme thème de négociation.

Alain Beuve-Méry

L'armée péruvienne remet en cause l'accord de paix avec l'Equateur

LA REPRISE des opérations militaires péruviennes dans la cordillère du Condor, en dépit de l'accord de paix conclu avec l'Equateur, pourrait être le signe de sérieuses dissensions entre le gouvernement de Lima et ses forces armées, estimait-on, mercredi 22 février, dans les milieux diplomatiques. Mercredi, la totalité des médias de Lima se faisait l'écho d'une relance des combats à la frontière pour *« repousser des forces équatoriennes infiltrées »*. Mais plusieurs envoyés spéciaux sur place donnaient une tout autre version des faits : le général péruvien Vladimiro Lopez Trigoso, qui dirige les opérations sur le terrain depuis le début du conflit, leur aurait confié qu'il s'agissait en fait de prendre la base de Tiwinza qui, selon lui, n'aurait jamais échappé aux Equatoriens. Cette version contredit les assurances données par le président Alberto Fujimori qui, le 16 février, avait justifié un cessez-le-feu unilatéral par la reconquête de Tiwinza, dont les autorités péruviennes avaient fait un symbole de leur souveraineté sur la zone contestée.

Bien plus, à en croire l'envoyé spécial du quotidien *El Mundo*, le général péruvien aurait pris lui-même la tête de ses troupes, assumant la responsabilité d'une opération en flagrante contradiction avec les engagements pris par la diplomatie de Lima envers l'Equateur et les pays garants (Chili, Etats-Unis, Argentine, Brésil), qui ont envoyé sur place des observateurs. Notre envoyé spécial à Lima, Marcel Niedergang, nous signale que la grogne dans l'armée péruvienne était perceptible depuis l'accord de paix du 17 février, particulièrement au sein de l'armée de l'air, qui aurait peu apprécié de voir le président Alberto Fujimori décider unilatéralement un cessez-le-feu alors qu'elle se préparait à une importante opération sur la zone de conflit. Il semble que les troupes au sol soient dans le même état d'esprit. De son côté, Quito affirme tenir toujours Tiwinza malgré plusieurs offensives péruviennes. – *(AFP, Reuter.)*

■ **DÉCHETS NUCLÉAIRES** : le navire de Greenpeace *Moby Dick* a été arraisonné jeudi 23 février en rade de Cherbourg alors qu'il tentait de s'interposer pour empêcher l'arrivée du navire britannique *Pacific Pintail*, venu prendre livraison du conteneur de déchets nucléaires à rapatrier au Japon (*Le Monde* du 23 février). Un remorqueur de la gendarmerie maritime a accosté le *Moby Dick*, coupé son ancre et escorté le navire jusqu'à un amarrage en rade. Huit membres de l'équipage et des journalistes présents à bord ont été interpellés pour être entendus dans les locaux de la préfecture maritime. Le *Pacific Tail* devait repartir jeudi pour le Japon, selon un itinéraire resté secret.

■ **CINÉMA** : Les réalisateurs européens se sont rendus en délégation à Bruxelles, mercredi 22 février, pour rencontrer le commissaire européen chargé de l'audiovisuel Marcelino Oreja et plusieurs députés européens. Ils ont plaidé la défense des quotas de diffusion à l'heure de la difficile renégociation de la directive « Télévision sans frontières ». *« Nous sommes aujourd'hui au bord du précipice ; le marché est pratiquement sous le monopole des productions américaines »*, a déploré le réalisateur italien Marco Bellochio, accompagné notamment par Costa-Gavras, Jean-Jacques Beineix, Robert Enrico et le metteur en scène allemand Peter Fleischmann. – *(AFP.)*

SOMMAIRE

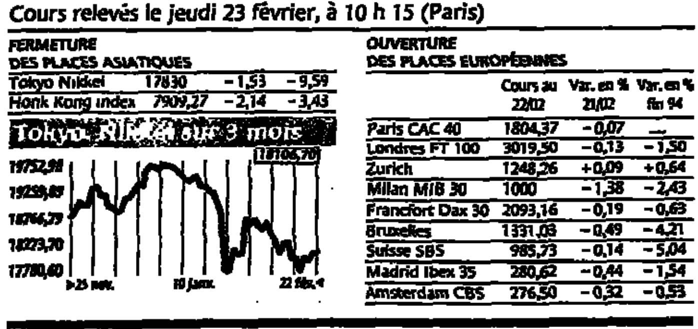
SERVICES

BOURSE

Cours relevés le *jeudi* 23 février, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	17830	−1,53	−9,59
Honk Kong index	7909,27	−2,14	−3,43



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 22/02	Var. en % 21/02	Var. en % fin 94
Paris CAC 40	1804,37	−0,07	—
Londres FT 100	3019,50	−0,13	−1,50
Zurich	1248,26	+0,09	+0,64
Milan MIB 30	1000	−1,38	−2,43
Francfort Dax 30	2093,16	−0,19	−0,63
Bruxelles	1331,03	−0,49	−4,21
Suisse SBS	985,73	−0,14	−5,04
Madrid Ibex 35	280,62	−0,44	−1,54
Amsterdam CBS	276,50	−0,32	−0,53

DEMAIN dans « Le Monde »

LES MILLE VIOLONS VOLÉS : la police a découvert, fin 1994, 1 024 violons dans un appartement à Paris. Le propriétaire, un brocanteur, achetait des instruments volés, leur donnait une fausse identité puis les revendait.

Tirage du *Monde* daté vendredi 24 février 1995 : 489 643 exemplaires

DANS LA PRESSE

L'affaire des diplomates-espions américains

THE WALL STREET JOURNAL

Relevant que l'article publié en « une » du *Monde* – qui a révélé l'affaire – était si détaillé qu'il ne pouvait provenir que d'une fuite officielle, certains commentateurs affirment que le gouvernement semble avoir délibérément publié l'histoire, à la fois pour adresser un message à Washington et pour venir au secours de son agenda de politique intérieure, en vue de l'élection présidentielle de mai. (...)

Thomas Kamm et Robert Greenberger

INTERNATIONAL HERALD TRIBUNE

Le spectacle d'un des deux alliés réclamant publiquement, pour raison d'espionnage, le retrait de diplomates de l'autre pays allié, a plongé les relations franco-américaines dans ce qui est peut-être la crise la plus étrange de leur histoire pourtant souvent tourmentée. [...] Les anciens agents et diplomates de la CIA ne doivent pas se souvenir de quelque chose de semblable à ces révélations, sauf au plus fort de la guerre froide, lorsque Moscou et Washington faisaient périodiquement le ménage dans leurs systèmes d'espionnage respectifs. Le ministre de l'intérieur, Charles Pasqua, a essuyé cette semaine le feu des attaques pour avoir autorisé des écoutes téléphoniques, ce qui a fait reculer M. Balladur dans sa course à la succession du président François Mitterrand.

Craig R. Whitney

LIBÉRATION

Exit l'affaire Maréchal-Schuller-Franquet-Pasqua et place aux méchants espions de la CIA débusqués par les vaillants services du *« très bon ministre de l'intérieur »* d'Édouard Balladur, qui, selon le premier ministre-candidat, *« joue un rôle important dans ma campagne et qui continuera à le jouer »*... La thèse de l'opération de diversion, après plusieurs heures de flottement, a été indirectement démentie par Matignon et par un communiqué commun du Quai d'Orsay et du ministère de l'intérieur regrettant que l'affaire des cinq espions américains ait été rendue publique. C'est bien le moins, même s'il manque encore la mise en accusation de l'obscur chef de service, auteur de la « fuite » fatale.

Jacques Amalric

FRANCE-INTER

Avec la fin des grands antagonismes entre pays capables de se détruire, c'est la compétition économique – c'est-à-dire les percées technologiques –, les grandes négociations commerciales, les avances industrielles qui sont devenues les premiers enjeux. [...] C'est un hasard, bien sûr, mais c'est néanmoins hier, au moment même où éclatait cette affaire, qu'Édouard Balladur se déclarait partisan d'un renforcement du rôle politique de l'Alliance atlantique et de l'affirmation en son sein d'une défense commune européenne. Pendant l'espionnage, la coopération continue car, tandis que des intérêts divergent, d'autres convergent.

Bernard Guetta

…é un mot d'ordre en Martinique

…entré dans sa sixième semaine

L'armée péruvienne remet en cause l'accord de paix avec l'Equateur

…an de 208 accords temps de travail

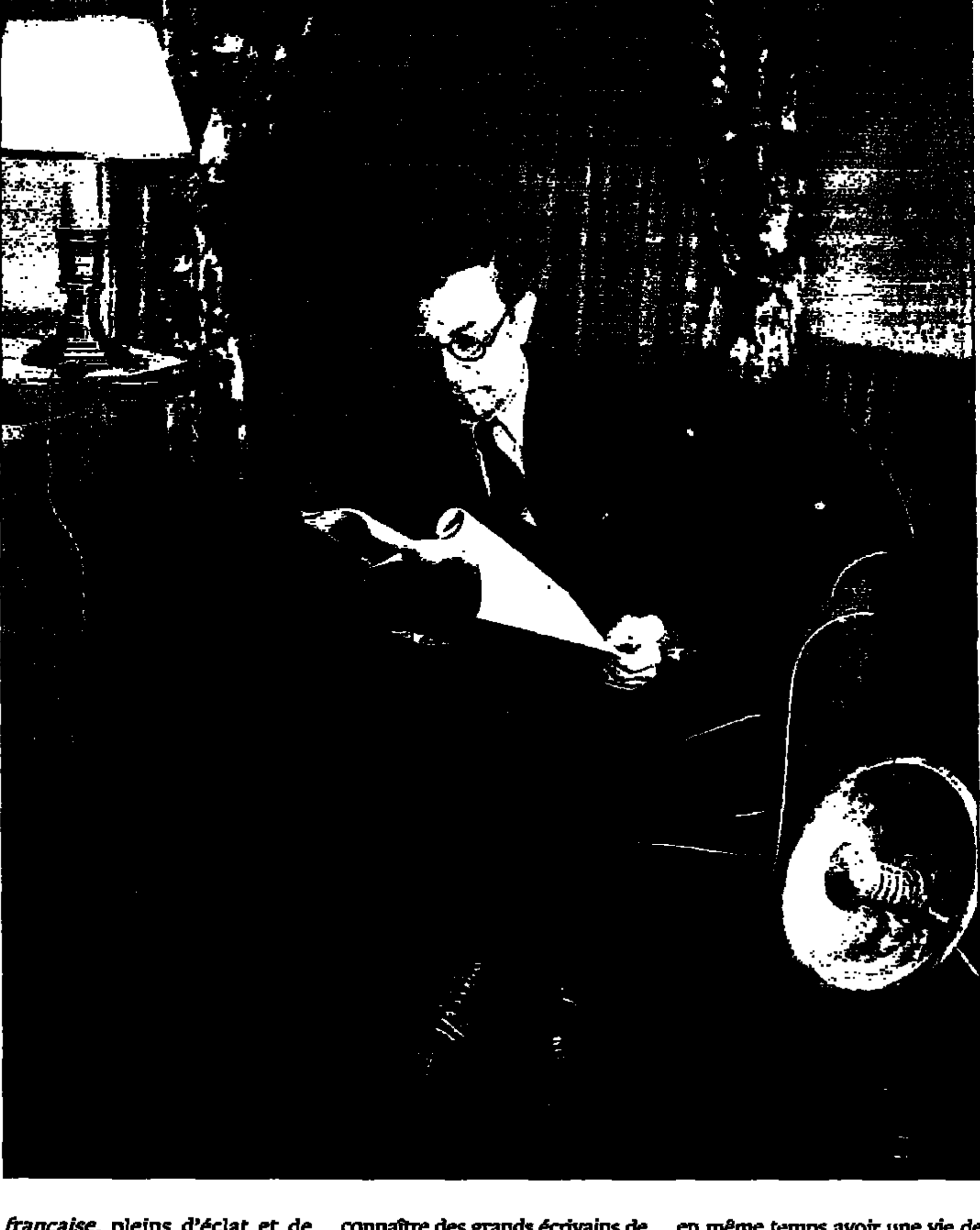
…spions américains

Le Monde des LIVRES

VENDREDI 24 FÉVRIER 1995

Sartre au tournant

Retrouvé, le premier des « Carnets » de la drôle de guerre est édité avec ceux parus en 1983. L'ensemble constitue l'œuvre la plus libre, la plus lucide du philosophe-écrivain. Elle ne suscite aucune révérence, mais une vraie jubilation



WALTER CARONE

Jean-Paul Sartre en 1946 au sortir de sa *guerre* « introuvable »

Où en sont les réflexions sur la *question* Sartre ? Reste-t-il le bouc émissaire de la gauche intellectuelle, qui, de l'après-guerre à 1968, avait fourvoyé ses espoirs en Union soviétique, en les abandonnant les uns après les autres, puis, pour certains, en les plaçant dans la Chine de la Révolution culturelle ? Depuis une dizaine d'années, tout mort qu'il soit, on l'attend au tournant pour lui faire la peau *après lui avoir si longtemps* fait les poches. *« C'est pas nous, c'est lui ! »* a été le leitmotiv geignard des intellectuels qui lui avaient emboîté le pas. Il ne savait pas ce qu'il faisait, s'aveu*glait sur lui-*même, nous trom*pait* comme il trompait ses femmes, se prétendait *« n'importe qui »* alors qu'il n'avait en tête, comme nous, que sa propre gloire. Mauvais maître ! Et méritant d'autant plus nos coups de pied de l'âne qu'il nous laisse sans successeur dans le rôle de l'*intellectuel charismatique. Obli*gés de penser par nous-mêmes, dans des dialogues intérieurs avec de plus modestes praticiens *de l'intelligence, Deleuze,* Baudrillard, Gorz, Bourdieu, Furet, Derrida, Ricœur, Morin et quelques autres, alors que nous voudrions une lumière qui éclaire le monde, y fonde des valeurs en nous donnant un langage et nous rende transparents à nous-mêmes. Et qui, par-dessus le marché, nous indique de façon convaincante, sans se contenter d'un anarchique et énergique *« élections, piège à cons »,* pour quel candidat il ne serait pas absurde de voter à la prochaine *présidentielle*...

Allons, encore un effort pour être républicains, avec ce qu'il y faut de rhétorique cynique : la guerre a été la grande chance de Sartre. Il a trente-quatre ans quand elle éclate – ce n'est pas tout à fait le mot –, quand elle se déclare, en 1939, comme une maladie dont le monde ne s'est pas encore remis : nous le voyons bien, à toutes ces commémorations conjuratoires. Il a publié *La Nausée, Le Mur,* quelques travaux philosophiques intéres*sants, des articles de critique* littéraire dans *La Nouvelle Revue française,* pleins d'éclat et de prescience : aucun doute, c'est un jeune écrivain sur qui compter. Ses condisciples de l'Ecole normale, dix ans avant, n'en doutaient pas, ses élèves du Havre, de Laon, du lycée Pasteur à Neuilly le savent passionnant, quelques-uns sont déjà devenus ses disciples. Mais bon, cette position dans le monde littéraire, ce n'est pas ce qu'il vise, ce n'est pas un destin à sa mesure, moins encore un projet. Croyez-vous qu'on écrive sans désemparer *depuis* l'âge *de sept ans* dans l'unique but de se faire reconnaître des grands écrivains de la génération précédente, des barons de la *NRF* et des maîtres de l'Université, de Gide, de Paulhan, de Lalande ? Il faut être sociologue « des champs » pour voir si court, si parisien. Ce que Sartre veut, il le sait très bien, sa compagne Simone de Beauvoir aussi, qui a épousé son grand projet plus encore que sa chère petite personne, et qu'il a instituée juge des deux. Ce qu'il veut, c'est *« être à la fois Spinoza et Stendhal ».* Seulement, voilà, *pour être,* il *faut faire, c'est-à-*dire, encore et toujours écrire. Et en même temps avoir une vie de grand homme au futur.

De ce côté-là, en 38-39, ce n'est pas la réussite, plutôt le marasme. Comme le dit en manière de litote Arlette Elkaïm-Sartre, sa fille de cœur, qui jette un regard affectueux mais sans complaisance sur ce temps qu'elle n'a pas connu, *« la déclaration de guerre l'a surpris à une période discordante de son existence.* [...] *Amours incohérentes, légèreté, comédies séductrices, possessivité et infidélité, c'est tout son rapport aux autres et à lui-même qu'il n'aime pas dans sa vie amoureuse en partie triple ».* Il va profiter de cette guerre pour effectuer une mue, se *« décrasser »* au moral. Son roman *L'Age de raison* est commencé, il l'a appelé d'abord *Lucifer,* et Lucifer c'est lui, le porteur de lumière, habité par un appel à la grandeur, mais embourbé dans une vie médiocre de professeur épris d'un ange filou, d'une capricieuse jeune Slave qui a peur du sexe autant que lui, lui qui n'aime pas son propre corps ni celui de sa compagne (c'est pourquoi il la représente enceinte).

Ce roman, Sartre l'emporte quand il répond à l'ordre de mo*bilisation, et il y travaille d'ar*rache-pied, mais il le juge déjà avec trop de recul, il se juge à travers lui, à travers son alter ego Mathieu, et il sent que ce n'est pas par son intermédiaire que lui-même va atteindre l'âge de raison dans le décor de sa vie antérieure, Montparnasse, mais bien en vivant son expérience présente, celle d'un soldat sur le « front » de l'Est, où Hitler, cela devient vite évident, laisse *« pourrir »* la guerre, puisque les Français ne veulent pas attaquer. L'instrument de la mue va être le carnet, le *« Journal de guerre »* qu'il commence à Marmoutier, en notant au jour le jour ses *« tribulations d'un stoïque »,* en portant sur la guerre *« introuvable »* un regard de témoin lucide et en tenant ainsi à distance l'angoisse d'un risque très réel, celui d'y laisser sa peau si cette guerre finit par avoir lieu. Notre propre regard sur ces Carnets doit « accommoder » sur ce risque, comme on dit en optique, pour ne pas être faussé par ce que nous savons de la suite, de l'histoire mondiale, et de l'histoire personnelle de la France, notamment dans son rapport avec la pensée allemande.

Michel Contat

Voir également le Feuilleton de Pierre Lepape.

Lire la suite page VII

« Faire de l'histoire » vingt ans après

En 1974, Pierre Nora et Jacques Le Goff avaient dressé un bilan de la discipline Jean Boutier et Dominique Julia dessinent un nouvel état des lieux

PASSÉS RECOMPOSÉS CHAMPS ET CHANTIERS DE L'HISTOIRE
Dirigé par Jean Boutier et Dominique Julia.
Editions Autrement
Série « Mutations » nº 150/151
349 p., 149 F.

Vingt ans après *Faire de l'histoire,* qui avait dressé en 1974 un bilan des *« nouveaux problèmes »,* des *« nouvelles approches »* et des *« nouveaux objets »* de la discipline (1), Jean Boutier et Dominique Julia nous proposent une mise à jour de l'état des lieux. Aidés de vingt-deux compagnons d'inventaire, ils tentent de comprendre et faire comprendre ce que l'un d'eux, Philippe Boutry, désigne joliment comme *« les assurances et les errances de la raison historienne ».*

D'un volume à l'autre, le portrait de groupe des collaborateurs marque quelques infléchissements significatifs, destinés à assurer une meilleure représentativité.

Alors que trente des trente-trois auteurs de *Faire de l'histoire* étaient des Parisiens, membres, pour près des deux tiers, de grands établissements situés hors l'Université, l'équipe de *Passés recomposés* fait meilleur accueil aux historiens étrangers (cinq sur vingt-quatre), aux provinciaux (quatre), aux professeurs et maîtres de conférences des universités, presque aussi nombreux que les enseignants et les chercheurs des grands établissements (CNRS, Ecole des hautes études en sciences sociales, École pratique des hautes études, Ecole des Chartes). Dans ce collectif, qui n'est l'expression d'aucune « école » particulière, la part des historiens encore « jeunes » – disons autour de la quarantaine – est plus grande qu'il y a vingt ans. Seule constante déplorable : le chauvinisme mâle de la corporation historienne, à peine ébréché, avec deux femmes en 1995 contre une seule en 1974...

Le point de départ obligé du livre est le constat de crise ou, pour le moins, d'incertitude souvent formulé aujourd'hui à propos de l'histoire. Aux temps optimistes et conquérants de la « nouvelle histoire », dont *Faire de l'histoire* était le manifeste éclatant, a succédé un moment de doutes et d'interrogations. Les raisons de cette humeur maussade sont clairement rappelées : la perte de confiance dans les certitudes de la quantification, l'abandon des découpages classiques, en premier lieu géographiques, des objets historiques ou encore la mise en question des notions (*« mentalités », « culture populaire »,* etc.), des catégories (classes sociales, classements socioprofessionnels, etc.), des modèles d'interprétation (structuraliste, marxiste, démographique, etc.) qui étaient ceux de l'historiographie française rayonnante.

Perte d'une position fédératrice et dispersion des traditions

Cette crise de l'intelligibilité historienne a été d'autant plus rudement ressentie qu'elle a accompagné une éclatante vitalité de la discipline, marquée par la forte croissance tant du nombre des professeurs et des chercheurs que de leurs publications. Elle a eu un double effet. D'abord, elle a fait perdre à l'histoire sa position de discipline fédératrice des sciences sociales. En effet, comme le rappelle Jacques Revel, ce sont les *deux projets successifs des Annales* (l'histoire économique et sociale des années 30, l'anthropologie historique des années 70) qui avaient réalisé sinon l'unification de la science sociale, du moins une *« interdisciplinarité intégratrice »* que n'avaient réussie, aux débuts de ce siècle, ni la sociologie durkheimienne ni le programme de synthèse historique d'Henri Berr. En second lieu, le temps des remises en question a été aussi celui de la dispersion : toutes les grandes traditions historiographiques ont perdu leur unité, toutes ont éclaté en des propositions multiples, diverses, parfois contradictoires.

Dans un passionnant entretien, Pierre Vilar laisse percer sa nostalgie devant un tel constat : nostalgie d'*« une véritable communauté de travail, unie par une même conception de l'histoire »,* telle que pouvait l'être celle que formèrent les historiens des *Annales* dans l'après-guerre ; nostalgie de la position centrale de l'histoire à qui revenait alors de *« structurer les sciences humaines et sociales ».* Aujourd'hui, il n'en va plus ainsi : *« Dans l'évolution des sciences sociales, et même en général, l'histoire n'a plus le sens de directive, ou de synthèse, qu'avait voulu lui donner, par exemple, Lucien Febvre. »*

Faut-il vraiment le déplorer ? Et, si l'on nous permet cette boutade, l'historicité des phénomènes n'est-elle pas chose trop sérieuse pour être laissée aux seuls historiens ? En tout cas, le parcours que nous proposent Jean Boutier et Dominique Julia, qui mène de l'archive au texte, du texte à l'écriture et de l'écriture à la connaissance, démontre à l'envi la vivacité d'une réflexion historienne moins sûre d'elle et, peut-être, mieux respectueuse de l'identité propre des disciplines voisines.

Devant le reflux des grands modèles explicatifs, une première et forte tentation a été le retour à l'archive, au document brut qui saisit le surgissement des paroles singulières, toujours en excès par rapport à ce que l'historien peut en dire.

Roger Chartier

(1) *Faire de l'histoire,* sous la direction de Jacques Le Goff et Pierre Nora (Gallimard, 1974, 3 tomes).

Lire la suite page IX

L'ÉDITION

■ **Les Editions de Minuit publient finalement *Eleutheria* de Samuel Beckett.** Comprenne qui pourra : après une partie de bras-de-fer avec Barney Rosset, l'éditeur américain de Samuel Beckett (« Le *Monde des livres* » du 20 janvier), Jérôme Lindon a décidé précipitamment de publier aux Editions de Minuit, qu'il dirige, le texte d'*Eleutheria*, première pièce de Beckett écrite en français dans les années 40. L'avertissement de l'éditeur, daté du 23 janvier, commence par ces mots : *« Samuel Beckett ne voulait pas qu'on publie* Eleutheria. » Jérôme Lindon avait donc prévu cette riposte en faisant composer le texte à cette date. Il dit s'être battu jusqu'au dernier moment pour s'opposer à la publication américaine ; certain que le livre allait sortir dans une traduction *« truffée de contre-sens »*, il a préféré mettre à la disposition du public le texte original en français, ne pouvant se résoudre à intenter un procès qui aurait été perçu comme un *« acte de censure : Barney Rosset aurait crié à la persécution »*.

■ **Pierre Zech Editeur prend le contrôle de Buchet-Chastel.** Spécialiste de livres pratiques et religieux, la société Pierre Zech Editeur – dont le PDG, Pierre Zech, avait créé et dirigé, pendant plus de vingt-cinq ans, les éditions Dessain et Tolra –, a acquis, jeudi 16 février, la quasi-totalité du capital des éditions Buchet-Chastel. Ces dernières, fondées en 1929, sont notamment célèbres pour avoir publié Lawrence Durrell et Henry Miller en littérature, Carl-Gustav Jung ou Jean Bernard en sciences humaines, ainsi que des écrits de grands musiciens ou interprètes. Pierre Zech, qui prend la présidence des deux sociétés, déclare vouloir mettre l'accent sur la musicologie, *« l'une des originalités de la maison »*, et renouer avec la tradition de littérature étrangère qui a marqué son passé. Le PDG de Buchet-Chastel, Guy Buchet, conserve la direction littéraire de sa maison.

■ **René de Ceccatty chez Stock.** L'écrivain et traducteur René de Ceccatty rejoint les éditions Stock comme conseiller littéraire. Aux côtés de Monique Nemer, directrice éditoriale de Stock, il s'occupera plus particulièrement du développement de la littérature française. Il continuera par ailleurs à codiriger, avec Colline Faure-Poirée, la collection « Haute Enfance » chez Gallimard.

■ **Prix.** Le prix Méditerranée étranger a été décerné au poète libanais Adonis pour son recueil *Soleils seconds* publié au Mercure de France. Le prix Richelieu revient à Philippe Meyer, chroniqueur à France-Inter, pour ses ouvrages dont *Pointes sèches* (Seuil) et *Dans mon pays lui-même* (Flammarion). Enfin, le jury des prix littéraires du Medec (23e Salon de la médecine) a attribué le Prix de l'humanisme médical à Bernard Kouchner pour *Ce que je crois* (Grasset), le Prix de l'histoire de la médecine à Bruno Latour pour *Pasteur* (Perrin), le Prix de l'information du grand public à Hervé Hamon pour *Nos médecins* (Seuil) et le Prix spécial du jury à Henri Laborit pour *La Légende des comportements* (Flammarion).

Henri IV toujours populaire

La biographie du monarque par François Bayrou atteint des records de vente

Quelque crédit qu'on accorde aux chiffres de vente annoncés pour le *Henri IV* de François Bayrou (1) – près de deux cent trente mille exemplaires vendus, dit l'auteur –, cette nouvelle biographie due à un homme politique s'impose d'ores et déjà comme un impressionnant succès de librairie. Le mythe du *« père du peuple »*, du seul des rois de France à avoir trouvé grâce, un temps, aux yeux des révolutionnaires de 1789, aurait-il conservé son efficacité ? Pourtant, le ministre de l'éducation nationale, qui est aussi agrégé de lettres, se défend d'avoir cédé à l'hagiographie traditionnelle du Vert-Galant. Lors du massacre de la Saint-Barthélemy, le 24 août 1572, François Bayrou remarque ainsi que c'est Henri, et Henri seul, qui retient dans la capitale bouillonnante, où ils vont être assassinés, ses compagnons protestants. François Bayrou est choqué par le comportement insouciant adopté par le prince Henri après ce *« temps des horreurs »* : si le futur roi se pavane au milieu des meurtriers de tous les siens, à la cour de Charles IX, n'est-ce pas pour exorciser la culpabilité de cette faute politique aux sanglantes conséquences ?

François Bayrou ne se complaît pas non plus dans l'imagerie de la « poule au pot », légende popularisée, en 1661, soit plus d'un demi-siècle après l'assassinat d'Henri IV, par Hardouin de Péréfixe dans son *Histoire d'Henri le Grand*, et plat rendu dominical... par Voltaire dans *La Henriade*. Le ministre-biographe a préféré camper une figure aussi éloignée du saint (le *« barbon »* manifeste à la fin de ses jours un goût prononcé pour les jeunes filles) que du héros. Quand il veut donner la mesure de la modernité d'Henri IV, la comparaison qui lui vient à l'esprit est celle du président Sadate, autre martyr de la réconciliation. Plus que le *« panache blanc »*, ce sera donc l'édit de Nantes qui représentera, en 1598, le legs le plus actuel de ce premier règne des Bourbons.

Certes, l'idée de l'autonomie de la souveraineté par rapport à la religion était dans l'air, en cette fin du XVIe siècle. Ce principe se trouve déjà énoncé dans la *République* de Jean Bodin ou chez Michel de l'Hospital. Mais ni le philosophe ni le grand commis n'étaient rois de France, observe François Bayrou : *« Même si l'édit de Nantes n'est pas la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, même s'il avait été précédé d'innombrables documents du même genre – comme l'édit de Mantes en 1591 –, même si, enfin, l'attribution aux protestants de cent cinquante places fortes, c'est-à-dire la possibilité pour ceux-ci de former un véritable Etat dans l'Etat, deviendrait vite inacceptable, il n'en reste pas moins que pour la première fois un Etat traditionnellement théocentrique reconnaissait l'existence de deux religions et progressait officiellement vers l'esprit de laïcité. » « L'édit de Nantes était à ce point un tournant,* ajoute-t-il, *que c'est son caractère excessivement novateur qui amènera sa révocation moins d'un siècle plus tard. »* La tendance des Français pour l'absolutisme aura eu raison, constate François Bayrou, de ce premier pas vers la désacralisation du pouvoir.

Pourtant, cet absolutisme, certains le voient naître justement sous le règne d'Henri IV, dont on a parfois dénoncé l'autoritarisme sous couvert de bonne administration. *« Je suis pour un Etat efficace,* rétorque François Bayrou. *Henri IV a eu raison de refaire une administration, raison de ressaisir la capacité fiscale, raison de faire de l'intervention de l'Etat le moteur de la modernisation économique de la France. Mais il est vrai que cette médaille a son revers : l'absolutisme et le jacobinisme. L'absolutisme est à la fois chez Henri IV un mode de gouvernement et une tentation. Cependant, comme le disait le philosophe Simone Weil, « l'ordre est un besoin de l'âme humaine ». C'est seulement quand ce besoin-là est satisfait que l'on peut libérer les énergies. »*

Autre motif de succès, qui, selon le ministre vaut pour le genre aujourd'hui plus que florissant des biographies historiques comme conséquence de la crise supposée du roman depuis une trentaine d'années. A en croire François Bayrou, qui vient de créer un *« observatoire de la lecture »* autour de personnalités comme le physicien Jacques Friedel, le linguiste Alain Bentolila ainsi que l'historien Roger Chartier (*Le Monde* du 16 février 1995), le lectorat, frustré d'intrigues et de fictions depuis la déconstruction des formes traditionnelles par le nouveau roman, soulagerait, grâce à la vie des grands hommes, son désir d'intrigue, de *« héros positifs, gais »*, que lui refuserait la fiction française.

RESTAURER UNE CONTINUITÉ

François Bayrou, qui souhaite consacrer sa prochaine biographie à Saint Louis, tient d'ailleurs à préciser qu'il n'est *« pas historien ». « Il me semblait,* ajoute-t-il, *qu'on pouvait par une approche différente interpréter psychologiquement le caractère et l'œuvre d'Henri IV. L'exhaustivité prive l'historien de la mise en scène. »* L'abondante citation des chroniques d'une époque d'avant la presse, et où cependant l'opinion publique commence, notamment par le canal de l'imprimerie, à peser d'un certain poids sur les événements, rapproche, en expliquant également son succès, cette biographie du reportage : les *Mémoires* de Pierre de L'Estoile, mais également les *Economies royales* de Sully. Plus que le *Napoléon III* de Philippe Séguin – il s'agissait de réhabiliter un empereur discrédité par la IIIe République – ou le *Georges Mandel* de Nicolas Sarkozy (2), ce récit raisonné de la vie d'un roi ne traduit-il pas surtout le souci des hommes politiques actuels de restaurer une *continuité de l'histoire de France* dont ils ont, à l'instar de tous leurs contemporains, l'angoissant sentiment que la modernité les éloigne sans retour ?

N. W.

(1) *Henri IV, le roi libre*, Flammarion, 542 p., 130 F.

(2) Philippe Séguin, *Louis-Napoléon le Grand*, LGF-le Livre de poche ; Nicolas Sarkozy, *Georges Mandel, le moine de la politique*, Grasset.

DROIT DE CITER

– Prends le chameau, mon chéri, fit tante Dot au retour de la grand-messe, en se laissant glisser à bas de l'aimable bête.

Le chameau, un dhalur arabe blanc (une seule bosse) du célèbre troupeau de la tribu Ruola, avait été le cadeau d'adieu, sacoches de selle bourrées d'or pâle et de clinquants en prime, d'un riche nabab du désert qui possédait un « Hôtel du Levant » du côté de Palmyre. J'ai toujours pensé qu'étant donné sa provenance, il était tout à l'honneur de ma tante de ne pas l'avoir baptisé Zénobie, Longinus ou Aurélien, comme l'aurait fait une femme d'un caractère moins élevé ; au lieu de quoi, elle disait toujours sur un ton détaché « mon chameau » ou « le chameau ».

ROSE MACAULAY, extrait des *Tours de Trébizonde*, traduit de l'anglais par Isabelle Chapman, 10/18, « Domaine étranger », nº 2570.

Foire du livre de Calcutta 1 500 000 visiteurs

Calcutta s'enorgueillit d'offrir chaque année, au tournant de janvier et février, alors que s'achève l'hiver, *« le plus grand rassemblement de lecteurs en Asie »*, avec ce qu'on appelle le *« Bai Mela »*. Cette Foire du livre, qui a lieu au pied du Victoria Memorial, a été créée en 1976 par la Fédération des éditeurs indiens. Elle est devenue, en moins de vingt ans, un élément important de la vie culturelle de la ville et se prévaut de vendre plus de livres que la Foire de Delhi, devenue, elle, internationale.

Plus de 1 500 000 visiteurs s'y sont rendus en douze jours, pour un chiffre d'affaires de quelque 60 millions de roupies (environ 12 millions de francs) et plus de 400 exposants, venus de toute l'Inde, étaient présents. Les éditeurs se disaient satisfaits : 75 % des visiteurs sont des acheteurs, surtout de textes scolaires et universitaires.

Certains consulats étrangers étaient également présents : l'Allemagne, la Grande-Bretagne et la France, avec sa vivante Alliance française. Le Bangladesh, aussi, était représenté, mais les journaux annonçaient, lundi 20 février, que, pour la première fois, à la demande de l'Association des éditeurs bangladais, la vente de livres imprimés en Inde était interdite à Dacca, pour la Foire annuelle de la Bangla Academy.

N. Z.

HEINE EN HÉBREU : RETOUR D'UN FILS PRODIGUE ?

L'œuvre du poète allemand Heinrich Heine, né au sein de la religion juive en 1797, et converti au christianisme en 1826, serait-elle en passe d'être réincorporée dans la culture juive ? Certains intellectuels israéliens « laïques » s'efforcent en tout cas de l'y replacer, comme le montre à sa façon l'anthologie de textes à thèmes « juifs », parfois peu connus, de Heine, réunis par Yehouda Eloni et Shlomo Tanny (publiée, en hébreu, aux éditions Reshafim, sous le titre *Et ils ne diront pas le Kaddish* (prière des morts). Heinrich Heine avait, il est vrai, compté, avant sa conversion, au nombre des fondateurs de la *Wissenschaft des Judentums* (science du judaïsme), avec l'historien Leopold Zunz. Heine délaisse ces voies dans l'atmosphère d'antisémitisme qui submerge l'Allemagne après 1819, et pense obtenir avec son baptême sa *« carte d'entrée dans la culture européenne »*.

Mais toute sa vie il continuera à consacrer vers et propos au judaïsme. Pour les intellectuels israéliens « laïques » d'aujourd'hui, intégrer Heine le « renégat » s'explique par le souci de dissocier le « canon » de la culture juive des excommunications religieuses. Mais si Heine est un précurseur de la modernité – juive ou non – n'est-ce pas surtout parce qu'il fut l'un des premiers à vivre le tiraillement douloureux d'identités contradictoires réunies sur une seule tête ?

■ **ÉTATS-UNIS** Réalisé à partir d'une tournée de conférences données au Caire, le dernier livre de réflexions politiques de Noam Chomsky, *World Orders, Old and New* (« les ordres du monde ancien et nouveau », éditions Pluto), est, pour le moment, fraîchement accueilli par une partie de la critique anglo-saxone. Le *Times Literary Supplement* (Angleterre) dénonce ainsi dans cette vision d'un monde dominé par une Europe occidentale engagée depuis cinq siècle dans un processus impitoyable de conquête, des relents de populisme *« sorélien »* (du nom de Georges Sorel, 1847-1822, théoricien de la violence politique, un des inspirateurs de Mussolini).

■ **LANGAGES DU MONDE** L'American Association for the Advancement of Science a tenu, samedi 18 février, sa conférence annuelle. Les linguistes se sont inquiétés de la situation des langues parlées dans le monde, dont le nombre pourrait diminuer de moitié d'ici un siècle. On recense actuellement près de 6 000 langages, or, pour qu'une langue soit préservée, il semble qu'elle ait besoin d'au moins un million de locuteurs.

La plupart ne sont parlées que par 5 000 à 10 000 personnes. Les langues les plus menacées sont principalement celles de populations situées en Afrique et en Indonésie. Depuis 1993, les Indiens d'Amérique ont entrepris un programme de formation en enrôlant professeurs et étudiants pour réapprendre dix langues menacées d'extinction (rien qu'en Californie, on compte 49 dialectes indiens).

■ **GRANDE-BRETAGNE** Il était temps ! Pour le vingtième anniversaire de sa mort, les Anglais vont rendre hommage à l'un de leurs plus grands humoristes, P. G. Woodehouse en créant un club d'admirateurs comme il en existe déjà aux Etats-Unis, aux Pays-Bas, en Suède et en France.

■ **RUSSIE** « Il y a cinquante ans, la victoire », « Cinquante ans après... », en ce début d'année 1995, la presse littéraire russe *(Knijnoie Obozrenie, Literatournaïa Gazeta, Literatournaïa Roccia)* commémore la fin de la deuxième guerre mondiale. A chacun sa rubrique pour célébrer cet anniversaire qui n'est pas seulement celui des nostalgiques du « bon vieux temps communiste », comblés de récits et mémoires de guerre.

C'est aussi l'occasion, en ces jours sanglants, de mettre la guerre en perspective : *Literatournaïa Gazeta* publie ainsi une interview de l'écrivain russe Viktor Astafiev (renommé pour ses écrits sur la guerre et sur la campagne sibérienne) à propos de son dernier roman *Maudits et Assassinés*, dont l'action se déroule lors de la « grande guerre patriotique » et dont certaines descriptions rappellent cruellement les horreurs du conflit en Tchétchénie.

Correspondance

A la suite de l'article sur la vente des droits, en France, du dernier roman et d'un recueil de nouvelles de Salman Rushdie (« Surenchère autour de Rushdie », « Le Monde des livres » du 17 février), nous avons reçu d'Olivier Orban, PDG de Plon, les précisions suivantes :

J'ai lu, comme beaucoup de vos lecteurs dans le supplément littéraire du *Monde* en date du 17 février, l'article de Mme Noiville sur les conditions d'acquisition du prochain roman et d'un recueil de nouvelles de Salman Rushdie. Cet article met en cause directement et indirectement Plon. Il appelle de ma part les remarques suivantes :

Comme il est de coutume dans le monde anglo-saxon, le roman de Salman Rushdie, *The Moor's Last Sigh* a été mis aux enchères. Cinq éditeurs français : Gallimard, Grasset, Stock, Christian Bourgois, associé au Seuil, et Plon ont voulu en acquérir les droits.

A lire *Le Monde*, de tous ces éditeurs, seul Plon n'avait pas la légitimité de le faire. A 420 000 dollars, Christian Bourgois, et à 430 000 dollars, Stock, s'ils l'avaient emporté, respectaient le symbole représenté par Rushdie. A 450 000 dollars, mes chers confrères partent en guerre contre l'argent, les mœurs de l'édition française et les *« préoccupations quantitatives »*. C'est une mauvaise querelle mais on est en droit d'attendre plus d'objectivité et de sérénité de la part d'un journal comme *Le Monde*, qui semble ratifier ce jugement.

Si, en revanche, la vraie question soulevée n'avait pas été l'argent mais la nature des liens qui existent entre un auteur et son éditeur, problème beaucoup plus intéressant et complexe – pourquoi, un jour, un auteur décide-t-il d'interrompre le pacte moral ou conventionnel avec un éditeur ? –, alors *Le Monde* aurait dû prendre la peine de se renseigner.

Ivan Nabokov dirige chez Plon une collection de littérature étrangère, « Feux croisés », qui compte de prestigieux écrivains tels que V. S. Naipaul, Nadine Gordimer (prix Nobel), William Gaddis. Chacun sait, dans notre profession, le rôle qu'il a eu dans la publication des derniers ouvrages de Salman Rushdie. L'ignorer ou le taire, c'est tronquer l'information et réduire exclusivement à une affaire d'argent une préférence éditoriale. La règle des enchères n'exclut à aucun moment, en effet, la volonté de l'auteur d'aller vers l'éditeur de son choix. Qui pourrait imaginer que, pour 20 000 ou 30 000 dollars de plus, Salman Rushdie renoncerait à exercer cette liberté, une des seules qui lui restent ?

C'est gravement l'injurier que de le prétendre, de même que c'est injurier un éditeur – quel qu'il soit – que de faire un parallèle entre l'argent d'une fatwa et l'argent que l'on donne à un auteur pour avoir le droit et l'honneur de publier un chef-d'œuvre.

Olivier Orban

★ **Président-directeur général de Plon.**

COLLOQUES, BULLETINS ET SOCIÉTÉS

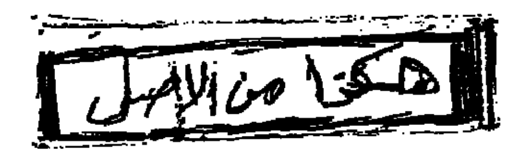
■ **L'ASCALF (Association for the Study of Caribbean and African Literature in French) organise son prochain colloque international à Dublin les 8, 9 et 10 avril, *avec la participation de Francis* Bebey et René Depestre. Renseignements et inscriptions jusqu'au 10 mars auprès de Patricia Little, St. Patrick's College, Drumcondra, Dublin 9, Irlande, Fax : 353-1-837-61-97).**

■ **ATD-QUART-MONDE organise, vendredi 24, samedi 25 et dimanche 26 février, au centre des congrès de la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette à Paris, les Huitièmes Journées nationales du livre contre la misère (entrée libre).**

■ **A LA MAISON DU DANEMARK, dans le cadre d'une exposition consacrée à Karen Blixen, qui se tient du 2 au 13 mars, Geneviève Brisac donnera une conférence sur l'écrivain danois, *jeudi 2 mars à 19 heures* (142, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris, réservation : 44-31-21-21 ; *l'exposition sera ouverte tous les jours*, de 13 heures à 18 heures et à partir de 14 heures les dimanches et jours de fête).**

■ **DES JOURNÉES MICHEL FOUCAULT *auront lieu à la Villa Gillet* à Lyon, vendredi 10 et samedi 11 mars, à l'occasion de la publication des *Dits et Ecrits* du philosophe (Gallimard) ; y participeront : Arlette Farge, Pierre Michon, Jacques Neefs, Antoine de Gaudemar et Roger Chartier. Divers autres manifestations auront lieu dans le cadre de la même Villa Gillet : une lecture-spectacle en hommage à Louis Calaferte, « C'est la guerre », dirigée par Jean Lacornerie (du 28 février au 11 mars) ; dans le cadre du séminaire sur « le témoignage », une conférence de Michel Schneider, mardi 14 mars à 20 h 30, sur *Billy Budd* de Melville, et de Michel Riffaterre, sur le témoignage en littérature, mardi 21 mars à la même heure ; enfin, vendredi 24 et samedi 25 mars, se *tiendra un colloque intitulé* « Témoignage et fiction », organisé conjointement par l'université Louis-Lumière Lyon-II (Villa Gillet, 25, rue Chazière, 69004 Lyon, tél. 78-27-02-48).**

■ **« CRISE DES IDÉOLOGIES, pérennité des cultures politiques », *tel est le thème d'une soirée-débat* organisée, mercredi 8 mars à 19 h 30 dans le cadre des Revues parlées du Centre *Pompidou*, à l'occasion de la publication du numéro de la revue *Vingtième siècle* consacrée à la culture politique des Français (petite salle, 1er sous-sol, entrée libre).**



Foire du livre de Calcutt[a]
1 500 000 visiteur[s]

COLLOQUES, BULLETINS ET SOCIÉTÉS

Les engagements déçus d'Edith Thomas

Au-delà d'une étonnante chronique sur la Résistance et le milieu intellectuel communiste, le Journal et les Mémoires de cet écrivain aux diverses facettes portent témoignage d'un « humanisme féminin »

LE TÉMOIN COMPROMIS
Mémoires
d'Edith Thomas.
Présenté par Dorothy Kaufmann.
Ed. Viviane Hamy,
234 p., 129 francs.
PAGES DE JOURNAL 1939-1944
suivies de Journal intime
de monsieur Célestin Costedet.
d'Edith Thomas.
Présenté par Dorothy Kaufmann,
Ed. Viviane Hamy,
332 p., 159 francs.

Que l'on découvre le journal intime d'un écrivain vingt-cinq ans après sa mort n'est pas si rare. Mais que l'on publie ensemble, alors qu'Edith Thomas (1909-1970) est très oubliée, trois inédits d'elle – ses Mémoires écrits en 1952, *Le Témoin compromis*, des pages extraites de son propre journal 1939-1944 et encore cette fiction qu'elle a rédigée sous forme d'un journal intime tenu en 1940-1941 par *Célestin Costedet, son anti-héros « pétainien »* – est assurément remarquable... L'ensemble forme une sorte de palimpseste autobiographique révélateur de l'esprit d'une ancienne *chartiste, devenue archi*viste-paléographe aux Archives nationales, chargée de l'inventaire des documents relatifs aux *« religionnaires fugitifs »* des XVII[e] et XVIII[e] siècles. *Dans les divers pa*piers qu'Edith Thomas a laissés à son institution ainsi qu'à son amie Dominique Aury, une universitaire du Massachusetts, Dorothy Kaufmann a *su trouver un* ensemble de manuscrits de valeur à la fois littéraire et historique, qui retracent en commun une étonnante chronique des années de la seconde guerre mondiale ; *ces témoignages*, qui portent essentiellement sur le milieu intellectuel et communiste, sur la Résistance et la collaboration, sur la *vie quotidienne*, sont probablement *apparus à leur auteur comme* trop personnels pour être publiés de son vivant. Il se peut aussi que les éditeurs, pour qui elle n'était plus alors qu'une bonne biographe (1), aient préféré *ignorer* son *souci autobio*graphique.

Née à *Montrouge* dans une famille petite-bourgeoise *« plutôt de droite »*, Edith Thomas décida à seize ans de se convertir au protestantisme : *« C'était le premier acte de ma liberté. »* Après l'école des Chartes, dont elle sortit diplômée en 1931, et les premières atteintes d'une tuberculose osseuse, *« sous la pression de cette vie à la fois violente et dénuée »*, elle écrivit un livre qui reçut, sur manuscrit, un prix décerné par *La Revue hebdomadaire*. Elle fit le service de presse de ses deux premiers romans, qui furent publiés ensemble *(La Mort de Marie* et *L'Homme criminel)*, le 6 février 1934 ; pendant qu'elle signait, les émeutes faisaient rage, non loin des éditions de la NRF. A l'instigation de ses camarades normaliens, dont Jacques Soustelle, elle s'intéressait au marxisme et aux communistes et, un jour, elle voulut rencontrer Aragon : lorsqu'il arriva à La Closerie des lilas, elle l'attendait depuis longtemps ; quand il commença à « déchiqueter » ses croissants, elle ne le voyait déjà plus que comme un carnassier aux dents pointues, étranger à toute humanité. Cependant, elle s'agrégea à l'Association des écrivains et artistes révolutionnaires (AEAR), où elle expérimenta à ses dépens des stratégies personnelles qui n'avaient rien de révolutionnaire. Au début du Front populaire, elle se mit à gagner péniblement sa vie comme *« manœuvre intellectuel »* à la Bibliothèque nationale : *« Dehors, c'était juin 36. On sifflait dans les rues* L'Internationale. *On occupait les usines. Et moi, je devais faire des fiches derrière des grilles. J'enrageais. »* Alors, elle proposa des enquêtes sur la condition des femmes à *Vendredi*, à *Commune*, à *Regards*. Elle voulait faire carrière dans le reportage et la critique littéraire ; ainsi quand Aragon l'engagea comme grand reporter à *Ce soir*, qu'il venait de fonder et dirigeait avec Jean-Richard Bloch, elle en fut *galvanisée. En 1936 toujours, elle* partit pour Vienne, d'où elle téléphona des articles remarqués par Nizan, puis pour l'Espagne républicaine, où elle se sentit enfin utile et à sa place.


COLLECTION PRIVÉE
Edith Thomas, un féminisme classique et érudit

Edith Thomas, que la déclaration de guerre mit en état de vigilance extrême et de froide colère, sut d'emblée que la France de Pétain ne serait pas la sienne ; après un nouvel accès de tuberculose (elle n'était pas dupe des maladies et connaissait leur bon usage), elle fut placée, en tant que *« chômeur intellectuel »* de Vichy, aux Archives nationales : *« Mon travail concernait des documents périmés depuis des siècles et ne servait qu'à préparer des études dérisoires.* [...] *J'échangeais du temps contre une rémunération précaire qui m'assurait ma liberté. J'aurais aussi bien chanté dans les rues ou vendu des pommes frites. L'essentiel, c'était de ne rien faire qui pût servir à cette société. »* Plus tard, en 1942, elle souhaita s'inscrire officiellement au Parti, parrainée en bonne et due forme par Claude Morgan : *« J'avais trouvé dans mon adhésion intellectuelle au communisme une sorte de confort moral »*, avait-elle noté en toute lucidité dans son Journal du 9 septembre 1939... Engagée dans la Résistance, membre du Comité national des écrivains (CNE), elle mit en contact les personnes, transporta des tracts, visita les maquis de Francs-tireurs et partisans, travailla pour *Les Lettres françaises* et les Editions de Minuit (de Gaulle cita d'ailleurs dans son discours du 31 octobre 1943 à Alger quelques vers de son poème « Tuileries », publié dans *L'Honneur des poètes)*. Elle organisa également les réunions parisiennes du CNE chez elle au 15, rue Pierre-Nicole, derrière le Val-de-Grâce : par chance, son immeuble n'avait pas de concierge qui aurait pu s'étonner de ces vélos entassés dans l'entrée, surveiller la boîte aux lettres ou les allées et venues de ces trop nombreux « bridgeurs » : Mauriac, Blanzat, Eluard, Paulhan, Debû-Bridel, Morgan, Guéhenno, Guillevic, *« les plus blasés, les plus sceptiques, les plus désabusés, les plus méfiants faisaient en l'homme un acte de foi »*. Véritable cheville ouvrière de la Résistance, elle vécut, pendant ces années fraternelles et dangereuses, au plus près de ses idéaux : *« Je ne voulais voir alors que le courage et la pureté. »*

Mais celle qui avait noté dans son journal du 23 février 1941, *« nous ne pourrons jamais exiger assez du monde qui sera après »* eut au lendemain de la Libération au moins deux graves raisons morales de désespérer des autres et d'elle-même : pendant l'épuration, en pleine période de règlements de comptes et de listes noires, elle se raidit dans son ferme soutien sans état d'âme à un CNE qu'elle ne considérait pourtant plus que comme un *« tremplin publicitaire pour Aragon et Elsa Triolet »*. De la même manière, elle voulut se comporter en bonne militante du Parti *« seul moyen efficace de transformation sociale »*, et tenta loyalement de remplir les objectifs fixés par la hiérarchie. Elle créa, entre autres, un périodique de seize pages imprimées en héliogravure, *Femmes françaises*, qu'elle se refusait, malgré les pressions de ses collègues, à réduire au modèle de *Marie-Claire*, alors en pleine expansion. Elle invitait plutôt Dominique Aury ou Clara Malraux à lui donner des articles. Fatalement, Edith Thomas finit par envoyer sa lettre de démission de *Femmes françaises*, prétextant sagement, comme on le lui avait demandé, des raisons de santé. Claude Bellanger, qui n'était pourtant pas de la même Résistance qu'elle, lui proposa de travailler au *Parisien libéré*. Après avoir demandé l'accord du Parti, elle accepta.

Mais ce n'était pas assez : en 1949, participant au Comité pour l'étude de l'histoire de la deuxième guerre mondiale, elle fut chargée de faire remplir à deux ex-membres du Front national, Madeleine Braun et Pierre Villon, un questionnaire promis à une réserve de communication de cinquante ans : cette demande d'informations sur les activités devenues historiques de certains résistants communistes allait poser problème et *« remonter »* toute la hiérarchie. Dans le même temps, Edith Thomas, submergée de doutes après les affaires Rajk et Tito, décidait de quitter le Parti. Quand Jacques Duclos conclut qu'il devait encore en référer au comité central au sujet de ce problématique questionnaire, elle lui annonça son départ. *« Quitter le Parti, c'est la mort »*, lui répondit-il... C'était tout du moins l'ostracisme et l'isolement ; mais elle était habituée à la solitude, l'ayant assumée sous toutes ses formes, *« affective, morale, professionnelle et politique »*, depuis l'âge adulte. Edith Thomas, en toute connaissance de cause, publia donc sa lettre de démission intitulée « Critique et autocritique » dans le *Combat* de Claude Bourdet des 16 et 17 décembre 1949 : *« C'était tout un pan d'existence qui tombait derrière moi dans le noir. »*

« Quitter le Parti, c'est la mort »
Jacques Duclos

Et il est vrai qu'en cette année 1952 où elle rédigea ses Mémoires – dont le titre, *Le Témoin compromis*, est à lui seul un aveu terrible pour une personnalité aussi entière – son bilan intime était rude : échec de son engagement politique, échec de sa mythologie résistante, que remettait en question *La Lettre aux directeurs de la Résistance* de Jean Paulhan alors publiée en volume aux Éditions de Minuit après des années d'âpres polémiques dans la presse, échec de sa vie sentimentale et de sa carrière de journaliste ou d'écrivain : *« Mon ombre est la même qu'il y a vingt ans. Je me suis seulement, de refus en refus, un peu plus durcie. »* Figure d'un féminisme classique et érudit, représentante de la fidélité à l'esprit de la Résistance, Edith Thomas posséda, sinon le bonheur conformiste qu'elle ne regrettait pas, du moins la force de la vertu et la volonté d'inventer un *« humanisme féminin »*, selon les termes de sa dernière lettre à son frère, en 1970 ; son journal et ses Mémoires, si émouvants en leur simplicité et qualité, en portent maintenant témoignage. *« La vieille Staël disait que la gloire est le tombeau du bonheur,* notait-elle le 7 septembre 1942. *Mais, pour une femme, consentir à sa singularité est déjà un tombeau. »*

Claire Paulhan

(1) Edith Thomas a essentiellement écrit, après-guerre, des essais sur *Jeanne d'Arc* (1947), *Les Femmes de 1848* (1948), *Pauline Roland* (1956), *Les « Pétroleuses »* (1963), *Rossel* (1967), *Louise Michel* (posthume : 1971). Avant la guerre, elle avait publié quatre romans : *La Mort de Marie* (1934), *L'Homme criminel* (1934), *Sept-Sorts* (1935) et *Le Refus* (1936).

Des Forêts, de la fable à l'inachevable

Avec une remarquable rigueur, Jean Roudaut suit pas à pas l'auteur du « Bavard » dans sa quête d'une « vérité toujours plus impérieuse »

LOUIS-RENÉ DES FORÊTS
de Jean Roudaut.
Seuil, « Les Contemporains »,
260 p., 149 F.

Dresser le bilan d'une œuvre, la considérer comme un ensemble cohérent, lisible dans son unité, alors même que l'auteur est encore vivant, peut sembler une démarche contestable et prématurée. Qu'est-ce qui empêcherait en effet l'écrivain, par un livre encore à écrire, de venir démentir cette cohérence, de briser cette unité que l'analyse du critique a tenté d'établir ? L'audace pourtant est ici pleinement justifiable. Doublement : par le caractère que Jean Roudaut a donné à son essai d'abord ; ensuite et surtout par la singularité propre de l'œuvre en question, rare, tenant tout entière en quelques volumes et dont la dernière étape s'est délibérément placée sous l'invocation obstinée de l'inachevable.

LE CHEMIN DE L'INACHEVÉ

D'emblée, dès son premier livre – *Les Mendiants*, en 1943 – Louis-René des Forêts s'est engagé sur un chemin qui, un demi-siècle plus tard, reste le sien. Non du tout que les volumes qui devaient suivre fussent inscrits dans un projet posé d'avance, conscient, maîtrisé, qu'il s'agissait d'illustrer, auquel il fallait *obéir : peu d'écrivains se* sont moins fait les gestionnaires avisés de leur travail, ont autant accepté de se livrer à l'imprévisible, d'abandonner les prestiges négligeables d'une reconnaissance trop facilement obtenue. Simplement, des premières pages du roman *Les Mendiants* à cette dernière étape, qui a pour titre *Ostinato*, et dont les fragments dispersés semblent impuissants à *faire* un livre (1), des *« voies et détours »* de la fiction – *Le Bavard* (1946), *La Chambre des enfants* (1960) – aux grands poèmes – *Les Mégères de la mer* (1967), *Poèmes de Samuel Wood* (1988) –, une courbe se dessine : *la courbe d'une quête* sans fin, épousant le mouvement de la vie et qui, comme l'écrit des Forêts, se réserve, *« tout en n'y croyant pas, une chance de salut »*. *Mais le mot de « quête »*, associé à cette idée toute théorique de salut, pourrait prêter à confusion et permettre d'introduire une perspective absente : celle du spirituel ou du religieux. *Loin et pourtant* proche de cet horizon – comme Bataille, Klossowski, Leiris, Queneau, Laporte ou Blanchot, les pairs dans les lettres –, l'espace de l'œuvre est au contraire *exclusivement* littéraire et textuel. Et si le langage renvoie à des réalités ineffables, ce seront celles de l'enfance, de l'innocence perdue et de la mémoire, de la musique *et* du chant. Un ample théâtre mental se dresse, une architecture étrange, rêvée autant que pensée, où des voix vaines espèrent, des paroles bavardes attendent, comme *sur* la scène beckettienne, leur propre épuisement. La fiction elle-même est, ou plutôt fut, le lieu privilégié de ce théâtre ontologique, où tout un jeu complexe de miroirs, de simulacres et d'illusions s'affirme pour aussitôt s'infirmer, où la quête, comme le note Jean Roudaut, *« se conteste pour progresser »*, *« évolue en s'inversant »*. Le lecteur lui-même est invité à entrer dans ce drame *intense et ironique*, auquel il ne participe que pour s'y perdre.

Chez Louis-René des Forêts, *« tout »* cependant n'existe pas pour aboutir et s'exaucer dans un Livre total, tel que le rêvait Mallarmé. Là non plus, la religion, fût-elle celle de la littérature, n'a pas sa place. On ne fait pas carrière dans les lettres. Les mots désignent le silence auquel ils aspirent : *« L'écriture n'est pas un moyen de s'affirmer mais de s'effacer »*, constate Jean Roudaut. Et dans *Les Mégères de la mer* : *« Étouffée soit ma voix, biffé le patronyme qui m'enchaîne... »* L'échec, l'impossible, le manque, constituent des catégories littéraires autant qu'existentielles ; catégories sous lesquelles la vie ploie, l'écriture s'infléchit : *« Maintenir l'idée de l'impossible, avec la volonté de l'amener à être, rend l'existence exceptionnelle, fait que rien n'est nécessaire ni banal. Le silence habite le langage comme un impossible »*, écrit encore le critique. Renonçant à la fable, les *Poèmes de Samuel Wood* et surtout les fragments d'*Ostinato* – *« art du début perpétuel, qui dit en même temps sa fin »* (Roudaut) –, explorent une zone plus intime de l'être. Ce qui est là cherché c'est une *« cadence du cœur »* et en même temps une consonance avec l'univers naturel ; *ce qui est désiré*, c'est cette *« ivresse qui est le désespoir absolu voisin du bonheur »* dont parlait déjà *Le Bavard*.

« Écrire, cela suppose une exigence rigoureuse et exclusive, un mouvement vers une vérité toujours plus impérieuse mais toujours plus fuyante, et qui s'affirme comme si essentiel qu'on ne peut s'en écarter sans la certitude de gravement faillir », affirmait des Forêts, répondant à un questionnaire de la revue *Tel quel*, en 1962 (2). De cette *« exigence rigoureuse »*, l'écrivain ne s'est jamais départi. Cependant, la *« beauté terrible »* du monde, si elle est nommée et exaltée, reste, dans l'univers de des Forêts, lointaine, comme absente ou figée par un regard impuissant à la saisir aussi bien qu'à se laisser saisir par elle.

ÉLOGE DU SILENCE

Au terme d'un essai exemplaire, après avoir admirablement analysé, en chacun des livres de des Forêts, le mouvement de l'écriture et le déploiement de ses thèmes, Jean Roudaut en vient à nommer, non sa finalité, mais son unité, son lieu. Il rejoint ainsi, en un geste critique rigoureux et digne, libre aussi, ses propres espaces de pensées, ces *« lieux de composition »*, dont, dans ses propres livres, il s'est fait l'arpenteur. *« L'œuvre fait l'éloge du silence par la voix d'un Bavard, de la parole vraie par le procédé des fictions ; elle tend à la transparence par l'énigme, à la rectitude par des déviations. Elle ne vise à l'énonciation d'aucune vérité, mais à construire un lieu d'existence sereine. »* Paradoxal dans son essence, le monde de des Forêts ne fait pas du paradoxe le principe d'un art dont il serait le maître. C'est dans le tremblement d'une essentielle incertitude qu'inachevée et inachevable, elle trouve sa valeur et sa beauté.

Patrick Kéchichian

(1) Des extraits d'*Ostinato* ont été publiés dans diverses revues (*NRF*, janvier 1984), *Art Press* (décembre 1986), *L'Ire des vents* (1987), *Instants I* (mai 1989), *Cahiers Louis-René des Forêts* (Le Temps qu'il fait, 1991), *Le Cahier du refuge* (juillet, 1994) et dans un volume, *Face à l'immémorable* (Fata Morgana, 1993)

(2) Repris chez Fata Morgana, sous le titre *Voies et détours de la fiction*, (1985)

La vérité en miettes

En trois parties, Florence Seyvos décompose une Alice au pays des attentes, jeune fille en devenir, observatrice des autres et du monde dans un kaléidoscope de sentiments

LES APPARITIONS
de Florence Seyvos.
Ed. de l'Olivier,
206 p., 119 F.

Après avoir publié plusieurs ouvrages destinés à l'enfance et à la jeunesse (à l'Ecole des loisirs), puis, se faufilant dans la cour des grands, un récit remarquable, *Gratia* (1), Florence Seyvos passe, aujourd'hui, au roman. Et nous assistons à la métamorphose d'une conteuse en romancière, qui, désormais, ne s'adresse plus à un secteur du public prévu d'avance, mais navigue à l'estime, dans l'espoir de rencontrer ces silhouettes à contre-jour, sans visage, qui pourraient devenir ses lecteurs.

L'histoire qu'elle nous raconte, ici, n'est pas au centre de la narration ; elle est fluctuante, erratique, chronologiquement capricieuse, sans pour autant donner l'impression d'une audace voulue par l'auteur, moins encore d'une astuce, mais plutôt que celui-ci tient en réserve des richesses. (Si *Le Bruit et la Fureur* tombait aujourd'hui dans nos mains comme une nouveauté, ne risquerions-nous pas de le trouver *« mal composé »* ?)


BRUNO GARCIN GASSER

Florence Seyvos, une conteuse en romancière

Le personnage principal de ce roman, celui qui observe, écoute, réfléchit, s'appelle Alice. Elle a environ vingt ans dans la première partie, treize dans la deuxième, et quatorze dans la dernière – laquelle correspond enfin au titre et, comme les apparitions dans tous les lieux saints consacrés à ces phénomènes, se font attendre. Facile en apparence, dure dans le fond, facile à impressionner, impossible à convaincre et, à l'âge de vingt ans, en permanence exaspérée, Alice est une petite personne étonnée *« par sa propre capacité à donner l'image d'un être raisonnable alors qu'elle se sait folle »* ; et qui, tout indépendante qu'elle se prétende, vit dans la crainte de *« tomber hors du monde »*, pour peu qu'elle échappe à la surveillance des autres.

Or qui sont-ils, ces « autres » ? Pour le principal, sa mère, qui s'est remariée, et vit au Brésil. Alice, qui, faute de mieux, l'aime bien, a même accepté, naguère, qu'elle adopte l'enfant d'un premier mariage de son nouveau mari. Il s'agit d'un garçon mentalement handicapé – ce José, adolescent goulu, qu'Alice héberge un moment, le temps des vacances. Pendant son séjour, elle met à profit toutes ses ressources de gentillesse, se montrant capable d'encaisser mille contrariétés, voire des drames – mais le lecteur ne peut pas s'empêcher de la soupçonner prête à commettre un crime avec placidité, pour avoir la paix. (On songe aux enfants dostoïevskiens de la grande Ivy Compton Burnett.)

Il n'est pas interdit de supputer que le secret d'Alice est de ne pas avoir été aimée. Il y a deux sortes de gens : ceux qui, dans leur enfance, ont été caressés par leurs parents, le toucher de la mère et du père devenant au fil des ans une large caresse qui s'étend, revient, rassure, console ; et ceux qui n'ont jamais senti, au cœur de la nuit, quand les figures précoces du cauchemar se dressent, la tiédeur de leurs mains posée sur leur sommeil. Dans la troisième partie de l'ouvrage, on retrouve l'adolescente dans un groupe d'exaltés en pèlerinage au sanctuaire de Bjor, en Albanie, où, dit-on, apparaît la Vierge Marie – que Duns Scott tenait pour le but de la Création, afin que le Créateur ait eu, Lui aussi, une mère... A Bjor, quatre enfants l'ont vue, autrefois, et continuent de la voir, chaque jour, à la même heure.

Alice, qui, elle, ne croit même pas au fait d'être incroyante, suit les cérémonies, regarde, écoute et, sans répit, l'oeil relié à la pensée, observe : aussi bien le comportement des dévots que cette vieille dame dont le rouge à lèvres, trop vif, ne met en valeur *« que les rides acérées qui bordent la lèvre supérieure et la font ressembler à un soleil triste dans un dessin d'enfant »*. Pourtant, ce jour où, lasse du groupe de fanatiques, elle pénètre et s'égare dans un champ de maïs, qui a provoqué, soudain, ce grand froissement de feuilles desséchées derrière elle, qui l'a poursuivie ? Serait-ce le diable ? Elle laisse aux improbables témoins le soin de le supposer...

On dirait que, pour Florence Seyvos, il n'y a ni Bien ni Mal, mais, éparses, des bribes de cette vérité qui, comme l'univers, nous échappe, alors que nous continuons de l'imaginer, une et unique, illimitée et éternelle.

Aussi, son style est-il tout concentré sur ces *« captures »* de la réalité qui, en quelques mots, épinglent la sauvagerie et le ridicule du quotidien, et l'intense solitude des fantaisies et des modestes illuminations auxquelles on essaie de prêter foi, pour s'aider à vivre.

Hector Bianciotti

(1) Editions de l'Olivier, 1992.

Dernières livraisons

HISTOIRE LITTÉRAIRE

LES ROYAUMES DE GEORGES BERNANOS, de Jean Bénier
« Jouer avec l'espérance des hommes c'est duper la faim et la soif du pauvre », affirmait Bernanos. C'est la figure du *« chrétien entier »* que l'auteur, qui connut l'écrivain lors de son exil au Brésil, tente de restituer. A la fois livre de souvenirs et réflexion sur les points les plus sensibles de l'itinéraire de Bernanos – ses rapports avec l'Action française, le patriotisme, l'antisémitisme et la référence à Edouard Drumont... –, cet ouvrage se place tout entier (comme l'*« envoi »* en fin de volume en témoigne) sous le signe de la vocation religieuse de l'auteur du *Journal d'un curé de campagne* (Librairie bleue, Amis des Cahiers bleus, Espace Argence, bd Gambetta, 10000 Troyes, 350 p., 145 F).

LITTÉRATURE FRANÇAISE

DES NOUVELLES DU BON DIEU, de Didier Le Pêcheur
Un écrivain se tue pour savoir enfin s'il y a d'autre existence que celle imaginaire de ses personnages. Trois hommes à leur tour, tout droit échappés de la fiction, décident d'interroger le mort. Une femme, Karénine, se joint à eux. Didier Le Pêcheur a écrit le roman de l'aventure romanesque. Le romancier a-t-il, tel Dieu, le pouvoir de rendre immortel ? Un récit drôle et tendre sur un thème séduisant, mais périlleux (Julliard, 146 p., 85 F).

LE DROIT AU GRIS, de Petr Kral
Les *« orbites creuses des façades »* et les *« corridors du vent »*, le *« paysage en tous sens »* de Lisbonne, Trieste, Prague ou Berlin, de Munich et Barcelone forment la trame de ces poèmes, qui sont autant de *« fragments de métropole »*. Loin des enchantements naïfs et des hymnes à l'urbanité, Petr Kral inscrit son lyrisme dans une histoire déchirée, dont ses vers sont comme les éclats, pour dire que *« le monde est là, à jamais inachevé »* (Le Cri - Jacques Darras, 43, rue Guillaume-Stocq, Bruxelles). Du même auteur, la Maison des écrivains étrangers et des traducteurs a récemment publié un recueil de proses, *Arsenal*, en version française et tchèque (MEET, BP 94, 1, bd René-Coty, 44602 Saint-Nazaire, 100 p., 94 F).

APPRENTISSAGES, de Lorand Gaspar
« La poésie ne supporte pas l'établissement. Il ne faut pas la réussir. Laisser le plastron à la prose. Il faut tuer l'aisance », affirmait Henri Michaux à Lorand Gaspar, qui rapporte ses propos dans ce recueil d'essais, ou plus précisément de libres réflexions. Un des poètes majeurs de sa génération ne craint pas de se dire encore à l'âge des apprentissages (Deyrolle Editeur, 25, rue Condorcet, 75009 Paris, 160 p., 138 F).

LITTÉRATURES ÉTRANGÈRES

CARRIÈRES DE GRÈVE, de Friedrich Hölderlin
La belle collection « Scalène » propose une nouvelle édition bilingue de *Patmos* et *Carrières de grève* (*Fragments de la folie*). Les textes sont suivis d'un essai où se révèle l'empathie du traducteur, poète lui-même, avec Hölderlin : *« Il n'y a jamais dans les poèmes ni dans les textes de pensée, de tentative d'interprétation, de compréhension, d'intégration à un savoir. »* (Texte français de Roger Dextre, éd. Comp'Act, 9, place de la République, 01420 Seyssel, 65 p., 97 F).

Ben Jelloun, amour et réalité

En vingt et une apparitions et métaphores, le romancier marocain affronte les malentendus de la vie amoureuse

LE PREMIER AMOUR EST TOUJOURS LE DERNIER
de Tahar Ben Jelloun.
Seuil, 200 p., 79 F.

Tahar Ben Jelloun est plus séduisant que jamais, avec ses « histoires cruelles » réunies sous un titre joliment ambivalent, *Le premier amour est toujours le dernier.* Certains de ces courts récits avaient déjà été publiés dans divers journaux ou revues. On les croyait donc disparates et on s'imaginait que Tahar Ben Jelloun les avait rassemblés en un « recueil ». Il n'en est rien. Hormis ceux qui ont une vision étroite, compassée et conventionnelle du roman (ils sont malheureusement légion), les lecteurs pourront trouver ici, en vingt et un chapitres, en vingt et une apparitions et métamorphoses, le roman vrai de la vie amoureuse – ou plutôt de l'absence d'amour, de l'isolement, de l'enfermement.

Premier chapitre, « L'amour fou », qui commence ainsi : *« Cette histoire est une fiction. »* C'est un implacable roman policier, concentré, démontant la mécanique de la folie sadique d'un homme riche auquel une femme a prétendu résister. Ruses des femmes, violence des hommes, incompréhension, solitude, égoïsme, rêves perdus, existences gâchées, se succèdent et s'additionnent, de récit en récit. *« Ce livre raconte le déséquilibre et les malentendus entre l'homme et la femme arabes »*, explique Ben Jelloun dans le prière d'insérer.

AFFRONTEMENTS

Mais son texte est plus que ce qu'il en dit. Il affronte « le » malentendu entre les hommes et les femmes, tout simplement. Celui avec lequel la plupart des écrivains biaisent, comme on le fait dans la vie. Sinon, on mécontente tout le monde – Ben Jelloun en prend le risque. Car il ne faut pas que ces choses-là soient dites : ni l'irruption de l'irrationnel dans les relations amoureuses (« La vipère bleue »), dans la procréation (« Un fait d'hiver et d'amour »). « Troubadourisme » et « imprécations », voilà deux manières rassurantes d'aborder la question que Ben Jelloun refuse. Il préfère révéler la dérangeante réalité des amours et des malheurs.

A l'une des extrémités de la souffrance, un symbole, un enfant « en trop », ni garçon ni fille, qui sait que sa *« naissance fut probablement une erreur »*, qui ne sera jamais aimé et laisse grandir en lui une haine sans grandiloquence. Donc terrible. Et à l'autre bout de la misère morale, un vieil aristocrate espagnol, sans doute l'une des figures les plus touchantes de ce livre. Ancien diplomate, raffiné, élégant et amoureux d'un jeune homme, Jamil, vingt-deux ans. Passion impossible ? Mais non. Amour qui dure au point que Don Rodrigue donne tous ses biens à Jamil. Il n'avait pas prévu que les vieux messieurs vivent parfois plus longtemps que les jeunes hommes, et que les mères sont quelquefois bien cruelles... Pour ne pas rester sur cette image d'un homme seul, ruiné, Tahar Ben Jelloun a choisi de terminer ce parcours dans les méandres des destins humains par la très courte fable d'un polygame heureux, qui, *« arrivé à la quarantaine »*, fait *« bon ménage »* avec ses deux femmes. *« Amoureux, polygame et fidèle ! »* Insupportable, n'est-ce pas ? Pourtant voilà bien le personnage le « mieux vivant » de toutes ces histoires. Et qui les termine sur un plaisant constat (morale de Tahar Ben Jelloun ?) : *« Mais "il n'y a que la mort qui soit si plate" ! »*

Jo. S.

De la révolte à la gravité

POÉSIE COMPLÈTE 1966-1995
de Tahar Ben Jelloun.
Le Seuil, 576 p, 149 F.

Dans l'œuvre de beaucoup d'écrivains, la poésie constitue comme un territoire secret, à l'écart – notamment du succès. Chez Tahar Ben Jelloun, elle a pourtant été première, née – en 1966, sept ans avant le premier roman, *Harrouda* – d'une révolte et d'une colère, aux motifs bien concrets, ainsi qu'il l'explique dans la préface de ce livre où figurent tous les poèmes qu'il a écrits jusqu'à ce jour. Souvent narrative, prodigue d'images et de couleurs, généreuse, chargée de réminiscences, la poésie de Ben Jelloun apparaît comme blessée : *« Un jour le soleil s'est posé au / cœur de l'amertume / les plaies se sont fermées sur l'envol / d'un oiseau / l'oiseau libéré / devint astre du soupçon. »*

A la révolte des premiers poèmes – *« Il n'y aura plus qu'une résonance aveugle. Celle de la victime. »* – succède une tonalité non pas apaisée mais grave. Le regard s'aiguise ; l'expérience de vivre, sans doute, s'approfondit – *« Cette tendresse / cette lueur et la source / retirée dans la nuit / où nulle image n'est vagabonde. »* Amoureux, portant au jour la voix du deuil ou de l'amitié, le poème témoigne d'une intériorité plus grande : *« De nos souvenirs classés, perlés de désirs, / nous avons fait l'unique asile. »*

P. K.

Cache-cache avec la vie

Derrière l'apparente banalité du quotidien, Anita Desaï tisse onze nouvelles en trompe-l'œil où émerge une musique douce-amère

JEUX AU CRÉPUSCULE
(Games at Twilight)
d'Anita Desaï.
Nouvelles traduites
de l'anglais
par Anne-Cécile Padoux.
Denoël, « Empreinte »,
234 p., 125 F

Situées dans l'Inde contemporaine, de Bombay à Delhi jusqu'à Manali dans la montagne, ces nouvelles inédites en français et délicieusement traduites par Anne-Cécile Padoux datent de 1980. De la double ascendance d'Anita Desaï, de mère allemande et de père bengali, c'est l'Inde qui prédomine, l'Occident n'affleure qu'à peine, le temps d'une scène de ménage, d'une rupture âcre entre un couple de jeunes Américains incapables de se préserver dans un univers auquel ils échappent et qui leur échappe : *« Les encombrements et le vacarme de la circulation, les voyantes affiches de cinéma, les couleurs vives des vêtements des femmes, la profusion de jouets et de décorations de papier de couleur et de paillettes, les radios et les haut-parleurs réglés à leur maximum, et les vendeurs de fleurs, les pèlerins, les singes et les ours savants... »* Ils finiront par se perdre, d'ailleurs, ironiquement, en pleine nature, lors d'une rencontre avec un groupe de hippies.

C'est avec émotion qu'on lit le début de chaque récit, il ne s'agit pourtant que d'une petite phrase toute simple, sans poésie, sans romantisme qui devrait ne faire présager qu'une histoire sans histoire. Et comme une pierre que l'on bouge au bord d'un sentier ensoleillé, il y a toujours autre chose sous l'histoire, quelque chose d'un peu mélancolique, d'un peu inquiétant peut-être, lové entre les lignes comme un soupir sur une portée de musique. Tantôt, c'est un univers qui se brouille, une réussite qui s'écroule, une ambition qui achoppe, tantôt, au contraire, une situation pénible qui se dissipe, un malentendu qui s'éclarcit, un malaise qui s'estompe, mais toujours en douceur, comme un vol de pigeons qui disparaissent *« dans le bleu doux et profond du matin »*.

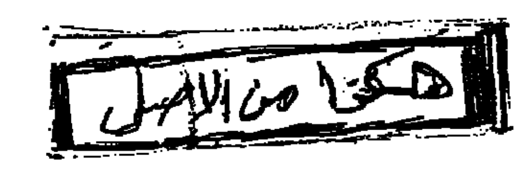
A la beauté il y a toujours un contrepoids. Elle est atténuée et rehaussée par quelque chose de laid et de vital comme cette promenade dans le parc où *« derrière les buissons d'hibiscus régnait une odeur d'urine »*. Elle rebondit sur un élément terre à terre, quotidien. Les familles vivent beaucoup dans leur cuisine, et la nourriture tient une place importante : pâtisseries, fruits, biscuits, beignets, poissons.

Pas de violence, pas d'hostilité manifeste, à peine quelque agacement de surface, un mouvement de colère vite réfréné ; les rapports entre les êtres sont empreints d'amabilité et de sollicitude, parfois jusqu'à l'onctuosité. Une brèche. Une angoisse. Le poids de la solitude. Tout chancelle et vacille, se brise parfois ou bien, dans un nouveau souffle, l'équilibre se rétablit, il ne s'est presque rien passé...

La compassion d'Anita Desaï est infinie pour ces créatures qui se débattent, qui essayent parfois d'échapper à leur quotidien, qui entrevoient une autre vie fugitivement : *« Chaque fois que M. Bose rêvait de changer entièrement le cours de l'univers, chaque fois qu'il rêvait de briser le monde en deux moitiés et de les secouer pour en faire tomber – quoi ? des feux d'artifice, un doux cheveu de femme, des plumes tachées de sang ? –, il frémissait et pâlissait à la pensée de son audace, de sa violence, de cette force secrète qui surgissait parfois et qu'il devait précipitamment calmer, écraser. »* Et la sentence tombe, brutale dans son évidente simplicité : *« Non, il devait continuer à donner des leçons, c'était cela qui était important. Il fallait acheter sa première paire de souliers au bébé, et bientôt des oranges, des biscuits, des jouets en plastique. »* Ailleurs, c'est un joueur de *tanpura* qui accompagne inlassablement, sur trois notes, son maître admiré, l'*ustad*, pour que celui-ci puisse improviser à loisir, sans jamais s'éloigner de la tonalité du *raga*. Une fois, rien qu'une fois, il va être victime d'une idée, pas la sienne, celle martelée par un autre qui envisage que lui aussi aurait pu devenir un grand musicien, le laissant cloué d'horreur jusqu'à ce qu'il retrouve assez de force pour s'enfuir et recouvrer l'immuable sérénité de sa vie, de son absolue conviction, de son dévouement sans arrière-pensées.

Cette ligne de destinée imparable, sans aspérités, qui fuit droit devant elle, laissant sur la route famille, amis, désirs, responsabilités, c'est aussi celle, encore plus étrange, d'Harish, qui, parti de la contemplation d'une tranche de melon posée devant lui machinalement, sans aucune prémonition, par sa femme, va partir à la recherche d'autres *« structures de surface »*, pavés, barreaux métalliques, buvard blanc, buvard rose, pierres ou roseaux jusqu'à ce qu'il se perde, à jamais *« en adoration »*. Simple moment perdu mais blessure troublante, la partie de cache-cache qui donne son nom au recueil et qui s'achève sur *« l'ignominie d'avoir été oublié »* du petit Ravi ne pleurant même plus, car *« le sentiment terrible de son insignifiance l'avait réduit au silence »*.

Martine Silber



Dernières livraisons

HISTOIRE LITTÉRAIRE

LES ROYAUMES DE GEORGES BERNANOS, de Jean Bénier

LITTÉRATURE FRANÇAISE

DES NOUVELLES DU BON DIEU, de Didier Le Pêcheur

LE DROIT AU GRIS, de Petr Kral

APPRENTISSAGES, de Lorand Gaspar

LITTÉRATURES ÉTRANGÈRES

CARRIÈRES DE GRÈVE, de Friedrich Hölderlin

…ache-cache avec la vie

…pparente banalité du quotidien, Anita Desai tisse… …n trompe-l'œil où émerge une musique douce-amè…

La philosophie comme jeu d'enfant

Comment faire un best-seller intelligent ? Raconter sur un ton amusant l'histoire de la pensée aux adolescents

LE MONDE DE SOPHIE
Roman sur l'histoire de la philosophie de Jostein Gaarder.
Traduit et adapté du norvégien, par Hélène Hervieu et Martine Laffon,
Le Seuil, 544 p., 139 F.
(En librairie le 3 mars).



Jostein Gaarder, ludique philosophe

Tout commence par deux lettres anonymes. Leur contenu est à la fois bref et interminable. *« Qui es-tu ? »* demande la première. La seconde interroge : *« D'où vient le monde ? »* Ces missives, Sophie, quatorze ans, les trouve dans sa boîte aux lettres, un des premiers jours du mois de mai. Pas de mention d'expéditeur. Aucun commentaire. Rien d'autre que ces interrogations vertigineuses, précisément adressées, pas d'erreur, à Sophie Amundsen, 3, allée des Trèfles. Elle ne s'était jamais posé pareilles questions. Sophie se trouble, s'obnubile, s'exaspère. Sophie se passionne. Et de plus en plus. Surtout quand de grandes enveloppes jaunes arrivent, à rythme soutenu, *dans sa boîte*. Un cours de philosophie, sur mesure, spécialement pour elle ! Imagé, accessible, astucieux. *« On pourrait comparer la chasse à la vérité des philosophes à un roman policier »*, précise la première lettre. Et c'est bien une chose de ce genre que propose *Le Monde de Sophie* : un thriller qui irait de Démocrite à Sartre, une course-poursuite à la recherche d'une vérité tout proche et perpétuellement en fuite. Une histoire pour enfants qui n'est autre que l'histoire de la pensée, des Grecs à nous.

FREUD ET LE MILLE-PATTES

Entre enfants et philosophes, il y a ce premier point commun : n'avoir jamais vraiment pu *s'habituer* au monde. Toujours trouver étonnant, inexplicable, déroutant, le simple fait d'exister. Et puis poser des questions, insolubles et simples, et ne pas vouloir les laisser tomber. Et s'étonner continûment que les choses soient ainsi et pas autrement, ou même simplement *s'étonner qu'elles soient*... Voilà l'histoire entamée. Sophie recevra lettre sur lettre, rencontrera vite Alberto Knox, leur auteur supposé, comprendra Démocrite avec les briques en plastique d'un jeu de Lego, Darwin avec les pinsons des Galapagos et Freud avec une *histoire de mille pattes*.

Jostein Gaarder a inventé un genre insolite : le roman historique conceptuel pour grands enfants. Ce n'est pas du tout désagréable. Le récit et ses péripéties permettent d'aborder Aristote sans peine (et pas sans résultat : grâce à lui, Sophie *nettoie sa chambre*), d'apercevoir Spinoza à l'heure du goûter, de croiser le Petit Chaperon rouge sur le pas de la porte de Kant. Ce roman sur l'histoire de la philosophie, plus près d'*Alice au pays des merveilles* revu par Tex Avery que de la bibliothèque de la Pléiade, est *une bonne idée. A en juger par* son succès, il correspond à un besoin.

Le Monde de Sophie commence en effet à ressembler à un vrai *phénomène de masse.* Avec plus de 1 200 000 exemplaires vendus en trois ans entre sa Norvège natale, le Danemark, l'Allemagne (plus de 900 000 !), l'Italie et les Etats-Unis, le livre, paru il y a quelques semaines en Grande-Bretagne, est déjà en tête des meilleures ventes. *Ce qui plaît tant, évidemment*, ce sont les exemples. Enfin quelqu'un qui n'a pas peur de raconter des histoires pour faire comprendre ! Et qui n'écrit pas mal, somme toute. Car le mérite du livre est d'être aussi un roman, et pas simplement une introduction, dialoguée et *familière, à la philosophie*. Gaarder a construit un emboîtement de récits dans le récit : Sophie craint de n'être que le personnage d'un texte écrit par un autre personnage, qui lui-même...

Plusieurs critiques, en Allemagne et aux Etats-Unis, ont *déjà comparé Le Monde de Sophie* au roman d'Umberto Eco, *Le Nom de la rose.* Le parallèle est trompeur. Il se réduit à peu : le succès d'un roman où figurent des références que l'on croit savantes. Umberto Eco est un érudit, et son roman se tient. Ce n'est pas le cas de Gaarder, sympathique et amusant, mais sans plus. D'où vient l'intérêt du public ? Hypothèse : du besoin de philosophie. A un moment où l'on ne sait plus très bien ce qui fonctionne encore un quart d'heure après son invention, les idées sans rides de ces gens qui s'interrogent sur la réalité du monde ou la vérité des raisonnements ont de quoi fasciner.

Ils sont bien les seuls à se demander, obstinément, depuis vingt-cinq siècles, comment vivre sans faire appel à d'autre croyance que la confiance en la raison. Les jeux d'idées des philosophes intriguent : on ne sait jamais s'ils font tout cela pour rire ou bien si... ils ont un secret. Le voilà : c'est pour de vrai qu'ils font semblant. Mais de quoi ? De ne pas savoir, bien sûr. Les philosophes sont les gardiens obstinés de l'ignorance. Ils soulignent indéfiniment *les limites des savoirs.* Cela les amuse et les inquiète à la fois. Si leurs jeux infinis n'intéressaient plus personne, le monde ne serait plus qu'un fonctionnement.

C'est ce que montre ce roman pas comme les autres. Alors on ne va pas chipoter. On laissera *même de côté de gros regrets*, comme les absences de Schopenhauer, de Nietzsche, de Wittgenstein – penseurs sans doute trop dangereux, capables d'attrister les jeunes filles... Kierkegaard est plus sûr. Laissons. La philosophie pâtit de n'être plus suffisamment sur la *place publique. Il est bon de* faire toutes sortes de petits trous dans ses tours d'ivoire. Et d'en laisser glisser des romans, des bandes vidéo, des réseaux informatiques, des discussions inattendues. Cela ne l'empêchera pas de survivre. Au contraire. Merci, monsieur Gaarder.

Roger-Pol Droit

Fabuleux fabuliste

Le tricentenaire de la mort de Jean de La Fontaine donne lieu à de nombreuses rééditions illustrées de ses fables

Sur Jean de La Fontaine, mort à Paris le 13 avril 1695, tout a été dit, et l'on vient trop tard. Trois cents ans trop tard. Léon-Paul Fargue a résumé la chose en soulignant que, de tous les écrivains, La Fontaine est celui qui *« s'installe le premier dans une mémoire de Français »*. Il est, dit-il, *« le plus traduit, le plus estimé aussi »*, même de ceux *« qui ne l'ont jamais lu »* et qui, pour un peu, *« le confondent avec les saints du calendrier »* ! Bref, il est *« un monument que l'on érige dans les consciences presque vierges et que nous transportons pour la vie »* (Daninos).

Raison de plus pour choisir avec discernement l'édition des *Fables* que l'on mettra entre les mains de ceux qui les découvrent pour la première fois. Comme on s'en doute, cet anniversaire est l'occasion de nombreuses parutions, depuis les réimpressions à l'identique, jusqu'aux quasi-« créations » où l'œuvre du poète prend soudain des accents nouveaux sous l'œil de tel ou tel illustrateur contemporain.

Parmi les premières, on relèvera particulièrement, dans la collection « Aux couleurs du temps », une version élégante, au format à l'italienne, d'une trentaine de fables illustrées en 1921 par le sculpteur et dessinateur Léopold Chauveau. A côté des plus célèbres pièces de *« cette ample comédie »*, on en trouvera de plus inattendues (comme *Le Rat et l'Huître, Le Loup, la mère et l'enfant, La Mort et le Bûcheron, Le Gland et la Citrouille*...) que les aquarelles inédites de Chauveau – des « histoires sans paroles » étonnamment sobres et modernes –, rendent facilement accessibles (Circonflexe, 60 p., 98 F).

Plus convenue dans ses choix et réaliste dans ses images est la réimpression d'Albin Michel Jeunesse, qui propose dix-huit des plus grandes fables vues par Armand Rapeño *(avec des vignettes de Joëlle Jolivet)*, d'après un album de 1947 (46 p., 85 F). Les nostalgiques des éditions anciennes et les amateurs de Gustave Doré apprécieront peut-être davantage le petit album publié par Mango dans sa collection « Au temps jadis », où n'ont volontairement *été changées ni la* typographie, ni la mise en page, ni les gravures de l'édition première, parue chez Emile Guérin au XIXe siècle. Un seul reproche, mais de taille : ce livre, trop vite fait sans doute, n'indique ni la date, ni la provenance de cette édition originale, ni même le nom du graveur (en fait un certain Petit, graveur en taille douce du XVIIIe siècle. Mango, 16 p., 29 F).

Pour ceux qui aiment les graphismes plus actuels, plus provocants, voire plus iconoclastes, signalons le superbe album paru chez Albin Michel Jeunesse et qui reflète bien les efforts de créativité de cette maison. Trente fables y sont mises en images par trente artistes d'aujourd'hui, des plus renommés aux plus prometteurs : Lorenzo Mattoti, Jean-Louis Besson, Philippe Dumas, *Christophe Durual, Tony Ross*, Mireille Vautier, Frédéric Clément, Nicole Claveloux, Nathalie Novi, Martin Jarrie... Il faut voir le loup de Tony Ross – une bête en habit et chapeau claque – pointant du bout de sa canne l'agneau qu'il va dévorer ; ou le *« gaillard savetier »* de Virginie *Broquet implorant son voisin le* financier de lui rendre *« (s)es chansons et* (s)*on somme »* ; ou encore la cigale débraillée de Quentin Blake, criant famine avec sa guitare en bandoulière, un peu comme un hippie en haillons. La diversité des univers graphiques nuit-elle à la cohérence *du tout ? Au contraire. Elle* montre, comme l'ont souligné les spécialistes, que *« la polysémie »* de l'œuvre de La Fontaine est *« indéfiniment ouverte »*, que *« le sens des* Fables, *loin de se réduire à une leçon, est inépuisable »* (Albin Michel, 70 p., 150 F).



Mêmes clins d'œil, même sens du détail savoureux dans les dessins de Claudine et Roland Sabatier qui accompagnent, chez Gallimard, un choix de quarante-deux fables à glisser dans sa poche pour les avoir sur soi, en toutes circonstances. Celui-ci est suivi d'un supplément de jeux et d'informations biographiques sur La Fontaine (coll. « Folio Cadet rouge », 96 p., 40 F). A côté de ces deux ouvrages, les éditions des Deux Coqs d'or (illustrations de Benvenuti, 142 p., 99 F) et de Gautier-Languereau (illustrations de Romain Simon, 80 p., 135 F) risquent de paraître beaucoup plus sages et attendues.

Enfin, pour ceux qui voudraient *en savoir plus* sur la vie et l'œuvre du fabuliste, ses rapports avec Louis XIV, ou le rôle de sa protectrice, Mme de La Sablière, signalons la biographie claire et vivante – quoique parfois un peu emphatique – de Jackie Landreaux-Valabrègue (*Jean de La Fontaine, l'ami de toujours*, Livre de poche Jeunesse, 192 p., 25 F. A partir de 12 ans). Les petits, de leur côté, pourront s'initier à la langue du XVIIe siècle avec un livre-cassette publié par Nathan et Sony Music (*Raconte-moi, Le Corbeau et le Renard et autres fables*, coll. « Kids' Music », 59 F. Dès cinq ans).

Florence Noiville

★ Signalons également l'exposition « La Fontaine en Australie » présentée au Musée en herbe jusqu'au 30 septembre (Dôme du Jardin d'acclimatation, bois de Boulogne, 75116 Paris. A partir de cinq ans).

En bref

■ **Des livres pour Sarajevo.** Les élèves du lycée franco-allemand de Fribourg, en Allemagne, ont établi un jumelage avec le lycée Gymnazija 5 de Sarajevo, *afin d'instaurer un « corridor* pédagogique » avec la Bosnie. Avec l'appui de l'association DIA-Etudiants pour Sarajevo, ils cherchent à collecter le plus grand nombre d'ouvrages en français, anglais et allemand qui seront acheminés par des véhicules humanitaires. Le prochain convoi est prévu fin mars (DIA : (16) 78-28-22-63).

■ **Tomi Ungerer à Marseille.** La bibliothèque municipale Saint-Charles à Marseille présente, jusqu'au 9 mars, une exposition sur Tomi Ungerer avec plus de soixante dessins originaux tirés de ses albums. Tél : (91) 55-36-72. L'Ecole des loisirs publie par ailleurs un catalogue des affiches réalisées par Ungerer depuis les années 50 (*Affiches*, 128 p., 185 F).

■ **Bécassine a 90 ans.** Premier personnage féminin de la bande dessinée, l'héroïne de Caumery et Pinchon, née en 1905 dans *La Semaine de Suzette*, fête ses 90 ans. A cette occasion, les éditions Gautier-Languereau publient deux nouveaux albums, *La Jeunesse de Bécassine* et *Les Rencontres de Bécassine*. Une adaptation télévisée de ses aventures devrait sortir en 1996.

■ **Cinq ans de « premières découvertes ».** Vendue dans le monde à plus de 13 millions d'exemplaires – 10 000 livres sont en moyenne achetés chaque jour –, la collection « Mes premières découvertes », chez Gallimard, fête ses cinq ans avec trois nouveaux titres : *Le Louvre* (illustré par Tony Ross), *Le Train* (Jame's Prunier) et *Le Pingouin* (René Mettler). Pour l'achat de deux titres en librairie, Gallimard offre des cartes d'anniversaire.

■ **Colloque.** L'Institut international Charles-Perrault organise, les 17 et 18 mars, un colloque intitulé « Visages et paysages du *livre de jeunesse* », ainsi que, tout au long du mois de mars, un cycle de conférences sur « L'Art de la couleur et les illustrateurs français contemporains dans l'édition pour la jeunesse ». Renseignements : IICP, 3 rue Saint-Lambert, 95600 Eaubonne. Tél : (1) 39-59-59-29.

■ **Mouvements chez Nathan et Albin Michel.** Après le départ de Dominique Missika, Franck Girard a rejoint, lundi 13 février, la branche jeunesse des éditions Nathan, où il assurera, aux côtés de Bertrand Eveno, la direction de l'édition (pour les sec*teurs petite enfance et fiction), du marketing et de la promo*tion. Chez Albin-Michel, le PDG Francis Esménard confirme le départ d'Elisabeth Wansbrough, directeur d'Albin Michel Jeunesse depuis 1993.

■ **Exposition Tove Jansson.** La bibliothèque de La Joie par les livres accueille, jusqu'au 25 mars, l'exposition sur « Les Moumines » de Tove Jansson conçue et réalisée par le Centre de littérature finlandaise. Mardi 7 mars, est prévue une rencontre autour de l'œuvre de Tove Jansson. Renseignements : bibliothèque *de La Joie par les livres, cité de la Plaine, rue de Champagne*, 92140 Clamart. Tél : (1) 46-31-69-68.

Histoires littéraires
PAR FRANÇOIS BOTT


B. CLEÈVE

BAUDELAIRE ET L'EXPÉRIENCE DU GOUFFRE
de Benjamin Fondane.
Préface de Patrice Beray.
Ed. Complexe, coll. « Le Regard littéraire », nº 61, 434 p., 76 F.

Les dimanches de l'Histoire

Il y a des gens qui passent des dimanches rêveurs, des samedis sentimentaux et, quelquefois, des vendredis mystiques. Benjamin Fondane passait des « lundis existentiels ». Très différents des fameux lundis de Sainte-Beuve, ces lundis-là n'étaient pas nécessairement drôles. Il est vrai que ce jour a mauvaise réputation. Et certains rêvent encore de le supprimer... Benjamin Fondane naquit le 14 novembre 1898, en Roumanie. Précisément à Iasi, l'ancienne résidence des princes de Moldavie. Cioran connaît l'endroit et ne le recommande à personne. « Paradis de la neurasthénie, *dit-il,* la Moldavie est une province d'un charme désolé, proprement insoutenable. » Il ajoute que « l'ennui moldave » l'emporte sur tous les autres, le cafard des Français, le spleen des Anglais, le désenchantement espagnol, la dépression irlandaise ou la mélancolie germanique...

Fondane vint s'établir à Paris, en 1923, pour respirer l'air des années folles et découvrir les charmes de la frivolité. Mais il n'était sans doute pas fait pour les modes parisiennes. L'année d'après, il rencontra Léon Chestov, le meilleur professeur de désespoir slave, qui lui donna des leçons de philosophie sur le pont de Passy. Né à Kiev, en 1866, cet homme enseignait que, pour atteindre la vérité, « il fallait avoir traversé quelque intime désastre ». Ce n'était pas une philosophie très facile. Et la jeunesse sortait du domicile de Chestov, rue de l'Abbé-Grégoire, avec des sentiments très mélangés, heureuse tout de même s'il faisait beau dehors. Elle remettait les naufrages à plus tard. La « vérité » attendrait... A la fin des années 20, Fondane traversa l'Atlantique pour aller faire une conférence, à Buenos Aires, sur « Léon Chestov et la lutte contre les évidences ». Quels furent les sentiments de l'Argentine ?

Le jeune homme avait laissé en Roumanie ses poèmes et ses illusions lyriques. Il se consacrait à des méditations sur l'existence, mais il voulait rester « un penseur privé », loin de l'esprit de système et des prétentions que celui-ci comporte. Benjamin Fondane écrivit *Rimbaud le voyou* (1933), *La Conscience malheureuse* (1936) et un *Faux traité d'esthétique*, présenté comme un « essai sur la crise de la réalité » (1938). C'était justement l'année pendant laquelle mourut Chestov. Le monde vacillait, et Benjamin Fondane acquit la nationalité française, pour se rassurer peut-être... Dans son *Rimbaud*, il s'étonnait que l'on demande aux écrivains : « Pourquoi écrivez-vous ? », et non pas : « Pourquoi êtes-vous nés ? » Les Hamlet modernes avaient pris le train Bucarest-Paris. Ils venaient tous de Moldavie... « L'homme, quel qu'il soit, de quelque côté qu'il se tourne, n'est pas satisfait de son destin », disait Fondane, au début de *La Conscience malheureuse*. L'espèce humaine se tournait et se retournait sur l'oreiller, ne sachant comment dormir. Et la métaphysique commençait avec l'insomnie.

Pour Fondane, Baudelaire fut un de ces auteurs-miroirs dans lesquels certains êtres se reconnaissent tout de suite, lorsqu'ils les abordent ou lorsqu'ils les retrouvent, après s'être promenés entre la Roumanie, la rue de l'Abbé-Grégoire et l'Argentine. Dans son livre, douloureux et tourmenté, sur Baudelaire et l'expérience du gouffre, Benjamin Fondane conseille pourtant à ses lecteurs de ne pas se brûler en désirant l'impossible, comme le fils de Mme Aupick. Soyez « comme tout le monde », leur dit-il. Evitez de « dramatiser la vie »... Fondane rédigea ce livre durant l'Occupation, dans une demi-clandestinité. Car il devait se cacher, étant d'origine juive. Quelle drôle de chose de passer son existence derrière des volets fermés, en compagnie de Baudelaire, tandis que les nazis défilaient dehors !

Cioran allait voir Fondane rue Rollin, dans le cinquième arrondissement, où rôdaient les ombres de Pascal et de Descartes. Ce qui frappait le visiteur, c'était d'abord le visage de Benjamin : « le plus sillonné, le plus creusé que l'on puisse se figurer », avec des « rides millénaires ». Et puis il y avait cet accord presque magique « entre le paraître et le dire ». Cette correspondance « entre la physionomie et la parole ». Cette similitude presque parfaite entre les traits et les propos... Cioran se souvient de « l'étrange insouciance » de Fondane. L'Europe ne répondait pas au téléphone, et lorsqu'on appelait d'Amérique, on entendait seulement des voix de cauchemar, mais l'auteur de *Rimbaud le voyou* déambulait dans le Paris de l'Occupation, avec une « écharpe aux couleurs criardes », comme s'il se moquait d'être repéré. Il ne prenait même pas la précaution de changer de domicile et courait le risque d'être dénoncé. Ce qui arriva... « Je ne pourrai pas corriger les épreuves de ce livre, annonçait Benjamin Fondane dans la préface de son *Baudelaire*, en 1942. J'en suis d'avance malheureux, mais je n'y puis rien. (...) Le temps presse. Un bateau m'attend quelque part. (...) La faute n'en est pas à moi. Ce n'est pas moi qui ai créé cette époque et ses désordres, sa trame enchevêtrée où je me perds et à laquelle je ne comprends pas grand-chose, peut-être parce que personne n'a écrit une préface explicative. (...) Nous parlerons une autre fois de ce livre et des raisons qui me l'ont fait écrire et publier par le temps qui court (1) – si l'on peut appeler ça un temps. (...) Le bateau m'attend quelque part. Adieu France ! J'écrirai la préface une autre fois. » L'élève de Léon Chestov pressentait le jour où, venant interrompre sa phrase, les nazis frapperaient à sa porte, avec leur délicatesse coutumière. En février 1944, Fondane donna à Jean Grenier sa dernière « copie » : *Le Lundi existentiel et le Dimanche de l'Histoire*. Ce court essai devait figurer dans un ouvrage collectif, *L'Existence*, avec des textes d'Albert Camus et de Brice Parain. Le mois d'après, Benjamin Fondane fut arrêté, emmené à Drancy, puis déporté à Auschwitz. Il mourut à Birkenau, le 3 octobre, pendant une de ces journées qui se confondaient toutes. Les sinistres « dimanches de l'Histoire ».

(1) Le *Baudelaire* parut seulement en 1947.

* Fata Morgana réédite un autre texte de Benjamin Fondane, *Au Seuil de l'Inde* (préface de Michel Carasson, 46 p., 54 F).

D'autres mondes
PAR NICOLE ZAND

L'HOLOCAUSTE INACHEVÉ, OU COMMENT STALINE TENTA D'ÉLIMINER LES JUIFS D'URSS
d'Alexandre Bortchagovski.
Traduit du russe par Galia Ackerman et Pierre Lorrain,
J.-C. Lattès, 384 p., 129 F (avec glossaire des noms propres et index).

La machination

Staline et Hitler, les ennemis irréductibles, avaient au moins un point commun : la haine des juifs. Le Petit Père des peuples pourtant s'était trouvé contraint, pendant la guerre, de sauver non seulement les juifs d'URSS, mais également ceux de Bessarabie, de Pologne, de Roumanie qui s'étaient réfugiés à l'Est ! Contraint d'accepter le mariage de sa fille avec... un juif. A-t-il eu le projet, dès la fin de la guerre, d'anéantir la culture juive et de se débarrasser de l'*intelligentsia* juive soviétique, en commençant par l'élite d'une communauté qui représentait alors quelque cinq millions de personnes ? C'est ce que démontre Alexandre Bortchagovski.

Son livre est mal écrit, souvent confus parce qu'il n'est pas linéaire et se perd dans les détails, mais il offre une vue d'ensemble saisissante sur l'organisation de la terreur à partir du procès du comité antifasciste juif, qui se termina le 12 août 1952 par l'exécution des condamnés, parmi lesquels le directeur du théâtre juif Zouskine, les poètes Peretz Markich, Lev Kvitko et David Gofstein, le romancier David Bergelson, l'ancien médecin-chef de l'hôpital Botkine Boris Chimeliovitch, l'ancien vice-ministre des affaires étrangères Salomon Lozovski, un historien, des traducteurs, des journalistes. Et leur mouchard à tous, Itzik Fefer, qui se disait *« le premier poète prolétarien juif »*.

L'auteur, Alexandre Bortchagovski, né en 1913, qui eut la chance de n'être qu'un comparse – un de ceux que l'on fustigeait en 1948 sous le terme de *« cosmopolite »* – a voulu témoigner. Depuis l'ouverture des archives, il y a cinq ans, il s'est livré à la compilation et aux recoupements méticuleux des quarante-deux volumes de procès-verbaux de l'instruction, des huit volumes des sténogrammes des séances du procès, pour écrire ce thriller terrifiant, macabre et rocambolesque que doivent lire absolument ceux qui s'intéressent encore à l'URSS.

Tout commence, en apparence, avec l'assassinat, dans la nuit du 13 janvier 1948, de l'acteur le plus célèbre d'Union soviétique, Solomon Michoels, directeur du théâtre juif de Moscou où se rendait toute la *nomenklatura*. On disait que Staline appréciait à tel point son talent qu'il le convoquait au Kremlin pour jouer devant lui, notamment des personnages de Shakespeare. Michoels fut donc envoyé à Minsk pour voir des spectacles susceptibles de recevoir le prix Staline. Son corps et celui d'un critique qui l'accompagnait furent retrouvés au matin, le crâne défoncé, dans une rue déserte de la ville. Les exécutants furent décorés. L'enquête de la milice conclut à une mort accidentelle.

Un thriller terrifiant, macabre et rocambolesque

A quoi pouvait bien servir ce crime ? A qui profitait-il ?... *« L'assassinat de Michoels devait servir de signal au déclenchement d'un véritable génocide »*, écrit Alexandre Bortchagovski. Critique dramatique et auteur de théâtre, Bortchagovski, s'il n'est pas Shakespeare, rapporte, preuves à l'appui, des scènes dignes du grand Will. Ainsi Staline faisant de ses subordonnés les complices de ses crimes : l'un des assassins – Lazare Kaganovitch – envoyant ses « amitiés » à la veuve ; Svetlana, la fille de Staline, entendant son père donner l'ordre de l'accident ; le cadavre rendu présentable par l'embaumeur de Lénine ; une foule de traîtres et d'indics ; Staline-Macbeth hanté par la peur des complots ; la femme du premier vice-président du conseil des ministres, Polina Jemtchoujina Molotova, *« démasquée »* grâce à une confrontation avec l'acteur Zouskine, auquel on avait fait apprendre sa déposition, et envoyée en déportation, etc.

Pour organiser ce *« grand procès »* de la fin des années 40, concocté de longue date par la sécurité d'Etat, il fallait d'abord se débarrasser de Michoels, dont la personnalité trop forte et l'énorme popularité gênaient. Il était très difficile de faire un procès contre lui, sauf s'il n'était plus de ce monde. Peu après le meurtre, commenceront, un peu partout, les arrestations des *« complices »* du Comité antifasciste juif, qualifié d'*« organisation criminelle »*, de *« centre nationaliste antisoviétique à la solde des Etats-Unis »*, dont le but avait été notamment la création d'une république juive de Crimée... pour la vendre aux Américains ! Le seul journal en yiddish disparaît : la publication du *Livre noir*, qui rassemblait des informations sur les atrocités nazies contre la population juive, est interdite pour *« nationalisme »* ; le Comité antifasciste juif dissous.

Créée en 1941, truffée dès le début d'indicateurs des « Organes », c'était la seule instance juive d'Union soviétique. Une de ses raisons d'être fut d'envoyer en 1943 plusieurs de ses membres, Michoels en tant que président et Fefer, aux Etats-Unis, au Mexique, au Canada et en Grande-Bretagne pour collecter l'aide des juifs du monde. Le voyage rapporte des dizaines de milliers de dollars et augmente considérablement le potentiel de sympathie à l'égard de l'URSS. Les fourreurs de New York offrirent à Staline un manteau de renard. *« Une fois la guerre finie, le CAJ, dont on n'avait plus besoin, fut conservé dans un vivier d'eau trouble au fond duquel se démenaient des êtres vivants effrayés par la disparition progressive de l'oxygène »*, écrit Bortchagovski.

A travers les dépositions de l'instruction, les sténogrammes du procès, puis les interrogatoires qu'ont subis les juges d'instruction eux-mêmes, jugés en 1954-1955 pour leur *« crimes »*, le livre fait apparaître le comportement des accusés : Lozovski, le vieux bolchevik spécialiste des relations internationales, dont on voudra faire le chef de la conspiration et qui parvient à trouver les failles de l'accusation ; Chimeliovitch, ancien médecin-chef de l'hôpital Botkine, affreusement torturé ; Peretz Markich, esprit fort et indépendant qui ne voulut avouer aucun *« crime »* ; Fefer, l'indic trop prolixe, bouffon effrayé, accumulant les mensonges pour satisfaire ses maîtres et qu'on sortira de prison quelques heures, qu'on vêtira de son plus beau costume, parce que le chanteur Paul Robeson souhaitait le rencontrer ; Lina Stern enfin, académicienne, scientifique de réputation mondiale, installée en URSS depuis 1935, que les juges instructeurs ne parvinrent jamais, au cours des quatre-vingt-sept interrogatoires, à faire perdre pied. Quand on lui reprocha *« l'étendard bleu avec un signe sioniste »* accroché lors de la visite au Théâtre juif de Golda Meir, alors ambassadeur d'Israël à Moscou, elle rétorqua : *« Bien sûr, c'était l'étoile de David. C'est un symbole étatique, comme la faucille et le marteau chez nous. On n'allait tout de même pas accueillir l'ambassadeur d'Israël avec l'aigle à deux têtes ! »* Elle fut la seule qui fut graciée par Staline.

Peu à peu, l'instruction s'enlise et l'on n'arrive pas à bâtir un procès public vraisemblable. Il se fera à huis clos. Tous reviennent sur leurs aveux. L'accusation s'écroule. Va se greffer alors le *« complot des blouses blanches »*, mené, dit-on, par le médecin-chef de l'hôpital de Botkine, Chimeliovitch. En même temps ont lieu des milliers d'arrestations en province : le président du tribunal, le général Tcheptsov, essaie d'obtenir une instruction supplémentaire. La décision du Politburo est prise. Les condamnés seront fusillés immédiatement.

Sociétés
PAR GEORGES BALANDIER

LES AVOCATS
Entre l'Etat, le public et le marché, XIIIe - XXe siècle
de Lucien Karpik.
Gallimard, 478 p., 160 F.
L'AVOCATURE
de Daniel Soulez-Larivière.
Seuil, 359 p., 140 F.

Du barreau à l'« avocature »


SERGUEI

Les turbulences de ce temps, autant que les « affaires », qui excitent la curiosité et les passions, multiplient les scènes où se produit le spectacle de la justice. Le Palais a toujours été un lieu dramatique par ce qu'il met en jeu avec ses codes, ses rites, sa symbolique, son art de l'argumentation et du geste. Aujourd'hui, les médias donnent à cette dramatisation une autre visibilité et une autre extension. Ils éclairent davantage ce couple lié dans l'ambivalence : le juge et l'avocat. Mais cet éclairage, rendu plus vif par l'actualité, laisse dans l'ombre ce qui est bien plus que le service de l'ordre et de ses contraintes, pour l'un, de la défense et de ses protections, pour l'autre.

Ces deux figures issues d'une très longue histoire, héritières d'une tradition qui les singularise, sont depuis une trentaine d'années prises dans les bouleversements sociaux et culturels. Elles ne sont plus ce qu'elles étaient naguère, malgré l'entretien des apparences de continuité. Elles se démultiplient, comme font les domaines où le droit se spécialise toujours davantage en étendant les interventions régulatrices. La façon d'exercer la fonction s'en transforme tout autant. L'avocat, en ce qu'il est maintenant, apparaît comme la moins définie des deux figures, sinon par des stéréotypes populaires souvent dépréciatifs. C'est à la connaissance de cette figure que contribuent deux ouvrages publiés au même moment. L'un, de Lucien Karpik, la traite du dehors, en sociologue ; l'autre, de Daniel Soulez-Larivière, du dedans, en avocat mettant sa plaidoirie au service de l'*« avocature »* (1). A la présentation distancée fait face la présentation combattante.

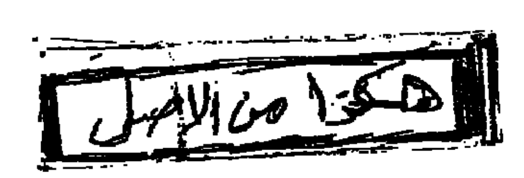
Pour le sociologue, l'avocat existe moins – sa figure est multiple – que le rôle social dont il a la charge et le corps social, le barreau, l'ordre, au sein duquel il s'inscrit. Des fonctions soumises à l'effet des grandes transformations de la société et des conjonctures politiques, d'un côté, un « système » définissant et redéfinissant la profession, d'un autre côté. L'avocat des cours séculières apparaît par ordonnance royale, avec le Parlement, avant la fin du XIIIe siècle. C'est ensuite l'insertion dans un mouvement qui fait alterner des périodes d'ascension et des temps de déclin ou d'effacement, qui allie une continuité – par la fonction de défense et l'indépendance nécessaire – et le changement des services assumés. Aujourd'hui, le métier se situe dans un espace élargi où l'avocat-artisan coexiste avec la grande firme juridique.

Lucien Karpik a un fil conducteur, celui de la logique dominante qui informe la profession au cours des sept siècles de son histoire. Au commencement, la logique de l'Etat : les avocats *« pratiquent la défense et participent à la formation de l'Etat moderne »* ; ils occupent les fonctions éminentes du royaume, ils disposent de l'autorité et de l'influence. Ensuite, la logique du public, à partir de la fin du XVIIe siècle, lorsque le public se différencie et fait peser le poids de l'opinion ; les avocats s'engagent dans les luttes politico-religieuses, modèrent la puissance étatique, adhèrent au *« modèle d'action libérale »* ; ils deviennent le porte-parole du public et le défenseur des droits individuels. Enfin, la logique du marché depuis une trentaine d'années, elle fait apparaître la *« clientèle des affaires »* et la demande croissante de *« services juridico-judiciaires »*, elle entraîne rationalisation et concentration dans la profession. Tel est le parcours.

Lucien Karpik propose de celui-ci, et pour la première fois, une analyse d'ensemble, parfois détournée dans les chemins de traverse où se légitime sa *« théorie de l'action collective »*. Mais celle-ci ne cache pas ce qui importe. L'*« aventure des avocats »* accompagne le façonnage de la société française, elle le révèle en le marquant de son influence, en manifestant des avancées du droit et de la morale. Elle montre comment le métier se définit durablement par la médiation, comment le « mandat » confié à l'avocat lui accorde un pouvoir *« traité comme attaché à la défense du bien, du juste, de l'égalité des droits »*. Le sociologue – c'est son emploi – s'attache à ce qui spécifie le corps professionnel, le barreau et l'ordre envisagés dans leurs fonctions et leurs réformes, à ce qui règle la manière d'être ensemble, la confraternité. Il insiste sur les effets de l'économisme actuel, sur les risques de convertir les avocats en *« experts »* parmi d'autres ou en *« marchands du droit »*.

L'étude de Lucien Karpik replace le métier d'avocat dans sa perspective historique en le soustrayant aux effets présents des passions. Le vécu actuel de l'avocat lui échappe. En ce sens, l'ouvrage de Daniel Soulez-Larivière est indispensable, il épouse les péripéties à l'occasion desquelles se recompose l'*« avocature »*. Son auteur, parce qu'il est avocat, prend parti avec une éloquente vigueur : pour la réforme – ce qui le fit accuser d'être le *« fossoyeur de la profession »* ; pour l'ouverture à un *« minimum de modernité »* ; pour l'adaptation du métier aux nouvelles conditions économiques et sociales, afin de faire évoluer la société française vers une forme plus *« contractuelle »* et plus *« juridicisée »*. Une évolution qui doit modérer la tendance américaine multipliant les *lawyers* en autant de « mécanos » de la machine sociale. L'homme du métier dit la force de la parole, le pouvoir du regard, l'efficacité du symbolique afin de pacifier les conflits, il évoque les mécanismes psychologiques qui entretiennent le plaisir de la défense. Il dévoile et démystifie : le *« rapport à la vérité »*, les limites du désintéressement et la relation à l'argent, l'ambiguïté du face-à-face avec le juge et le client. Daniel Soulez-Larivière cède à l'emportement lorsqu'il considère le *« cirque médiatico-judiciaire »* et ses acteurs complices, ou *« le rayon décoratif »* des plaideurs au pénal. C'est le prix payé à une passion, celle de la défense à rétablir dans son « rôle social ». Face à l'État et aux pouvoirs privés ?

(1) Une première version de cet essai avait paru en 1982 chez Ramsay. Rappelons également un autre ouvrage présenté par Daniel Soulez-Larivière : *Paroles d'avocats*, vingt et un discours de la Conférence du stage choisis sur cent ans (Hermann, 496 p., 120 F).



La machination

Un thriller terrifiant, macabre et rocambolesque

barreau à l'« avocature »

LE FEUILLETON de PIERRE LEPAPE



CARNETS DE LA DRÔLE DE GUERRE
Septembre 1939-Mars 1940
de Jean-Paul Sartre.
Texte établi et annoté
par Arlette Elkaïm-Sartre.
Gallimard, 680 p, 180 F,
POUR SARTRE
de Jean-Jacques Brochier.
Lattès, 180 p., 89 F.

Avoir raison avec Sartre

Quelqu'un, un jour, a dit qu'il préférait avoir eu tort avec Sartre que raison avec Aron. Ne cherchons pas trop à connaître l'auteur du slogan. Peut-être a-t-il eu honte d'avoir proféré une telle sottise et se cache-t-il. Mais la rhétorique publicitaire est ainsi faite qu'on en répète étourdiment les formules, pour le plaisir des sons, pour le jeu des concepts, et qu'on ajoute ainsi quelques perles à ce volumineux dictionnaire de la bêtise distinguée dont rêvait Flaubert. Que Sartre ait eu tort, contre Aron, contre Camus, contre n'importe quel éditorialiste conservateur, n'importe quel Homais confit, est devenu l'un des plus confortables lieux communs de notre époque. Que ces temps sont vieux et mous !

Il y a heureusement des consolations, comme des bains de jouvence. On a retrouvé, en juin 1991, le premier des quinze carnets que Sartre écrivit pendant la drôle de guerre, *« la guerre fantôme, la guerre introuvable »*, ainsi qu'il la nomme. Cinq autres carnets avaient déjà été publiés en 1983. Il en reste encore neuf dans la nature. Si on les retrouve un à un, nous devrons sans doute, à chaque fois, acheter un nouveau volume, toujours plus gros, des *Carnets de la drôle de guerre. Ne nous plaignons* pas trop de cette astuce commerciale : l'édition présente a été soigneusement annotée par la fille adoptive de l'écrivain, et des extraits de *lettres* de Sartre à Simone de Beauvoir viennent suppléer, trop brièvement, aux carnets manquants. Mais, à elles seules, les cent soixante pages inédites eussent suffi à notre bonheur. Sartre, mobilisé le 2 septembre 1939, est arrivé à Marmoutier neuf jours plus tard. Il est affecté à un poste de sondage météorologique. *« Me voici soldat*, écrit-il à Jean Paulhan, *mais non pas guerrier. Je lâche des ballons comme des colombes, aux environs des batteries d'artillerie, et je les suis avec une lorgnette pour déterminer la direction des vents. »* Le 14 septembre, il commence à écrire dans un carnet, tout en poursuivant la rédaction de son roman, *L'Age de raison*. Les circonstances de la guerre ne sauraient modifier le cours de son destin : il est voué à l'écriture, à son œuvre. *Que cette œuvre en puissance risque d'être* anéantie par la mort ne le trouble qu'à peine. Il y a simplement urgence à se construire, à se sortir de *« l'encrassement moral et politique »*. La proximité de la mort, l'enlisement de la fausse guerre, la perspective d'une destruction de l'Europe et d'une nazification des consciences, tout cela rend plus nécessaire encore l'élaboration conjointe d'un projet de soi et d'une philosophie de la liberté. Sartre est optimiste, il pense toujours devant lui.

Dans une page de brouillon sans suite, écrite vers 1953 et que cite Arlette Elkaïm-Sartre, l'écrivain note : *« Je me réfléchissais dans cette guerre qui se réfléchissait en moi et me réfléchissait mon image. Le résultat fut que j'écrivis d'abord sur la guerre et finalement* sur moi. *Elle devint une retraite. »* Il y a de l'examen de conscience dans ces *Carnets*. A la mode sartrienne, qui n'est pas triste. Sartre a réinventé la confession. Adieu les pleurs et les regrets, adieu les confidences murmurées, les péchés *avoués pour être mieux pardonnés, les effu*sions masochistes et les petites stratégies retorses de la contrition. Rien ici de morbide ; Sartre n'avoue pas, il se traque, il se démonte, il se démasque, il évente les ruses de sa mauvaise foi et les pièges de son intelligence. Il est chasseur, avec exaltation, persévérance et gourmandise, tout heureux d'avoir un gibier – lui-même – à la mesure de ses dons de pisteur et de la précision de son tir. Il se fait sa fête, sans complaisance et sans pitié. L'œil perçant, le geste rapide et la dent dure. Pas question de tricher : c'est une corrida ; et le lecteur ravi y va toutes les trois lignes de son olé.

Il se réserve ses coups les plus assassins. Ainsi, après avoir fait le portrait à la pointe sèche de ses camarades de chambrée : *« Au fond, je ne leur pardonne pas d'être bourgeois comme moi. Avec des ouvriers j'eusse été fondant d'humilité. »* Mais s'il se tarabuste ainsi, c'est par souci d'authenticité, pour progresser, pour se délivrer de ses chaînes et devenir un peu mieux encore écrivain. Comme Gide dont le *Journal* est le modèle explicite de ces *Carnets*. Gide, le maître à écrire : *« Il y a dans mon écriture je ne sais quoi d'épais et de germanique. Dans mes phrases une adiposité discrète qui les empâte légèrement... Pour moi, mon style a une odeur organique, comme le souffle chargé d'un malade, comme une odeur d'estomac. (...) Les bonnes phrases de Gide n'ont pas d'odeur. »*

Sartre, par bonheur, ne parviendra jamais à désodoriser son style ni à le rendre suave. Mais quel écrivain – Flaubert, peut-être – a su voir ainsi son écriture ? *« On peut dire que mes phrases les mieux venues ont un aspect massif d'immeuble, avec une secrète faiblesse, un laisser-aller inavoué, qui paraît à la seconde lecture. »* La *« secrète faiblesse »*, c'est tout le charme de Sartre, la manière qu'il a de faire de la littérature même quand il philosophe. A moins qu'il ne s'agisse du contraire : de cette fameuse liberté métaphysique qui viendrait frapper de son aile l'ordre trop bien agencé des mots et des phrases, rangés comme à l'exercice, et qui leur insufflerait cette légère pagaille, ce soupçon de désordre sans lequel la beauté reste froide et la vérité abstraite. On peut dire aussi, autrement, que la poésie de Sartre prend souvent la forme du rire. Avant *Les Mots*, ces *Carnets* qui a bien des égards les préparent et *les annoncent, sont une démonstration*, toujours brillante, souvent émouvante, des vertus socratiques du rire sartrien.

Humour et sarcasme, farce et comédie, ironie et raillerie : Jean-Jacques Brochier s'enchante de toutes ces façons qu'a eues Sartre de mêler le comique aux exercices les plus arides du travail intellectuel. Comme par reconnaissance, son essai *Pour Sartre* est lui aussi plein de drôlerie. Plein de colère aussi. Brochier en a assez de la litanie obligée sur les « erreurs » de Sartre. Surtout lorsque l'antienne est reprise, amplifiée et répercutée par les écrivains les plus médiocres, les esprits les plus étroits, les penseurs les plus frileux et les plus conformistes, par tous ceux *qui n'ont jamais pris le risque d'une pensée* libre. Cela ne date pas d'hier. Le rédacteur en chef du *Magazine littéraire* a constitué un dossier épais sur lequel est collée une étiquette : *Haines de Sartre*. Il nous en propose une anthologie commentée, et accablante.

Tout se cristallise en un jour, le 22 octobre 1964. Ce jour-là, après en avoir poliment avisé l'Académie suédoise, Sartre, discrètement, dans une déclaration transmise par l'AFP, annonce qu'il refuse le prix Nobel de littérature, *« pour des raisons qui me sont personnelles et pour d'autres qui sont plus objectives »*. Il aurait volontiers, dit-il, accepté ce prix pendant la guerre d'Algérie *« parce qu'il n'aurait pas honore que moi, mais aussi la liberté pour laquelle nous luttions »*. En 1964, cette distinction accordée à un « écrivain privé » lui semble inopportune. Il est dans sa logique. *« Je ne connais personne de si public que moi »*, écrivait-il déjà dans son *Carnet* de 1939. Mais cette logique fait scandale. L'incident n'est qu'un prétexte : Sartre eût-il accepté le prix qu'on se fût gaussé de son inconséquence.

L'écrivain de la liberté accueillant à bras ouverts les honneurs et les milliers de couronnes, les caricaturistes n'attendaient *que cela. Mais, aujourd'hui, la violence des* réactions surprend encore. On ne traite plus Sartre comme ça ; on préfère le mépris, le haussement d'épaules, la moue souriante, l'enterrement silencieux. On prend de la hauteur, sur un escabeau. On fait des prophéties de bord de piscine ; on dit : *« Que restera-t-il de Sartre dans vingt ans ?* Les Mots, *peut-être... »* En 1964, la haine de la pensée n'était pas moins perfide, elle frappait déjà bien bas, mais elle n'avait pas honte d'elle-même.

Brochier rend très bien le « climat » de ces années. Pas seulement le climat intellectuel et littéraire – il cite Dutourd et Debray-Ritzen –, mais une manière persistante, à droite et à gauche, d'utiliser les réflexes de la guerre froide pour combattre non les engagements sociaux de Sartre, mais le succès que rencontre, auprès des jeunes notamment, un philosophe révolté, vraiment révolté. Non par la condition métaphysique de l'Homme, mais par la condition réelle des hommes. Que ce penseur soit, de surcroît, un grand écrivain, un prosateur magnifique, c'est invivable.

Dans le concert des hurlements et des lazzis recueillis par Brochier, deux voix discordantes. On ne s'étonnera pas que ce soient celle d'un autre grand écrivain, François Mauriac, et celle d'un autre philosophe majeur, Gilles Deleuze. Mauriac a toutes les raisons, personnelles et intellectuelles, de détester Sartre. Il écrit dans *Le Figaro* : *« Ce grand écrivain est un homme vrai, et c'est là sa gloire. Un homme vrai, ça ne court pas les rues, ni les salles de rédaction, ni les antichambres des éditeurs. C'est parce qu'il est cet homme vrai que Sartre atteint ceux qui sont le plus étrangers à sa pensée. »* Et Deleuze : *« C'est le destin de cet auteur de faire passer l'air pur quand il parle, même si cet air pur, l'air des absences, est difficile à respirer. »* Quand on lit les *Carnets*, on éprouve de nouveau cette sensation rare, celle de respirer, enfin.

★ Les éditions Christian de Bartillat rééditent un récit de J.-J. Brochier paru il y a dix ans, *Une enfance lyonnaise au temps du Maréchal* (152 p., 105 F).

Sartre au tournant

Suite de la page 1

Notre propre regard sur ces carnets doit « accommoder » sur ce risque, comme on dit en optique, pour ne pas être faussé par ce que nous savons de la suite, de l'histoire mondiale, et de l'histoire personnelle de Sartre, qui est aussi une histoire personnelle de la France, notamment dans son rapport avec la pensée allemande. En 1939-1940, Sartre entreprend d'« historaliser » sa pensée en vivant et en réfléchissant sur sa vie sous l'impitoyable lumière d'une idée empruntée à Heidegger, l'*« authenticité »*. Pour Heidegger, l'authenticité est liée à la conscience de l'être-pour-la-mort de la réalité humaine. Sartre va en faire une notion morale et politique, c'est-à-dire historique, fondée sur une nécessité de la liberté : celle d'assumer sa *« situation »*, son *« être-pour-la-guerre »*, le sien et celui de toute sa génération. S'il y a un *« tournant »* dans la vie de Sartre – de sens tout différent de celui de la fameuse *Kehre* de Heidegger qui porte le philosophe allemand vers une eschatologie de l'être sans l'inciter à rendre compte philosophiquement de son adhésion au nazisme –, *c'est bien la* guerre qui le provoque. Sartre y entre antihumaniste, esthète, anarchisant, apolitique, mais chargé de mission : réaliser une œuvre destinée à rester dans l'éternité de l'espace littéraire. Il en sort humaniste, responsable de tout devant tous, rallié aux valeurs du socialisme révolutionnaire, décidé à *« écrire pour son époque »* et à s'y engager de toutes ses forces.

Le *« tournant »*, c'est *L'Etre et le Néant* qui l'effectue, en 1943 ; c'est alors que Sartre devient Sartre, en *laissant encore l'Histoire et le social* à l'horizon de sa recherche. Mais ce que les carnets ont d'unique dans l'histoire de la pensée, c'est de donner à voir la mue existentielle et intellectuelle qui prépare un tournant philosophique, et de la donner à lire dans la spontanéité extrême de l'écriture, dans l'exploitation de tous ses registres. Récit, témoignage, méditation, autoportrait, critique littéraire (Flaubert, Malraux, Gide, Renard), interrogation politique, esquisse de biographie (Guillaume II), analyse psychologique, travail philosophique, examen de conscience, réflexion sur son propre style, sur le genre même des « carnets », petits dialogues, anecdotes pleines de saveur et de drôlerie (*« Les écrivains, il ne faut pas les voir de près »*, dit à un de ses acolytes un officier chic, après l'avoir interrogé sur ses activités), c'est un véritable festival Sartre que ces carnets offrent, un « tout y va » que le journal intime devrait permettre mais ne réalise guère, occupé qu'il est justement par l'*intimité quotidienne, ce pourquoi* Sartre le réprouve autant comme genre que comme pratique de soi et style de vie.

Dès ses années d'Ecole normale, Sartre vivait *« public »*, s'analysait devant ses proches, se racontait *pour se désolidariser* de lui-même par l'humour, par l'auto-ironie. Il faisait ainsi *« le pitre moral »*. Cette pratique de la transparence, il la poursuit par écrit dans des carnets qui sont d'emblée conçus pour être rendus publics, d'abord dans le cercle étroit des proches, puis au *prix d'éventuels remaniements*, par une publication en volume. Le cours de la guerre rend cette publication impensable, et d'ailleurs une bonne partie des carnets y sont perdus. Après la guerre, leur parution n'avait plus de sens que posthume (1).

A soixante-dix ans, faisant une nouvelle fois son autoportrait, Sartre disait : *« Ce que je vois de plus net dans ma vie, c'est une coupure qui fait qu'il y a deux moments presque complètement séparés, au point que, étant dans le second, je ne me reconnais plus très bien dans le premier, c'est-à-dire avant la guerre et après. »* Et vers 1953, relisant son premier carnet de guerre, avec toujours cette même façon de grimper sur ses propres épaules pour voir sa vie de plus haut et mieux éclairée de ses nouvelles lumières, il notait superbement – et cruellement aussi – que son état d'esprit durant la drôle de guerre était bourgeois, pacifiste, antimilitariste et que cette guerre à son image était pour lui déjà *« une retraite »*.

Un tel état d'esprit conduisait à la *défaite. Il était celui de l'armée*, à n'en pas douter, et de toute évidence celui de la France. Et nous savons bien pourquoi, aujourd'hui : le souvenir épouvanté de la Grande Guerre dominait encore, comme il domine et tétanise sans doute nos esprits devant les guerres nationales qui se rallument à l'Est. Il faut avoir joui de la guerre pour la vouloir encore. De la Grande Guerre, Sartre, adolescent en province, n'avait connu que l'ennui et des violences détournées, qui le menèrent à des rêves *de grandeur*. De la défaite de 40, il connut l'humiliation d'avoir été vaincu et fait prisonnier sans se battre. Il en revint avec la conviction qu'il fallait désormais résister. Au nazisme d'abord, à l'ordre bourgeois ensuite, c'est-à-dire au pouvoir des choses sur les hommes, puisque le bourgeois est celui qui défend l'intérêt de son capital à ses propres dépens, s'il le faut, mais aux dépens des autres hommes tant qu'il le peut. La démocratie à laquelle Sartre restait attaché était celle qu'esquissait la *communication littéraire : la réci*procité du don. Un échange où, comme il l'écrivait à Simone de Beauvoir en commentaire de ses carnets, *« vie et philo ne font plus qu'un »*.

Après la guerre, et lorsqu'il fut confronté à la responsabilité que lui donnait sa soudaine célébrité, il commença par faire de cette ambition généreuse une politique intellectuelle, ouverte sur une Europe libre, démocratique et révolutionnaire, et fière de sa tradition culturelle. Elle échoua devant la poli*tique des blocs, celle de la guerre* froide. Alors, il se résigna, voulut prendre congé de la littérature sans en sortir, se prit à sa propre *hybris*, son orgueil d'intellectuel, pensa pouvoir négocier avec les communistes de puissance à puissance, finit par mesurer son impuissance et celle de la gauche révolutionnaire, mais refusa le confort du désespoir. Peut-être une phrase qu'il avait notée dans ses *Cahiers pour une morale*, en 1948, et qu'il s'était rentrée dans la gorge par goût nouveau de l'humilité, lui restait-elle plantée au *cœur : « Plus l'agent historique choisit pour moyen la violence, le mensonge et le machiavélisme, plus il est efficace.* [...] *Le véritable agent historique est moins efficace mais, en traitant les hommes comme lui-même, il tâche à faire exister l'Esprit comme unité dans l'Histoire. C'est par lui qu'une Histoire est possible (par l'écrivain, le philosophe, le saint, le prophète, le savant). »* Une confiance si éperdue en une coïncidence de la création et de la morale dans l'histoire lui apparut ensuite, sous le spectre de la guerre atomique, comme une mystification névrotique. Ce qu'il avait pensé, il y renonça, par réalisme ; mais il y revint toujours : *« On se défait d'une névrose, on ne se guérit pas de soi »*, écrivit-il dans *Les Mots*. Son caractère n'était rien d'autre qu'un optimisme de créateur, joueur et drôle, sur fond de mélancolie.

Le tournant de Sartre, rétrospectivement, nous paraît un tourniquet. Mais croit-on que, pour chacun, la pensée soit autre chose qu'un débat infini, tournoyant sur ses propres contradictions ? C'est l'ac*tion qui oblige à la décision, et rien* ne nous garantit qu'elle sera la bonne. Ainsi le vote à gauche, qu'appelle la générosité, avec l'espoir que cette fois il ne sera pas trahi, et l'engagement ferme d'y veiller, restent un pari. « Le pari » est le titre que Sartre voulait donner à une pièce de théâtre qui aurait mis en scène sa conception de la liberté.

Michel Contat

(1) Il est à craindre que soient définitivement perdus cinq des *Carnets*. Sur *les quinze écrits, six sont à présent pu*bliés, et le dernier fut détruit par Sartre lui-même avant sa captivité. D'autres réémergeront peut-être comme le premier, acquis par la Bibliothèque nationale. Sur l'histoire des *Carnets*, voir les informations collectées par Pierre Assouline dans une enquête de *Lire* (nº 175, avril 1990), et aussi dans un article de *Littérature* (nº 80, décembre 1990) et par Arlette Elkaïm-Sartre dans les appendices de la nouvelle édition qu'elle donne des *Carnets de la drôle de guerre*. Ces informations, malgré toutes les recherches *entreprises, restent minces.*

Pour une analyse du contenu des *Carnets*, voir notamment G. Idt, « Préhistoire de Sartre biographe d'après *Les Carnets de la drôle de guerre* » (en français), dans *Literarische Diskurse des Existentialismus*, sous la direction de H. Harth et V. Roloff, Stauffenberg Verlag, 1986, et Philippe Lejeune, « Les enfances de Sartre », dans son volume *Moi aussi* (Seuil, 1986). La critique sartrienne n'a pas tardé à souligner la place, parmi les toutes premières, qu'occupent désormais les *Carnets* dans l'œuvre de Sartre. La publication heureuse, du premier carnet suscite un intérêt très vif, que, bien évidemment le retour actuel sur l'histoire de la seconde guerre mondiale intensifie.

★ Deux essais remarquables paraissent simultanément :
***Sartre, un art déloyal. Théâtralité et engagement*, de John Ireland (Editions Jean-Michel Place, 239 p., 140 F), et *Silences de Sartre*, de Jean-François Louette (Presses universitaires du Mirail, 293 p., 167 F).**

Le pays des femmes

D'où vient la timidité du féminisme français ? De Mme du Deffand à Simone Weil, réponse en dix portraits de Mona Ozouf

LES MOTS DES FEMMES
Essai sur la singularité française
de Mona Ozouf.
Fayard, coll. « L'esprit de la cité », 398 p., 150 F.

David Hume, le philosophe écossais, disait que selon lui la singularité française était d'être le pays des femmes. Et c'était un compliment de la part de celui dont le vieux Kant avait déclaré qu'il avait réveillé la raison de son sommeil dogmatique. Mais alors, s'est demandé Mona Ozouf, comment expliquer que la France si douce aux femmes leur ait accordé le droit de vote après l'Inde et la Turquie ? Comment expliquer leur rôle minuscule dans la vie politique, et mineur dans les affaires ? Et comment expliquer, dans ces conditions, que les mouvements de révolte des femmes, si forts aux Etats-Unis, en Angleterre ou en Allemagne, si virulents aussi en Italie ou en Espagne, aient été, en France, si modérés ? D'où vient la timidité du féminisme français ?

Pour répondre à ces questions, Mona Ozouf, parce qu'elle est historienne et parce qu'elle est une femme, a choisi de répondre par dix portraits, écrits dans un style magnifique. Elle s'en excuse presque, en disant que, si elle s'est essayée à cet art, le portrait de femme, c'est qu'il a toujours été pratiqué par des hommes, qui, *« trempant leur plume dans l'arc-en-ciel et jetant sur la ligne de la poussière d'aile de papillon »*, comme disait Diderot, ajoutant ou retranchant de la grâce pour être plus proches de leur idéal, n'ont pas forcément rendu justice à leurs modèles.

Elle se trouve, à vrai dire, tant d'excellentes raisons pour faire ces portraits qu'on soupçonne bien vite qu'elle a eu surtout et simplement envie de donner la parole à ces femmes exceptionnelles que sont Mme du Deffand et Mme de Charrière, Manon Roland la révolutionnaire et Germaine de Staël la magnifique, Claire de Rémusat, qu'on connaît si peu, et que Mona Ozouf chérit nous semble-t-il tout spécialement, George Sand la généreuse, et Hubertine Auclert, la suffragette, Colette, qu'on ne présente pas, et Simone Weil, l'esprit qui toujours nie. Pour finir, en beauté, par Simone de Beauvoir, un chapitre qu'elle intitule avec drôlerie et justesse « Simone ou l'avidité ».

A travers leurs vies et leurs écrits, romans, correspondances, Mémoires ou traités pour l'éducation des filles, Mona Ozouf s'était déjà convaincue depuis longtemps qu'elles étaient, comme les figures du *Roman de la Rose*, de passionnantes allégories de vertus distinctes, sinon opposées : *« Des teigneuses et des conciliantes, des obstinées et des distraites, des prosaïques et des imaginatives, des tendres et des despotes. »*

Teigneuses, conciliantes, obstinées, distraites...

A travers ses travaux sur la Révolution française, et sur l'histoire de l'enseignement, on comprend qu'elle en avait croisé certaines, et qu'elle avait envie de les mieux connaître. On devine peu à peu, comme en pointillé, d'autres émotions de rencontre, un bonheur intellectuel à partager, le goût de la vie et de la connaissance qu'elles possèdent toutes au plus haut point. Ces émotions de pensée dont parlait Marie Moscovici.

Voici donc Marie du Deffand, femme de plaisir dans sa jeunesse, qui avait dit-on pris la raison comme d'autres prennent la dévotion. Femme d'esprit redoutée pour ses flèches acérées, son sens de la formule, elle était, dit Mona Ozouf, une femme d'ordre, figée dans une indifférence courtoise, pessimiste, aiguë et sèche, affichant des *« Je sais qu'on n'aime point et ne désire point être aimée »*. Aveugle, elle dictait des centaines de lettres, abhorrait Crébillon, dont elle disait : *« Rayez-moi de la peinture qu'il a faite des femmes »*, et polémiquait avec Voltaire. C'était la marquise des Lumières, courageuse et pourtant paniquée par la crainte de l'ennui qui fit qu'elle préféra, à presque soixante-dix ans, tomber folle amoureuse d'Horace Walpole plutôt que d'éviter de le faire. Et tout l'art de conteuse de Mona Ozouf est de créer au fil de son portrait un incroyable suspense, qui fait s'inquiéter dix fois en trente pages pour son héroïne, la détester, l'aimer et puis la plaindre.

Voici ensuite Isabelle de Charrière. Elle aussi, c'est un bel esprit. Elle a vingt ans en 1760, c'est une pirate, une romanesque et une raisonnable qui fait le siège d'un colonel borgne et libertin avant d'épouser un homme gentil qu'elle n'aimera jamais.

A presque cinquante ans, elle rencontre Benjamin Constant qui en a dix-neuf, et ils s'aiment. Quand il la quitte pour Mme de Staël, elle a une formule pleine de mélancolie et de panache : *« Monsieur, vous ne me convenez plus du tout. »* Elle montre, dit Mona Ozouf, que la liberté sait se déprendre. Et cette cyclothymique à qui il fallait rappeler, pour sécher ses larmes, qu'il lui arrivait de rire en dormant se consacre à l'étude des sentiments humains, sans rien perdre jamais de son mépris des convenances et des usages, de son horreur des préjugés à détruire, de sa disposition à se prévenir pour les domestiques contre les maîtres, pour les enfants contre les pères, pour les sujets contre leurs princes.

On se prend soudain à penser qu'il s'agit là d'une disposition commune à toutes les héroïnes de Mona Ozouf. On se surprend à se demander s'il s'agit d'un trait propre aux femmes exceptionnelles, ou simplement aux femmes, ou peut-être d'une façon d'être qui intéresse notre auteur. On voit qu'on est en train de réfléchir aux manières d'être une femme, au pourquoi. On passe alors à la suivante, parce que Mona Ozouf est si bonne conteuse qu'elle crée un irrésistible suspense, celui que connaissent les amateurs de puzzle : savoir ce qui va surgir de l'assemblage de ces vies, de ces visages.

Entre alors en scène Manon Roland. Elle s'avance précédée de sa mauvaise réputation. *« Trop masculine »*, *« trop féminine »*, on dit qu'elle a manipulé son mari, qu'elle était malheureuse en ménage, qu'elle a fait à la Révolution un mal immense. Pourtant, quand Mona Ozouf cite ses Mémoires, on devine un esprit aigu – une femme qui écrit : *« Le ciel a voulu que les tyrans fussent cruels, les maris jaloux, les femmes légères et moi prêcheuse »*, qui aime Plutarque et le persil et, plutôt que d'être guillotinée, aurait aimé être le Tacite français gagne certainement à être connue. Elle étudiait la géométrie en secret, note Mona Ozouf. Elle craignait les représailles si on l'avait appris.

On sent qu'avec Manon Roland le livre, l'histoire, le destin des femmes en France, tout cela prend un tournant. C'est, explique l'auteur, secondée par Germaine de Staël, que la monarchie était un gouvernement plus favorable aux femmes que ne s'est avérée l'être la république. Et là se niche un début d'explication aux questions que l'on se posait. Du temps de Hume, il y avait des salons, où commerçaient agréablement hommes et femmes, c'était *« les Etats Généraux de l'esprit humain »*. La république fraternelle est pour les clubs non mixtes. Les soldats de l'an II ne comptent guère de filles parmi eux, et les femmes qui ont perdu des plumes et des espoirs dans la bagarre se retrouvent, pour beaucoup d'entre elles, marquises ou prolétaires, du côté des chouans, et des curés. Causeuses, épistolières, sondeuses d'âmes, comme dit Germaine de Staël, elles ne font plus la société, ne lui apportent plus leur sens du détail et de la conversation, du piquant et du paradoxe. Tout un pan de notre littérature passe dans la coulisse, et disparaît.

« Monsieur, vous ne me convenez plus du tout »
Isabelle de Charrière

Pourtant, c'est dans les deux portraits suivants que Mona Ozouf atteint le sommet du genre qu'elle a choisi. Auparavant déjà, le lecteur, quittant Marie pour Isabelle, et Isabelle pour Manon, se demandait à qui allait sa préférence, tant est puissante l'habitude, quand on est du côté des femmes, de comparer les mérites, de choisir l'une au détriment de l'autre, de faire des jalouses.

Le portrait de Mme de Staël est sous-titré « Germaine ou l'inquiétude ». Cela aurait pu être « Germaine ou le génie », tant éclate à chaque ligne l'admiration de l'auteur, communicative, et son émotion aussi, devant ce malheur et cette lucidité, devant cette splendide intelligence. Plus que des scènes de la vie tumultueuse de la fille de Necker, ce sont ses phrases que l'on retient. La nature a voulu, dit-elle, que les dons des femmes fussent destinés au bonheur des autres et de peu d'usage pour elles-mêmes. Elle analyse la fragilité de son sexe devant la calomnie, la difficulté incommensurable d'une existence de femme sans appui, le malheur de la femme qui écrit, elle prononce son célèbre verdict : *« La gloire elle-même ne saurait être, pour une femme, qu'un deuil éclatant du bonheur »*, et cette phrase sera ensuite inlassablement rénutilisée non plus comme une analyse, mais comme une menace et une malédiction. Mona Ozouf sait surtout montrer la vulnérabilité de cette femme, sa manière de foncer tête baissée dans le chagrin et d'en sortir la tête haute. Elle fait de son destin une lutte qui coupe le souffle contre la fatalité de la solitude. Elle dit que Mme de Staël craignait plus que tout la solitude.

On aurait envie de les présenter toutes, puisque, toutes, elles nous parlent de nous, de cet art du temps, de cette capacité à se complaire dans ce qui nous appartient, dit Claire de Rémusat.

Les Pénélopes sont aussi subversives que les Amazones, et Mona Ozouf éprouve une tendresse communicative pour Mme de Rémusat, petite-nièce du ministre Vergennes et pourtant favorable à 1789, toute de mélancolie et pourtant si décidée. Elle a un vrai don d'écrivain, mais elle se consacre à ses fils, Charles, dont l'éducation la passionne, et Albert, qui est un enfant attardé. Il lui arrive de dire : *« J'ai mal à la gorge d'avoir tant écouté. »* Elle a des principes d'éducation qui paraissent presque trop audacieux pour la France d'aujourd'hui : ainsi souhaite-t-elle que les mères ne préparent pas trop leurs enfants aux déboires de la vie, ceux-ci arriveront bien assez tôt. Elle insiste aussi pour qu'on manifeste de l'estime à ses enfants, et qu'on ose leur montrer ses faiblesses. Elle reste toujours et avant tout éprise de liberté.

C'est encore de liberté dont parle George Sand, et des blessures imparables des calomnies dont elle fut, plus que tout autre, victime, sans doute parce qu'elle supportait plus mal que d'autres la prison du regard d'autrui. De liberté, et d'amour du savoir, et d'amour des risques de la vie, comme Colette aussi, ou Simone de Beauvoir.

Quant à Hubertine Auclert, la suffragette, elle annonce les combats contemporains pour le divorce, contre le vieux code civil. Il reste Simone Weil, celle qui ne ressemble à personne. Elle n'est pas sympathique, dit Mona Ozouf. Mais elle est passionnante. Elle symbolise la révolte absolue, mais aussi ce chemin des femmes vers plus de liberté et d'autonomie, sinon plus de bonheur, qui passe par l'école, les diplômes, et le savoir. Personne éternellement déplacée, vagabonde sans baluchon, femme de silence et de solitude, elle ressemble à la sœur des frères corbeaux du conte de Grimm, elle est toute de défi, elle incarne la douleur métaphysique d'être une femme, qui rejoint toutes les questions qui restent à jamais sans réponses.

Geneviève Brisac

★ **Signalons également l'ouvrage de Christine Bard, *Les Filles de Marianne, Histoire des féminismes 1914-1940*, Fayard, 528 p., 168 F.**



COLLECTION JEAN-LOUP CHARMET

Mme du Deffand, la marquise des Lumières, reçoit d'Alembert

Auschwitz, ou la sociologie de la violence

Un Allemand né après la guerre tente de « penser » les camps non en historien ni en philosophe, mais en sociologue

L'ORGANISATION DE LA TERREUR
de Wolfgang Sofsky.
Traduit de l'allemand par Olivier Mannoni.
Calmann-Lévy, 436 p., 140 F
(en librairie le 28 février).

Oser décrire l'univers concentrationnaire nazi en termes sociologiques et non historiques, désenclaver Auschwitz des circonstances qui l'ont produit, c'est, à n'en pas douter, faire franchir à l'analyse du génocide une étape importante. Une étape : parce que ce livre d'un Allemand, né huit ans après la fin de la seconde guerre mondiale, parvient à balayer enfin le tabou de « l'incompréhensibilité » – qui tétanisait la recherche après avoir entravé la justice. Pour Wolfgang Sofsky, en effet, le réseau des camps ne forme ni un archipel ni une « autre planète » aux lois indéchiffrables, liées à des configurations historiques exceptionnelles et non susceptibles de répétition, mais un nouveau type de société, parfaitement « pensable » à la manière des sociologues. A Auschwitz, à Buchenwald, à Mauthausen ou à Dachau a été engendrée une institution, résolument moderne, capable de traquer tout ce que la société a étiqueté comme surnuméraire, de l'enfermer et de le tuer. L'invention est là. Elle peut resservir. Si le système du camp de concentration (KZ) se réduisait à l'idéologie nazie réifiée ou à la vengeance d'un régime à demi défait, nous serions prémunis contre son éventuel retour. Wolfgang Sofsky montre qu'il n'en est rien. Ni l'évolution du conflit, ni l'idéologie raciste, ni l'origine sociale des tortionnaires ne suffisent selon lui à expliquer le phénomène des camps. Ni la constatation troublante que les cinquante-cinq mille SS, qui, de 1933 à 1945, y sont affectés, ne sont à tout prendre que des « hommes ordinaires », des *« sbires subalternes »*, *« ni pervers ni sadiques mais d'une normalité effrayante »*. *L'Organisation de la terreur* vient ici confirmer les travaux que l'historien Christopher Browning avait récemment consacrés aux policiers chargé de la « chasse aux juifs » dans le district de Lublin (voir *« Le Monde des livres »* du 25 février 1994). Comme les hommes du 101e bataillon de réserve de la police allemande, les surveillants des camps *« rossaient, torturaient et tuaient non parce qu'ils y étaient forcés mais parce qu'ils y étaient autorisés »*. Wolfgang Sofsky ajoute que l'exercice de la terreur était devenu chez eux un *habitus* social : on frappait sans y penser, sans haine et sans colère, parce qu'il fallait faire preuve d'initiative. L'accusation est grave. Elle transfère, sans innocenter le régime, la responsabilité du génocide de l'Etat à la société. Peut-être n'appartenait-il qu'aux générations apparues après les faits de formuler ce terrible constat.

NOUVEAUX CONCEPTS

Cependant, si le KZ se prête à la description sociologique, celle-ci n'en lance pas moins un défi redoutable aux catégories traditionnelles. Le « despotisme » (qui vise à l'obéissance et non à l'extermination) comme l'image de l'Enfer (peuplé de coupables et non, comme les camps, d'innocents) sont impropres à saisir cette césure dans l'histoire du pouvoir qui a vu une société se constituer sur le principe de la mise à mort massive par le gaz ou par le travail, et non sur celui de la protection de ses membres. La radicalité de la terreur nazie impose donc, Hannah Arendt l'avait déjà pressenti, le recours à des concepts nouveaux. Wolfgang Sofsky introduit dans son ouvrage celui de *« pouvoir absolu »*, un mode de domination qui ne tend ni à la discipline ni même à la rectitude idéologique de ceux qui tombent dans ses rets, mais à la violence et à l'assassinat considérés comme une fin.

Autant que les cadavres qu'elle entasse, le sujet parfait de cette société-là est le mort vivant, le « musulman », sobriquet qui, dans le jargon des camps, désigne celui que sa déchéance physique conduit au renoncement et à l'hébétude, et promet rapidement au crématoire (W. Sofsky suggère de chercher l'origine controversée du terme dans le fatalisme prêté à l'islam). Le « musulman » est la création anthropologique des camps, l'« homme nouveau » d'Auschwitz : moins un robot qu'un agonisant, moins un homme que la matière première des usines de mort.

A titre de « terrain » de sa sociologie concentrationnaire, Wolfgang Sofsky a utilisé abondamment le récit de témoignage, aujourd'hui si discrédité par l'historiographie. Belle réhabilitation pour ces textes qui recouvrent ainsi dignité et intérêt scientifique, parce qu'eux seuls reproduisent l'épaisseur d'une « normalité » dans la terreur. On trouvait déjà, dans certains, des esquisses de description sociologique. Sofsky accomplit à sa manière les bribes de sociologie des souvenirs comme *L'Espèce humaine* de Robert Antelme, chez David Rousset (*L'Univers concentrationnaire*), et bien entendu chez Primo Levi (*Si c'est un homme*). Comme Primo Levi, d'ailleurs, il explore la « zone grise », où les victimes deviennent les auxiliaires de leur propre exécution. Sofsky l'appelle, lui, l'*« autoadministration »* du camp. Sans elle, le système ne pourrait tenir. Les détenus privilégiés, généralement politiques ou criminels (les *Prominenz*), les kapos... tous servent à la circulation du pouvoir absolu que les parias, principalement juifs, finissent par intérioriser en se blindant à la souffrance d'autrui, voire, comme les « musulmans », en devenant indifférents à leur propre détresse.

Avec cette souffrance que côtoient et subissent les *Sonderkommandos* (commandos spéciaux) chargés de l'entretien des chambres à gaz et des crématoires, Sofsky reconnaît cependant que les frontières de l'intelligibilité sont atteintes et que *« les tentatives de compréhension ne peuvent rester que superficielles »*. La description sociologique s'achève là, au seuil de la mort, qui abolit tout lien social. Elle amène Sofsky à n'étudier qu'en passant les camps de pure extermination, les « usines à mort » où périssent plus de trois millions de victimes juives (le système du KZ laisse, lui, un million cent mille décès sur un million six cent cinquante mille « entrants »). On le regrettera d'autant plus que la question semble avoir été sacrifiée à la volonté d'épure théorique. Comme si, à force de chercher à isoler le concept de « pouvoir absolu », à mettre en évidence sa reproductibilité potentielle, à force de vouloir montrer l'indépendance du système concentrationnaire par rapport à toute logique historique et à toute rationalité idéologique ou économique, on en venait à presque oublier que cette machinerie inventée dès 1933 pour mater des opposants servait tout de même un objectif : l'élimination du peuple juif.

Nicolas Weill

★ **A signaler : la parution d'un témoignage de Léon Arditti, *Vouloir vivre, deux frères à Auschwitz*, collection « Mémoires du XXe siècle », L'Harmattan, 190 p., 95 F ; d'Anne Grynberg, *La Shoah, l'impossible oubli*, Gallimard, coll. « Découvertes », 176 p., 87 F.**


Mme du Deffand, la marquise des Lumières, reçoit d'Alembert

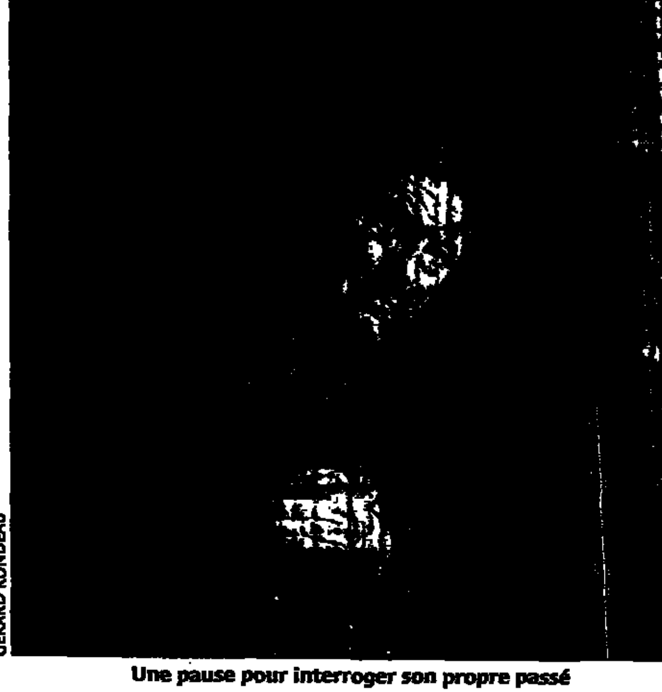
La mémoire de Perrault

Souvenirs d'un petit garçon et hommage d'un homme à ces modestes résistants, hommes et femmes qui risquèrent leur vie pour être en accord avec leur conscience

LES JARDINS DE L'OBSERVATOIRE
de Gilles Perrault.
Fayard, 250 p., 98 F.

Y eut-il jamais, dans l'œuvre de Gilles Perrault, chapitre plus court ? Celui-ci est constitué d'une phrase, une seule : *« Elle décida d'aller se livrer à la Gestapo. »* Mais il a son poids d'admiration filiale et de stupeur rétrospective. Car « elle », c'est la mère de l'auteur. Elle fut résistante, modeste membre d'un réseau d'aide aux aviateurs alliés abattus. *Un jour d'octobre 1943,* deux hommes *« en loden vert »* vinrent pour l'arrêter. Elle était absente. Ils embarquèrent son mari. *La famille* la pressa *de s'éloigner* avec ses enfants. Elle refusa, fit l'incroyable démarche de se jeter dans la gueule du loup. Par un étonnant concours de circonstances, elle en sortit vivante, et son mari aussi.

Alexandre n'eut pas cette chance. Une année durant, entre 1942 et 1943, cet homme *« grand et mince, très séduisant, les yeux clairs, la bouche aimable sous une fine moustache, une pipe souvent entre les dents, si typiquement britannique que même un garçon de douze ans qui n'avait jamais mis les pieds en Angleterre pouvait s'en rendre compte »*, partagea, certains soirs, la table des Perrault, avant d'aller passer la nuit dans la chambre du fond et de s'éclipser au matin pour de mystérieuses activités. Un jour de juin 1943, il disparut, définitivement. Alexandre était un agent des services d'action anglais. Il mourra à Mauthausen, en septembre 1944, étranglé avec une corde à piano pour que l'agonie soit plus longue. *Les Jardins de l'Observatoire*, le dernier livre de Gilles Perrault, est d'abord l'histoire de ceux-là, de ces gens ordinaires qui acceptèrent, avec une tranquille grandeur d'âme, de risquer leur peau pour être en accord avec leur conscience. Leur eût-on affirmé qu'ils étaient des héros qu'on imagine sans peine leur gêne. De ses parents, Perrault écrit : *« Ce n'est pas le 18 juin qu'*[ils] *entendirent l'appel, mais deux jours plus tard, à l'occasion d'une rediffusion. Il les fixa aussitôt dans une sereine certitude. Ce serait de Gaulle, un point, c'est tout. (...) Par mesure prophylactique, aucun journal n'entra plus à la maison... »* Quant à Alexandre, il avait *« une certaine désinvolture élégante. La distance maintenue avec l'événement, comme si une guerre grosse pour lui de complications désagréables n'était pas une raison suffisante pour commencer à parler en agitant les mains »*.


Une pause pour interroger son propre passé
GÉRARD RONDEAU

MINUTIEUSE ENQUÊTE

Comment les uns et les autres traversèrent la guerre, du rocambolesque jusqu'au tragique, Perrault s'attache à le reconstituer avec la minutie de l'enquêteur et l'efficacité du conteur que l'on connaît.

Mais ce retour sur sa propre mémoire prend, aussi, au fil des pages, des allures de roman d'initiation. C'est l'enfant qu'il fut, ce *« spectateur fasciné »*, que regarde l'adulte qu'il est. Un adulte qui, *« parvenu à l'âge des bilans »*, voit bien que cette époque-là l'a *« fait »* : *« Elle a déterminé ma sensibilité, réquisitionné mon imaginaire, et tient une place prépondérante dans mes souvenirs. »* C'est à elle, bien sûr, que l'on doit *L'Orchestre rouge*. Mais c'est d'elle aussi et de ces « amateurs » magnifiques – qu'il ne peut pas, aujourd'hui encore, imaginer *« passant un compromis quand l'essentiel est en jeu »* –, que viennent sa passion de la vérité, son refus des certitudes officielles qui nourrissent des livres comme *Le Pull-over rouge* ou *Notre ami le roi*.

On avait quitté Gilles Perrault cavalcadant sur les chemins de l'histoire longue, engagé dans une course de fond à la poursuite – à travers l'Europe des Lumières – du « Secret du roi », cet ancêtre des « services » dont il traquait les mystères. Deux tomes – mille pages – ont paru, un troisième est à venir. Simplement, il attendra un peu. Au beau milieu de la plus ambitieuse de ses enquêtes, Gilles Perrault a éprouvé le besoin de faire une pause, ou un détour, comme on voudra. Le temps d'interroger son propre passé, d'accoucher d'une partie de sa propre mémoire. Comme s'il était devenu plus urgent que tout – en ces temps de confusion, où l'oubli commence à devenir vertu – de rappeler qu'il y eut, en 1940, des hommes et des femmes qui surent choisir. Sans hésiter, sans calculer.

Bertrand Audusse

Dernières livraisons

PHILOSOPHIE

ÉCRITS PHILOSOPHIQUES ET POLITIQUES, tome 1,
de Louis Althusser

Après les *Ecrits autobiographiques*, le *Journal de captivité* et les *Ecrits sur la psychanalyse*, d'Althusser, voici une part encore inédite de l'œuvre : cela commence par un mémoire passionné sur Hegel datant de 1947 et se termine par une étude de 1978 consacrée à *« Marx dans ses limites »* et par une très personnelle réévaluation du matérialisme. On trouvera également des considérations sur le catholicisme, sur *« l'internationale des bons sentiments »* ou sur *« l'obscénité conjugale »* (Stock/IMEC, 588 p., 198 F).

ESSAIS

LE CRÉPUSCULE DE LA CULTURE FRANÇAISE ?
de Jean-Marie Domenach

En lisant ce bref essai (à la bibliographie étrangement succincte), gros article de revue, hâtif et pauvrement argumenté, accepté comme livre par un éditeur peu exigeant, on aurait tendance à trouver superflu le point d'interrogation qui ponctue la question posée par Jean-Marie Domenach. Si la réflexion sur la culture devait se limiter à des lieux communs sur les écrivains, à des préjugés sociaux, à de douteuses banalités sur *« la fin du roman national »* – assenés par un homme qui, semble-t-il, lit beaucoup de journaux et peu de romans –, alors, en effet, les intellectuels français – plus que les romanciers – se porteraient mal (Plon, 210 p., 115 F).

RÉGIONALISME

LE CABANON, de Jean-Max Tixier

Institution sociofamiliale à l'origine strictement limitée à la périphérie marseillaise, essentiellement autour des calanques, le « cabanon » est dans le Midi l'équivalent populaire de la « bastide ». Clubs de vacances, villas en série et caravanes ne sont pas venus à bout de ces maisonnettes en bois, briques et cannisses où, à la belle saison, se transportent, avec rites, jeux, recettes et vocabulaire bien à eux, ceux des Marseillais restés fidèles aux rythmes pagnoliens. Jean-Max Tixier vient de recevoir le Grand Prix littéraire de Provence pour l'ensemble de son œuvre (photos de Camille Moirenc, éd. Jeanne Laffitte, Marseille, 162 p., 240 F).

MAISONS DE CAMPAGNE EN BORDELAIS (XVIe-XIXe),
Sous la direction de Jean-Pierre Bériac, Robert Coustet et Jean-Claude Lasserre

Ce livre-album, illustré avec raffinement et pour lequel a travaillé la fine fleur de l'université Montaigne (Bordeaux-III), sous l'égide du Centre d'étude et de recherche sur le classicisme dans l'art moderne (Cercam), nous dévoile tout un pan peu connu de la vie passée et de l'inventivité artistique dans le Sud-Ouest. L'histoire de l'architecture et des moeurs ont été associées pour nous faire découvrir ces folies et autres gentilhommières dispersées durant trois siècles au milieu des célèbres vignobles (co-éd. Cercam et Art et arts, diffusion William Blake and Cº, Bordeaux, 234 p., 270 F).

« Faire de l'histoire » vingt ans après

Suite de la page I

En s'effaçant derrière les mots de l'autre, l'historien s'efforce d'échapper à la posture qui lui viendrait de Michelet et qui, selon Jacques Rancière, consisterait dans *« l'art de faire parler les pauvres en les faisant taire, de les faire parler comme muets* (2) ». Une telle volonté d'effacement derrière les mots des acteurs, donnés à lire dans leur littéralité même, peut sembler paradoxale en un moment où, tout à l'inverse, l'histoire est habitée par *« l'hypertrophie du sujet-historien »*, par une revendication, parfois hautement proclamée, de la subjectivité de l'historien et des droits du *je* dans le discours historique. La contradiction n'est, pourtant, qu'apparente.

En effet, donner à lire des textes anciens n'est pas, selon les mots d'Arlette Farge, *« recopier le réel »* (3). Par les choix et les rapprochements qu'il opère, l'historien assigne un sens inédit aux paroles qu'il arrache au silence des archives : *« La saisie de la parole répond au souci de réintroduire des existences et des singularités dans le discours historique, de dessiner à coups de mots des scènes qui sont autant d'événements* (4). » La présence de la citation dans le texte d'histoire a ainsi totalement changé de sens. Elle n'est plus illustration d'une régularité, établie grâce à la mesure ; elle indique désormais l'irruption d'un écart, d'une différence, d'un irréductible.

Le retour à l'archive soulève un second problème : celui des rapports entre les catégories maniées par les acteurs sociaux du passé et les catégories qui doivent être celles de l'analyse. Durablement, la rupture entre les unes et les autres a semblé la condition même d'un discours scientifique sur le monde social. Simona Cerrutti montre qu'une telle certitude n'est plus de mise aujourd'hui. Les découpages classiques qui ont longtemps fondé l'histoire sociale à la française (par exemple, la classification socioprofessionnelle) ont perdu leur force d'évidence. Les historiens ont pris conscience que les catégories qu'ils maniaient avaient elles-mêmes une histoire, et que l'histoire sociale devait être également l'histoire des raisons et des usages des classements destinés à produire la connaissance de la société. En outre, les hiérarchisations habituelles, fondées sur une conception figée et univoque de l'activité professionnelle ou des intérêts des groupes sociaux, ont paru rendre compte bien mal de la labilité des relations et des trajectoires qui définissent les identités sociales.

De là, l'attention portée aux catégories et au lexique des acteurs sociaux et l'accent mis sur les interactions et les réseaux qui dessinent solidarités et antagonismes. De là, aussi, dans les formulations radicales du « tournant linguistique » à l'américaine, la possible (et dangereuse) réduction du monde social à une pure construction discursive, à de purs jeux de langage. Le défi lancé à la nouvelle histoire sociale, dont la *microstoria* italienne est une modalité exemplaire, consiste donc dans la nécessaire articulation entre, d'un côté, la description des perceptions et des représentations des acteurs et, d'un autre, l'identification des déterminations et les interdépendances méconnues qui tissent les liens sociaux.

Le retour à l'archive s'inscrit à n'en pas douter dans un mouvement plus vaste : la *« fascination contemporaine du texte »* (l'expression est de Philippe Boutry). La raison en est double. Tandis que les historiens perdaient beaucoup de leur timidité ou de leur naïveté en face des textes canoniques de leurs voisins – historiens de la littérature, des sciences ou de la philosophie –, du côté de ces autres histoires, les approches socio-historiques ou contextualistes trouvaient une vivacité nouvelle après la domination sans partage des démarches structuralistes. Les conditions d'une réflexion et d'un travail communs sont donc aujourd'hui pleinement réunies. C'est pourquoi l'on regrettera que, dans *Passés recomposés*, le seul article consacré à ces domaines intellectuels – celui de Pascal Engel sur la philosophie – représente, d'ailleurs fort bien, une position qui risque de ne pas donner une juste idée des rencontres et des dialogues actuels.

Appuyé sur la philosophie analytique, Pascal Engel défend, au fond, les postulats les plus classiques de l'histoire de la philosophie (par exemple, celle de Martial Guéroult), à savoir, la définition de la légitimité des questions et des auteurs à partir de leur actualité dans l'activité philosophique contemporaine, l'existence d'un fonds commun de problèmes et de réponses philosophiques indépendant de toute formulation spécifique, l'autonomie de cette *philosophia perennis* par rapport à toute inscription historique. Or il est, me semble-t-il, d'autres manières, tout aussi légitimes aux yeux des philosophes, de penser le rapport de la philosophie à l'histoire.

Dans une typologie devenue classique, Richard Rorty plaçait ainsi, aux côtés des *« reconstructions rationnelles »* volontairement anachroniques et anhistoriques qui *« sont nécessaires parce qu'elles nous aident à élaborer les problèmes qui se posent à nous »*, trois autres façons d'écrire l'histoire de la philosophie, toutes trois pleinement historiques et toutes trois tenues pour pertinentes : les *« reconstitutions historiques »*, dont l'objet fondamental est la discontinuité des différents langages philosophiques, la *Geistegeschichte* définie comme une histoire des questions, et des problématiques philosophiques, enfin une *« histoire intellectuelle »* entendue au sens d'une histoire des conditions mêmes de l'activité philosophique (4). Ces trois voies, dont on trouverait aisément des formulations correspondantes en histoire des sciences, de l'art ou de la littérature, portent un retour aux textes (ou aux oeuvres) qui les inscrit dans leur contexte d'élaboration et qui les situe dans le répertoire spécifique des genres, des questions, des conventions propres à un temps donné. En cela, elles marquent clairement qu'au moment où le doute a saisi la corporation les approches historiques retrouvent tous leurs droits ailleurs : dans la philosophie, dans la critique littéraire, dans l'esthétique.

Les historiens savent bien aujourd'hui qu'ils sont, eux aussi, des producteurs de textes. L'écriture de l'histoire, même la plus quantitative, même la plus structurale, appartient au genre du récit dont elle partage les catégories et les dispositifs fondamentaux. Récits de fiction et récits d'histoire ont en commun une même manière de faire agir leurs « personnages », une même façon de construire la temporalité, une même conception de la causalité. Sur ces motifs rendus classiques par les ouvrages de Michel de Certeau et de Paul Ricoeur, François Hartog propose quelques variations originales. Il rappelle, d'abord, que, étant donné la dépendance fondamentale de toute histoire, quelle qu'elle soit, par rapport aux techniques de la mise en intrigue, la répudiation de l'histoire événementielle n'a aucunement signifié l'abandon du récit – ce qui est une bonne façon de dire que les historiens, comme les autres, ne font pas toujours ce qu'ils croient faire et que les ruptures hautement proclamées masquent souvent des continuités méconnues.

Mais le problème le plus essentiel est autre et peut se formuler ainsi : pourquoi, durablement, l'histoire a-t-elle occulté la question du récit ? Celle-ci ne pouvait qu'être absente dans des régimes d'historicité qui postulaient une coïncidence sans distance entre les faits historiques et les discours qui avaient charge d'en rendre raison. Qu'elle soit recueil d'exemples à la manière antique, qu'elle se donne comme connaissance d'elle-même dans la tradition historiciste et romantique allemande, ou qu'elle se veuille scientifique à la façon des *Annales*, l'histoire a longtemps refusé de se penser comme un récit. La narration ne pouvait, en effet, avoir aucun statut propre dès lors que, selon les cas, elle était soumise aux dipositions et aux figures de la rhétorique, qu'elle était considérée comme le lieu du déploiement des événements eux-mêmes ou qu'elle était perçue comme un obstacle majeur à une connaissance véritable. Ce n'est qu'avec la mise en doute de cette épistémologie de la coïncidence et avec la prise de conscience de l'écart existant entre le passé et sa représentation (ou, pour dire comme Ricoeur, entre *« ce qui un jour fut et aujourd'hui n'est plus »* et les constructions discursives qui entendent assurer la *« représentance »* ou la *« lieu-tenance »* de ce passé) que pouvait se développer une réflexion sur les modalités, à la fois communes et singulières, du récit d'histoire.

Cette conscience aiguë de la dimension narrative de l'histoire lance un sérieux défi à tous ceux qui refusent la position relativiste qui ne voit dans d'histoire qu'un libre jeu de figures rhétoriques, qu'une expression parmi d'autres de l'invention fictionnelle. Contre cette dissolution du statut de connaissance de l'histoire, souvent tenue aux États-Unis pour une figure du postmodernisme, le recueil d'*Autrement* prend des allures de manifeste. Il soutient avec force, en particulier sous la plume de François Bédarida ou celle d'Etienne François (qui met en garde contre les faux-semblants des archives récemment ouvertes de la Stasi), que l'histoire est commandée par une intention et un principe de vérité, que le passé qu'elle se donne comme objet est objectivable, et que cette objectivité dépend de la correcte mise en oeuvre de la méthode critique, de ses instruments anciens ou nouveaux et de ses critères de validation.

Le rappel est plus qu'utile en un temps où non seulement les dévoiements négationnistes, réfutables et réfutés, mais aussi les aspirations fortes à des histoires identitaires risquent de brouiller toute distinction entre un savoir contrôlé, universellement acceptable, et les reconstructions mythiques qui viennent conforter des identités particulières. Ainsi que l'écrit Eric Hobsbawn dans le numéro de décembre de la revue *Diogène*, dont la lecture doit accompagner celle de *Passés recomposés* : *« La projection dans le passé des désirs du temps présent ou, en termes techniques, l'anachronisme, est la technique la plus courante et la plus commode pour créer une histoire propre à satisfaire les besoins collectifs de collectifs ou de* communautés imaginaires *– suivant le mot de Benedict Anderson – qui sont loin d'être exclusivement nationales* (5) ».

Mais peut-on résister à cette dérive, mortelle pour la fonction référentielle de l'histoire, par la seule réaffirmation, aussi nécessaire soit-elle, des exigences, des disciplines et des vertus de l'exercice critique ? Ne faut-il pas plutôt, dès lors que le savoir, historien ou pas, ne peut plus être pensé comme la pure coïncidence ou la simple équivalence d'un objet et d'un discours, entreprendre une refondation plus essentielle de ce que Paul Ricoeur désigne, dans ce même numéro de *Diogène*, comme un *« réalisme critique de la connaissance historique »* ? Il en indique les conditions de possibilité : d'une part, l'appartenance du sujet historien et de l'objet historique au même champ temporel – *« C'est le même et unique système de datation qui inclut les trois événements que constituent le commencement de la période considérée, sa fin ou sa conclusion, et le présent de l'historien (plus précisément de l'énonciation historique »)* ; d'autre part, la commune appartenance de l'historien et des acteurs disparus dont il écrit l'histoire au même champ de pratiques, ce que manifeste la *« dépendance même du* faire *de l'historien à l'égard du* faire *des agents historiques* (6) ».

Fonder ainsi la possible intelligibilité du passé, par-delà la discontinuité des configurations historiques, n'est pas pour autant assurer à l'histoire un statut de connaissance vraie. La question qui demeure est celle des conditions auxquelles un discours historique, qui est toujours une connaissance sur traces et indices, peut tenir pour valide et explicative la reconstruction du passé qu'il propose à partir des règles et des opérations qui sont propres à la discipline. On ne trouvera pas la réponse dans les pages d'*Autrement*. Ni dans ce compte rendu. Mais, à vrai dire, elle ne se rencontre nulle part dans une formulation qui soit pleinement satisfaisante. La construire, en bousculant les définitions classiques des disciplines et les frontières canoniques entre les savoirs, est aujourd'hui une tâche urgente, difficile et nécessaire.

Roger Chartier

(2) Jacques Rancière, *Les Mots de l'histoire. Essai de poétique du savoir* (Seuil, 1992, p. 96.).

(3) Arlette Farge, *Le Cours ordinaire des choses dans la cité du XVIIIe siècle* (Seuil, 1994, p. 9.)

(4) Richard Rorty, « Quatre manières d'écrire l'histoire de la philosophie », dans *Que peut faire la philosophie de son histoire ?*, sous la direction de Gianni Vattimo (Seuil, 1989, pp. 58-94).

(5) Eric J. Hobsbawn, « L'Historien entre la quête d'universalité et la quête d'identité », *Diogène*, nº 168, octobre-décembre 1994, consacré à « La responsabilité sociale de l'historien », *pp. 52-86*.

(6) Paul Ricoeur, « Histoire et rhétorique », *Diogène*, op. cit., pp. 9-26.

Catherine Clément regarde sa génération

Admiratrice de Lacan et romancière « grand public », universitaire et journaliste, cette philosophe agace encore et toujours. En dressant le portrait du « diable » Sollers, elle évoque les intellectuels des années 60. Bilan en forme de plaidoyer pour un retour au savoir.



1969, Tzvetan Todorov (au centre), Roland Barthes (à gauche) et Catherine Clément (à droite) à Cerisy

Une femme qui agace tant de gens vaut forcément le détour – surtout, si l'on a été soi même agacée. Son parcours est de ceux que déteste la France, pays où les fourmis sont censées avoir raison contre les cigales (1). Née en 1939, normalienne, ayant choisi, contre l'avis de sa famille, la philosophie, Catherine Clément avait un chemin tout tracé. Sortant des cours de professeurs remarquables – Ferdinand Alquié, Jean Hyppolite, Michel Serres –, devenue, à vingt-deux ans, l'assistante de Vladimir Jankélévitch, elle aurait dû, « comme tout le monde », faire carrière dans l'Université.

Dans les années 60, elle s'appelait Catherine Backès-Clément, avait déjà deux enfants et signait, dans des revues universitaires, des articles dont ses collègues recommandaient la lecture à leurs étudiants. Elle était un bourreau de travail – elle le demeure. Les enfants, les cours, les communications, les séminaires de Lacan, les colloques à Cerisy... Infatigable. *« On a beaucoup travaillé, avant 1968, dans la décennie structuraliste*, dit-elle aujourd'hui. *On « stockait comme des hamsters », on emmagasinait du savoir. J'ai toujours été persuadée que ça servirait. »*

En 1975, elle commence à faire des piges dans un journal. Sur des sujets « légers » – « journalistiques », pour tout dire. Même si ce journal est *Le Monde*, ce n'est pas très « convenable ». Pis, l'année suivante, elle quitte l'Université pour *Le Matin de Paris*, où elle prend la responsabilité des pages culturelles. Une intellectuelle, une vraie, chef de service dans un quotidien ! Déchéance. Catherine Clément aura, à jamais, mauvaise réputation. D'autant qu'elle ne s'en tient pas là. Après la victoire de François Mitterrand, *« mue par l'idée gramscienne de l'intellectuel organique d'Etat »*, elle quitte *Le Matin* pour diriger l'Association française d'action artistique, chargée du rayonnement de la culture française à l'étranger (elle occupera ce poste jusqu'en juin 1987).

Comme si tout cela ne suffisait pas à la rendre exaspérante, Catherine Clément est entrée au Parti communiste quand tous les intellectuels jugeaient qu'il fallait en sortir – et elle en est partie sans grand bruit. Féministe, elle a finalement épousé un ambassadeur et a suivi son mari, en Inde puis en Autriche – en Inde, elle a même eu le plaisir d'entendre quelques Françaises du meilleur monde affirmer qu'elles *« ne mettraient pas les pieds dans une ambassade où l'ambassadrice était petite-fille d'un fourreur juif »*. Parallèlement, elle n'a cessé d'écrire des livres. Une trentaine, si l'on compte ceux en collaboration.

D'abord sérieux, comme son *Lévi-Strauss ou la structure et le malheur*, puis iconoclastes, comme *Les fils de Freud sont fatigués*. Et aussi des romans, pas toujours réussis – du moins pas ceux qu'on attendait d'une intellectuelle. Mais, au pays où le moindre auteur se croit écrivain et commence à parler de son « *œuvre* », Catherine Clément, elle, dit très tranquillement : *« Je ne suis pas sûre d'être un écrivain. J'aime raconter. C'est autre chose. »*

Tant qu'elle habitait la France, elle n'osait pas vraiment se laisser aller à écrire ces histoires qui la passionnent et l'amusent, qu'elle *« ramasse partout »*. L'éloignement l'a libérée et elle s'est mise à publier de gros romans, à « grand spectacle », plutôt réussis dans leur genre (*La Señora* (2), *Pour l'amour de l'Inde* (3), ou un peu moins (*La Valse inachevée* (4). Avec eux, Catherine Clément est devenue un auteur à succès, occupant pendant plusieurs semaines la tête des meilleures ventes. Impardonnable.

L'insupportable Catherine Clément allait-elle enfin se tenir tranquille, exploiter le filon de la « romancière grand public » et « se faire oublier » ? On pouvait le penser. Mais non. Voilà que, cerise sur un gâteau déjà indigeste pour tous les envieux, elle se mêle d'écrire, comme trente et unième livre, un essai sur Philippe Sollers. Ou plutôt avec lui. Ce *Sollers la fronde* (5), c'est le portrait croisé de deux intellectuels, et une évocation paradoxale, humoristique, sérieuse, cultivée d'une génération, la leur. Celle dans laquelle les hommes et les femmes ont eu tant de mal à se parler. Quelque vingt-cinq ans après les combats qui les ont opposés, séparés, une femme se décide à reprendre la discussion ; et précisément avec l'homme autour duquel *« existe un consensus de diabolisation »*.

Pourquoi lui ? Sans doute parce qu'il est le « révélateur » de cette génération et d'un moment de l'histoire intellectuelle. Parce qu'avec lui, qui, *« sur le plan de la rectitude des idées, ne laisse rien passer »*, elle pouvait *« recoller les morceaux »*. *« Parce qu'il a un parcours d'une liberté incroyable, cet écrivain d'avant-garde qui a réussi à passer à quelque chose de très différent, tout en restant totalement fidèle à lui-même. »* D'où les haines qu'il suscite. *« Si je changeais vraiment, on ne dirait pas que je change »*, a-t-il expliqué à Catherine Clément. *« Au lieu de s'interroger sur mon identité variable, défense contre le monde, il faut comprendre la réputation qu'on me fait comme l'histoire amère du cléricalisme intellectuel qui, ayant essayé de me « fixer », n'y est pas parvenu. Le ressentiment consiste à me décrire comme n'ayant aucune pensée par moi-même. Je serais une plume prenant le vent de l'opinion. C'est fou ce que l'Opinion croit à l'opinion. »*

Il est vrai que le « clergé intellectuel », il l'a aux trousses, Sollers. Catherine Clément aussi, mais, femme, elle est traitée avec plus de négligence que de violence. Pas lui. Toutes les versions néo-

> *« Les « intellectuels », c'est une particularité française. Et il suffit d'aller habiter ailleurs, de « prendre du champ », pour s'apercevoir que c'est un trésor. »*

staliniennes de « vipère lubrique » et « hyène dactylographe », il les collectionne (pour résister, ne pas oublier le mot de Flaubert : *« Je crois à la haine inconsciente du style. »*). Ils sont tous là, pour le traiter d'imposteur, les « authentiques » – qui n'ont pas poussé le souci d'authenticité jusqu'à lire ses livres –, les faux modestes bouffis de vanité répétant à l'envi que le savoir est inutile puisque seuls le malheur et la terre (tiens donc !) ne mentent pas.

Ce sont, bien sûr, les mêmes, qui jugent le livre de Catherine Clément *« pas lisible parce que mal écrit »* : on sait comment le « mal écrit » est utilisé – à propos des essais –, lorsqu'on ne veut, ni ne peut entendre ce qui est dit, tout simplement. En outre, ici, c'est faux. Le début du livre donne le ton : *« Mais pourquoi ai-je eu l'idée saugrenue de m'occuper de Sollers. (...) Dans les années 70, ses imprécations feutrées m'inspiraient une crainte hors de propos. (...) Chaque fois qu'il prenait la parole je me sentais accusée de péchés informulables. (...) Chef de bande, bandit de l'intelligentsia, mafieux protégeant les siens et condamnant les autres sans appel. » « Mes amis les plus proches le trouvaient infréquentable*, conclut Catherine Clément, *et j'y retournais quand même. »*

« Pourquoi ai-je spontanément cité son nom, en 1992, quand on m'a demandé si je voulais écrire sur un écrivain ? Je ne saurais le formuler clairement, dit-elle aujourd'hui. *Mais je l'ai compris, petit à petit. Notre génération va atteindre la soixantaine. Le temps est venu de faire le point. Sur ce qui nous est arrivé – ou pas arrivé. Nous n'avons pas fait la guerre, nous étions des enfants. Trop petits pour la Résistance, trop petits encore à la Libération. Nous n'avons pas « fait » mai 68. Nous avions la trentaine. Nous y étions, certes, mais pas comme initiateurs. Nous avons seulement participé pleinement à l'embellie intellectuelle des années 60, à l'éclaircie structuraliste. Avant d'être « dépassés » par la génération suivante, celle de Kouchner, Lévy, etc. »*

« Eux, ce sont les enfants du baby-boom. Ils ont été porteurs d'avenir à un point qu'on n'imagine pas. Contrairement à nous, ils ne se sont guère intéressés au savoir. Ils ont mené un combat moral, et juste, contre le stalinisme. Et le mur est tombé. Mais, aujourd'hui, on se demande s'ils peuvent aller plus loin. Et où ? Je crois bien qu'ils ont l'esprit moins libre que nous. Il est peut-être temps de recommencer à s'occuper du savoir. Et les « vieux » que nous sommes ont probablement quelque chose à dire sur le retour du savoir. Sollers en tête. Dans sa singularité ; car il a toujours été rebelle. Contrairement à la plupart d'entre nous, persuadés que nous allions reconstruire le pays, bâtir le savoir, réédifier la France, et comprendre tout ça. La racine du structuralisme est là, dans cette folie de comprendre. »

En trente ans, les intellectuels français ont produit trois avant-gardes : l'existentialisme, le structuralisme, la nouvelle philosophie. *« C'est plutôt un beau bilan. Mais depuis vingt ans, plus rien de tout cela. Quelques néo-kantiens et des postmodernes, ce qui est absolument le contraire d'une avant-garde. Il va bien falloir qu'il se passe quelque chose. »* Volontariste comme elle l'a toujours été, Catherine Clément a bon espoir : *« La dévalorisation des intellectuels, on est en train d'en sortir. » « Les « intellectuels », c'est une particularité française. Et il suffit d'aller habiter ailleurs, de « prendre du champ », pour s'apercevoir que c'est un trésor. »* Totalement indifférente à l'idée que ses propos vont réveiller les aigreurs, le poujadisme éternel, et lui apporter de nouveaux ennemis, elle suit sa pensée. Elle parle avec plaisir, d'une belle voix, bien posée. Elle aime convaincre. Et, au fond, comme tous les gens qui croient au savoir, elle est, probablement, indestructible.

Josyane Savigneau

(1) Voir la chronique de Roger-Pol Droit, « Dansez maintenant », sur l'un des essais philosophiques de Catherine Clément, *La Syncope, philosophie du ravissement* (Grasset), dans « Le Monde des livres » du 11 mai 1990.
(2) Calmann-Lévy, 1992.
(3) Flammarion, 1993.
(4) Calmann-Lévy, 1994.
(5) *Philippe Sollers. Sollers la fronde*, Julliard, coll. « Ecrivain/ Ecrivain », 252 p., 95 F.

SOMMAIRE

